LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL • 10¢ Montréal, mercredi 15 novembre 1967 / saint Albert le Grand / 83e année, No 265 / 11 cahiers / 152 pages / Les prévisions météorologiques : généralement ensoleillé avec périodes nuageuses / Min. 10 / Max. 25

Ça y est, la neige est là

Page 3

La guerre du Vietnam

LBJ réunit ses conseillers à Washington

— Page 83

- La bataille de Dak To évoque le spectre de Dien Bien Phu

— Page 83

- Martin n'a pas contesté le droit des USA de faire la guerre au Vietnam

— Page 72



(Téléphoto PA)

Pacification d'un pacifiste

Un policier newyorkais applique une "clé à la nuque" à un manifestant qui, en compagnie de quelque 3,000 à 4,000 autres pacifistes, a accueilli hier soir M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, et M. Ellsworth Bunker, ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, devant l'hôtel Hilton de la métropole américaine, aux cris de "Paix au Vietnam", "Ramenez nos soldats".

L'orgie sexuelle ne serait qu'une illusion d'optique

par Bernard MORRIER

Ce qui au départ semblait être des "attouchements, une orgie, une véritable provocation sexuelle", comme certains témoins de la Couronne avaient décrit le neuvième tableau intitulé "Erotomanies absurdes" de la pièce de Pierre Moretti, "Equation pour un homme actuel", serait une illusion d'optique créée par l'aura motrice, une technique théâtrale voisinant le mime et la pantomime.

C'est du moins ce qui ressort des témoignages entendus en défense hier à la reprise du procès de neuf comédiens de la troupe des Saltimbanques, accusés d'avoir présenté un spectacle obscène au pavillon de la Jeunesse de l'Expo le 25 septembre dernier.

Au cours de ce procès, qui a débuté le 31 octobre dernier et qui fut ajourné à deux reprises, la Couronne avait présenté au juge Gérard Tourangeau, de la Cour municipale, les témoignages de quatre agents de l'escouade de la moralité de la Sûreté de Montréal et de deux ménagères, en plus de déposer une bande sonore de la pièce, des photos et des documents divers.

Selon les témoignages de la poursuite, c'est ce neuvième tableau, d'une durée de 10 minutes, qui a à lui seul amené l'arrestation des comédiens et l'interruption spectaculaire de la pièce, dans la soirée du 25 septembre.

On sait que les deux ménagères, qui allaient voir des spectacles "depuis de nombreuses années", avaient qualifié "d'orgie sexuelle" et de "provocation sexuelle" ce neuvième tableau de la pièce.

De leur côté, les policiers avaient soutenu que quatre comédiennes, au son de la musique, se frottaient le corps de leurs "mains ouvertes" des genoux aux épaules, "en faisant un mouvement de rotation à la hauteur des seins". Pour ce qui est des frottements au corps, les policiers avaient été catégoriques : "Oui, leur vêtement "grouillait", de même que les seins."

Par la suite, toujours selon les policiers, "quatre hommes s'étaient placés derrière leur partenaire, frottant les femmes des cuisses aux seins, en frottant ces derniers de manière circulaire".

C'est pourtant une toute autre version que la défense a mise en preuve hier.

L'auteur

Les procureurs des neuf comédiens des Saltimbanques, Me Raymond Bernier et Me Jacques Roland, ont d'abord cité comme premier témoin l'auteur de la pièce, M. Pierre Moretti, également cinéaste.

Il a d'abord énuméré son expérience théâtrale depuis les 10 dernières années, alors qu'à titre de costumier, décorateur, d'assistant metteur en scène, il a eu l'occasion de travailler avec la troupe des Apprentis-Sorciers, le théâtre de l'Egrégore, la Boutique de l'Opéra, le Théâtre du Nouveau-Monde et les Saltimbanques. Au total, il a participé à pas moins de 25 spectacles et il a écrit le dernier, "Equation pour un homme actuel".

En 1964, le Service à la créa-

Voir ORGIE en page 2

René Lévesque rêve d'un parti mariant liberté politique et progrès économique

par Pierre VENNAT

M. René Lévesque, député de Laurier, a exprimé l'avis devant les Hommes d'affaires de Laval que "l'idéal est que se forme bientôt un grand parti québécois, ou du moins un front commun capable de marier efficacement les impératifs de la liberté politique avec ceux du progrès économique et social du Québec."

Mais cela ne pourra se faire qu'après mûre réflexion, devait-il ajouter, entre gens qui se respectent et qui évitent entre-temps "d'évoquer toute annexion prématurée de ceux-ci ou de ceux-là".

M. Lévesque, qui commença hier soir un discours qu'il ne devait terminer que de bonne heure ce matin, s'en prenait ainsi à M. Pierre Bourgault et a tenu à affirmer qu'il n'a pas du tout été question qu'il se rallie au RIN lorsqu'il a rencontré le leader indépendantiste samedi dernier et que "les choses étant ce qu'elles sont, il ne saurait en être question".

M. Lévesque a fait remarquer qu'il y a des différences extrêmement importantes entre le RIN et "le mouvement dont je fais partie" en ce qui concerne les moyens de sortir le Québec des vieilles structures fédérales.

"Pour nous, de dire M. Lévesque, nous concevons une association économique avec le reste du Canada, ce à quoi les dirigeants du RIN ne semblent pas prêts à adhérer."

M. Lévesque a reconnu toutefois, tel que le mentionnait LA PRESSE d'hier, que c'est un fait que, lors d'une rencontre qu'il a eue avec M. Bourgault samedi dernier, les deux hommes ont parlé de la possibilité d'un regroupement éventuel de ceux qui s'accordent sur ce point fondamental : la nécessité pour le Québec de sortir des vieilles structures fédérales et d'acquérir sa souveraineté politique.

Un discours marathon

C'est une véritable performance qu'a fournie M. Lévesque devant les quelque 400 hommes d'affaires réunis au Pavillon Laurentien, dans le quartier Auteuil, à Laval.

Pendant plus de 3 heures et demie, sans interruption aucune si ce n'est pour allumer ses innombrables mégots de cigarettes, il a tenté de convaincre son auditoire de la nécessité d'un Québec souverain dans une union canadienne.

Il a même eu à faire face à une question embarrassante du député libéral de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, qui lui a demandé s'il aurait démissionné du cabinet ou serait demeuré ministre "où vous exerciez une grande influence", si le 5 juin 1966, les libéraux l'avaient emporté au lieu de l'Union nationale.

M. Lévesque, après quelques instants d'hésitation, a répondu: "De façon certaine, je ne le sais pas . . ."

Il a ensuite expliqué que la seule fois où la solidarité ministérielle l'a obligé à aller contre ses sentiments c'est en 1963-64, dans l'affaire de la formule Fulton-Favreau.

Il a aussi dit qu'à l'automne 1965, "j'ai failli sacrer mon camp. D'ailleurs dans cette affaire-là, ça peut sembler curieux aujourd'hui, j'avais Kierans de mon bord. On avait l'impression qu'il n'y avait plus moyen d'avancer".

Les deux hommes ont changé de ministère et l'affaire s'était tassée.

Il a ajouté à l'adresse de son collègue libéral qu'il n'avait "pas de rancune, pas d'amertume".

Même s'il pardonne moins volontiers à Pierre Laporte d'avoir dit qu'il n'avait pas l'esprit d'équipe.

Ça va prendre 3 à 4 ans

M. Lévesque a dit qu'il était d'accord avec ceux qui préten-

Voir LEVESQUE en page 2

Carrière souhaite un rapprochement intellectuels-hommes d'affaires

M. Marc Carrière, président de la maison Dupuis Frères et de plusieurs autres entreprises canadiennes-françaises, souhaite un rapprochement entre les intellectuels et les hommes d'affaires du Québec.

Parlant sans texte, et dans un style à l'emporte-pièce, devant les membres du club Richelieu-Maisonneuve, M. Carrière a livré hier midi un message qu'il a qualifié lui-même de "chant du cygne", car il ne désire nullement amorcer ou continuer une polémique avec d'autres personnalités du monde politique ou intellectuel.

Dans son exposé, qui était en quelque sorte une mise au point sur les propos que lui-même et M. René Lévesque avaient tenus quelques jours auparavant, le président de Dupuis Frères a déclaré qu'il appartenait aux partisans des thèses souverainistes et séparatistes de faire la preuve d'un Québec plus prospère dans un contexte politique modifié.

Quant à lui, il préfère travailler au développement économique du Québec dans une constitution renouvelée plutôt que de céder aux théories à la mode, qui lui parviennent à son bureau au rythme de cinq par jour depuis sa récente allocution devant un groupe d'hommes d'affaires.

Les capitalistes

M. Carrière a blâmé ceux qui s'en prennent aux "capitalistes" pour la seule raison que leur chauffeur personnel les attend dans une confortable limousine, ou que leur famille passe l'hiver au chaud dans les pays du sud.

Il a profité de la circonstance pour annoncer que la Fondation Marc Carrière, une société sans but lucratif, venait d'acheter un hôtel à Bromont, dans les Cantons de l'Est, pour la mettre à la disposition de ses employés ou de tout groupe désireux de suivre des cours de perfectionnement ou de recyclage. En collaboration avec les gouvernements fédéral et provincial, un institut de sciences commerciales sera mis sur pied afin de dispenser ces cours.

Avec passion, le conférencier a défendu son attitude

Voir CARRIERE en page 2



L'UN fait son examen de conscience — Page 54

Bourgault à Paris
Page 97

AUJOURD'HUI

- Ralph Nader part en guerre contre l'industrie des salaisons

— Page 83

- A son tour, Mitchell Sharp tient des propos rassurants aux Etats-Unis

— Page 55

- Renverser le gouvernement est un acte de patriotisme — Stanfield

— Page 54

Réactions au départ de Workman

Les commentateurs de football du pays croient dans l'ensemble que le départ de Ted Workman aidera la cause des Alouettes.

— Page 100

Le prochain Vietnam

Tous les ingrédients d'une guerre semblable à celle du Vietnam sont en place en Amérique latine. L'éclatement approche. Un syndicaliste, M. Emilio Maspero, secrétaire de la Confédération latino-américaine des syndicats chrétiens (CLASC) a accordé une entrevue à notre journal sur les problèmes des peuples de cette partie de l'hémisphère.

— Page 137

LA PRESSE au Vietnam



Jean Pellerin

M. Jean Pellerin, rédacteur et analyste des nouvelles internationales à LA PRESSE, part aujourd'hui pour le Sud-Vietnam où il effectuera une tournée de trois semaines, en vue de s'enquérir sur place des acpects humains du conflit qui s'y déroule. Les lecteurs de LA PRESSE pourront lire les dépêches qu'il enverra de ce théâtre de guerre et la série d'articles illustrés qui sera publiée à son retour.

SOMMAIRE

Annonces classées / 84 à 96
Arts et Spectacles/ 104 à 106
Bandes dessinées / 142
Calendrier des pionniers / 118
Courrier "Que faire ?" / 64
Décès, naissances, etc. / 97
Editorial / 4
Finance / 108 à 110
Horoscope / 123
L'auto / 138 et 139
Loisirs et récréation / 142
Mots croisés / 92
Nouvelles internationales / 83
Nouvelles nationales / 54
Nouvelles régionales / 10
Radio et télévision / 111
Sports / 99 à 103
Tribunaux / 12
Vie féminine / 58 et 61 à 67
Vie mondaine / 59 et 60
Votre médecin / 118

CKAC 73 Au cap d'Espoir

CARRIERE

SUITE DE LA PAGE 1

d'hommes d'affaires aux prises avec les bouleversements politiques et sociaux de la société québécoise. Il a demandé aux intellectuels de "venir aux sources" et de se confronter avec ceux qui ont bâti quelque chose".

Le second barreau

M. Carrière a lancé un appel aux jeunes, les enjoignant de "travailler sans relâche, de grimper dans l'échelle, et de ne pas abandonner ou changer d'échelle à cause d'un échec au second barreau".

A plusieurs reprises, le conférencier a cité en exemple l'oeuvre qu'il avait lui-même accomplie. "Après une expérience de 30 ans, a-t-il dit, il faudra que l'on me prouve, avec des faits et avec des gestes, non avec des théories, qu'un Québec souverain apporterait une amélioration au sort des Québécois. Notre avenir réside dans l'économique, et c'est par la libération économique que nous parviendrons à l'émancipation politique."

Au cours de son exposé, M. Carrière a notamment déclaré que s'il respecte "l'opinion de ceux qui prétendent qu'un Canada ou une province de Québec souveraine avec son indépendance peut vivre plus à l'aise qu'un Québec dans une constitution améliorée", il ne voit pas comment, après son expérience du monde des affaires, un Québec indépendant, souverain nous donnerait un niveau de vie plus élevé que celui dont nous jouissons présentement dans la province.

"Si vous êtes capables de me prouver qu'il y a des formules plus avantageuses que celle que nous vivons présentement, à savoir une économie libre, une économie à base de capitalisme avec un régime de distribution socialiste, si vous me trouvez une formule meilleure, je suis acheteur."

M. Carrière a affirmé que l'avenir du Québec se trouve dans le domaine économique. "Le jour où nous deviendrons vraiment forts économiquement, où vous aurez l'occasion de voir une multitude de Carrière, une multitude de Lévesque, une multitude de Paul Desmarais, un multitude de Brillant — et j'en passe — nous pourrons alors nous dire que nous avons un Québec fort."

M. Carrière a par ailleurs estimé que nous devons réaliser une fois pour toutes que nous vivons sur une mine d'or, "que nous oublions de gratter, que nous oublions de travailler". "L'effort à fournir est dur et grand. L'effort à fournir ne viendra pas seul. Mais on vit dans un contexte nord-américain, on vit dans un monde où le niveau de vie est à peu près le plus élevé et il semble que nous ne sommes pas encore satisfaits."

"Vous comme moi", a-t-il dit plus loin, "vous vous êtes adonnés dans votre salon, dans votre bureau ou avec des copains à une discussion politique qui est quelquefois devenue orageuse. Même si elle peut vous avoir distraits, peut-être aigris, cette soirée de discussion, combien de beurrées de pain a-t-elle amenées sur la table de la famille le lendemain matin ?"

M. Carrière a invité tous ceux qui désirent "un Québec fort, un Québec plus grand" à venir "aux sources mêmes de ceux qui, à force de persévérance de travail et de difficultés de toutes sortes, ont réussi à bâtir quelque chose dans l'intérêt de la collectivité".

"Croyez-vous que je ne pourrais pas mettre ma famille à l'abri, et vivre confortablement, et passer les hivers en pays chauds . . . Il me semble qu'au lieu de dire et de répéter à tous vents : c'est un autre capitaliste, il faudra prendre le temps d'étudier ce que ça veut dire le terme capitaliste, il faudra être capable de faire la nuance entre capitaliste, homme d'affaires et administrateur.

"J'ai beau le dire et le répéter, mais chaque fois que nous nous levons pour parler, nous sommes montrés du doigt parce que nous sommes de la classe des capitalistes. Ce n'est certainement pas parce qu'à la porte, j'ai une limousine et un chauffeur . . . qu'il faille qu'on me classe capitaliste.

"Pendant que je me fais voiturer, je peux gagner du temps pour travailler . . . Mais je suis traité de capitaliste, comme la plupart de ceux qui ont pris de très grandes responsabilités dans le monde des affaires, dans le monde de la finance, bref un peu partout, y compris dans le monde politique. Alors je ne reviendrai pas devant une tribune engager la polémique. J'ai décidé d'agir. Je sais ce qui nous manque et je vais essayer de le combler."

LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE 1

dent que sa thèse n'est pas possible actuellement.

Mais il a tout de suite enchaîné que d'ici 3 ou 4 ans il espère rallier une majorité autour d'elle car, déjà, se dessine "une majorité de gens qui sont "tannés" d'être dans un cul de sac."

Il a aussi dit que son idée de marché commun avec le reste du pays est beaucoup plus négociable facilement "qu'un pseudo statut particulier".

Car, dit-il, qui voudra d'un Canada morcelé ? Selon lui les Etats-Unis ne seront pas intéressés.

Interrogé sur cette double citoyenneté que créerait un Québec souverain dans une Union canadienne, Lévesque a dit que cela ne serait pas plus inconcevable que les citoyens canadiens qui étaient en même temps citoyens britanniques jusqu'à il n'y a pas si longtemps.

Ils seront, selon sa thèse, à la fois Canadiens et Québécois.

D'ailleurs l'union monétaire projetée pourrait devenir un exemple pour les Européens qui désirent se débarrasser, selon lui, de leurs barrières monétaires traditionnelles à l'intérieur de leur marché commun.

Et à ceux qui croient ce marché commun impossible, Lévesque fait remarquer que l'Allemagne et la France, vingt ans à peine après la fin de la troisième guerre meurtrière entre les deux peuples, font maintenant partie du même marché commun, de même qu'Anvers et Amsterdam, deux rivales traditionnelles, se retrouvent dans le Bénélux.

La dégringolade de la natalité

Enfin, pour dérider l'auditoire féminin alors nombreux, M. Lévesque s'est attardé sur le problème de la baisse de la natalité, disant que les Québécoises ont devancé le Concile.

Avec la pilule ou autrement, notre taux de natalité, le plus élevé du pays et de beaucoup il n'y a pas si longtemps, est devenu beaucoup plus bas que la moyenne nationale.

Il ne s'agit pas évidemment de revenir à la revanche des berceaux mais d'adopter une politique de natalité moderne, qu'il n'a pas précisée.

"Pour la première fois, on a les moyens de prendre nos destinées en mains.

"Si ça ne se fait pas bientôt, la chance ne reviendra pas.

"Le peuple attend ça depuis longtemps.

"On est enfin prêt, parce que les nouvelles générations, les nouvelles élites, comportent les cadres nécessaires pour nous permettre de réaliser ce défi autrefois irréalisable".

Pour le reste, pendant 200 longues minutes, M. Lévesque a développé son thème favori, sans lasser le moindrement son auditoire, dans lequel on trouvait les deux députés libéraux provinciaux de Laval, un ancien candidat de l'Union nationale battu le 5 juin dernier, le président d'une association de comté du Nouveau parti politique et plusieurs conseillers municipaux de Laval.

LA MÉTÉO

Minimum : 10

Maximum : 25

MONTREAL, (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal et Ottawa : ensoleillé avec périodes nuageuses, aujourd'hui et jeudi. Froid. Vents du nord de 15 milles avec rafales à 25 milles devenant légers cette nuit. Maximum et minimum à Montréal, 25 et 10; Ottawa, 25 et 5.

Régions des Laurentides, St-Maurice et Lac St-Jean : nuageux avec intervalles ensoleillés et chutes de neige dispersées aujourd'hui et jeudi. Froid. Vents du nord de 15 milles avec rafales à 25 milles devenant légers cette nuit. Maximum et minimum à Ste-Agathe et La Tuque, 20 et zéro; Chicoutimi, 15 et zéro.

Région des Cantons de l'Est : nuageux avec intervalles ensoleillés et chutes de neige dispersées cet après-midi et jeudi. Froid. Vents légers devenant du nord de 15 milles avec rafales à 25 milles ce matin et légers cette nuit. Maximum et minimum à Sherbrooke, 25 et 10.

Région de Québec : nuageux avec intervalles ensoleillés et chutes de neige dispersées aujourd'hui et jeudi. Froid. Vents du nord-est de 20 milles devenant du nord de 15 milles avec rafales à 25 milles. Maximum et minimum à Québec, 25 et 10.

Régions de Baie-Comeau et Sept-Iles : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui et jeudi. Froid. Vents du nord-ouest de 15 milles. Maximum et minimum à Baie-Comeau et Sept-Iles, 20 et 5.

Régions de Rimouski et Gaspé : nuageux avec intervalles ensoleillés et chutes de neige dispersées aujourd'hui et jeudi. Froid. Vents légers devenant du nord de 15 milles aujourd'hui. Maximum et minimum à Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé, 25 et 10.

"PROVINCIAL"
Sofa 69" et fauteuil. Bois dur et caoutchouc mousse, cuirette renforcie de jersey. $129.95
SOCIETE D'ESCOMPTES
8299, ST-DENIS — 384-0621
angle Guizot

N'ATTENDEZ PAS QU'IL NEIGE!
Venez nous voir à Bromont et choisissez votre terrain, sur lequel vous pourrez faire bâtir un chalet pour la saison des sports d'hiver.
Prix raisonnables, conditions faciles.
Chalets à partir de $8,950.00
Bromont vous offre 12 milles de pistes de ski, 36 milles de piste pour autoneige, un terrain de golf, etc.
Venez nous voir à Bromont Inc. sortie 44, autoroute des Cantons de l'Est.
APPELEZ-NOUS à 679-1730 ou 677-6088

Le pape va assez bien pour poursuivre la réforme de la Curie

CITE DU VATICAN (AFP, UPI) — Le pape a recommencé à marcher aujourd'hui, et la fièvre qui le tourmentait à la suite de son opération l'a enfin quitté.

Un bulletin médical précise que Paul VI ne souffre plus de fièvre depuis cinq jours et qu'il a récupéré suffisamment de force pour marcher dans les salles de sa suite et pour s'asseoir quelques heures dans une chaise.

Le Souverain Pontife a reçu, au début de la journée, la visite de Mgr Agostino Casaroli, secrétaire de la congrégation du Vatican pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires. On croit qu'ils ont discuté la deuxième étape de la réforme de la Curie.

Dans le cadre de cette réforme, qui prendra effet à partir du 1er janvier, on prévoit, entre autres points importants, une refonte des services d'information du Vatican.

Robichaud remanie son cabinet : 3 nouveaux venus

FREDERICTON (PC) — Au nombre de changements importants apportés au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick et annoncés hier par le premier ministre, M. Louis-J. Robichaud, trois ministres, membres du cabinet, qui ont été battus aux élections provinciales du 23 octobre dernier, ont été remplacés.

Le premier ministre a également dit que des transformations lourdes de sens surviendraient au sein des principaux ministères. Il a refusé de donner plus de détails.

Les nouveaux ministres sont M. H. H. Williamson, qui devient ministre du Travail, M. Norbert Thériault, ministre de la Santé, et M. Joffre Daigle, ministre de la Jeunesse.

M. Williamson a déjà été président de l'Assemblée législative et M. Thériault ministre des Affaires municipales. Le Dr Daigle est un nouveau venu à la législature.

Les libéraux ont perdu aux élections le ministre de la Jeunesse, M. John MacCullum, le ministre du Travail, M. Kenneth Webber, et le ministre de la Santé, M. Stephen Wayman.

M. Robert Siggins, à son premier passage à la législature, dirigera le nouveau ministère de l'Expansion économique et un ancien député de l'arrière-ban, M. Raymond Doucet, sera à la tête du nouveau ministère des Edifices publics.

Ont conservé leur porte-feuille le ministre des Finances, M. L. G. DesBrisay, le ministre des Ressources naturelles, M. W. R. Duffie, le ministre de l'Education, M. W. W. Meldrum, le ministre des Pêcheries, M. Ernest Richard, le ministre de la Justice, M. Bernard Jean, le ministre de l'Agriculture, M. Adrien Lévesque, et le secrétaire provincial, M. Joseph LeBlanc.

Le ministère des Travaux publics a reçu le nouveau nom de ministère de la Voirie et demeurera entre les mains de M. André Richard. Le ministère des Affaires municipales sera confié à M. Fernand Nadeau.

"Ces changements . . . nécessiteront certains amendements à la loi du conseil exécutif ainsi que des changements dans les ministères actuels", a déclaré M. Robichaud, qui revenait de vacances de trois semaines.

"Les changements administratifs entreront en vigueur immédiatement tandis que les changements officiels dans les noms des mnistères seront soumis à la sesion 1968 de la législature."

Actuellement, le partage des sièges à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick est la suivante : Libéraux 32, Conservateurs 25 et un siège vacant.

Les conservateurs avaient fait élire 26 députés mais ils ont perdu un siège avec le décès du Dr J. F. McInerney, de Fredericton, survenu au lendemain des élections.

Le Bas-Saint-Laurent doté du tableau électronique le plus vaste au Canada

RIMOUSKI (PC) — La commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent vient de procéder à l'inauguration officielle du plus vaste tableau électronique visuel au Canada.

Le tableau noir, mis au point par la société Québec-Téléphone, est un outil d'enseignement que permet la transmission de la voix et de l'écriture sur des lignes téléphoniques.

Un circuit vocal, branché sur un téléscripteur et un projecteur, permet au professeur de donner un cours à des étudiants se trouvant dans des classes aussi bien éloignées l'une de l'autre que du centre de contrôle.

Le système comprend, à l'heure actuelle, trois stations émettrices et 22 postes de réception dans autant de classes.

ORGIE

SUITE DE LA PAGE 1

tion et à la recherche du ministère des Affaires culturelles lui accordait une bourse de $5,000 pour l'aider dans ses travaux visant à intégrer au théâtre les différents moyens visuels (cinéma, photos, sonorité, etc.).

En collaboration avec le professeur Baudot, du Centre de recherche de l'Université de Montréal, M. Moretti se mit donc à l'oeuvre.

Il s'agissait tout d'abord de bâtir un thème sur les préoccupations majeures de l'homme d'aujourd'hui (la technique, le temps, le mouvement, le cosmos et, bien sûr, l'érotisme).

Tous deux s'entendirent sur un choix de mots et procédèrent ensuite à une classification, tout en tenant compte des règles de grammaire et de syntaxe. Tous ces mots furent confiés à une ordinatrice qui composait ensuite des phrases complètes. Cette dernière en fabriqua plus de 2,000 et l'auteur en choisit environ 10 pour cent en raison de leur musicalité et leur qualité poétique pour le sujet qu'il voulait traiter.

En aucun moment, a dit M. Moretti, sa pièce n'avait comme thème la provocation sexuelle. Des 16 tableaux composant sa pièce, il a décrit les trois premiers comme étant un prologue au spectacle. Les deux suivants situaient l'homme dans l'univers, les neuf autres décrivaient son environnement, tandis que les deux autres représentaient une projection dans le futur.

Invité à commenter plus particulièrement le neuvième tableau, celui qui fait l'objet de la poursuite, M. Moretti a dit qu'il comportait une suite de gestes harmonieusement synchronisés décrivant l'homme à la recherche de l'amour. C'était en fait, dit-il, une évocation de l'amour humain et de l'érotisme chez l'homme.

Cette "Erotomanie absurde" était selon lui une partie intégrante de sa pièce, tout comme un chapitre l'est à un livre. Il n'était pas question d'en faire abstraction à cause de l'importance du fait érotique dans la vie contemporaine. "Le portrait de l'homme d'aujourd'hui aurait été incomplet sans cet aspect", a-t-il noté.

Invité par le procureur de la Couronne, Me Raymond Julien, à dire ce qu'il entendait par "érotique", M. Moretti s'en est remis à la version du dictionnaire Quillet : "qui est relatif à l'amour".

A d'autres questions, l'auteur dira qu'il a assisté à toutes les représentations de sa pièce et qu'à chaque fois le spectacle fut identique.

Enfin, il niera catégoriquement qu'il y ait eu quelque "attouchement" que ce soit entre les interprètes.

Les gestes "avec les mains"

De son côté, une comédienne impliquée, Mlle Wilma Ghezzi, a dit qu'elle avait joué la pièce "Equation pour un homme actuel" au moins 40 fois en comptant les répétitions et les spectacles.

Elle soutient qu'à aucun moment elle s'est touchée ou s'est laissé toucher.

"Je faisais dans ces jeux scéniques des mouvements rotatifs avec mes hanches, tandis que mes mains se promenaient de ma taille au bas du cou à quelques pouces de distance de mon corps."

Quant à son vêtement qui "bougeait", Mlle Ghezzi l'explique par le fait que ses hanches étaient en mouvement, rien de plus. "C'était comme une danse dans un ballet", a-t-elle expliqué.

Elle termine en disant que ses partenaires ont semblé la toucher, mais que ce n'était qu'une illusion. "C'était le but visé."

Le metteur en scène

Le troisième témoin fut Rodrigue Mathieu, interprète et metteur en scène de la pièce.

Il a expliqué que les autorités de l'Expo voulaient avoir du théâtre expérimental au pavillon de la Jeunesse, de la nouveauté, et c'est ainsi que "Equation pour un homme actuel" fut choisi, particulièrement à cause de son texte qui permettait toutes les possibilités d'exploitation des moyens visuels actuels (voix, pantomime, éclairage, projection, jeu scénique, diapositives, etc.).

Cette pièce offrait la possibilité de visualiser un spectacle.

M. J.-Yves Sabourin, du ministère des Affaires culturelles, fit octroyer une somme de $1,200 pour les frais du spectacle, tandis que Mlle Thérèse Arbic, responsable de la section théâtrale à l'Expo, acceptait la pièce pour être présentée en première lors d'un festival des jeunes troupes, au début de septembre, au pavillon de la Jeunesse.

M. Mathieu souligne que les techniques utilisées par la Comedia Del'Arte, l'Opéra de Pékin et le Kabuki japonais ont largement inspiré sa mise en scène pour la pièce de Pierre Moretti.

Il dira ensuite qu'au cours des répétitions, il fut question de permettre l'improvisation aux comédiens dans certaines scènes. "Nous eûmes de très belles images, mais ce n'était pas assez concluant. C'est pourquoi nous avons tout balancé pour reprendre avec l'aura. Car il s'agissait en fait de créer une illusion pour le spectateur."

Metteur en scène de la pièce, M. Mathieu a relevé les nombreuses inexactitudes, selon lui, quant aux positions des comédiens en scène qu'avaient données les policiers dans des témoignages antérieurs.

Etant aussi interprète dans le neuvième tableau, M. Mathieu nie totalement la version voulant que les comédiens et les comédiennes se soient touchés. "Chacun simulait l'attirance de l'homme vers le symbole qu'est la femme et les gestes ne faisaient qu'exprimer cette attirance. Mais jamais il n'y eut attouchement."

Il termine son témoignage en disant que l'illusion était parfaite grâce à l'aura.

Le procès devait reprendre cet après-midi à 2 h. 30 alors que la défense devait faire entendre d'autres témoins, dont quelques experts en art théâtral.

Le cardinal Léger demande qu'on cesse les souscriptions publiques

Le cardinal Paul-Emile Léger demande que l'on n'organise pas de souscriptions publiques à l'occasion de son prochain départ pour l'Afrique et que l'on mette fin à celles qu'on commençait à mettre sur pied.

La nouvelle a laissé "désemparé" M. Marc Carrière, responsable du comité qui s'apprêtait à lancer une campagne de souscription auprès des milieux d'affaires et du grand public, afin d'aider l'archevêque de Montréal dans ses futures oeuvres.

Demain devait avoir lieu une réunion de toutes les personnes qui avaient accepté de faire partie du comité d'honneur de cette campagne. Rejoint hier soir à son domicile, M. Carrière a précisé qu'on décidera aujourd'hui si la réunion aura toujours lieu.

Voici, in extenso, le communiqué du cardinal :

"Dans un élan de générosité diverses personnes ont pensé organiser quelques souscriptions publiques à l'occasion de mon prochain départ pour l'Afrique.

"Cependant, je désire que ce départ soit entouré de discrétion et que le geste que je pose garde son sens originel. Beaucoup de fidèles m'offrent des aumônes spontanément et je les accepte volontiers. Mais je crois que des souscriptions publiques, comme celles qu'on a entrepris d'organiser, risqueraient de créer quelque confusion dans la pensée des gens.

"Je demande donc que l'on n'organise pas de telles souscriptions et que l'on mette fin à celles qu'on commençait à mettre sur pied."

Des cacahuètes, puis la caisse !

Un bandit armé d'un revolver s'est enfui à pied en emportant une somme de $70, vers 9 h. hier soir, au terme d'un vol commis à la biscuiterie Jean, située au 1326 est, rue Ste-Catherine.

La victime, Mlle Rachel Brûlé, à qui l'individu avait demandé des cacahuètes avant de brandir son arme et d'exiger le contenu du tiroir-caisse, n'a pas été blessée durant l'incident.

Itinéraire mystérieux de Smallwood

LONDRES (PC) — Le dernier voyage en Europe du premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, semble enveloppé de mystère.

M. Smallwood est arrivé il y a une semaine à Londres, s'est enregistré au Savoy Hotel, mais a refusé de divulguer à un journaliste la raison précise de sa visite.

Le premier ministre a quitté Londres dimanche à destination d'Amsterdam, en Hollande, d'où il est parti pour Prague, en Tchécoslovaquie.

LUXUEUX TAPIS DÉCORATEUR À BORD FRANGÉ
VENTE $100. 9' x 12'
Rég. $129 à $179



CARPETTES EN FIBRES DE NYLON
MOTIF MEDAILLON
VENTE $100.00
Grandeur : 9' x 12' — Rég. $179
Solde spécial de fermeture d'un important tisserand de tapis. Quantités limitées. Choix incomplet de dimensions dans chaque couleur.
Gr. 6' x 9' rég. $89. VENTE $66
Gr. 3' x 6', rég. $39. VENTE $25

CARPETTES EN PELUCHE
ACRYLIQUE A MOTIF ESPAGNOL
VENTE $100.00
Grandeur : 9' x 12' Rég. $129
Acrylique touffu pour acheteurs avisés. Bleu royal, or antique, bronze ou avocat. Quantités limitées.
Gr. 3' x 6', rég. $29. VENTE $19
Gr. 12' x 10½' rég. $150. VENTE $119

CARPETTES DECORATEUR EN FIBRE
NYLON OU ACRYLIQUE
VENTE $100.00
Grandeurs : 9' x 12' Rég. $129 - $159
Achat spécial . . . seulement un ou deux identiques ! Teintes or ou avocat. Quantités limitées.
Gr. 6' x 9', rég. $89 VENTE $66
Gr. 12' x 12', rég. $170 VENTE $129

CHAQUE CARPETTE DE BROADLOOM MODERNE FAITE A LA MAIN AVEC BORD FRANGE SERA EN VENTE DEMAIN

RONDE
4 pieds
Rég. $35.00
EN VENTE
$19.95

OCTAGONALE
6 pieds
Rég. $59.00
EN VENTE
$33

CARPETTES 100% NYLON
FRANGES SUR 2 COTES
9' x 12' $39.95
6' x 9' $19.95

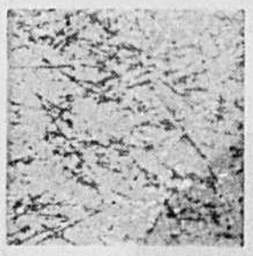
OVALE
6' x 9'. Rég. $99
EN VENTE $55
OBLONGUE
3' x 5'. Rég. $29
EN VENTE $15

1,000 NATTES
frangées de fantaisie
laine — nylon — SPECIAL
acrilan, env. 24 x 36. Rég. 5.00
$1.98 chacune.

CARPETTES
100% ACRYLIQUE
FRANGES SUR 2 COTES
6' x 9' $24.95
9' x 12' $49.95

POUR CHOISIR ET ACHETER CES TAPIS OU TUILES, VISITEZ UN DE NOS 3 MAGASINS

NOS TAPIS MUR A MUR — ACHAT SPECIAL DE 5 MANUFACTURIERS DE RENOM
MILLION DE TAPIS



TUILE
VINYLE PUR
Vente de tuiles "Carefree" Rég. 44¢ ch. - 12" x 12"
5 couleurs
Maintenant seulement
25¢

TUILES VINYLE JUMBO
Renforcées d'amiante. Grandeur 12" x 12". 450 tuiles pour
$39.95
ou 16¢ ch.

SOFT-TRED
VINYL COUSSINE

COUVRE-PLANCHER
EN VINYLE, par SANDRAN
$2.98 vge car.
2, 3 et 4 verges de large. Imparfaits offerts à 2.49 la vge car.
Une couche souple et chaude de mousse entre le vinyle et l'envers le rende idéal pour planchers de béton de sous-sol. Peut être posé par n'importe qui. Aucune colle nécessaire.

BROADLOOM/CARPETTES/VINYLE HORS SERIE/MOSAIQUE • Portez à votre compte • 3 ANS POUR PAYER • GARANTIE DE SERVICE POUR 10 ANS : Montreal Floor replacera votre tapis au besoin

La maison au 1,000,000 de TUILES et TAPIS
MONTREAL FLOOR COVERING LTD.

15 est, BERNARD
(angle St-Laurent)
Stationnement autour du magasin
Service à domicile
273-9983

3424, av. du PARC
(angle Sherbrooke)
Près de la sortie du métro "Place des Arts"
Service à domicile
842-8871

392, boul. LAFLEUR
Ville LaSalle
Centre d'achats Pont-Mercier
Service à domicile
365-6560

Tous nos magasins sont ouverts jusqu'à 6 h., jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. — Samedi jusqu'à 5 h.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MERCREDI 15 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 265

Un gigantesque projet résidentiel de $12 millions à Brossard

par Claude MASSON

Un gigantesque projet résidentiel, évalué à $12 millions et comprenant au moins 500 maisons multifamiliales à être construites d'ici deux ans, a été rendu public, hier soir, à Brossard.

A l'issue d'une assemblée du conseil, les autorités municipales et les dirigeants de "Belcourt Construction Co.", l'entreprise intéressée, ont fait part des grandes lignes de cette réalisation éventuelle.

Ces maisons à deux logements longeraient l'autoroute des Cantons de l'est, à la sortie du pont Champlain, dans les limites de Brossard.

Il n'y a qu'un obstacle à franchir : le changement de zonage. Actuellement, le règlement de zonage prévoit la construction de maisons unifamiliales. Un avis de motion a déjà été présenté pour demander la préparation d'un autre règlement afin de consacrer cet espace à la construction de maisons multifamiliales.

Mais, c'est là le hic, ce nouveau règlement devra être soumis à une assemblée d'électeurs-propriétaires et, dans un tel cas, il ne faut que six opposants pour que la tenue d'un référendum puisse être exigée.

Or, depuis la prise du pouvoir par le nouveau conseil, en juillet dernier, il semble très clairement que les adversaires du maire et des conseillers en place veulent faire un mauvais parti à l'administration actuelle en réclamant aussi souvent que possible la tenue d'un référendum.

Hier soir, déjà, des adversaires du conseil ont manifesté leur désapprobation devant le projet soumis. Un incident malheureux a même failli désorganiser la présentation de ce projet. Afin d'éviter que la moindre publicité ne soit faite à ce sujet, un organisateur électoral d'un candidat défait à la mairie aux dernières élections a sommé les photographes de ne pas utiliser leur caméra. Cependant, devant l'insistance des six journalistes présents, M. Gary Wilson a abandonné la partie.

Des maisons de $25,000

Si le règlement de zonage actuel est modifié de façon à satisfaire les entrepreneurs, un dirigeant de "Belcourt Construction Co." a déclaré que la construction des premières

Voir PROJET en page 6



photo LA PRESSE

L'hiver est déjà de retour dans la métropole

Synonyme d'amusement pour les enfants, de désagrément pour les piétons et de danger pour les automobilistes, une première chute de neige et une baisse sensible de la température ont consacré hier soir et la nuit dernière le retour de l'hiver dans la métropole.

Première tempête de neige à Montréal: les automobilistes sont pris par surprise

La première tempête hivernale à s'abattre sur la région de Montréal et une partie de l'Ontario, la nuit dernière, a pris les automobilistes par surprise avec une chute de neige d'environ deux pouces alors que de violentes rafales ont soufflée par endroits en laissant de nombreux bancs de neige.

La région métropolitaine a été vraisemblablement la plus touchée et deux municipalités de la rive sud, Châteauguay et Ste-Philomène, ont été privées d'électricité pendant deux heures à cause de la tempête.

La neige a commencé à tomber vers 7 h. hier soir et, à minuit, plusieurs routes du Québec étaient devenues difficilement praticables, surtout les routes nos 1, 3, 5, transcanadienne, les autoroutes des Cantons de l'est et des Laurentides, où par endroits la mauvaise visibilité et l'état glissant de la chaussée avaient réduit la moyenne de vitesse à moins de 25 milles à l'heure. De nombreux bancs de neige entravaient la circulation sur les routes nos 1 et 3.

A la même heure, au moyen des différentes stations radiophoniques de Montréal, la Sûreté provinciale du Québec invitait à la plus grande prudence les automobilistes qui étaient obligés de voyager, soulignant par ailleurs que la route no 2, sur la rive nord du St-Laurent, semblait la plus praticable.

Cette première expérience des mauvais temps de l'hiver aura enrichi les garagistes qui à maintes reprises ont dû dépanner les automobilistes qui n'avaient pas pris soin de munir leur auto de pneus d'hiver.

A 9 h. ce matin, la neige continuait à tomber lentement et la circulation était au ralenti partout, à Montréal et en banlieue.

La chaussée était très glissante et la police enregistrait de nombreux accrochages, mais sans gravité.

La circulation sur les ponts entourant l'île de Montréal s'est effectuée péniblement durant les heures de pointe ce matin et de nombreux automobilistes sont arrivés en retard au travail.

A la Commission de Transport de Montréal, on enregistrait les mêmes difficultés. Un porte-parole de la CTM a rapporté que les autobus, en général, étaient en retard sur l'horaire prévu à cause de la lenteur de la circulation.

Le service de la voirie municipale est entré en action dès hier soir pour déblayer les principales artères. Tôt ce matin on a répandu du sel aux intersections et on a commencé à déblayer les trottoirs.

Selon Dorval, cette tempête de neige devait cesser vers midi mais on prévoyait du froid plus vif pour demain.

Brossard se tourne vers l'industrie

par Claude MASSON

Brossard, municipalité qui a vécu en grande partie depuis neuf ans du fruit des taxes imposées aux propriétaires de maisons unifamiliales qui occupent la grande majorité de son territoire, a décidé de se tourner résolument vers l'industrie.

Le conseil municipal a voté hier soir un montant de $250,000 pour constituer un fonds industriel.

La principale portion de cette somme sera affectée à l'achat d'un immense terrain de 2,700,000 pieds carrés qui deviendra le premier parc industriel de cette ville de 14,000 âmes qui n'existe que depuis une décennie.

Si la Commission municipale du Québec approuve le quart de million de dollars voté à cette fin, la municipalité acquerra ce terrain à prix d'aubaine : 7 cents le pied carré. Qui dit mieux ?

En effet, ce vaste espace, qui est la propriété de la station radiophonique CJAD, qui avait ses installations à cet endroit auparavant, ne pouvait être vendu plus cher le pied carré sans être subdivisé en lots.

Or, plutôt que de consacrer du temps et de l'argent à la subdivision et par la suite à la vente des terrains à prix fort, les autorités de CJAD ont décidé de se départir du terrain à un prix inférieur mais globalement.

Pour ce futur parc industriel, il en coûtera exactement $189,000 à la municipalité. Elle récupérera cette somme par les taxes que lui paieront les industries qui s'y installeront au cours des prochains mois ou des années à venir.

Jusqu'ici, la ville ne pouvait offrir aucun terrain qui lui appartenait à des fins industrielles. Ce fut d'ailleurs la cause principale de l'absence presque totale d'industries sur son territoire.

Les assistés sociaux du centre-ville menacent le gouvernement de révolte

par Florian BERNARD

La colère gronde chez les assistés sociaux du centre-ville et de plusieurs quartiers défavorisés de Montréal. Hier, au cours d'une manifestation qui s'est déroulée devant le siège social du Bien-être social, rue St-Denis, plus de 200 personnes ont menacé le gouvernement de révolte si les pauvres n'obtiennent pas justice rapidement.

Les manifestants venus d'une dizaine de paroisses ont accusé les autorités gouvernementales de "tourner en rond", de faire des "fausses promesses" et de se retrancher dans un immobilisme complet.

"Fini le Bien-être social, place à la justice sociale. Nous sommes écoeurés d'être des éternels crève-faim."

Malgré le froid cinglant et la neige fine qui mordait les visages, les manifestants, hommes, femmes et enfants, ont marché durant deux heures devant les bureaux du Bien-être, réclamant en vain le ministre.

Les ministres, c'est comme . . .

Pour se réchauffer, les manifestants ont allumé des bougies de cire qu'ils ont fait brûler dans des tasses. Les nombreux policiers dépêchés sur les lieux ont fait leur devoir de façon fort discrète, évitant d'intervenir dans la manifestation. Plusieurs chansons composées pour la circonstance ont fusé de toutes parts, avec des paroles qui n'étaient pas toujours flatteuses pour les dirigeants du gouvernement. "Les ministres, c'est comme des c . . . , plus ça devient vieux, plus ça devient bêtes" ou encore "Sur cette Terre des hommes ,on nous chante la hommes, on nous chante la écoeuré, ora pro nobis !"

Un minimum garanti

Durant la journée, les dirigeants de la manifestations avaient fait parvenir un télégramme au ministre Cloutier, lui demandant d'être à son bureau du Bien-être social dans la soirée. Ce message comportait également la liste des revendications du groupe, à savoir un revenu minimum garanti pour tous, le droit au travail pour les prisonniers réhabilités de même que l'application d'un régime universel d'assurance-santé.

Voir MENACE en page 6

La charité traditionnelle des "dames patronesses" ne devrait plus être permise

par Gilles RACINE

La charité des "dames patronesses" ne devrait plus être permise.

A l'inauguration, hier soir, des Services familiaux de "La Petite Bourgogne", filiale de la Société de service social aux familles, M. Robert Chagnon, codirecteur de cette nouvelle filiale, a condamné la charité traditionnellement pratiquée par certains organismes de "dames patronesses".

M. Chagnon, travailleur social diplômé, bien que reconnaissant l'aide matérielle nécessaire de cette forme de charité n'en réprouve pas moins son application "qui ne respecte pas l'être humain".

"Ce que nous voulons faire, ici, c'est éduquer les gens dépourvus, surtout les parents, à prendre leurs propres responsabilité. Nous ne leur donnerons rien. Nous leur vendrons. A coût très, très modique ne les privant pas du nécessaire, mais leur permettant de vivre dignement, car ce qu'ils recevront, ils l'auront gagné."

On ne peut espérer tirer du marasme, estime-t-il, les enfants défavorisés si l'on n'inculque pas aux parents d'abord le respect de leurs obligations. Ainsi, on a créé un magasin de vêtements à la Petite Bourgogne. Ces vêtements donnés par des "âmes charitables" ne sont pas redonnés automatiquement aux personnes dépourvues. Selon leurs moyens financiers, on les leur vend 25 cents, 50 cents, un dollar.

Le centre, qui a été inauguré hier soir, se veut donc être avant tout un service qui respecte les gens. La première tâche que se donne le centre est de diriger les gens vers les organismes déjà existants et auxquels ils ont droit, tels le Bien-être, le service d'urbanisme de Montréal qui s'occupe du relogement des citoyens expropriés . . .

Pour certains, il ne sert à rien de les diriger vers un service existant sans leur faciliter toutes les procédures et leur fournir une référence. C'est pourquoi il est très important pour les Services familiaux de "La Petite Bourgogne" (SFPB) d'entretenir de constants échanges avec les autres services afin de procurer aux citoyens dans le besoin une aide vraiment efficace et non déshonorante.

Parfois, il arrivera que les travailleurs des SFPB devront accompagner ou aider plus directement encore certaines personnes qui s'adresseront à eux.

Mais ce n'est pas qu'un service de dépannage ou d'information. On entend créer de nouveaux organismes qui seront à même de répondre à des besoins locaux parfois prioritaires, non prévus par les services déjà existants.

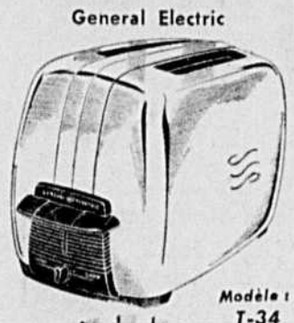
C'est la première fois que les communautés francophone

Voir CHARITE en page 6

FAUCHER
rue
BEAUBIEN



GRILLE-PAIN
General Electric



Modèle : T-34

NICOLE FAUCHER
"REINE" du Roi du Meuble

SPECIAL FAUCHER $16.95

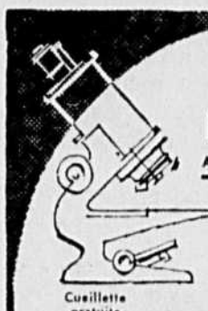
Plusieurs autres aubaines

273-4241

N. FAUCHER LTÉE
LE ROI DU MEUBLE

222 EST BEAUBIEN

ANALYSE D'URINE
EXAMEN DU SANG
Analyse complète d'urine $3.00



Cueillette gratuite d'échantillon

GROSSESSE
Examen biologique (souris blanche) (rappport après 36 heures) $6.00

EXAMEN BIOLOGIQUE NOUVEAU $8.00
(RAPPORT 2 HEURES APRES LA RECEPTION DE L'ECHANTILLON)

(De 9 a.m. à 3 p.m., dimanche excepté) — Certitude absolue 8 jours après la période attendue

845-7251
Examens soignés de sang à prix divers

PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Modèle "Geneve" de TYROL
Suède ou cuir grenu
$29.95

TYROL



La plus élégante
BOTTE de DETENTE
CHALEUR et CONFORT

Voici une botte aux qualités exceptionnelles par TYROL. Jouissez d'une chaleur et d'un confort accrus avec cette véritable doublure d'agneau et cette entredoublure antihumidité, sans pesanteur additionnelle. Se porte en ville ou après le ski ; son style élégant sera toujours de mise.

Autres modèles : $28.95 à $64.95

STATIONNEMENT GRATUIT
A DEUX PAS DE LA SORTIE DU METRO
JEAN-TALON OU MONT-ROYAL

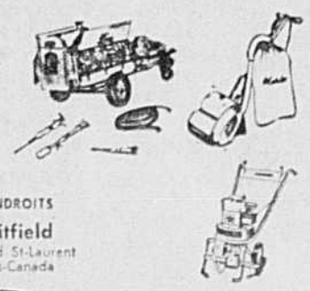
Louis Deslauriers Ltée.
H. Giroux et Fils Inc.

514-273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

LOUEZ

Nos outils et notre équipement

Nous louons tout genre d'outillage pour
• Domicile
• Industrie
• Construction



MAINTENANT 2 ENDROITS
3185 boul. Pitfield
Montée De Liesse, nord St-Laurent
Sortie 18 nord Trans-Canada

5272, boul. St-Laurent
Ouvert VENDREDI SOIR jusqu'à 8 hres
Samedi jusqu'à midi

Perco LTD

331-7650

Numéros de téléphone de
LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911
8 A.M. à 7 P.M. du lundi au vendredi
8 A.M. à 2 P.M. le samedi

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service
874-7272

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MERCREDI 15 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 265

Escalade dans l'optimisme

DEPUIS que M. Daniel Johnson, — opérant un virage assez spectaculaire avec la souplesse qu'on lui connaît, — a décidé en octobre de lâcher "l'indépendance" pour mettre l'accent sur "l'égalité" en passant par le seul chemin qui y mène, l'économique, nous pouvons dire que l'optimisme est à l'ordre du jour.

Cet optimisme du peuple québécois s'est accentué avec la nomination de Me Faribault comme conseiller puis avec le succès qui vient de couronner le voyage à New York du premier ministre, voyage au cours duquel il a pour ainsi dire "recollé" de façon non équivoque le Québec à l'Amérique du Nord. Cet optimisme s'est encore accru quand les détails d'une association de la Société Générale de Financement (SGF) avec une société française, la Papeterie de la Seine, (lesquelles ont acquis 20 p.c. du capital-actions de la compagnie Donohue qui exploite un moulin de pâte et papier à Clermont, comté de Charlevoix) ont été révélés lundi par M. Jean Deschamps. Et ce même jour, l'annonce de l'agrandissement et du programme d'expansion de l'usine de la Great Lakes Carbon du Canada à Berthierville — investissement de $8 millions et demi — et de son lien avec la Quebec Iron and Titanium de Sorel (qui deviendra l'un de ses principaux clients) a également contribué à éclairer l'horizon québécois.

De même, les premiers bâillements de Sidbec sortant d'un long sommeil, soit ce projet d'achat de l'usine de la Dosco à Contrecoeur et d'approvisionnement temporaire en acier à Sydney suscitent déjà une vive réaction au sein de la population qui ne manquera pas de suivre avec intérêt le déroulement des négociations.

Un autre élément digne de mention, c'est le souci qu'a manifesté M. Johnson de collaborer avec les autres gouvernements, soit celui de la Nouvelle-Ecosse et celui d'Ottawa, relativement au projet Dosco et la satisfaction qu'il a exprimée à l'endroit du gouvernement fédéral, qu'il a remercié d'avoir classé la région de Berthierville parmi les "zones désignées" pour faciliter l'implantation des nouvelles installations et permettre une réduction des taxes des propriétaires.

Tous ceux qui plaident depuis longtemps pour obtenir du constructif et du positif ont enfin de quoi se mettre sous la dent, une dent jusqu'ici singulièrement agacée par les pommes sures du négativisme, du défaitisme, de l'amertume et du ressentiment.

Il est une chose cependant que nous pouvons difficilement avaler, c'est le fait que M. Johnson n'ait pu résister à la tentation de transformer en un déploiement de caractère politique sa conférence de presse (qu'il a fait coïncider avec le projet de Berthierville) et à celle de faire lui-même un peu de démagogie tout en traitant ses adversaires de démagogues. "Par démagogie, par opportunisme politique ou pour des fins méprisables, a-t-il dit, certains hommes politiques ont voulu semer la panique au sujet du climat économique du Québec. Je n'ai pas de mots assez forts, a-t-il ajouté dans le plus pur style électoral, pour qualifier les gestes de ceux qui manquent à ce point de responsabilité... Ils trahissent les véritables intérêts des travailleurs du Québec."

M. Johnson oublie trop facilement que son attitude et ses paroles extrêmement ambiguës pendant les mois qui précédèrent sa "conversion", de même que l'agressivité de plusieurs membres de son parti, n'ont pas peu contribué à inquiéter un bon nombre d'hommes d'affaires du Québec, déjà suffisamment préoccupés par l'effervescence des groupes extrémistes. On ne l'a pas entendu souvent, en effet, dire ici comme il l'a fait à New York que le Québec a retiré beaucoup de la Confédération, que le Québec est fier de former partie intégrante de cette prodigieuse Amérique du Nord, que le Québec a l'intention de développer son bureau de New York, le plus ancien et à plusieurs points de vue le plus important de ses bureaux à l'étranger, et que les Etats-Unis sont le plus "gros" client et le plus "grand" fournisseur de l'économie québécoise.

Comment douter que ses propos coulants, mélange de simplicité, d'aisance, d'habileté et d'humour, n'aient eu — beaucoup plus que certaines de ses interrogations antérieures à la Hamlet — le don de lubrifier instantanément ses entretiens avec les magnats de la finance et de leur enlever l'envie de poser trop de questions ? Mais tous les grands chefs d'entreprise n'étaient quand même pas là. Et ce serait présomption de les croire tous entièrement et définitivement rassurés, de même qu'il serait injuste de la part de M. Johnson de voir des alarmistes ne poursuivant que des fins méprisables dans tous ceux qui, sous une autre bannière, veulent combattre le séparatisme et prévenir ses conséquences et ont cherché et cherchent encore, autant que lui, la meilleure solution aux problèmes du Québec.

Renaude LAPOINTE

La voix des prophètes

LES questions les plus innocentes sont, quelques fois, les plus embarrassantes.

L'air benoît, le pasteur qui a accueilli le président Johnson dans son église dimanche dernier lui a demandé : "Pourquoi faites-vous la guerre au Vietnam ?"

Posée du haut de la chaire, cette question relevait d'une impertinence d'autant plus évidente que le président assistait au culte dans une église de Virginie et qu'il venait de parcourir le pays dans le but, précisément, d'expliquer à ses auditeurs les raisons de l'intervention américaine au Vietnam...

Le pasteur Lewis a même demandé tout haut à être rassuré par le chef de l'Etat "quand aux yeux de tant de nations de l'univers le moteur de cette guerre est le néo-colonialisme". Faussement naïve ou parfaitement sincère, cette question a dû agacer le pieux laïc qui siège à la Maison Blanche. Dépouillée des apprêts de style auxquels oblige la politesse à l'égard d'un très haut personnage, elle équivalait à un dur sermon prononcé du haut de la chaire.

Cet incident dominical est à rapprocher d'une prise de position encore plus courageuse au congrès du judaïsme libéral, qui se tient présentement à Montréal. Retrouvant l'accent même des prophètes, le rabbin Maurice S. Eisendrath, président de l'Union des congrégations hébraïques d'Amérique, qui groupe le cinquième des Juifs américains et canadiens, a prononcé les paroles suivantes : "Le Vietnam est devenu une brûlure profonde dans l'âme américaine et son agonie est devenue de plus en plus visible et criante..."

La vocation des Juifs américains et canadiens, proclame le rabbin Eisendrath, n'est pas de se comporter en "copies-carbone des ordres du jour du Pentagone". Aussi le président de l'Union souhaite-t-il une loi pour protéger l'objecteur de conscience et pour rendre légal le refus qu'inspire un sentiment d'horreur que la conscience religieuse approuve. Car, explique-t-il, nous ne pouvons rester silencieux devant le sang versé.

Dans les milieux catholiques aussi se dessinent des mouvements de résistance. La vigoureuse prise de position de Mgr Fulton Sheen exprimant son désaccord avec les thèses officielles du gouvernement a connu un retentissement d'autant plus grand que l'évêque de Rochester passait, jusqu'à tout récemment, pour un ultra-conservateur.

Les Eglises des Etats-Unis — toutes les Eglises — paraissent à certains observateurs si intimement liées au pouvoir politique qu'ils n'hésitent pas à leur décerner une appellation commune : Eglise américaine. S'il existe telle chose qu'une Eglise américaine englobant toutes les dénominations, il faut convenir que cette Eglise craint de moins en moins de proclamer sa dissidence quand sa conscience lui enjoint de dire non à la raison d'Etat. Ce "non possumus" rejoint les plus pures traditions de la liberté spirituelle des "fils de la Lumière".

Guy CORMIER

Perspectives de l'Expo

MALGRE son éclatant succès, l'Expo a encore, à l'occasion, besoin de défenseurs. Nul n'est mieux placé que M. Drapeau pour remplir cet office. A vrai dire, la tâche était beaucoup plus difficile pour lui avant la tenue de l'Expo qu'elle peut l'être maintenant. La réussite quasi inespérée de cette grande entreprise a fait taire les critiques les plus acharnés. Il en reste encore, cependant, tel le premier ministre de la Colombie-Britannique, W. A. C. Bennett, qui ne digère pas le "déficit" évalué à $250 millions.

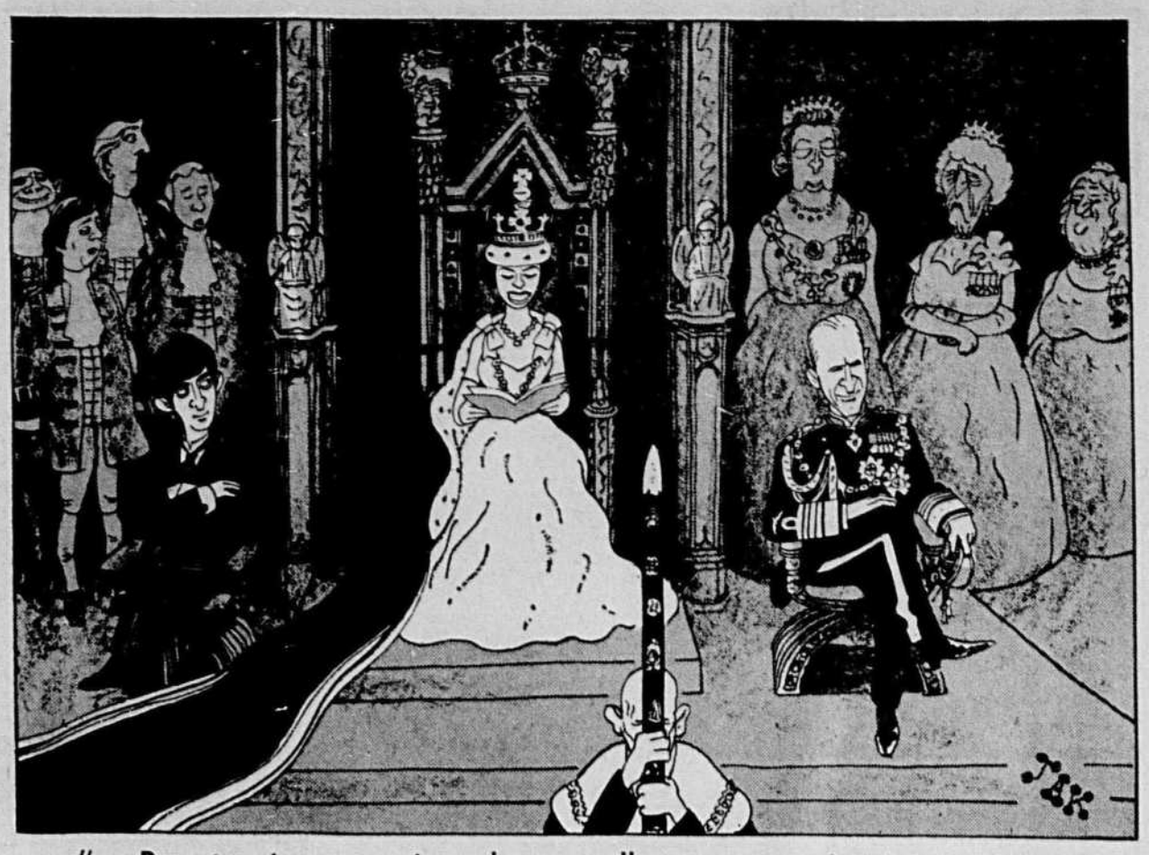
A ceux qui persistent dans cette confusion, le père de l'Expo sert depuis des années la même réponse. Il ne faut pas parler de "déficit", mais de "coût", d'un coût largement compensé d'ailleurs, par l'augmentation de la rentrée des taxes et l'afflux grandement accru des dollars touristiques. Sur ces apports à la fois invisibles et tangibles, le maire de Montréal ne manque jamais — et avec raison — d'insister. Il y en a d'autres, par exemple le prestige accru du Canada dans le monde, qu'on n'aurait sûrement pas pu "acheter" en dépensant $250 millions en publicité (qui aurait tourné plus ou moins à vide).

A une récente émission à la télévision d'Etat, M. Drapeau est allé plus loin encore. Grâce à l'Expo, a-t-il dit, Montréal a pu réaliser presque le plein emploi, alors que le Canada a pu éviter une crise économique d'envergure qui aurait abouti à la dévaluation du dollar. On comprend que le maire de la métropole se soit gardé de faire allusion aux fortes tendances actuelles à l'inflation, tendances que l'Expo a dû encourager et sans doute accélérer. Mais si l'on pouvait choisir entre deux maux, c'est-à-dire entre un ralentissement grave de l'économie et un peu d'inflation, qui choisirait le premier ?

Il en est sans doute fort peu qui ne se réjouissent pas à la perspective de pouvoir retourner dans les "iles inventées" de l'Expo au cours de l'été prochain et des années suivantes. Le rêve réalisé comme par miracle pourra ainsi se prolonger. Il y a lieu de craindre, cependant, que la nouvelle Expo sera amputée de la Cité du Havre et qu'elle ne sera plus desservie par l'Expo-Express. Il semble que pour des considérations pécuniaires largement assorties de politique, le gouvernement fédéral ait refusé à Montréal tout accommodement en ce qui a trait à la disposition de ses biens sur la jetée MacKay. Il craint sans doute que tout arrangement qui ressemblerait un tant soit peu à une faveur accordée au Québec serait mal vu par le reste du pays.

Quant à l'idée de faire des îles de l'Expo un centre de plaisirs d'hiver, elle est aussi fort attrayante et pleine de promesses. Elle semble faite comme sur mesure pour convenir aux besoins grandissants de cette "civilisation des loisirs" vers laquelle nous nous dirigeons à pas redoublés.

Cyrille FELTEAU



"...Pour terminer, en raison des nouvelles mesures préconisées par mon Gouvernement, mon mari et moi avons décidé d'émigrer..."

VOUS AVEZ LA PAROLE

Protestation d'une Jeune Chambre de Commerce

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée à la Fédération des Jeunes Chambres de Commerce du Canada.

Monsieur le président et messieurs les membres de l'Exécutif national,

L'exécutif de la Jeune Chambre de Commerce de Roberval s'oppose énergiquement à votre récente prise de position concernant le congrès libéral d'octobre. Il soutient que votre attitude est inadmissible: 1) étant donné que vous vous immiscez dans les affaires internes d'un parti politique reconnu; 2) étant donné que nous nous sentons indirectement engagés par cette prise de position; 3) étant donné que cette attitude reflète une tendance pour ou contre un parti politique, tendance indirecte que le récent congrès de Chicoutimi a voulu bannir.

Nous croyons que votre prise de position nous crée préjudice dans l'accomplissement objectif de nos tâches.

Régis Rousseau,
secrétaire de l'exécutif
de la JC de Roberval.

Etre maître chez soi plutôt que serviteur dans un château

Monsieur le Rédacteur,

Je voudrais relever ici quelques affirmations de Mlle Renaude Lapointe, exprimées dans un éditorial paru récemment dans LA PRESSE, sous le titre "Où sont les déprimés ?"

Qui croient-ils convaincre ceux qui brandissent le spectre d'une perte de 84% de territoire pour les Canadiens français, si le Québec devenait un Etat souverain.

Quelle farce ! Comment peut-on perdre ce que nous n'avons pas ? Ce serait plutôt un gain appréciable, si les Canadiens français pouvaient dire qu'ils sont vraiment chez eux au Québec. Pouvons-nous vraiment affirmer dans le moment que le territoire du Québec nous appartient, quand, dans ce même territoire, on nous impose des écoles anglaises et que plus d'un million de travailleurs doivent gagner leur vie dans la langue de la minorité ?

Que la personnalité du Québec se soit affirmée, au cours des dernières années, cela ne fait pas l'ombre d'un doute, mais ce n'est pas aux anciens canadiens (à quelques rares exceptions) que nous le devons. A ceux-là nous sommes plutôt redevables de notre état de colonisés.

Le nouveau visage du Québec il est attribuable aux quelques hommes qui, ces dernières années, ont su faire passer l'intérêt des Canadiens français avant leur avantage politique et personnel, ces mêmes hommes qui sont déprimés et démissionnaires d'un système et non d'une cause ; ceux-là ont compris qu'il vaut mieux être "maître" dans sa maison que "serviteur" dans un château.

Marcel Ruest,
Ville Saint-Pierre

L'accès aux îles de l'Expo sera-t-il libre en 1968 ?

Monsieur le Rédacteur,

Il faut reconnaître que le "projet Drapeau" de prolongement de l'Expo a beaucoup de valeur en soi. Mais, malgré mon ignorance des modalités de ce projet, je m'inquiète de savoir si le droit d'accès aux îles sera libre ou si un prix forfaitaire ou autre continuera à être exigé. Car, tant que l'Expo avait son statut officiel d'universelle et internationale, tous considéraient ce déboursé comme allant de soi. Mais maintenant que l'Expo est devenue partie intégrante du territoire de Montréal, elle se doit d'être déclarée zone franche et aussi libre d'accès que n'importe quel autre quartier de Montréal. De plus, je pense que le nombre d'îlots de verdure de Montréal n'est pas pléthorique et que durant l'Expo, on s'est trouvé spolié d'un des plus beaux de ces parcs, comprenant piscines, grand air et un peu de forêt. Je renchéris l'idée que cette privation temporaire en valait la peine, mais si cette situation devait durer, elle pourrait facilement devenir intenable pour plusieurs Montréalais. Le maire Drapeau a sans doute déjà élaboré ses plans au sujet d'une exposition permanente, mais l'Expo devant nécessairement céder une partie de son caractère international, pour éviter une concurrence déloyale vis-à-vis les autres expositions internationales qui auront lieu et leur rendre leur courtoisie, je suggérerais d'en accroître le cachet universel. Et ce en accordant des concessions à des galeries d'art, des ciné-clubs, des promoteurs d'expositions, etc... Ainsi la vocation culturelle des îles serait sauvegardée de même que le libre droit d'accès des Montréalais à leur territoire.

Philippe Vigneault,
Montréal.

l'opinion canadienne-française

L'accord sur la parité est-il un leurre ?

LE DROIT (Ottawa) — Marcel Gingras estime que l'accord sur la parité des salaires conclu entre les Travailleurs unis de l'automobile et la société Chrysler constitue pour le Canada un dangereux précédent. Voici ce qu'il écrit :

L'accord que viennent de conclure les Travailleurs unis de l'automobile et la Société Chrysler constitue pour le Canada un dangereux précédent. En principe, la parité des salaires dans une industrie donnée est excellente, mais elle ne l'est que dans un contexte économique et géographique bien précis.

Bien malgré eux, les industriels doivent l'accepter si, dans une ville ou une région, voisinent deux usines de pâtes et papier ou deux filatures. Celles des deux usines qui la refuserait verrait vite son personnel la quitter pour se précipiter chez la seconde à mesure que des vides s'y créeraient.

De l'accord accepté par la société Chrysler, il est permis de croire qu'il n'est pas à l'avantage des Canadiens. Déjà, malgré l'entente canado-américaine de 1965 sur le commerce de l'automobile, les Canadiens paient leurs voitures plus cher que les Américains ne paient les leurs.

La parité des salaires à laquelle consent la société Chrysler et à laquelle devront bientôt consentir les autres grands producteurs de voitures ne fera qu'accentuer l'écart défavorable dont souffrent les Canadiens. La production des voitures coûtant désormais plus cher aux sociétés canadiennes ou filiales canadiennes des sociétés américaines, il est normal de penser que le prix des voitures augmentera.

L'augmentation constituera un autre maillon de la dangereuse chaîne de l'inflation, inflation dont les Canadiens font les frais, y compris les Canadiens travailleurs de l'auto. Les ouvriers américains sont très heureux de l'accord, dit-on. Voilà qui est très facile à comprendre puisque les fabricants penchaient, depuis quelque temps, du côté du Canada pour la production, la main-d'oeuvre s'y obtenant à meilleur marché.

Ce serait à peine forcer la note de dire que l'accord signé mercredi soir constitue un grave précédent pour le monde entier et non seulement pour le Canada. Les distances n'existant plus et les communications devenant chaque jour plus faciles et plus rapides, rien n'assure que dans quelques années l'emprise des syndicats américains ne pourra s'étendre à tous les continents.

L'accord ne soulèverait toutefois nul problème pour les Canadiens si l'économie du Canada et celle des Etats-Unis étaient si bien "planifiées" et intégrées que les deux pays n'en formeraient plus qu'un à toutes fins pratiques. Dans le véritable marché commun qui existerait alors, une répartition géographique soignée de toutes les industries assurerait l'équilibre économique des deux pays. Comme cela n'est pas, l'accord dont il est ici question présente plus de désavantages que d'avantages. Son plus humiliant et dangereux ennui, répétons-le, tient à la nationalité du négociateur syndical. Un étranger vient "faire la loi" au Canada, ce que ne devraient pas tolérer un pays fier, ni ses habitants, s'ils possédaient quelque peu de patriotisme.

La boîte à surprises

L'ACTION (Québec) — M. Laurent Laplante considère lui aussi que la parité des salaires fera courir de grands risques à nos travailleurs.

Notons d'abord que cette fameuse parité a été décidée outre-frontières. On peut certes y voir un indice de la belle et grande solidarité des travailleurs entre eux, mais je me permets d'avoir des doutes. Les mises-à-pied ont été trop fréquentes depuis quelques années dans l'industrie de l'automobile pour que les travailleurs ne soient pas d'abord préoccupés par la stabilité de leur emploi. On l'a bien constaté chez les travailleurs de Ford qui ont obtenu qu'un important pourcentage de leur salaire leur parvienne même si la compagnie ralentit ses activités. J'ai l'impression que la parité des salaires s'inspire de la même préoccupation des travailleurs américains : si le travailleur canadien "coûte" aussi cher que le travailleur américain, les capitaux américains n'auront plus d'intérêt à installer leurs usines chez nous et les syndiqués américains posséderont une meilleure stabilité d'emploi.

Je ne conteste nullement aux travailleurs canadiens le droit de revendiquer des salaires accrus, mais je me demande s'ils comprennent bien leur propre intérêt lorsqu'ils rendent l'investissement américain moins intéressant. Ils y gagnent sans doute temporairement, mais ils invitent du même coup le capitaliste américain à rester chez lui. D'où stagnation de notre économie, d'où nombre réduit des emplois offerts aux nôtres, d'où mort de la poule aux oeufs d'or. Si tel n'est pas le cas, que les chefs syndicaux du Canada se donnent la peine de nous expliquer au nom de quoi les travailleurs américains se donnent ainsi la peine de gaver leurs collègues canadiens.

Tous les rapports financiers notent d'ailleurs que la productivité canadienne concurrence de moins en moins celle des Etats-Unis : le travailleur canadien, dans le même laps de temps, ne produit pas autant que son confrère américain. Les coûts canadiens sont donc plus élevés, les produits se vendent plus cher, les produits sont moindres. Pas besoin d'être grand clerc pour prédire qu'une baisse des bénéfices rend l'investisseur moins enclin à venir nous voir. C'est le risque que nous fait courir cet éternel plaidoyer en faveur de la parité des salaires.

Ce n'est certes pas facile de convaincre quelqu'un de refuser une augmentation de salaire, mais peut-être sera-t-il plus simple de convaincre nos travailleurs de veiller intelligemment à la préservation de leurs emplois. Aimez-vous mieux $200 de plus cette année et la perte de votre emploi dans trois ans ? Des économistes pourront indiquer plus précisément que moi les conséquences précises de cette parité des rémunérations : je demeure convaincu qu'il y a là matière à réflexion et à prudence de la part des chefs syndicaux de notre pays. Les Troyens auraient mieux fait de fermer la porte au "cheval d'Ulysse"...

Il y a bâtir et bâtir

LA TRIBUNE (Sherbrooke) —Alvarez Vaillancourt explique pourquoi les gens des Cantons de l'Est sont peu attirés par le séparatisme et le NPD.

Tant mieux si personne n'est prophète dans son pays, du moins dans le sens que semblait le déplorer cette personne qui, tout en soulignant que Pierre Bourgault est né à East Angus et Laurier Lapierre à Sherbrooke (ou Mégantic ?) notait que c'est proportionnellement dans les Cantons de l'Est où il y a le moins de séparatistes et très peu aussi de membres du NPD.

Si Sherbrooke et la région ne portent pas un culte de dulie à ces types de demi-dieux il y a peut-être une explication historique. Sherbrooke et la région sont une contrée où Canadiens d'expression française et anglaise travaillent ensemble harmonieusement depuis déjà plusieurs générations. Puis nous habitons près de la frontière, phénomène qui permet de se familiariser régulièrement avec des êtres humains qui, sans avoir l'ultime avantage d'être de descendance française, ne sont pas plus bêtes pour ça.

Il y a autre chose encore. Si nos compatriotes d'origine anglo-saxonne ont "colonisé" la région, ils lui ont aussi insufflé le souffle de vie économique qui la caractérise aujourd'hui. Sans casser de vitres les nôtres ont fini, en s'instruisant, par faire leur marque dans presque tous les domaines. Là où ils ne sont pas "maîtres" ils sont reçus en amis.

Personnalités pour personnalités, les gens de la région préfèrent encore suivre les traces d'un Jacob Nicol ou d'un Louis Saint-Laurent, parce qu'ils ont pris le goût de bâtir.



Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.
Abonnement par la poste, un an : Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00
"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Congrès du Centre des dirigeants d'entreprises

Les syndicats semblent plus disposés que les patrons à conduire les négociations à l'échelle de l'industrie

par Roger MARCEAU

QUEBEC — La négociation collective à l'échelon de l'industrie est absolument nécessaire, et le mouvement syndical est aujourd'hui en mesure d'établir la coordination et l'intégration des conventions collectives à ce niveau, a déclaré, hier, au congrès du Centre des dirigeants d'entreprises (CDE), le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge.

M. Laberge participait à un colloque sur "l'expansion et la négociation par secteur". Trois autres spécialistes participaient également à ce colloque : M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux ; Me Jean Massicotte, C.R., et M. J.-J. Gagnon, vice-président et chef des services du personnel de l'Aluminium du Canada Limitée.

M. Laberge estime cependant que certains problèmes ne pourront être réglés dans le cadre de cette négociation ; il en est ainsi du problème du déplacement des travailleurs de certaines régions. Dans ce cas, il considère que l'Etat doit s'en mêler. M. Laberge, tout en admettant qu'on ne peut se passer de toute intervention de l'Etat, ne désire pas une participation du gouvernement dans le secteur privé. "Nous en avons déjà assez dans le secteur public, dit-il".

M. Laberge a exposé en détail la position de sa centrale syndicale en ce qui concerne les accréditations sectorielles et les négociations sectorielles.

Un avantage pour tous

M. Marcel Pepin a souligné que la négociation collective sur la base de l'industrie serait avantageuse pour les travailleurs, les employeurs et la société en général. Il estime que pour y parvenir, il faudra que le patronat se départisse de son individualisme.

Toujours selon M. Pepin, la négociation par secteur éliminera une certaine anarchie dans les revenus sans les niveler, et amènera une plus grande participation des syndicats à la gestion de l'économie, et il se demande si les gens sont prêts à accepter cette dernière idée. Il a aussi fait une mise en garde en ce qui concerne l'attitude des chefs syndicaux dans une tel contexte." Il faudra faire attention que les chefs ne décident pas ce qui peut être bon pour les membres sans consultation ; il faudra voir aux structures syndicales, et si un jour elles deviennent trop fortes, elles devront être changées, car le syndicat doit exister en fonction de ses membres", de dire le président de la CSN.

M. Pepin estime cependant que la négociation collective à l'échelle de l'industrie constitue un sujet qui n'est suffisamment exploré pour donner des solutions magiques comme "un sorcier pourrait en fournir". "Rares sont ceux qui peuvent trancher cette question et dire que cette forme de négociation est bonne ou mauvaise", d'ajouter M. Pepin.

Le président de la CSN croit que le résultat de telles négociations pourrait être médiocre dans les industries marginales ; en cherchant à protéger les entreprises les moins efficaces, on favoriserait celles qui se trouvent en meilleure position. Il croit également qu'on pourrait, par cette forme de négociation, accroître la paupérisation des travailleurs des entreprises marginales sans enrichir ceux des entreprises plus prospères.

Se situant dans le contexte de l'expansion, M. Pepin a déclaré que les négociations à l'échelle de l'industrie pourraient inclure la négociation de l'expansion du secteur, la négociation au niveau des prix et des profits, et celle qui concerne la rationalisation, la planification et la politique d'investissements. Il se demande, par contre, si une telle vision est présentement réalisable.

Il est convaincu, d'autre part, que les syndicats ouvriers sont prêts à agir en ce sens, alors que le patronat n'est pas encore suffisamment organisé. "Nous sommes disposés à rencontrer les patrons, dit-il, mais il faudra que ces derniers soient prêts à accepter des changements".

Arrangements collusifs

Quant à Me Jean Massicotte, spécialiste en relations industrielles, il estime que la procédure qui s'établit dans les relations entre syndicats ouvriers et groupements patronaux semble avoir eu partout le même résultat ; elle conduit à des "arrangements collusifs".

Les concessions sont faites avec d'autant plus de grâce, dit-il, que les employeurs ont l'assurance que tous leurs concurrents concèdent la même chose, et que ces concessions peuvent se traduire immédiatement en augmentation de prix. Il a précisé que l'intérêt public est alors devenu subordonné à ce nouvel intérêt conjoint du capital et du travail.

Me Massicotte a mentionné plusieurs effets précieux, pour le côté syndical, quand il y a négociation par secteur. D'abord, en plus de favoriser l'unité du syndicat et d'en faire un instrument plus efficace de négociation, la négociation par secteur favorise le contrôle de la minorité.

Elle permet aussi un meilleur contrôle des rapports qu'il y a à faire sur la marche des négociations, et le syndicat a généralement un plus grand succès que les employeurs dans la communication du progrès des négociations, de dire Me Masssicotte.

La négociation par secteur place aussi le syndicat dans l'excellente position de faire jouer l'équipe de négociateurs patronale contre les haut-placés de la gérance, et enfin, elle permet au syndicat de dramatiser le règlement intervenu, d'ajouter le spécialiste des relations industrielles.

Un folklore du syndicalisme

Tout comme il existait un folklore du capitalisme, il existe aujourd'hui, selon Me Massicotte, un "folklore du syndicalisme". On le trouve, dit-il, d'abord dans l'idée qu'il faut être militant, ce qui signifie que pour justifier son existence, le syndicat se croit obligé de faire des demandes extrêmes, avec beaucoup de publicité, et décrire le syndicat comme le seul rempart qui empêche les employeurs de retourner à une exploitation honteuse des travailleurs.

Un autre exemple du folklore du syndicalisme, c'est "l'infaillibilité" de dire Me Massicotte. Si les dirigeants syndicaux admettaient à l'occasion qu'ils n'ont pas nécessairement toutes les bonnes réponses aux problèmes patronaux-ouvriers, et s'ils acceptaient de croiser leurs idées avec celles des employeurs, cela aiderait beaucoup à redonner du prestige à la négociation collective parmi les gens qui sont fatigués d'entendre l'argument" nous avons raison et ils ont tort", et fatigués des rancoeurs et des tensions qui en découlent.

Il a enfin déclaré qu'il semble que l'on doive sortir la négociation collective des journaux, de la télévision, de la radio, et la confiner aux tables de négociations. Il semble aussi à Me Massicotte que l'on doive mettre fin, d'un côté, au militantisme sans compromis et, de l'autre, au négativisme stérile.

Un autre participant à ce colloque sur la négociation collective à l'échelle de l'industrie a déclaré ne pas être "tellement en faveur" de cette forme de négociation. Il s'agit de M. J. J. Gagnon, vice-président et responsable des services du personnel de l'Aluminium du Canada Limitée.

M. Gagnon a mentionné plusieurs raisons pour justifier son opinion. D'abord, il croit que ce genre de négociation collective réduit les salaires et augmente les disparités.

"Quand on force les usines des petites localités à payer des salaires qui dépassent les salaires régionaux courants, dit-il, on arrête l'expansion, on empêche les diminutions de prix, on réduit le nombre d'emplois de l'industrie et, notamment, le nombre d'emplois bien payés selon les normes qui prévalent dans les petites villes et villages."

La négociation collective à l'échelon de l'industrie fait aussi tort à la petite entreprise et décourage la formation de nouvelles. Imposer, de dire M. Gagnon, aux nouvelles firmes, dès le début, les normes que les entreprises bien établies peuvent soutenir c'est multiplier les risques qu'elles prennent et compromettre leur avenir.

Cette forme de négociation collective détruit le pouvoir d'achat, en réduisant le nombre d'emplois bien payés, a mentionné M. Gagnon. Il croit aussi qu'elle encourage le monopole "alors que la concurrence est l'aiguillon qui maintient à flot les grandes entreprises".

Il a conclu en soulignant que, si la négociation collective générale devient la règle, elle place le public sous la menace permanente de grèves fréquentes et paralysantes. "Une grève locale est chose grave pour une localité certes, mais dans l'ensemble, l'activité nationale continue."

L'insuffisance du fonds de roulement a causé la vente de plusieurs usines aux Américains — M. Louis Rochette

QUEBEC — Le fonds de roulement constitue un facteur important du succès de toute entreprise, et dans les programmes d'expansion soit par regroupement d'entreprises ou encore par accroissement de la production, ce facteur doit obtenir la priorité.

C'est ce qu'a démontré le vice-président de la société Marine Industries, M. Louis Rochette, dans un exposé présenté, hier, à Québec, au congrès du Centre des dirigeants d'entreprises.

Selon M. Rochette, l'insuffisance du fonds de roulement, à la suite de l'expansion d'une usine, a été un problème pour bien des entreprises canadiennes. Elle fut également une des principales causes de la vente d'un grand nombre de ces entreprises à des intérêts américains, d'ajouter M. Rochette, les propriétaires canadiens n'ayant pas eu les ressources financières capables d'assurer la croissance normale de ces entreprises.

Ainsi, une insuffisance du fonds de roulement peut annuler tous les avantages attendus d'une expansion et mettre en péril une entreprise pourtant florissante

Tout comme plusieurs autres participants à ce congrès, M. Rochette a parlé longuement du besoin de regrouper les entreprises. "De plus en plus à travers le monde, a-t-il dit, on réalise la nécessité de se regrouper c'est vrai même à l'échelle des nations (Marché commun européen), et c'est une condition de survie dans de nombreuses sociétés. Même des entreprises géantes sentent le besoin de mieux intégrer leurs opérations pour abaisser leurs coûts unitaires."

Dans son exposé intitulé "l'expansion et le contrôle des coûts", M. Rochette a souligné qu'à long terme, c'est sans doute au chapitre des frais de production que les plus grands avantages d'un regroupement d'entreprises pourront se faire sentir dans le domaine des coûts, à condition toutefois que les entreprises regroupées présentent certaines possibilités d'intégration.

Il a précisé que les entreprises qui unissent leurs forces ont généralement, de nos jours, des gammes de produits similaires ou complémentaires. C'est d'ailleurs ce qui les attire ordinairement les unes vers les autres, de dire M. Rochette, car elles réalisent qu'il leur est de plus en plus difficile de survivre en face de concurrents beaucoup plus gros et puissants, soit sur le plan national ou sur le marché international.

Dans la plupart des cas, a également mentionné M. Rochette, un regroupement peut permettre une intégration de la direction générale en même temps qu'une extension des unités regroupées de services. Assez souvent, a-t-il dit, les entreprises regroupées n'avaient pas individuellement la taille nécessaire pour se permettre des services généraux tels qu'une direction financière, une direction des relations industrielles, une direction commerciale.

Après Johnson, Sharp tient des propos rassurants pour les investisseurs américains

NEW YORK (PC) — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a affirmé hier que le Canada continuerait d'accueillir favorablement les investissements américains, rassurant ainsi les financiers de New York sur la stabilité politique et les efforts de stabilisation économique du Canada.

Portant la parole devant l'Economic Club, à un banquet donné au Waldorf Astoria, M. Sharp a mentionné son projet d'augmenter les impôts et de couper les dépenses gouvernementales.

"Ce sera pénible", a admis le ministre, "surtout à une époque d'emploi restreint. C'est cependant essentiel, si nous voulons remplir nos objectifs et enrayer la hausse inflationniste des prix avant qu'elle ne détruise notre économie."

De plus, M. Sharp a affirmé à ses auditeurs de la finance américaine que le séparatisme québécois est un sujet dont on discute depuis deux siècles au Canada, ajoutant que les Canadiens français "tout en désirant toujours conserver leur identité culturelle, sont aussi décidés à accomplir un progrès économique et à participer pleinement à la direction et au contrôle du développement canadien".

Le gouvernement canadien doit rendre public, sous peu, l'énoncé d'une nouvelle politique sur le contrôle du capital étranger sur l'industrie canadienne, conçue à la suite d'une étude exécutée par un comité parlementaire, sous la direction du président du Conseil privé, M. Walter Gordon. Toutefois, M. Sharp assure que cette politique n'infligera aucun traitement discriminatoire aux investissements américains.

"Nous continuerons d'avoir besoin du capital étranger et des connaissances techniques qui l'accompagnent souvent", a-t-il déclaré. "Nous accueillerons favorablement ce capital et éviterons tout traitement discriminatoire qui créerait une atmosphère susceptible de décourager l'investissement étranger."

Economie intérieure

Parlant de l'économie intérieure canadienne, le ministre a affirmé que l'inflation nuisait aux citoyens du pays, en aggravant la position compétitive du Canada dans les marchés étrangers, en créant des augmentations de salaires à un taux plus élevé que celui de l'accroisseemnt de la productivité et en créant une psychologie inflationniste dans les marchés des devises.

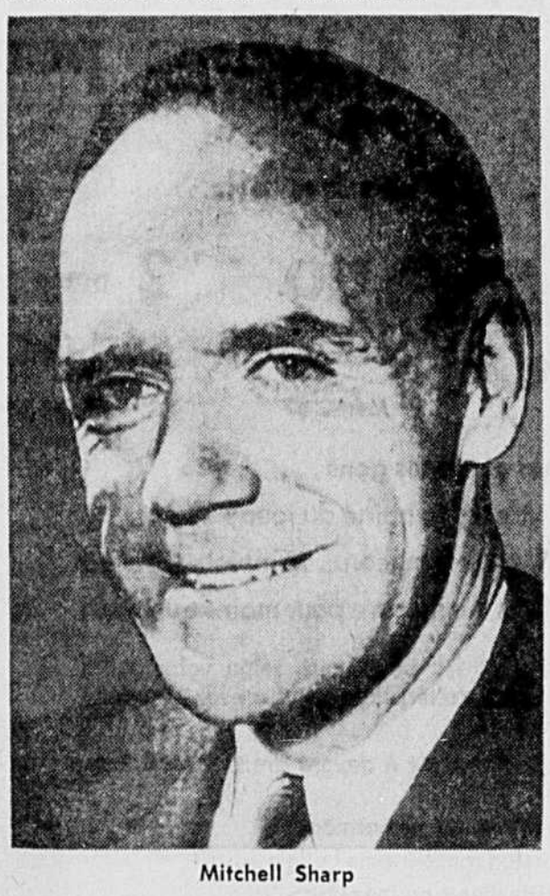
M. Sharp a répété l'annonce faite vendredi d'une augmentation des impôts au cours du mois, mais il a refusé d'en dire davantage avant d'avoir soumis ses projets devant le Parlement.

Les dépenses gouvernementales en 1968-69, a prédit M. Sharp, seront limitées à un accroisement de 4½ pour cent sur celles de 1967-68, comparativement à des hausses de 10 pour cent dans les deux dernières années.

Le gouvernement s'imposera ces restrictions, a noté M. Sharp, "malgré la hausse de prix et salaires que nous connaissons, malgré les taux d'intérêt plus élevés que nous payons, malgré l'augmentation de la population que nous servons".

Le ministre des Finances a exprimé l'espoir que les provinces suivent l'exemple du gouvernement fédéral.

"Il est très souhaitable", a expliqué M. Sharp, "que pour quelque temps les gouvernements canadiens restreignent leurs exigences à l'égard des marchés de capitaux, à cause des autres besoins urgents d'investissements au Canada auxquels on s'attend à la fin des années '60 et au début des années '70."



Mitchell Sharp

Bellemare dénonce la Quebec Wire pour son attitude anti-syndicale

QUEBEC — Le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, a condamné l'attitude de la compagnie Quebec Wire, de Trois-Rivières, qui refuse de négocier de bonne foi avec le syndicat des Métallos.

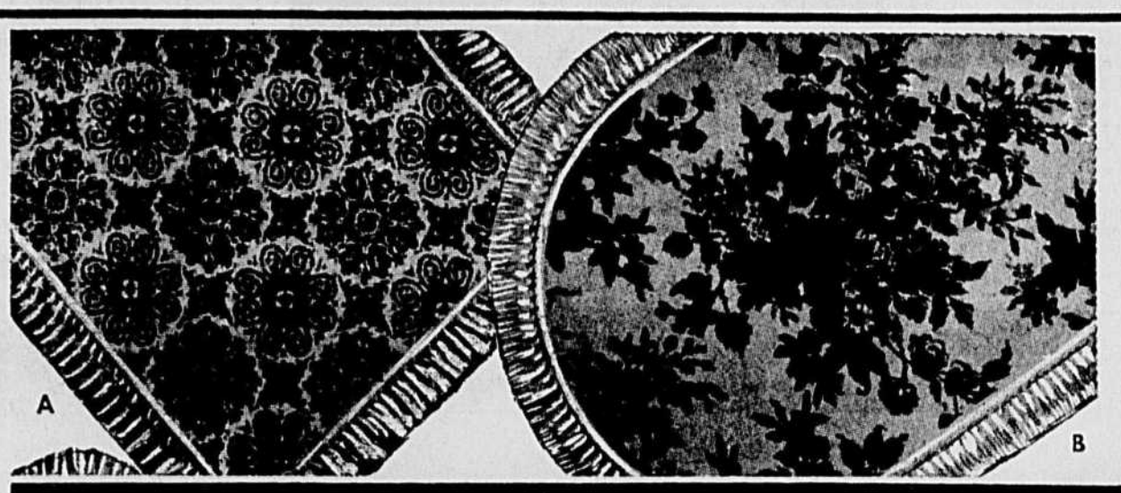
Les 100 employés de la compagnie Quebec Wire sont en grève depuis le premier novembre dernier.

Parlant devant les membres du bureau exécutif de la Fédération des travailleurs du Québec, en présence du premier ministre de la province, M. Maurice Bellemare a déclaré que "l'attitude de la compagnie Quebec Wire qui refuse de négocier de bonne foi est une attitude anti-syndicale et qu'il est inadmissible qu'une compagnie installée au Québec essaie d'étouffer le syndicat que se sont donné librement les employés.

Le ministre du Travail a ajouté qu'il verrait personnellement à ce que la compagnie change son attitude et qu'elle cesse d'utiliser des procédures légalistes pour tenter de démolir le syndicat qui veut négocier de bonne foi.

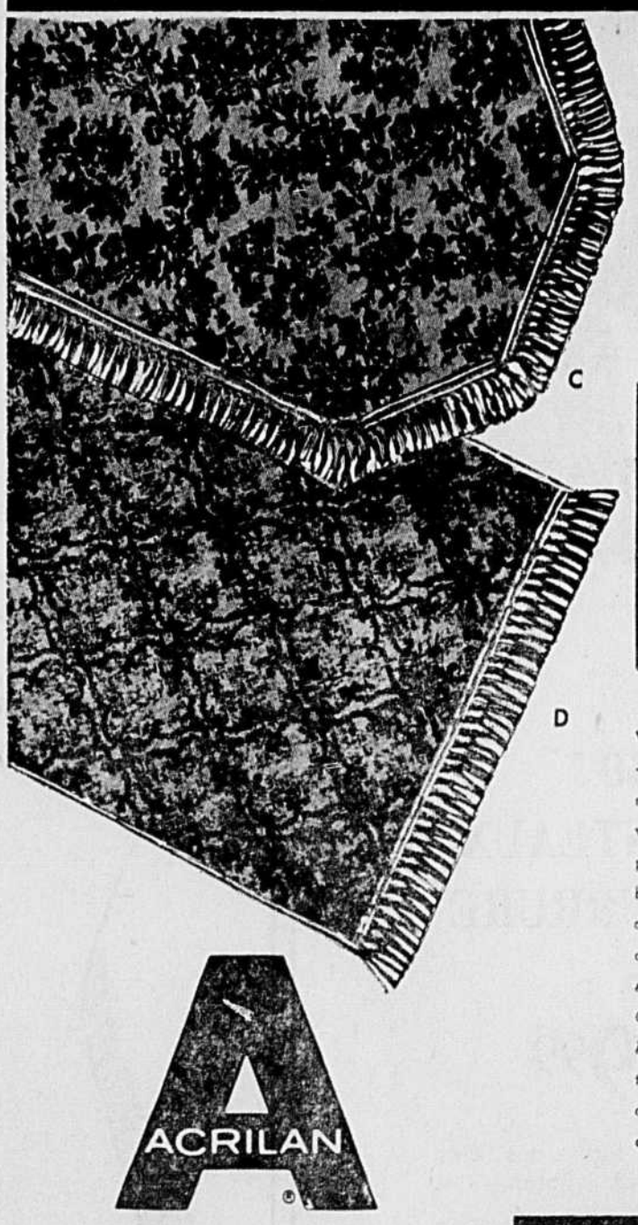
Le directeur québécois du syndicat des Métallos, M. Jean Gérin-Lajoie, présent à la rencontre qui réunissait le premier ministre Johnson, le ministre du Travail et le bureau exécutif de la FTQ, s'est réjoui de la prise de position de M. Bellemare.

"Le ministre du Travail mérite des félicitations, a dit M. Gérin-Lajoie; je souhaite qu'il réussisse dans ses efforts pour mater l'anti-syndicalisme de la compagnie Quebec Wire et j'espère que ses démarches porteront des résultats concrets dans quelques jours."



Vous pouvez maintenant vous offrir la carpette de vos rêves pour votre maison!

CHOIX DE 20 PATRONS, 4 FORMES, TOUTES GRANDEURS!



Voyez les tapis d'Acrilan "Designer Gallery" par Alexander Smith

SEULEMENT $29.95 avec frange

POUR LE MODELE D

Aussi en grandeurs allant jusqu'à 12' x 18'

Vous avez vu des carpettes dans les magazines de décoration — au prix de $29.95 pour une grandeur de 27" x 60" — et même encore plus dispendieuses! Maintenant vous pouvez vous procurer ces belles pièces décoratives à une fraction du prix de ces carpettes de grand style en achetant un tapis à bordure frangée de notre collection "Designer Gallery" d'Alexander Smtih. Elles sont toutes tissées en fibre acrylique d'Acrilan et sont disponibles en plusieurs patrons convenant ainsi à tous les décors... tels que Colonial, Méditerranéen, Contemporain ou Traditionnel. Choix de plusieurs dimensions à partir de la petite carpette jusqu'à grandeur de la pièce, toutes finies avec une épaisse frange qui ajoute une note d'élégance. Venez dès aujourd'hui, vous reconnaîtrez celle qui convient à votre maison en les voyant!

ACRILAN

fibre acrylique de Monsanto

HEURES D'AFFAIRES :
9 h. à 6 h. ; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
Samedi jusqu'à 5 h.

GRANDES FACILITES DE STATIONNEMENT

GUY RIOPEL LTÉE
tapis
linoléum
tuiles

SERVICE A DOMICILE GRATUIT — TERMES FACILES

2553 est, rue FLEURY — Tél. 381-8839

la vie mondaine



LA BARONNE ALIX DE ROTHSCHILD, présidente de l'ALIYAH des jeunes pour l'Europe, maire de la commune de Reux (Calvados) sera l'invitée d'honneur à une réception le mardi 5 décembre à l'hôtel Ritz Carlton. La baronne qui possède un nombre impressionnant de décorations sera également la conférencière à un déjeuner offert le lendemain 6 décembre, à l'hôtel Reine-Elisabeth, à tous les bienfaiteurs des jeunes Aliyah.

à Noter

Vente-échange au Manoir Notre-Dame-de-Grâce

Une Vente-échange de vêtements et d'accessoires de sport usagés et en bonne condition, est organisée au Manoir Notre-Dame-de-Grâce, 5319, avenue Notre-Dame-de-Grâce. Les articles seront reçus les lundi et mardi 20 et 21 novembre, de 15 à 21 heures et la vente aura lieu le jeudi 23 novembre, de 15 à 21 heures. Les brimborions sont aussi acceptés et vendus au profit des loisirs du Manoir.

Club de Curling Mont-Bruno

La section féminine du Club de curling Mont-Bruno Inc., annonce que leur "Bonspiel par invitation" aura lieu les 27, 28 29 novembre. Seize équipes se disputeront le trophée "Impish Urn".

Vente de bric-à-brac

Le comité d'Aide aux jeunes de St-Léon de Westmount, organise une vente d'articles usagés au profit des jeunes de la paroisse. Cette vente se tiendra le mardi 28 novembre à 1 h. 30 de l'après-midi, au sous-sol de l'église St-Léon de Westmount, 310 avenue Clarke, angle Maisonneuve.



MADAME DANIEL JOHNSON, épouse du premier ministre du Québec prononcera une conférence ayant pour thème : "La femme au travail" ce soir devant les membres de l'Association des femmes de carrière. Cette réunion a lieu à l'hôtel Mont Shefford de Granby, à 6 heures.

Première Française nommée consul

TORONTO (PC) — Tout dans sa personne, depuis sa voix charmante à son costume bien taillé, de ses perles à son apparence soignée, suggère qu'elle n'a jamais travaillé un seul jour dans sa vie. Et cette idée se renforce lorsqu'on apprend que cette grande femme bronzée et blonde possède une maison en Corse, où elle passe ses vacances.

Mais on change vite d'idée. Marcelle Campana est la première femme à devenir consul général pour son gouvernement. Et elle a du travail, puisqu'elle dirige quelques-uns des 20 employés du consulat français à Toronto.

Mlle Campana, qui a été nommée au Canada après avoir passé trois ans comme deuxième conseiller près de l'ambassade de France à Oslo, en Norvège, a, à son actif, une carrière qui remonte à 1935.

"J'avais étudié les sciences politiques par intérêt et je n'avais nullement l'intention d'entrer au service extérieur, raconte-t-elle. Puis ,mon père, qui était diplomate, mourut et je dus me trouver du travail. En 1935, j'entrai au service extérieur comme secrétaire.

En 1945, elle devint officier de carrière et depuis lors, elle a tenu plusieurs postes diplomatiques pour la France, notamment à l'OTAN et à Washington.

"Jusqu'à maintenant, je n'ai rien trouvé que je ne puisse faire parce que je suis une femme, dit-elle en précisant qu'il arrive que tout soit plus facile justement parce qu'elle est femme.

Sa carrière de 32 ans au service extérieur a été "très bien partagée", car elle a passé 17 ans à Paris.

Son activité n'est pas soumise à des restrictions officielles, quoique son gouvernement verrait peut-être d'un mauvais oeil qu'elle épousât un étranger.

"Mais à mon âge, je ne crois pas qu'ils aient vraiment à s'en faire", conclut-elle.



MADAME MARCELLE CAMPANA qui a trente-deux années de service aux Affaires étrangères de France, est devenue récemment consul général de France à Toronto. Elle est la première femme de son pays à détenir un tel poste.

Assemblée annuelle et nouvelle présidente chez les dames auxiliaires de l'hôpital St-Jean-de-Dieu

Les dames auxiliaires de l'hôpita St-Jean-de-Dieu tenaient récemment leur assemblée générale annuelle, au restaurant Sambo. Mme Fleurette Chagnon, présidente de l'Association, fit un résumé des activités de l'année 1966-67. Pendant l'été 1966, un montant de $800 fut donné aux loisirs, en équipement pour les jeux extérieurs et en pique-niques pour les malades non-visités. En octobre de la même année, un "café-recrutement" vit de nouveaux membres élargir les cadres de l'association. A l'occasion d'une partie de cartes qui avait lieu le 6 novembre 1966, sous la présidence de M. Euclide Laliberté, conseiller municipal représentant Son Hon. le maire Jean Drapeau, des certificats de membres à vie furent remis à Son honneur le maire Ernest Crépeault, à Mlle Suzanne Coallier, c.a., à M. Euclide Laliberté, c.m., Roger Ouellette, organiste, et à M. Paul-Emile Sauvageau, député de Bourget. Le 12 décembre, $2,000 de cadeaux furent offerts par l'association et distribués aux malades par St-Nicolas (M. Edgar Tremblay), lors du dernier dépouillement d'arbre de Noël qui était sous la présidence d'honneur du ministre de la Santé du Québec, l'hon. J.-P. Cloutier, représenté par le docteur Jacques Gélinas, sous-ministre.

Puis une clinique d'esthétique s'organise sous la présidence de Mme Renée Chumak qui fonde la clinique Fleurette-Chagnon. Les patientes de l'hôpital reçurent pour une valeur de $3,000 en permanentes.

A l'Expo-67, au cours d'une assemblée spéciale, eut lieu le lancement de la 3e revue souvenir. Cet événement avait lieu au pavillon de l'Hospitalité où les membres assistèrent à une présentation de modes du Centenaire. A cette occasion, $1,100 de billets d'entrée pour l'Expo ont été gracieusement offerts par les dames auxiliaires, aux malades non-visités de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Immédiatement après, une réception chaleureuse eut lieu au pavillon du Canada.

Plus tard, le 24 septembre 1967, un souper mixte des membres de l'association au pavillon de l'Hospitalité, clôturait les fêtes du 10e anniversaire de fondation de l'association, sous la présidence du premier ministre Daniel Johnson, représenté par M. Denis Bousquet. Ce soir-là, Son honneur le maire Ernest Crépeault et M. Maurice Bernardin, c.d'a.a. furent nommés "Membres honoraires à Vie", de même que plusieurs autres personnes.

Avant de procéder aux élections, Mme Chagnon déclina l'honneur d'un nouveau mandat, pour des raisons personnelles et remercia tous les membres qui ont bien voulu collaborer avec elle. Elle souhaita plein succès à la nouvelle présidente, Mme Ginette Charlier.



photo LA PRESSE

Le nouveau conseil de l'Association des dames auxiliaires de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu tenait sa première assemblée hier soir. Sur la photo prise à cette occasion, dans l'ordre habituel, Mlle Anita Provencher, secrétaire-archiviste; Mme Ginette Charlier, présidente et Mme Simone Pinet, trésorière. La présidente démissionnaire était Madame Fleurette Chagnon qui a consacré dix années de sa vie à cette association.

Les jeunes à l'AQEA

Au cours de l'assemblée annuelle de l'Association du Québec pour les enfants arriérés, qui avait lieu récemment au Seaway Motor Inn, les personnes suivantes ont été élues au bureau de direction : Jack McIntyre, président; A. de Breyne, vice-président exécutif; L. T. Jones et C. Brabeau, vice-présidents; un ancien président, G. Sutton; secrétaire-trésorier; A. T. Brodeur.

Mme Louise Stuart, nouvelle présidente de l'Association pour les enfants arriérés, était l'invitée d'honneur. Au cours d'une brève allocution, elle a souligné l'importance du travail en équipe pour le bien-être des enfants.

Mme Adler, nouveau directeur exécutif de l'association, a fait part à l'auditoire du besoin urgent d'apporter une aide plus intense aux adolescents ainsi qu'aux adultes arriérés, afin d'embellir leur vie.

Le trait marquant de la soirée, fut la participation d'un groupe de jeunes qui ont traité du sujet suivant : "Nous voulons faire quelque chose".

M. Douglas Edge, professeur au Riverdale High School et directeur du camp Kee-Su-Ca, dirigeait la discussion. Louise de Breyne étudiante à l'université du Nouveau-Brunswick, avait pris l'avion spécialement pour venir participer aux délibérations. Les autres membres du panel étaient Ann Sutherland, étudiante dans un High School, et Ted Goyer, étudiant à l'Université. Ce groupe était d'avis que les jeunes qui comme eux font leur part pour aider les arriérés mentaux, élargissaient en même temps leurs horizons.

Le bilinguisme était à l'honneur. L'assemblée annuelle, y compris le panel des jeunes, s'est déroulée en français et en anglais.



$30 de rabais sur :

COMPLETS 2 PANTALONS EN PURE LAINE PEIGNEE

Rég. 89.50 $59.50

Costumes classiques avec veston à devant droit et fente unique, plus deux paires de pantalons à ceinture gansée. Fins rayés, petits motifs et teintes unies en gris, bleu ou brun. Tailles 36 à 46 pour petits, moyens ou grands.

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

Ogilvy, Boutique pour Hommes au Rez-de-Chaussée

OGILVY



Chapeaux de Vison à grands rabais

⅓ à ½ de moins .. maintenant $50-$99.50

ord. $100-$165

Juste en temps, alors que nous recherchons des chapeaux plus chauds pour l'hiver, survient une fabuleuse vente H.R. de chapeaux de vison pleines peaux de haute qualité. Notre vaste collection comprend des modèles pour toutes, que ce soit avec bords, fédoras, bords roulés ou turbans. Chapeaux, deuxième.

HOLT RENFREW

Place Ville-Marie · Fairview - Pointe-Claire

Station. gratuit, 1 h. — Sherbrooke et de la Montagne

Le style sport pour la vie élégante

Fourrures Paco Rabanne .. seulement chez H.R.



Paco Rabanne caractérise les idées jeunes et originales de Paris en anticipant de façon spectaculaire les tendances-mode de la fourrure. Venez voir la beauté racée de ses élégantes fourrures sport . . maintenant exclusives à H.R. au Canada. Nous n'en illustrons que trois: un manteau de mouton tondu travaillé à l'horizontale, avec des attaches, $295; manteau en taureau noir avec glissière, garni de têtes de clous rutilantes, $695; un manteau de mouton tondu avec fentes aux côtés et muni d'une glissière sur le devant, $325.

IL Y A UN MODE DE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT

HOLT RENFREW

Choix offerts chez H.R., Place Ville-Marie et Fairview - Pointe-Claire

Station. gratuit, 1 h. — Sherbrooke et de la Montagne

Le projet de loi sur l'abolition de la peine capitale :

Jusqu'à maintenant, 14 députés en faveur; 12 contre

OTTAWA (PC) — Le débat sur la peine capitale a repris aux Communes hier, permettant aux abolitionnistes et à leurs adversaires d'expliquer leur point de vue.

IMPORTED FROM SWITZERLAND
EXIGEZ
CE SYMBOLE QUI IDENTIFIE LE VERITABLE FROMAGE FONDU GRUYERE D'ORIGINE SUISSE

Le régistraire général du Canada, M. John Turner, qui avait refusé de se prononcer en faveur de l'abolition totale de la peine de mort l'an dernier, a déclaré hier qu'il était maintenant en faveur de l'adoption du projet de loi soumis par le solliciteur général, M. Larry Pennell, limitant le châtiment suprême aux criminels reconnus coupables du meurtre d'agents de police ou de gardiens de prison.

Depuis trois jours que dure le débat, 14 députés se sont prononcés en faveur et 12 contre.

M. Auguste Choquette, député libéral de Lotbinière, qui avait l'an dernier voté en faveur du maintien de la peine de mort, a expliqué hier pourquoi il favorisait lui aussi l'adoption du bill.

M. Martial Asselin, député conservateur de Charlevoix, a voté en avril 1966 en faveur du maintien de la peine de mort et il a indiqué qu'il fera de même cette fois-ci.

Intervenant dans le débat, M. Turner a exprimé l'avis que le bill aurait été adopté l'an dernier s'il avait été présenté à cette date et il est confiant qu'il sera adopté lorsque la Chambre sera appelée à se prononcer lors d'un vote libre qui ne mettra pas en jeu la vie du gouvernement.

Le député libéral de Stanstead, M. Yves Forest, a indiqué qu'il votera en faveur du maintien de la peine de mort au Canada parce que c'est la seule protection à laquelle peut recourir la société contre le meurtrier.

Intervenant dans le débat sur la peine capitale, M. Forest a déclaré que le temps n'est pas encore venu de mettre les gants blancs avec les meurtriers alors que la vague de criminalité ne cesse d'augmenter au pays.

"Je comprends qu'il vaut mieux acquitter que de prendre le risque de condamner un innocent, a-t-il dit, mais il n'y a pas d'autre solution efficace que la peine de mort. C'est aussi une mesure préventive qui met réellement un frein à la criminalité."

M. Forest a recommandé au gouvernement d'améliorer les méthodes de détention des plus jeunes qui sont souvent incarcérés à côté de criminels endurcis.

"Un projet de loi qui discrédite le gouvernement

Le député indépendant de Trois-Rivières, M. J.A. Mongrain, aussi a indiqué qu'il votera contre le projet de loi, parce que les gens de son comté favorisent dans une proportion de 95 pour cent le maintien de la peine de mort.

Intervenant dans le débat sur la peine capitale qui se poursuit aux Communes, M. Mongrain a également indiqué qu'il s'opposera à l'adoption du bill "à cause des vices évidents et nombreux" qu'il contient.

M. Mongrain qualifie d'inacceptable de projet de loi présenté à la Chambre, ajoutant que "c'est une espèce de subterfuge pour saisir la majorité de la Cham-

Voir DEPUTES en page 71

A&P

Tous les produits de marques A&P ne sont pas meilleurs que ceux des autres marques nationales ... certains sont simplement TOUT AUSSI BONS

A notre magasin, chaque produit de marque A&P est garanti être meilleur ou aussi bon que toute autre marque réputée au pays.

Prenez-en un ! Essayez-le ! Soyez d'accord, sinon il ne vous coûte pas un sou.

Nous sommes fiers des produits de marques A&P. Ce sont nos meilleures valeurs.

POURQUOI AVONS-NOUS DES MARQUES PERSONNELLES? Des marques telles que A&P, Ann Page, Jane Parker, Iona, détersif Sail, cafés A&P, breuvages Yukon Club, viandes Super-Right et autres.

Elles nous aident à faire honneur à notre garantie . . . de procurer les meilleurs aliments, au plus grand nombre de gens pour le moins d'argent possible.

Les marques A&P, est-ce une bonne raison pour acheter chez A&P? Une parmi tant d'autres !

TOUS LES PRIX DANS CETTE ANNONCE SONT GARANTIS JUSQU'A SAMEDI, LE 18 NOVEMBRE, 1967

Produits d'épicerie A & P de qualité!



CAFE INSTANTANE jarre 10 oz $1.19
MARQUE A&P (Pré-marqué)

FARINE D'AVOINE Nouveau Produit A&P sac 3 lb 49¢
CUISSON RAPIDE, SUNNYFIELD — MARQUE EXCLUSIVE A&P ! Très bas prix !



SACHETS DE THE pqt de 60 49¢
MELANGE SPECIAL, A&P Prix rég pqt 55c — Epargnez 6c

BEURRE D'ARACHIDES jarre 3 lb 99¢
ANN PAGE Prix en primeur !



LAIT INSTANTANE A&P boite 3 lb 99¢
ECREME EN POUDRE Prix rég bte $1.15 — Epargnez 16c

MEME BAS PRIX DEPUIS LES SEPT DERNIERES ANNEES
GATEAU AUX FRUITS JANE PARKER — Plus des 2/3 de fruits et noix 1½ lb $1.39 couronne 3 lbs $2.69 couronne 5 lbs $3.99

Aliments Congelés - Au Meilleur Prix !



POMMES DE TERRE Coupe ondulée sac poly 2 lb 45¢
CONGELEES, MARQUE A&P Prix rég. sac 55c—Epargnez 10c
POIS A&P sac poly 2 lb 49¢
DE FANTAISIE Prix rég. sac 55c—Epargnez 6c
FRAISES pqt 15 oz 39¢
TRANCHEES, DE FANTAISIE, A&P Prix rég. pqt 49c—Eparg. 10c
FEVES VERTES sac poly 2 lbs 59¢
DE CHOIX, COUPE, A&P

JUS D'ORANGE
PUR DE LA FLORIDE
CONGELE, MARQUE A&P
5 btes 6 oz 89¢
3 btes 12 oz $1.00

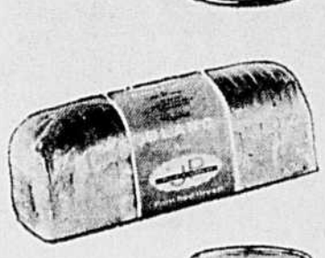




APPROVISIONNEZ-VOUS AVEC LES MARQUES EXCLUSIVES A&P

CREME GLACEE contenant ½ gallon 95¢
MARVEL (Saveurs assorties) Brique d'une chopine 29c
THE A&P pqt 1 lb 79¢
MELANGE SPECIAL
FROMAGE EN TRANCHES pqt 1 lb 69¢
JUBILEE (Paquet jumelé) Prix rég. pqt 73c—Epargnez 4c
CHEESE SPREAD jarre 16 oz 69¢
FROMAGE FONDU, JUBILEE Prix rég. jarre 73c—Epargnez 4c
FROMAGE EN PAIN pqt 2 lb $1.25
JUBILEE Prix rég. pqt $1.29—Epargnez 4c
FARINE GILT EDGE sac 10 lb 85¢
TOUT USAGE — MARQUE EXCLUSIVE A&P
CONFITURES AUX FRAISES jarre 24 oz 49¢
IONA (Avec pectine et couleur)
SAUCE A SALADE jarre 16 oz 35¢
ANN PAGE
CAFE 8 O'CLOCK sac 3 lb $2.19
DOUX ET MOELLEUX (Moulu sur demande) Sac 1 lb 75c

GINGER ALE 7 btles 30 oz 95¢
YUKON CLUB (Plus de dépôt sur la btle)
LIQUIDE SAIL btle 32 oz 55¢
DETERSIF
JUS DE TOMATES 2 btes 19 oz 35¢
DE FANTAISIE, A&P
CERISES A&P 3 btes 14 oz $1.00
ROUGES, SANS NOYAUX, DE CHOIX
MAIS A&P 2 btes 19 oz 49¢
CREMEUX, DE CHOIX
POIRES à DESSERT 2 btes 19 oz 55¢
DE CHOIX, A&P
TOMATES A&P 2 btes 19 oz 45¢
DE CHOIX
KETCHUP btle 15 oz 28¢
ANN PAGE
SAUMON SOCKEYE bte 7½ oz 59¢
ROUGE, DE FANTAISIE, A&P





Produits Jane Parker!







TARTE aux POMMES
JANE PARKER
ACHETEZ 3 TARTES - EPARGNEZ 47¢
Garnissez votre congelateur à ce bas prix
3 grandes tartes 8" 24 oz pour $1.00

GATEAU CHIFFON JANE PARKER ch. 49¢
ORANGE, CITRON OU BANANE Prix rég. 59c—Epargnez 10c
ROULES GENRE DINER pqt de 12 21¢
AUX RAISINS, JANE PARKER Prix rég. 45c—Epargnez 6c
PAIN DE BLE ENTIER 60% 3 pains 24 oz 65¢
JANE PARKER Prix rég. 25c—Epargnez 10c
BRIOCHE CAFE ch. 39¢
JANE PARKER Prix rég. 27c—Epargnez 6c

CAHIER No 8 / PAGES 83-98 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MERCREDI 15 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 265



Une défaite honorable...

"Shirley" vaincue aux urnes par un héros de la guerre de Corée

REDWOOD CITY, Californie (PA) — Mme Shirley Temple Black, ancienne enfant prodige du cinéma américain, qui en était à ses débuts dans la politique, a connu la défaite hier, à l'occasion de la tenue d'une élection spéciale pour le Congrès des Etats-Unis, aux mains d'un vétéran de la guerre de Corée, Paul N. McCloskey.

M. McCloskey, qui favorisait l'amorce immédiate de négociations visant à mettre fin à la guerre du Vietnam, briguait les suffrages sous l'étiquette républicaine.

M. McCloskey, âgé de 40 ans, devra maintenant faire face au démocrate Roy A. Archibald, 47 ans, le 12 décembre, à l'occasion du scrutin de ballotage puisque aucun des candidats en lice n'a pu recueillir plus de 50 pour cent du total des voix.

Pour sa part, M. Archibald favorise "une offensive diplomatique de grand style capable d'entamer des négociations dans la guerre du Vietnam".

Mme Black désirait "laisser les questions de tactique de la guerre au Vietnam aux chefs militaires expérimentés des Etats-Unis".

Cette élection a été rendue nécessaire par suite du décès du représentant J. Arthur Younger, républicain, dans la circonscription de San Mateo.

Mme Black a accepté la défaite en déclarant tristement : "C'est ma première lutte électorale, et maintenant je sais quoi faire. Je briguerai de nouveau les suffrages, parce que j'ai l'intention de consacrer ma vie et mes énergies au service de mon pays qui, je crois en a plus besoin que jamais. Accompagnée de son mari et de ses trois enfants, Mme Black a ajouté : "Je félicite le vainqueur, et je serai peut-être de retour l'an prochain, qui sait ?"

Mme Black ainsi que trois de ses collègues républicains et six démocrates se faisaient la lutte dans cette élection primaire.

Quand Mme Black a annoncé sa candidature de nombreux observateurs lui ont prédit une éclatante victoire.

On avait cru que l'image de la fillette aux boucles blondes qui, il y a 30 ans charmait les cinéphiles par sa grâce et son espièglerie dans de nombreux films à l'eau de rose, aurait pu lui apporter la victoire, mais il n'en a pas été ainsi.

Johnson réunit ses conseillers pour un nouvel examen de la guerre du Vietnam

WASHINGTON. (PA, UPI, AFP) — Le président Johnson confère aujourd'hui avec ses principaux conseillers militaires et diplomatiques sur la guerre du Vietnam. Cette analyse du conflit, la première de cette envergure depuis la conférence de Guam en mars dernier, survient au moment où le président Johnson admet lui-même que sa politique vietnamienne pourrait faire baisser davantage sa cote de popularité.

"J'en arriverai peut-être au point où les sondages ne me donneront qu'un pour cent avant que cette guerre ne soit terminée," aurait-il dit récemment.

Mais le chef de la Maison blanche est déterminé à poursuivre son objectif d'une "paix dans l'honneur" au Vietnam en dépit de l'opinion publique. Au cours d'une réception donnée hier soir à la Maison blanche en l'honneur du premier ministre du Japon, le président a cité cette phrase de Lincoln pour souligner sa détermination :

"Restons convaincus que le droit fait la force et osons faire notre devoir comme nous le comprenons." Et M. Johnson d'ajouter : "Il faut du temps et de la patience pour gagner la paix dans le monde, mais elle sera gagnée si nous sommes déterminés à appliquer le premier principe de Lincoln."

La réunion d'aujourd'hui groupera à la Maison blanche le secrétaire à la Défense, M. McNamara, le secrétaire d'Etat Dean Rusk, le général William Westmoreland, commandant militaire américain au Vietnam, M. Elssworth Bunker, ambassadeur américain à Saigon, le directeur de la CIA, M. Richard Helms, le général Earle Wheeler, chef de l'état-major interarmes, et quelques autres.

Hanoï rejette l'offre de Johnson

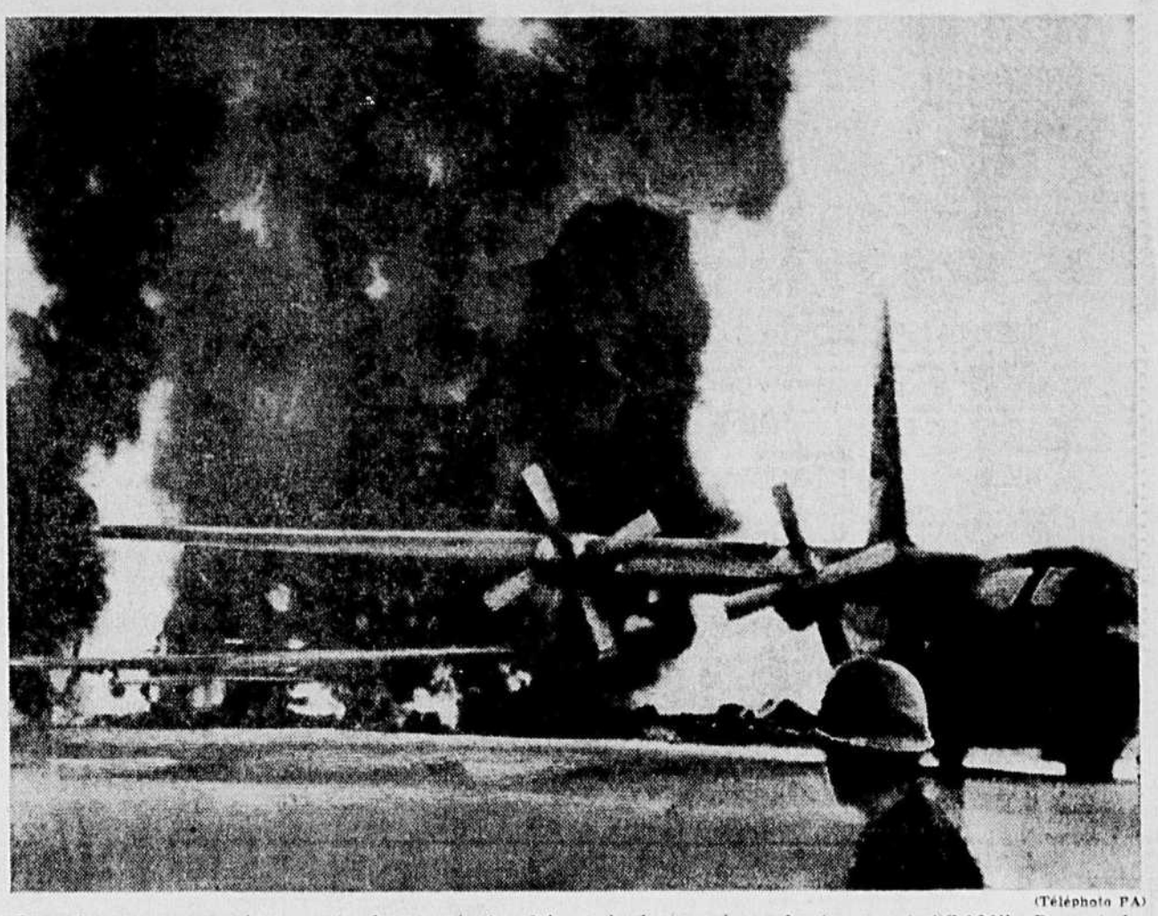
Elle survient au moment où Hanoï vient de rejeter l'offre du président Johnson de parler de paix "à bord d'un navire neutre sur une mer neutre".

L'une des questions qui sera discutée à la conférence d'aujourd'hui sera l'opportunité d'une nouvelle pause dans les bombardements au Nord-Vietnam pendant la période des Fêtes.

En rejetant l'offre de M. Johnson, le journal officiel nord-vietnamien "Nhan Dan" l'a qualifiée hier de "proposition vague" et a réitéré que seuls la cessation inconditionnelle des bombardements et le retrait des forces américaines du Sud-Vietnam peuvent mettre fin à la guerre. Le journal a interprété la récente tournée du président dans les bases militaires des Etats-Unis comme l'indice d'une nouvelle escalade de la guerre.

Commentant hier soir le rejet de la dernière offre de Johnson par Hanoï, le secrétaire de presse du président, M. George Christian, a déclaré : "La déclaration d'Hanoï souligne son attitude constante à l'égard de toutes les ouvertures que nous lui avons faites. Elle montre une fois de plus qui est désireux de négocier et qui ne l'est pas."

De son côté, M. Dean Rusk, parlant hier soir à New York, a renouvelé son offre au gouvernement nord-vietnamien de "négocier aujourd'hui sans conditions". "Si un représentant d'Hanoï était disponible pour discuter de paix n'importe où, soyez sûrs que j'y serais", a-t-il dit. Le secrétaire d'Etat a affirmé d'autre part que l'on ne pouvait qualifier le conflit vietnamien de simple guerre civile, alors que plus de 20 régiments nord-vietnamiens essaient d'imposer leur volonté au Sud, selon lui.



(Téléphoto PA)

Les forces communistes ont durement touché Dak To, au Sud-Vietnam, aujourd'hui, au cours de deux attaques aux mortiers. La première fois, ils ont réussi à atteindre l'aéroport et à mettre le feu à deux avions de transport "C-130". Durant la deuxième attaque, ils ont fait sauter le dépôt de munitions.

La situation est critique à Dak To

DAK TO. (AFP-UPI) — Depuis aujourd'hui, la situation de Dak To est critique. Après 13 jours de combats sur les collines éloignées, le coeur même du dispositif américain est visé : l'aérodrome dont dépend tout le ravitaillement de huit bataillons américains et de quatre bataillons sud-vietnamiens est sous le feu constant des mortiers nord-vietnamiens.

A la suite des deux attaques d'aujourd'hui, les pistes d'atterrissage de Dak To sont fermées aux avions tandis que brûlent les carcasses de deux énormes avions de transport "C-130" qui venaient d'apporter des ravitaillements. La deuxième attaque a permis aux Nord-Vietnamiens de faire sauter le dépôt de munitions de la base.

Jamais le spectre de Dien Bien Phu n'est apparu avec autant de clarté depuis le début du conflit que dans cette cuvette enfoncée dans les montagnes de jungle des hauts-plateaux du Sud-Vietnam.

L'aviation américaine s'acharne sur les collines mais les explosions continuent dans la plaine. Les mortiers ennemis sont parfaitement camouflés sur les pitons et la jungle épaisse de bambous les cache aux yeux des observateurs aériens.

Pour se sortir de cette difficulté, il faudra dégager les collines dans un terrain particulièrement favorable aux Nord-Vietnamiens. C'est l'infanterie américaine qui devra attaquer pour dégager Dak To et son aérodrome. Le commandement américain doit envisager à partir d'aujourd'hui des assauts coûteux.

Les raids d'aujourd'hui contre la base ont fait au moins quatre blessés, dont trois parachutistes vietnamiens et un américain. L'un des Vietnamiens est un commandant de bataillon.

Près de 6,000 obus tombent sur Dak To chaque jour, et il semble que cette attaque soit le prélude d'une autre grande offensive nord - vietnamienne contre les châteaux forts américains.

La présence de Dean Rusk à New York provoque une manifestation contre la guerre du Vietnam

NEW YORK (PA) — Une manifestation imposante, où quelque 3,000 jeunes criaient leur opposition à la guerre, a dégénéré hier soir en bataille de rue avec la police. Le tout s'est déroulé devant l'Hôtel Hilton de New York, sur la Sixième avenue, où le secrétaire d'Etat, Dean Rusk, prononçait un discours à l'occasion d'un dîner de l'Association sur la politique étrangère.

Le fort détachement de policiers que l'on avait dépêché sur la scène a finalement procédé à plus de 46 arrestations. Cinq policiers et un nombre indéterminé de civils ont subi des blessures de tous genres.

Dans le discours qu'il a prononcé, M. Rusk a renouvelé son offre au gouvernement nord-vietnamien de "négocier aujourd'hui sans condition si un représentant d'Hanoï veut bien se présenter. Nous sommes prêts à discuter de paix n'importe où". Il a rabroué ceux qui s'opposent à la guerre et a dit d'eux qu'ils "rejetteraient comme un vulgaire chiffon de papier un traité de sécurité". Il a invité ses auditeurs à réfléchir calmement sur les dangers qui surviendraient si l'on découvrait que nos traités n'ont pas le sens de leurs écrits.

Abandonnant son texte, le conférencier a fait état de la manifestation qui se déroulait et a défié "ceux qui portent les bannières en faveur de la paix au Vietnam" de "trouver un représentant nord-vietnamien qui soit prêt à négocier".

Des clameurs se sont élevées de la foule à l'extérieur alors qu'une enseigne lumineuse de la tour Allied Chemical annonçait : "Des manifestants s'opposent à Dean Rusk" et "Johnson affirme que l'offre de paix des Etats-Unis démontre qui est intéressé".

Les policiers ont empêché les manifestants de nuire au déroulement du dîner. Une partie de la foule circulait le long de la 6e avenue jusqu'au Times Square. Des gens qui se rendaient au théâtre se sont vus emprisonnés dans les restaurants et magasins par la foule qui envahissait les trottoirs et repoussait même les cordons de policiers à cheval.

A différentes intersections de la 6e avenue, des groupes de jeunes gens se donnaient la main et empêchaient toute circulation. Cinq fausses alarmes, auxquelles ont répondu plusieurs voitures de pompiers, sont venues compliquer la situation.

Invitation du Nord-Vietnam

PARIS. (Reuter) — Le premier ministre du Nord-Vietnam, M. Pham Van Dong, a déclaré que son gouvernement étudierait attentivement toute requête de personnages officiels américains pour visiter le Nord-Vietnam s'ils y venaient pour observer les résultats des bombardements américains. Il répondait ainsi à la question d'un reporter de l'hebdomadaire français "Le Nouvel Observateur", au cours d'une interview récente.

"Croyez-vous qu'il serait utile et possible de recevoir une délégation de personnages officiels américains, pas des pacifistes, qui viendraient chez vous comme observateurs, non comme négociateurs ?" a demandé le reporter.

"C'est une idée intéressante qui mérite d'être étudiée très attentivement," a répondu Van Dong.

Le parti nationaliste philippin est en avance mais perd la mairie de Manille

MANILLE. (AFP-PA) — Le parti nationaliste du président Ferdinand E. Marcos semble gagner du terrain à mesure que les résultats des élections aux Philippines sont connus. De nombreux postes de sénateurs, de gouverneurs, de maires et de conseillers municipaux étaient en jeu hier.

Dans la course principale en vue de l'élection de huit sénateurs, le parti nationaliste mène le bal pour six postes, le parti libéral et un indépendant pour un poste chacun. Le libéral qui domine, M. Benigno Aquino, âgé de 34 ans, est le plus acerbe critique de la politique du président Marcos.

Le parti nationaliste a besoin de six nouveaux sénateurs pour obtenir une majorité absolue au Sénat qui compte 24 membres. M. Marcos, une fois cette majorité obtenue, pourra plus facilement faire adopter des lois qui l'aideront lors des élections présidentielles de 1969.

Des rapports partiels de 45 des 65 provinces que comptent les Philippines montrent que le parti nationaliste est en avance dans 32, les libéraux dans 10 et les indépendants dans trois. Il s'agit ici de postes de gouverneurs.

Toutefois, le candidat du président Marcos à la mairie de Manille, la capitale, a été battu. M. Antonio Villegas, ennemi politique déclaré du président, a emporté le siège de maire, battant M. Pablo Ocampo, député, qui avait été désigné par le président lui-même comme candidat du parti nationaliste, alors que le parti en avait désigné un autre à l'origine.

Les assassinats et les actes de violence qui ont marqué la campagne électorale ne sont pas arrêtés pour la journée des élections. Hier seulement, 18 personnes ont été tuées. Les scènes de violence et de confusion se sont multipliées, à tel point que, selon le "Manilla Chronicle", un million d'électeurs au moins ont été empêchés de voter.

Dans certaines localités, les opérations ont dû être suspendues au cours du scrutin, urnes et listes électorales ayant disparu. Ailleurs, il a fallu attendre que l'on retrouve l'urne volée pour pouvoir reprendre les opérations du vote.

Les campagnes électorales aux Philippines ont toujours été sanglantes, mais il semble que cette année, tous les "records" soient battus. La police nationale déclare que depuis le début de cette campagne, le 1er juillet dernier, 60 personnes ont été tuées alors que 83 autres étaient blessées.

Cependant, l'Agence de presse des Philippines rapporte que durant cette période, 107 personnes ont été tuées et 117 autres blessées.

Le nouveau maire de Manille, M. Villegas, un ardent "séparatiste", a tenté au début de cette année d'empêcher les Américains et les autres étrangers de devenir commerçants dans la capitale. Le président Marcos et la Cour suprême ont bloqué ses projets.

M. Villegas n'a pas fait mention de cette affaire durant la campagne électorale, mais on peut imaginer qu'il reviendra à la charge durant son mandat de quatre ans.

L'agent double Philby explique sa défection

MOSCOU (AFP) — L'agent double britannique Kim Philby a révélé hier soir à deux journalistes occidentaux, dans un hôtel de Moscou, les raisons qui l'ont poussé à travailler pour les services secrets soviétiques. Philby, qui est arrivé clandestinement en URSS en 1963, avait aidé en 1951 les deux agents McLean et David Burgess à s'enfuir à Moscou. C'est le désir de participer à la "lutte pour le communisme" qui l'a amené à travailler pour le compte de l'URSS. "Si c'était à refaire, je recommencerais", a-t-il dit aux deux journalistes.

Vêtu d'un costume de confection soviétique, l'espion britannique a affirmé qu'il vivait confortablement à Moscou, qu'il ne s'était "jamais senti aussi heureux et certainement jamais en aussi bonne santé". "Je regrette de ne pas voir mes enfants de temps à autre. Bien que, en fait, je crois que je les vois autant que je les verrais si j'étais encore un correspondant à l'étranger", a-t-il ajouté.

Philby a refusé de commenter les rumeurs concernant son mariage avec Dana McLean, l'ex-femme de son ancien collaborateur au Foreign Office, agent double comme lui. Il a ensuite raconté comment il est devenu communiste.

"J'ai été un socialiste parfaitement sincère jusqu'en 1931, a-t-il dit. Mais alors, écoeuré par la politique britannique, je me suis orienté dans une autre direction. (C'est en 1931 que s'est produite à l'intérieur du parti travailliste une scission qui a amené la création d'un gouvernement de coalition). Je ne puis pas dire que ma conversion s'est produite à une date précise. J'ai connu deux années assez dures, de 1931 à 1933, mais ce que je sais, c'est qu'après ces deux années de pensées pénibles, j'avais pris ma décision en juin 1933. J'étais alors déjà un communiste."

"A la base de mes préoccupations se trouvaient la crise économique et le chômage massif dans le monde capitaliste, ainsi que l'apparente insouciance des autorités existantes au sujet des mesures nécessaires pour y mettre fin, a dit encore Kim Philby. C'était un tableau affligeant, et la victime en était le travailleur. J'ai personnellement pris part à des manifestations ouvrières, mais j'ai compris que des remèdes plus énergiques étaient nécessaires, des remèdes dépassant les limites de la pensée bourgeoise conventionnelle."

Ralph Nader "s'en va-t-en guerre", cette fois contre les salaisons

WASHINGTON (UPI) — Ralph Nader, l'avocat américain qui a des prétentions au titre de "champion des consommateurs", a accusé hier le gouvernement des Etats-Unis de s'être ligué avec les services d'agriculture de différents Etats américains et l'industrie des salaisons en vue de taire un scandale : la mise en vente de la viande avariée.

Me Nader, qui défraya les manchettes en critiquant l'industrie de l'automobile, a exhorté une sous-commission du Sénat enquêtant sur les problèmes agricoles de donner son appui à un projet de loi visant à étendre la surveillance du gouvernement fédéral sur toutes les entreprises de salaisons à travers le pays.

L'avocat a précisé que les conclusions d'une enquête du secrétariat fédéral de l'Agriculture sur les conditions révoltantes dans certaines de ces entreprises, non assujetties à l'heure actuelle à la surveillance fédérale, avaient été gardées secrètes jusqu'à ce que des pressions exercées par le Congrès et la presse eurent rendu leur révélation inévitable.

Une soumission malencontreuse

Le secrétariat fédéral de l'Agriculture s'est comporté dans toute cette controverse à propos de la viande d'une manière qui suggère une malencontreuse soumission aux pressions de puissants services d'agriculture de différents Etats et de l'industrie des salaisons elle-même, a ajouté Nader.

Me Nader a accusé le secrétariat d'avoir outrepassé les limites pour protéger l'anonymat des entreprises qui ont pour principe la maxime suivante : "Vendre de la viande avariée, c'est faire d'excellentes affaires".

L'heure de la vérité a sonné pour la livre sterling

PARIS. (AFP) — L'heure de la vérité a sonné pour le sterling avec un prêt laborieusement négocié à Bale et sans doute à Paris et à Londres, de $250 millions consenti par les principales banques centrales occidentales à la Banque d'Angleterre. La négociation de ce prêt était devenue urgente car le 31 décembre prochain, la Grande-Bretagne doit rembourser 250 millions de dollars au Fonds monétaire international. Sans l'appui des banques centrales, la Grande-Bretagne n'était pas en mesure de faire face à ses obligations.

Cet emprunt souligne la fragilité du sterling et les problèmes qui affectent depuis de longues années la devise britannique et qui ont d'ailleurs été soulevés par la Grande-Bretagne dans les pré-négociations Marché commun-Grande-Bretagne.

Le mécanisme de ce nouveau prêt à court terme, qui est extrêmement compliqué, témoigne aussi de la dégradation du système monétaire international. La Grande-Bretagne ne peut pas rendre les $250 millions qu'elle doit au FMI en dollars américains parce que le FMI en regorge à la suite de l'endettement des Etats-Unis. La Banque d'Angleterre est donc tenue d'effectuer son remboursement en francs, en marks, en lires, en yens et en florins, etc...

Dévaluation ?

La conclusion de cet accord sur le prêt de 250 millions de dollars, qui n'est pas encore rendu public, paraît aussi exclure une dévaluation de la livre. Cette dernière coûterait maintenant très cher à la Banque d'Angleterre, et d'autre part, ce n'est un secret pour personne qu'un des facteurs qui ont poussé les banques centrales à aider le sterling est la crainte d'une dévaluation de la livre. Or, les dévaluations de la livre dans le passé ont toujours été fortes. Si tel était le cas demain, une dévaluation de la livre provoquerait une dévaluation du dollar, ce qui signifierait une réévaluation du prix de l'or que les Etats-Unis ne sont pas près d'admettre. Par ailleurs, pour des pays commerçants comme l'Allemagne, l'Italie et la France, une forte dévaluation de la livre accroîtrait la concurrence des produits britanniques sur les marchés tiers. D'autres raisons encore poussent à la fois les banques centrales et les gouvernements à éviter une dévaluation qui modifierait l'ensemble des parités monétaires dans le monde.

OUVERTURE OFFICIELLE

de notre 4ème boutique à la

Place Bonaventure

Venez la visiter, elle est d'une conception des plus modernes!

Commandes postales et téléphoniques acceptées

Credico — Diner's Club — American Express — Carte Blanche

271-5297

jerome

Spécialités : valises, sacs à main, gants et accessoires en cuir

"Je souhaiterais rencontrer de Gaulle, si cela était utile", dit Bourgault à Paris

Pierre Saint-Germain
CORRESPONDANT DE LA PRESSE À PARIS



PARIS — "Je parlerai comme si l'indépendance était chose faite... et je souhaiterais rencontrer le général de Gaulle si cela se révélait utile", a déclaré M. Pierre Bourgault, chef du RIN, à son arrivée hier matin à Orly.

M. Bourgault, dont la visite en France soulève beaucoup plus d'intérêt que celle qu'y a faite M. Gilles Grégoire, chef du Ralliement national, il y a deux semaines, a dit devant les journalistes qu'il effectuerait en France une tournée de conférences et aurait des rencontres "au plus haut niveau".

Du côté de la majorité (c'est-à-dire les gaullistes), ce "au plus haut niveau" signifie, selon M. Bourgault, l'échelon ministériel. Pour ce qui est de l'opposition, il s'agit de la "direction" des partis.

Rencontre avec Pompidou ?

Selon une rumeur non confirmée, il est question que le chef du RIN rencontre le premier ministre Pompidou. Certains de ses entretiens seront "secrets", d'autres "moins discrets" et d'autres enfin seront publics.

"J'ai l'impression, a-t-il dit en réponse à une question, que les portes officielles sont ouvertes." M. Bourgault a précisé que l'objet de son voyage de deux semaines en France était "d'exprimer pourquoi nous nous battons et d'essayer surtout d'éliminer tous les malentendus".

M. Bourgault a déclaré qu'il n'avait pas vu M Grégoire depuis le retour de ce dernier au Canada et "qu'il ne ferait pas le même chemin en France" que le chef du RN, semblant ainsi vouloir indiquer que la tendance RIN est différente de celle du Ralliement national.

20 pour cent

Dans certains milieux français favorables à l'indépendance du Québec, on souhaite vivement la constitution prochaine d'un rassemblement du peuple canadien-français qui regrouperait toutes les tendances indépendantistes.

De l'avis de M. Bourgault ,si des élections avaient lieu maintenant, les forces indépendantistes obtiendraient environ 25 pour cent des voix.

M. Bourgault ouvre publiquement sa "campagne" en France aujourd'hui à Rouen devant les membres de l'Association France-Canada. Vendredi, de retour à Paris, il parlera devant le cercle "Gaullisme et rétrospective", au cours d'une réunion intitulée "Face à face avec M. Bourgault".

Le programme

Son programme n'est pas définitivement établi, mais il est tout probable que le chef du RIN rencontrera les personnalités suivantes : MM. Jean Charbonnel, ancien ministre gaulliste; Edgar Pisani, également ancien ministre gaulliste; François Mitterrand, président de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste; Pierre Mendès-France, Giscard d'Estaing et plusieurs autres.

Selon une autre information, non confirmée cependant, il se peut que M. Bourgault prenne la parole aux assises de l'UNR (parti gaulliste) à Lille le 25 novembre.

Parmi les personnes qui attendaient M. Bourgault hier matin à Orly, on remarquait MM. Maurice Jacquenot, secrétaire général du Comité d'action politique pour l'indépendance du Québec, formé en France au cours de la visite de M. Grégoire.

Israël désalera l'eau de mer

JERUSALEM (AFP) — L'exécution du projet israélo-américain de construction en Israël d'une usine nucléaire de désalage a été reportée de deux ans, mais l'usine sera plus importante qu'il n'était prévu, et l'eau potable produite sera meilleur marché, a indiqué hier soir, le professeur James T. Ramey, membre de la Commission américaine pour l'énergie atomique.

M. Ramey, qui vient de séjourner quatre jours en Israël, a ajouté au moment de son départ pour Téhéran et l'Inde, que l'usine de désalage n'entrerait en service qu'en 1975 au lieu de 1973 comme le prévoyait le plan initial, mais qu'elle aurait une puissance de 300 mégawatts au lieu de 200. D'autre part, le coût de l'eau désalée sera abaissé d'environ un sixième.

M. Ramey a également précisé que l'usine de dàsalage israélienne serait la deuxième du monde par son importance. Il a ajouté que le premier ministre israélien, M. Levi Eshkol, avec lequel il s'est entretenu, avait fait preuve d'un grand intérêt pour ce projet qui devrait permettre le développement de l'industrie électro-chimique israélienne.

Judy LaMarsh ne veut pas créer un autre incident "Seven Days"

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, a de nouveau refusé hier de préciser ses accusations "de direction pourrie" qu'elle a lancées contre la société Radio-Canada, en affirmant que si elle donnait ces précisions, elle provoquerait une controverse semblable à l'affaire "Seven days" en 1966.

Mlle LaMarsh intervenait hier matin dans la discussion sur le projet de loi de la radiodiffusion qui fait l'objet d'un examen par le comité parlementaire de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts.

La controverse sur l'ancienne émission d'affaires publiques du réseau anglais de Radio-Canada, "This hour has seven days", qu'animaient MM. Laurier Lapierre et Patrick Watson, a donné lieu à deux enquêtes, au retrait de cette émission des ondes et dans le temps, elle amenait Mlle LaMarsh à déclarer devant un auditoire que l'affaire "Seven days" n'était que le "sommet d'un glacier devant représenter un malaise général à la Société Radio-Canada qui n'apparaissait pas encore".

Mlle LaMarsh a souligné hier que la direction de Radio-Canada, a souvent formulé la plainte que la société faisait l'objet de trop d'enquêtes.

"La vérité", a-t-il dit, "c'est que les résultats de ces enquêtes diverses et d'études ont été mis de côté."

"L'aspect positif de la controverse actuelle," a-t-elle ajouté, "c'est qu'elle peut amener des membres de la direction de Radio-Canada pour la première fois à se rendre compte qu'il n'est pas suffisant de dépenser de l'argent, de faire des études, de dire : "nous sommes des experts", et de continuer comme avant".

Section unité nationale

Mlle LaMarsh a déclaré par ailleurs que la section du projet de loi de la radiodiffusion qui donne à Radio-Canada le mandat de contribuer à l'unité canadienne ne vise pas à provoquer "une chasse aux sorcières" pour découvrir les éléments séparatistes dans le personnel du réseau français de la société.

"Personne ne veut encourager de chasses aux sorcières, de quelque nature qu'elles soient", a dit Mlle LaMarsh.

Elle a déposé comme document pour le comité le télégramme que l'Association des réalisateurs lui a fait parvenir et qui s'oppose à la clause du projet de loi touchant l'unité nationale. Dans ce télégramme, les réalisateurs font valoir que "la pensée officielle du gouvernement n'est pas nécessairement le meilleur critère qui doit guider la présentation de l'information politique et de l'information culturelle", à la radio et à la télévision.

En réponse à ce télégramme, Mlle LaMarsh a déclaré que le projet de loi de la radiodiffusion ne visait nullement le droit de tous les Canadiens d'épouser les idéologies politiques de leur choix.

"Mais," a-t-elle ajouté, "aucun employé de Radio-Canada n'a le droit d'utiliser une société de la Couronne pour propager des points de vue politiques particulières".

Le projet de loi a obtenu la deuxième lecture aux Communes la semaine dernière et son examen en comité est l'étape normale qui précède sa troisième lecture.

D'autre part, selon certaines sources, le premier ministre Pearson annoncera bientôt la nomination du Dr George Davidson et de M. Laurent Picard aux postes de président et de vice-président exécutif de Radio-Canada.

Le Dr Davidson est un haut fonctionnaire chevronné tandis que M. Picard est un avocat de Montréal. La possibilité de leur nomination a été beaucoup discutée ces dernières semaines à Ottawa. Jusqu'à maintenant, elle n'a été ni confirmée ni démentie.

Le premier ministre a par ailleurs refusé hier de commenter les récentes accusations de Mlle LaMarsh au sujet de Radio-Canada. Il a fait savoir qu'il étudiait encore la déclaration et qu'il n'avait pas décidé quand il ferait connaître ses opinions.

De son côté, le sénateur Hazen Argue, député libéral de la Saskatchewan, a étayé, à sa manière, les accusations du Secrétaire d'Etat. Dans un communiqué, le sénateur Argue a affirmé que la direction de Radio-Canada n'est pas seulement "pourrie", mais "indécise" et "incompétente".

Radio-Canada déplore des lacunes dans l'enseignement de la télévision

Le réseau français de Radio-Canada a accusé les écoles d'enseignement de l'art de la province de ne pas regarder la réalité en face.

Dans un mémoire soumis à la commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec, la société d'Etat ajoutait que les diplômés des écoles d'art manquaient de connaissances générales, surtout en ce qui concerne l'environnement électronique de la télévision.

Le mémoire, qui a été présenté devant M. Marcel Rioux, président de la commission d'enquête, affirme que les comédiens embauchés par Radio-Canada et sortant des écoles d'art sont formés pour la scène et ne connaissent à peu près rien sur le métier en studio.

Tout en trouvant louable la passion de ces jeunes diplômés pour le théâtre, Radio-Canada soutient que la scène ne peut absorber qu'une fraction de ces diplômés, tandis que la télévision doit absorber le reste.

La situation est la même du côté des musiciens, ajoute le mémoire qui souligne l'absence totale de formation musicale spécialisée touchant les besoins spécifiques de la télévision et des films.

Quant aux diplômés des écoles professionnelles de ballet de Montréal et Toronto, le mémoire les trouve très dynamiques, critiquant toutefois le manque de compétence des étudiants d'écoles plus petites dirigées par des "professeurs amateurs".

Le mémoire recommande que les écoles d'arts améliorent leur enseignement dans le but de fournir des artistes créateurs de calibre professionnel, ouverts à toutes les disciplines et possédant une plus vaste culture générale.

Enfin, Radio-Canada suggère que les écoles assument l'enseignement des connaissances nécessaires à la télévision.

Les menaces des employeurs ne sont que du chantage — *les débardeurs*

M. Thomas Gleason, président de l'Association internationale des débardeurs, a avisé la Fédération des armateurs du Canada, aujourd'hui, de discuter et de régler ses différends avec les débardeurs des ports de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières.

"Les menaces des employeurs de diriger les cargaisons vers d'autres ports que ces trois ports du St-Laurent ne sont que du chantage", a dit M. Gleason.

On interdit aux locaux de l'AID de tous les autres ports du Canada et des Etats-Unis de s'occuper des cargaisons détournées des trois ports du St-Laurent.

"L'Association internationale des débardeurs se conformera aux dispositions du rapport Picard, mais les employeurs doivent s'y conformer également", de dire M. Gleason.

Il a ajouté que les points qui doivent être réglés immédiatement sont : les centres conjoints d'embauchage, le montant d'argent nécessaire pour garantir les salaires, et 40 heures de travail garanties.

Le président du syndicat a conclu :

"Nous appuierons les employés des ports du St-Laurent dans leur détermination d'être traités équitablement. Ils peuvent compter sur notre entière solidarité."

Les déclarations des armateurs

La mesure prise par M. Gleason fait suite à des déclarations des armateurs de Montréal qu'ils seront forcés de détourner les navires destinés à Montréal si les débardeurs de ce port continuent à ralentir le travail.

La Fédération des armateurs prétend que les membres de l'AID de Montréal ralentissent volontairement les opérations dans le port en refusant de se conformer aux termes de la commission d'enquête Picard sur les opérations de débardage dans les trois ports du St-Laurent.

Le rapport, qui constitue un contrat de travail entre l'AID et la fédération des armateurs, d'après une loi fédérale, a pris force de loi il y a 10 jours.

Les deux côtés se sont accusés mutuellement de ne pas s'être conformés aux clauses du rapport.

Hold-up de $3,500 dans une banque

Deux audacieux cagoulards armés d'une mitraillette et d'un revolver ont réussi un hold-up de $3,500, vers 1 h. 25 hier après-midi, dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale située au 2316 est, rue Beaubien, à Montréal.

Pendant que l'un d'eux vidait le contenu des tiroirs-caisses, son complice, armé de la mitraillette, faisait le guet à l'extérieur, devant la porte d'entrée. Une douzaine de personnes (employés et clients) ont été témoins du vol.

La police n'a pu savoir comment ni dans quelle direction les bandits ont pris la fuite, mais on présume qu'ils étaient à pied.

Croissance alarmante du vice aux USA

BOSTON (UPI) — La société américaine est à ce point chaotique que même les prostituées sont dans le marasme, affirme le docteur Fiumara du Département américain de la Santé.

Les prostituées sont en chômage, non parce que la pratique religieuse augmente, mais parce que les gens sont dans la situation de ceux qui se disent : "Pourquoi payer pour quelque chose quand on peut se le procurer pour rien ?"

Parlant au 17e Congrès annuel de criminologie, le docteur Fiumara a précisé que les divorces, les maladies vénériennes et les naissances illégitimes augmentent à un rythme effarant. Les maladies vénériennes, entre autres, ont augmenté de 240 pour cent au cours des neuf dernières années, a-t-il dit.

Manufacture dévastée par un incendie

Environ 75 pompiers de Montréal ont affronté hier soir la première tempête de l'hiver pour maîtriser un incendie qui a causé des dommages considérables à la manufacture d'équipement de boucherie P.-P. Masson, située au 2200, avenue Desjardins, à l'angle de la rue Rouen.

Les flammes, d'origine encore indéterminée, ont éclaté peu après 8 h. 30 hier soir et se sont rapidement propagées aux deux étages du bâtiment sinistré.

Les pompiers, commandés par le directeur du Service d'incendie de Montréal, M. Elphège Hamel, ont eu raison de l'élément destructeur après une heure et demie d'efforts.

On ne déplore pas de blessé, mais l'eau et la fumée ont d'autre part causé divers dommages à quatre logements adjacents à la manufacture dévastée, soit aux numéros civiques 2190, 2192, 2194 et 2196, avenue Desjardins. Les occupants de ces logements ont pu toutefois réintégrer leurs foyers à la fin des opérations de sauvetage.

Mort broyé sous la boîte de son camion

THETFORD MINES. (PCf) — Un chauffeur de camion, M. Philogène Facteau, 49 ans, de Thetford Mines, est mort lundi après avoir été broyé sous la boite de son camion alors qu'il y effectuait, semble-t-il, des travaux d'entretien.

Personne n'a été témoin de l'accident qui est survenu à la mine King Beaver, à Thetford Mines, à quelque 50 milles au sud de Québec.

Remboursements

Le maire Jean Drapeau et M. Lanctance Roberge, directeur du Service municipal des finances, ont respectivement reçu $25 et $15 destinés aux coffres de la ville.

Ce sont deux montants qui s'ajoutent inopinément au budget de $347,852,311 adopté par le conseil municipal le 21 avril dernier.

"Voilà plus de 25 ans que je dois ce compte à l'hôtel de ville, souligne au maire l'expéditeur anonyme d'un mandat postal.

L'expéditeur ajoute : "Quand j'ai reçu ce compte, j'étais pauvre au dernier degré (Saint-Vincent-de-Paul). Alors je ne pouvais pas payer mes taxes. Voilà plusieurs années que je pouvais le faire, mais j'ai toujours négligé. Aujourd'hui, comme je veux libérer ma conscience, je vous envoie l'argent ($15). Je vous admire M. le maire. Félicitations pour votre belle exposition."

Le Québec devrait produire plus de céréales

TORONTO (PC) — Depuis ces récentes années, le Québec a fait des "efforts considérables" pour augmenter sa production agricole, a déclaré hier le ministre québécois de l'Agriculture, M. Clément Vincent.

Cependant, il faudra attendre quelque temps avant que la province, d'abord productrice laitière, se suffise dans la production agricole.

Parlant devant un groupe présent à la Royal Agricultural Winter Fair, le ministre a expliqué que les fluctuations de l'économie nationale ont été dues presque exclusivement à la quantité et à la qualité des récoltes de céréales et aux conditions de marché favorisant leur vente.

Sans considérer le progrès technique, a ajouté M. Vincent, partout dans le monde la satisfaction des besoins vitaux d'un peuple dépend de la capacité de celui-ci de produire des céréales.

Nécrologie

ALEXANDRE A. DUMOND, ex-propriétaire et président de la Cie Blue Ribbon Bedding du Canada Ltée, est décédé le 11 novembre 1967, à Weatherford, Oklahoma, après quelques jours de maladie. Il était âgé de 73 ans. Il se rendait en Californie, accompagné de son épouse. Né à Cornwall, Ont., il avait été à l'emploi de la Cie Ives Bedding, de Cornwall, comme gérant des ventes, durant de nombreuses années. Puis, en 1942, il établit la Compagnie Blue Ribbon Bedding du Canada, dont il fut propriétaire et président jusqu'en 1965. Outre ses frères et soeurs, il laisse ses deux fils, Léonard, de Cornwall, Ont., et Rodolphe, de La Habra, Californie, ainsi que onze petits-enfants. Monsieur Dumond était très connu et estimé dans les milieux industriels. Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église St-Viateur d'Outremont.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ARCHAMBAULT (Lucien) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Lucien Archambault, agronome, époux de Réjeanne Coderre. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Coopérative de Frais Funéraires à St-Jacques, à 2 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Jacques-l'Achigan, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BEAUDOIN (Michèle) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 25 ans, est décédée accidentellement Michèle Beaudoin, épouse d'Ernie Peeck. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 1111, avenue Laurier ouest à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Joseph) — A Montréal, le 13 novembre 1967, est décédé Joseph Bouchard, époux de Léonie La Terreur; demeurant 5146, Delorimier; père d'Anita (Mme F. Salvetti), Armand, Jean, époux de Solange Paradis, et Lucien, époux de Monique Séguin, Robert, époux de Huguette Jodoin, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Société Coopérative de Frais Funéraires 4548, rue Papineau à 8 hrs 20, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURASSA (Emerentine) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme J.-Alexandre Bourassa, née Emerentine Bleau; demeurant à 10,555 Verville; mère de Jeanne, Henri, Gabrielle, Thérèse, Jean, Joseph et Madeleine. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400, boul. Henri-Bourassa est à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Germain, d'Outremont, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Lucienne) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge le 62 ans, est décédée Mme Ernest Brunet, née Lucienne Leclerc, demeurant à 3541 Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, 3503, rue Papineau, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

CORBEIL (Emma) — A Montréal, le 13 novembre 1967, est décédée Emma Métivier, épouse de feu Moise Corbeil. Elle laisse sa fille: Lyse (Mme Jean-Pierre Lavallée); 1 soeur: Mme Irène Bouthillette. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée 2548, rue Beaubien est à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAROLINE (Patrick) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 92 ans, est décédé Patrick Caroline, époux de feu Jane Muir, père de James, Hugh, Arthur, Clifford, Frank, Dora (Mme R. Clarke), de McMasterville, Betty (Mme E. Hancock), de Nobel, May (Mme D. Cunningham), de Kingston, et Ethel (Mme W. Evans). Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc. 5359, 11e Avenue, Rosemont à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Brendans, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Donalda) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 56 ans, est décédée Donalda Gemme, épouse d'Ovila Côté, autrefois de la rue Parthenais, demeurant à Rosemont, mère de Jeannine, Stella (Mme P. Champagne), Yolande (Mme G. Paré). Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc. 5359, 11e avenue, Rosemont à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCHESNE (George) — A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, le 13 novembre 1967, est décédé George Courchesne, époux de Marie-Anne Matte. La dépouille mortelle est exposée au salon Clarke Funeral Home, 5580 ouest, Sherbrooke Le service funèbre aura lieu en l'église Notre-Dame-de-Grâce jeudi matin à 9 heures. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

DEL PORTO (Adamo) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé Adamo Nicola Del Porto, époux de Rosina Rossi; père de John, Jos et Frank. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons 2643, rue Henri-Bourassa pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pompéi, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMERY (Oscar) — A Pointe-aux-Trembles, le 13 novembre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Oscar Emery, époux de Cécile Piché; demeurant 695, 24e Avenue, appt 8. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 11,813, rue Notre-Dame est Pointe-aux-Trembles à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Hélène) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Willie Fortin, née Hélène Boucher, demeurant 815 Laurier. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin 835 est, avenue Laurier pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCOEUR (Denis) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 39 ans, 6 mois, est décédé M. Denis Francoeur, époux de Cécile Gingras demeurant 453-13ième rue, Laval-des-Rapides, père bien-aimé de Lise, Nicole, Diane, Michel, et Yvon. Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, ses beaux-parents, M. et Mme Joseph Gingras (courtier), ainsi que beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2645 Boul. Henri-Bourassa est à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Claude, (de Laval-des-Rapides) où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCOEUR (Walter J.) — A l'hôpital St-Charles, Le Moyne, le 13 novembre 1967, est décédé subitement Walter J. Francoeur (de Walta) Commercial Heat Treating Co.), époux de Ethel McMahon, père de Mme F. W. Weisenberger (Mildred). La dépouille mortelle est exposée au salon Clarke Funeral Home 5580 ouest, Sherbrooke Le service funèbre aura lieu à l'église St-Augustin, de St-Bruno, jeudi matin à 10 heures. Inhumation au cimetière de l'Est.

GAGNON (Alexandrine) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Alexandrine Bélanger, épouse en 1ères noces de Louis Collerette, et en 2es noces de feu Donat Gagnon, demeurant à 6514, 1ère ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin, 835, rue Laurier est, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Anita) — A St-Jean, le 13 novembre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Henri Gagnon, née Anita Perreault; demeurant 121, St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons LeSieur et Frères Ltée 114, rue St-Jacques à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Acadie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Zoile) — A St-Vincent-de-Paul, le 14 novembre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Gagnon, née Zoile Pelletier; demeurant 524, rue Bellevue, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire F. Brisebois Inc. 1055, rue Desnoyers St-Vincent-de-Paul à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUMOND (Romulus) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Romulus Gaumond, époux en 1ères noces d'Emma Racine, et en 2èmes noces d'Imelda Cloutier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Ouimet & Fils 3517, boul. Levesque Chomedey pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Blanche) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Gingras, née Blanche Gareau; demeurant à 6295, Chambord. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette Inc. 1350, rue Beaubien est à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Hector) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Hector Grégoire, époux de Laurette Decoeur. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet Inc. 1922, boul. Rosemont à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBERT (Eugène) — A l'Ile Bizard, le 14 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Eugène Guilbert, époux de feu Marie-Anne Couette, père de Mme Conrad Allard (Simone), Joseph, Laurent et Gérard. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 8535, rue St-Laurent pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HECHT (Jeanne) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Jeanne Cloutier, épouse de feu Jack Hecht, demeurant à 3928 Drolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Dallaire & Vandelac 4340, rue St-Denis pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Barnabé où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs mais versez un don au Fonds de Recherches sur le cancer de l'hôpital Royal Victoria.

IZZI (Civita) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Nicola Izzi, née Civita Rinaldi, demeurant à 3247 Allard. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2805, rue Allard à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean Bosco, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JALBERT (Louis-Aimé) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé Louis-Aimé Jalbert, époux de Marie-Claire Nadeau. Père de Gérard, Yvon, et Ghislaine. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120 est, rue Jean-Talon à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bonaventure, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Léo) — A Lachine, le 12 novembre 1967, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Léo Lalonde, époux de Lucienne Loiselle, et père de Pierre et Suzanne. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. 1345, rue Notre-Dame, Lachine à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE-POTVIN (Aurore) — A Montréal, le 13 novembre 1967 à l'âge de 75 ans est décédée Aurore Laboursodière, épouse en 1ères noces de Elzéar Lalonde et en 2es noces de feu Clément Potvin, mère de Roger, secrétaire général de la Société des Artisans, Arthur, Jean-Louis, Mme Noël Charbonneau (Jeannette), Mme Gérard Gauthier (Jacqueline). Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. 1415 rue Fleury est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMONTAGNE (Rita) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée Rita Bergeron, épouse de J.-O. Lamontagne; mère de Jacques. Elle laisse 2 petits-enfants: Diane et Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée 790, boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPALME (Jean-Paul) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Jean-Paul Lapalme, époux de Claudette Cyr; demeurant 6673, Beaulieu. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 6259, boul. Monk à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROUCHE (Jean-Guy) — A Laval, le 14 novembre 1967, à l'âge de 41 ans, est décédé Jean-Guy Larouche, époux de Claire Laporte; fils de feu Paul Larouche et Berthe Charbonneau. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc 6320, rue St-Denis à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Raymond) — Subitement le 14 novembre 1967, à l'hôpital Général de Montréal, est décédé Raymond Lefebvre, époux de Catherine Johnston, père de soeur Catherine Mary (soeur de St-Joseph, de Toronto); (Sandra), Raymond jr, frère de Mme René Laframboise (Irène), Mme Willard Rhodes (Lucienne) et Mme John Leslie (Paula). Exposé au salon Clarke Funeral Home, 5580 Sherbrooke ouest Service à l'église Notre-Dame-de-Grâces jeudi matin à 9 heures. Inhumation au cimetière St. Patrick, à Québec.

LEMIRE (Albertine) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Oscar Lemire, née Albertine Boulé. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée 3198, rue Ontario est pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUNEAU (André) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 26 ans, est décédé M. André Luneau, époux de Lorraine Bonin; demeurant à 3005, boul. St-Joseph, appt 3, Montréal; autrefois de Plessisville. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 11,813, rue Notre-Dame est Pointe-aux-Trembles pour se rendre à l'église St-Marcel, Pointe-aux-Trembles, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Lanoraie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S. V. P. pas de fleurs.

MAILLET (Lucien) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Lucien Maillet, époux de Juliette Olivier; demeurant à 4072, Rivard. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Georges Godin 518, rue Rachel est à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Hugues) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Hugues Martin, époux de Pauline Vendette; demeurant à 10676 Sackville. Il était président de la Société St-

À LA TV

2 | CBFT Montréal
3 | WCAX Burlington
4 | CFCM Québec
5 | WPTZ Plattsburg
6 | CBMT Montréal
7 | CHLT Sherbrooke
8 | CJOH
13 | Ottawa
10 | CFTM Montréal
12 | CFCF Montréal
13 | CKTM Trois-Rivières

★ -COULEUR

CE SOIR

4:00

2,7,13—Bobino
3—Mery Griffin Show
★ 4—Le zoo du capitaine Bonhomme
★ 5—Match Game
★ 6—Bonnie Prudden
★ 8,13—Funny Company
10—Le dernier des Mohicans "Le domestique"
★12—The Buddies

4:30

★ 2,7,13—La boite à surprise "O.K. shérif"
5—Mike Douglas Show
6—Barney Boomer
★10—Le zoo du capitaine Bonhomme
12—Family Theatre : "Marks of the Renegade"

5:00

★ 2,13—Robin Fusée
3—Secret Storm
4—M. Jet
6—The Mark of Zorro
★ 7—Les sentinelles de l'air
★ 8,13—The Merv. Griffin Show

5:30

★ 2—Ultraman
3—Evening Report
★ 4—Marine Boy
6—Let's Go
7—Chevalier du ciel
10—Zorro : "Monastario tend un piège"
13—Popeye

5:45

3—World of Sports

6:00

2—Jeunesse oblige. "Les copains d'abord". Animateur : Michel Trahan Invité : Olivier Despax
4—Où, Télé-Québec
5—Ch 5 Report
★ 6—He and she
7—Kakadou
★ 8,13—Newsline
★10—Télé-Métro.
12—The Pierre Berton Show
13—Papa a raison

6:15

3—Newstime

6:30

2—Téléjournal
★ 3—CBS News
4—Nouvelles sportives
★ 5—Huntley Brickley Report
6—Evening report
7—Télébulletin
★12—Pulse
13—Les actualités

6:45

2—Aujourd'hui
4—Actualité
7—Météo — Sports
★10—Sports

6:58

4—Editorial

7:00

3—Hazel
4—Banque Boni
5—Truth or Consequences
6—Seven on Six
7—Saviez-vous que ?
★ 8,13—Take a Bow
★10—Dernière Heure
★12—Flinstones
13—Cré-Basile

7:15

★10—Télé-métro

7:30

2—A guichet fermé. Emission de chansons, réalisée à Québec. Animatrice-vedette : Renée Claude Invités : Alexandre Zelkine, Carole Cloutier et Benny Barbara
★ 3—Lost in Space
4,10—Le fugitif : "Le pavillon du fond du jardin"
★ 5—Androcles and the Lion
★ 6—The Mothers-in-law
★ 7—Les arpents verts
★ 8,12,13—The Invaders
13—Ma sorcière bien-aimée

8:00

★ 2,7,13—D'Iberville : "Le duel"
★ 6—Mission Impossible

8:30

★ 2,7,13—La soirée du hockey
★ 3—Beverly Hillbillies
★ 4,10—Réal Giguère Illimité
★ 8,12,13—Hockey Night in Canada

9:00

★ 3—Green Acres
★ 5—Kraft Music Hall
★ 6—Twenty Million Questions

9:30

★ 3—He and she
4—Invitation : "Le rêve blanc"
★ 6—Centennial Performance
★10—La grande vallée: "Joyeux anniversaire"

10:00

★ 3—Dundee and Culhane.
★ 5—Run for Your Life

10:15

2,7,13—Les Cailloux. Invités : Paolo Noël et Lucille Dumont

10:30

6—The Pit
★ 8, 12,13—Sports Hot Seat
★10—Deux pianos

10:45

2,7,13—Téléjournal
★10—Dernière Heure et météo

11:00

2—Supplément régional
3—Eleven o'clock Reporter
4—Actualité
5—Eleventh Hour News
6—CBC National News
7—Dernière édition
★ 8,12,13—CTV National News
★10—La ronde des sports
13—Les actualités

radio télévision

Renault Gariépy

M. Drapeau, l'Expo et . . . la mythologie

M. le maire Drapeau semblait en pleine forme, lundi soir, au "Sel de la semaine" (canal 2). A tel point que j'en ai oublié de retourner à ces "beautés" canadiennes, aperçues un instant au canal 12. Et pourtant, elles n'étaient pas vilaines.

Une heure durant, tour à tour "diplomate", quand il ne voulait pas vraiment répondre aux questions, au sujet par exemple de la visite et des déclarations du Général ; "démystificateur", et à son endroit encore, rendant à César ce qui est à César, à M. Guy Beaudet "ses" îles de l'Expo . . ; trop humble, quand il se voulait "le prototype du Canadien moyen" ; humoriste, signalant entre autres choses l'indiscrétion qui s'était glissée parmi les "sept rumeurs", celle de sa nomination à l'archevêché ; beau joueur, se prêtant au "petit jeu des phrases hermétiques" de Fernand Seguin ; et, bien sûr, éloquent, presque inspiré, quand il était question de "notre Expo", celle du passé et celle à venir. Etc.

Pour ma part, je me serais allègrement passé, toutefois, de l'ombre omniprésente de ce cher Hercule. La mythologie, c'est bien joli, mais . . . Si c'était là une idée du caricaturiste Lapalme, on comprend par ailleurs tout l'attrait qu'elle a dû exercer sur les gens du "Sel", certaines à tout le moins. Les petits programmes tracés d'avance, vous savez, et dont on n'a pas besoin (ou craint) de s'écarter, c'est confortable . . . Mais plus intéressant qu'il ne le faut ? Pas nécessairement.

Petites réserves encore :

— Cet écran-caméléon, multiforme, pour ne pas manquer d'intérêt et nous rappeler les expériences cinématographiques de l'Expo, est plus souvent cause de distraction, de confusion. Ainsi, à un moment, fallait-il regarder M. Drapeau dans le coin droit, en haut, de cet écran, ou plutôt sur la scène, "réduit" d'autant ?

— Je suis toujours un peu surpris, d'autre part, de l'attitude, du rire nerveux de Fernand Seguin. Chaque fois qu'il verse une nouvelle pièce au dossier, il a l'air d'un magicien tirant une colombe de sa manche ou faisant lever un lapin dans son chapeau, et fier de son coup. Sans compter que M. Seguin a l'éloge facile, à en être gênant, pour l'interviewé comme pour le téléspectateur.

Nouveauté, pour ce qui est du "Sel de la semaine" : on avait retenu, lundi soir, les services de sept téléphonistes. Et les téléspectateurs étaient invités à formuler les questions de leur choix, l'animateur s'occupant de les grouper et de les transmettre à M. le maire, à la fin de l'émission.

Formule qu'on aurait intérêt à reprendre, selon moi, à explorer plus avant. Une participation plus grande du public, ai-je besoin de le répéter . . . !

Dernière remarque : M. Drapeau, aperçu seul sur la "Terre des hommes", du Katimavik au minirail, c'était amorcer d'heureuse façon cette émission, autant qu'y mettre fin. Je regrette seulement que cette visite ne se soit pas faite plus longue et qu'on n'ait pas profité de l'occasion pour recueillir SUR PLACE les impressions et confidences de M. le maire sur l'Expo.

Nouvelles brèves

Changement au programme : au lieu du "Mythe Maurice Richard", c'est un "Dossier" sur le cardinal Léger, que nous présentera la télévision de Radio-Canada, ce prochain Noël, de 10 h. à 11 h. du soir . . . Alexandra Stewart, François Tassé et Robert Howay seront les vedettes de "Waiting for Caroline", long métrage en couleur de Ron Kelly, au canal 6, le mercredi, 29 prochain, à 9 h. 30. Coproduction ONF - Radio-Canada . . . Dans le cadre de "Femme d'aujourd'hui" (canal 2), les jeudis, à compter du 23, deux "séries" ou rubriques nouvelles (de cinq émissions). Animée par Georges Schwartz, la première portera sur la joaillerie et la bijouterie. La seconde aura pour titre "Entretiens sur la sexualité humaine", Huguette Proulx y interviewant le Dr Manouvrier sur "l'art de l'expression amoureuse", "la sexologie, la sexualité et la génitalité", "l'anatomie féminine et masculine", "le complexe d'Oedipe", et. . . Lucille Dumont accueillera le chanteur André Dassary, à "Histoire d'une étoile", dimanche soir, à 10 h., au canal 10 . . . Suggestion d'un lecteur que je transmets aux intéressés, l'équipe de "Tirez au clair" : "Pourquoi ne pas consacrer deux émissions à un même sujet, quand il est d'importance ? Chacun y verrait plus clair."

choix d'émissions

6.00 (2) — **Jeunesse oblige — Les Copains d'abord.** Invité : Olivier Despax. 30 min.

6.00 (12) — **Pierre Berton** interviewe le sculpteur italien Amerigo Tot. 30 min.

7.30 (2) — **A guichet fermé.** Animatrice-vedette : Renée Claude. Invités : Alexandre Zelkine, Carole Cloutier et Benny Barbara.

8.02 (CBF) — **Concert du mercredi.** Production de la radio suisse, dans le cadre de la Communauté radiophonique des programmes de langue française : "Ferrucio Busoni, pianiste, transcripteur et compositeur", d'après une conférence de Jean Chantavoine. 90 min.

8.30 (2 et 12) — **Hockey :** Bruins de Boston vs Maple Leafs de Toronto. Couleur.

9.30 (CBF) — **La Cybernétique et nous.** Ce soir : Perspectives historiques; les recherches des années 40; les antécédents scientifiques et philosophiques; la situation actuelle. Invités : MM. Giorgio de Santillana, Pierre de Latil, Léon-Jacques Delpech et le Dr André Huguelin. 30 min.

9.30 (6) — **Concert du Centenaire :** Glenn Gould, pianiste ; Audrey Glass, soprano, et Claude Corbeil, basse. Reprise du concert présenté au canal 2, dimanche. Couleur. 60 min.

10.30 (12) — **Sports Hot Seat.** Invité : le golfeur Gary Player. Couleur. 30 min.

11:15

4—Nouvelles sportives
6—Viewpoint. Night Report
10—Cinéma : "Les Motorizés"
★12—Pulse

11:20

★ 2,13—Sauve qui peut "L'enlèvement"
3—Alice and the Weather
★ 8,13—Nightline

11:30

3—The Late Show : "Criss Cross"
4—Heure exquise: "Secret de Mayerling"
★ 5—Tonight Show
7—Cinéma 7 : "Frankenstein s'est échappé"

11:35

6—Sports Final

11:45

6—Movie Cavalcade : "What a Chassis"
12—Pajama Playhouse : "Young Wives".

12:30

8,13—Picture Page

DEMAIN MATIN

7:30

4—Dessins animés
7—Les lève-tôt
8,13—University of the Air
10—Les p'tits bonhommes

7:45

4—A nous deux
10—Métro-matin, avec Jean-Pierre Coallier

8:00

★ 3—Captain Kangaroo
7—Première édition
★ 8,13—Romper Room

8:15

★ 4—Toast et café

8:30

★ 5—Today
7—Rue Pipe de Plâtre
★ 8,13—Mr. &rs.

8:45

10—36-24-36

9:00

3—Romper Room
5—The Fugitive
★ 7,10—Toast et café
★ 8,13—Something to Think About

9:15

4—Jouez à 4
6—Montreal Notebook
★ 8,13—School Telecast
12—Sign on News

9:30

3—Ed Allen
★ 6—Quebec School Telecast
8,13—Ont. Dept. of Education
12—University of the Air

9:45

4—En matinée : "C'est formidable d'être jeune"

10:00

2,7,13—Télévision scolaire : "Découvertes dans la forêt"
3—Candid Camera
★ 5—Snap Judgment
6—Canadian Schools
★ 8,13—Dear Jackie
10—Voix de femmes, avec Mme Françoise Gaudet Smet. Animateur : Paul Dupuis
★12—Romper Room

10:30

★ 2,7,13—Monsieur Surprise présente : "Saturnin" Aventures d'un petit canard
3—Beverly Hillbillies
★ 5—Concentration
6—Friendly Giant
★ 8,13—Ed Allen
10—Leçon de beauté avec Mme Edith Serei
★12—Magic Tom

10:45

2,7,13—La souris verte. Le conte, avec Louisette Dussault (la souris) et Claude Grisé (le chat).
6—Chez Hélène
10—L'Ecole du bonheur

11:CO

★ 2,7,13—Un coin de France : "La Touraine"
3—Andy or Mayberry
4—L'école du bonheur
★ 5—Personality
6—Mr. Dress-up
8,13—I love Lucy
10—Voix de femmes. Avec Mme Thérèse Casgrain. Animateur : Paul Dupuis
★12—Mike Douglas Show

11:15

★ 2,7,13—Masques et sortilèges de Venise : "L'homme à la rose"
4—Voix de femmes

11:30

★ 2—Long métrage : "Prisonniers de la brousse"
3—Dick Van Dyke
★ 5—Hollywood Squares
6—Pick of the Week
7—Ton-Ton Bon-bon
★ 8,13—Perry's Probe
10—Eternel Amour : "Le maître de Postes"
13—La poulette grise

11:45

4—Palmarès

MIDI

3—Love of Lite
★ 5—Jeopardy
6—Serial Six
7—Minirama
8,13—News, Picture Page
10—Première édition
13—Les aventures de Maluron

12:15

4—Actualité
8,13—Dodo & Hercules
10—Ciné-roman : "La chartreuse de Parme"
13—Les petites annonces

12:30

★ 3,6—Search for Tomorrow
4—De Tout de Tous
★ 5—Eyes Guess
7—Deuxième édition
8,13—Movie Matinée : "The Phenix City Story"
10—Ciné-midi : "L'extravagante mission"
12—Little People
13—Télé-Matinée

12:45

★ 3,6—Guiding Light
7—La météo

1:00

2—Téléjournal
3—One O'Clock Weather, Across the Fence
4—Qui suis-je ?
5—Local Scene
6—Mid-Day Reports Calendar
7— Le coq au 7
12—It's a match

1:15

2—Cinéfeuilleton: "Son fidèle compagnon"
3—Channel 3 Presents
13—Les plus beaux films: "Le faucon maltais"

1:30

2—Long métrage : "La maison de l'ange"
★ 3,6—As the world Turns
4—Ciné-Roman
★ 5—Let's Make a Deal
★12—Mr. & Mrs.

1:45

4—En forme

2:00

★ 3,6—Love is a Many Splendored Thing
4—Entre nous ; Les deux font la paire
★ 5—Days of Our Lives
7—L'école du bonheur
10—Ciné-jeudi : "La pêche aux trésors"
★12—In town

2:15

7—Détente

2:30

★ 3—Houseparty
★ 5—The Doctors
6—Coronation Street
8,12,13—People in Conflict

3:00

2,7,13—Femme d'aujourd'hui
★ 3—To Tell the Truth
★ 5—Another World
6—Take Thirty
8,12,13—Magistrate's Court

3:30

3,6—Edge of Night
4—Mouchette
★ 5—You Don't Say
★ 8,12,13—It's Your Move
10—A vous de jouer

4:00

2,7,13—Bobino
3—Merv Griffin Show
★ 4—Le zoo du capitaine Bonhomme
★ 5—Match Game
★ 6—Bonnie Prudden
★ 8,13—The Funny Company
10—Champion : "Les brigands de la vallée"
★12—The Buddies

4:30

★ 2,7,13—La boite à surprise "Picolo"
5—Mike Douglas Show
6—Barney Boomer
★10—Zoo du capitaine Bonhomme
12—Family Theatre : "They Knew Mr. Knight"

5:00

2,13—Thierry la fronde : "Le duel des chevaliers"
3—Secret Storm
4—M. Jet
★ 6—Gentle Ben
★ 7—Sentinelles de l'air
★ 8,13—The Merv. Griffin Show

5:30

2—Bidule de Tarmacadam
3—Evening Report
★ 4—Super Héros
6—Let's Go
7—Zorro
10—La légende de Jesse James : "Un jour de plus"
13—Popeye

RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM 940 • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850 • CKGM 980 CJMS 1280 • CFMB 1410 • CKLM 1570 CKGM 980 • CHRS 1090 • CFOX 1470

CE SOIR

4:00

CKAC—Nouv., Jacques Proulx
CBM—News, Lift up your hearts, Tempo
CJAD—Infoexpo
CKVL—La ligne est occupée
CJMS—Nouv., Offre d'emploi
CFMB—News, Vol 1410
CKLM—Gardez la droite. Nouv.

4:30

CBF—L'avant-présent
CFMB—News
CKLM—Flash LM
CHRS—Nouv.
CFOX—Al Sounders

4:55

CBM—Assignment
CJAD—Stock Quotations
CKVL—Première édition
CJMS—Tableau social
CHRS—Nouv.

5:00

CKAC—Nouv., J. Proulx
CBF—Nouv., Présent
CBM—News, Canadian Roundup
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv., Rufi sur l'onde
CHRS—Au soleil de l'amour Salut les copains

5:15

CBM—Tempo
CJAD—Weather

5:25

CKAC—Toute la ville en parle, J. Proulx
CKVL—Sportorama
CJMS—Envers de la médaille

5:30

CBF—Présent
CBM—News, Sports Commentary, Women's world of sports
CJAD—News, Sports
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Commentaires sportifs
CFMB—News
CKLM—Flash LM
CFMB—Rapport de 5.30
CHRS—Sport

5:45

CBM—Tempo
CJAD—Race Report — What's the Score on Sports

5:55

CKVL—Nouv.
CFMB—News
CHRS—Nouv.

6:00

CKAC—Le monde ce soir, Rapport sur la circulation
CBF—Trente minutes d'information
CBM—The World at Six
CFCF—News and Sports
CJAD—The World Today
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouvelles, Sport
CFMB—Programme italien
CKLM—Nouv.
CKGM—World Report
CHRS—Salut les copains

6:10

CKAC—Bourse et le monde des affaires
CFCF—Cannings Comments
CJAD—Leslie Roberts

6:15

CKAC—Les courses
CFCF—Paul Harvey
CJAD—Stock Market
CJMS—Editorial
CKLM—Revue des courses
CKGM—Buddy Gee

6:20

CKAC—Sports
CFCF—Sports Car World
CJAD—Sports
CJMS—Le monde d'aujourd'hui
CKLM—Editorial sportif

6:25

CFCF—Dave Boxer Show
CKVL—Sports
CHRS—Golf-minute

6:30

CKAC—Bon appétit messieurs, dames
CBF—Au jour le jour
CBM—Soundings
CJAD—Race Report
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv.
CKLM—Flash LM, Cotations de la Bourse

6:35

CJAD—Paul Reid Show
CKLM—Les 15-70

6:40

CKAC—La santé dans votre assiette

6:45

CBF—Radio-transistor
CKVL—Nouv., Editorial
CJMS—Tableau social
CKLM—Nouv.
CHRS—Nouv.

7:00

CKAC—Chapelet
CBF—Pousse-café
CBM—News, Sports Quest.
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Sport amateur.
CKLM—Nouv.
CHRS—Avec des mots — chansonniers

7:15

CKAC—Evénements sociaux
CJMS—Offre d'emploi

7:25

CKVL—La vie sociale

7:30

CBF—Faire sa vie
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Succès américains
CKLM—Flash LM

7:45

CKAC—Musicale
CBF—Capital et travail

7:50

CKAC—Témoignage
CKVL—Radio Gazette

8:00

CKAC—Nouv., Souvenirs d'Italie
CBF—Nouv. Concert du mercredi
CBM—News, Between Ourselves
CJAD—Huntley & Brinkley
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv.
CKLM—Nouv., Panorama LM
CFOX—Roger Scott

8:15

CKLM—Pari double

8:25

CKVL—Nouv.

8:30

CKAC—Avec les chouettes
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv.
CFMB—Programme allemand
CKLM—Flash LM, Pari double

8:59

CJAD—Race Results
CKVL—Nouv.
CJMS—Succès canadiens
CKLM—Nouv.

9:00

CKAC—Nouv. Résultat des courses Avec les chouettes
CBM—CBC News, Mid-Week Theathe
CKVL—Montréal chante
CJMS—Nouv., Editorial
CFMB—Programme Grec
CKLM—Nouv.
CKGM—Pat Burns

9:30

CBF—La cybernétique et nous
CKLM—Flash LM

9:59

CJAD—Race Results
CKVL—Nouv.

10:00

CKAC—Nouv, Résultat des courses Avec les chouettes
CBF—30 minutes d'informations
CBM—News, From the capitals
CJAD—Portals of Prayer
CKVL—A la paje
CJMS—Nouv.
CFMB—Programme ukrainien
CKLM—Nouv.

10:15

CBM—Five nights a week at this time

10:30

CBF—Chefs-d'oeuvre de la musique
CBM—Halifax Symphony Orchestra
CFMB—The World Tomorrow
CKLM—Flash LM

10:59

CKAC—Nouv., Musicale
CJAD—Race Results
CKVL—Nouvelles, Prière du soir

11:00

CKAC—Nouv., Courses, Avec les chouettes
CBM—News, The Age of Elegance
CFCF—News, weather sports
CJAD—The World Today
CKVL—Journal du soir
CJMS—Nouvelles
CFMB—Leçon de français
CKLM—Bulletin sportif, Résultat des courses
CKGM—World Report

11:15

CKAC—Exacta
CFCF—Reg Gale show
CJAD—Leslie Roberts
CFMB—Soirée musicale
CFCF—News and Weather

11:25

CKAC—Avec les chouettes
CJAD—Sports

11:30

CJAD—Dave Patrick Show
CJMS—Nouv., Sport
CKGM—Mal Faris Music Til Dawn
CKLM—Flash LM — Editorial J.-L. Gagnon, Résultat des courses

12:00 — MINUIT

CKAC—Nouv., Du soir au matin
CBF—Nouv. — Recueillement. Au fil de la niut
CBM—News, Music and Metaphor
CJAD—Race Results
CJMS—Nouv. Jusqu'à l'aube
CFMB—Vol de nuit
CKLM—Sous les étoiles

12:55

CJMS—Nouv. — Jusqu'à l'aube

1:00

CKAC—Nouv.
CBM—News it is written
CFCF—News
CKLM—Nouv.

DEMAIN MATIN

6:00

CKAC—Nouv. — Réal Giguère
CBF—Radio-journal — A la bonne heure
CBM—News — Concert Time
CFCF—Al Boliska Show
CKVL—Programme Claude Séguin
CFOX—Gord Sinclair
CJMS—Nouvelles
CFMB—News Continental Breakfast Club
CKLM—Nouv.
CHRS—O Canada, Nouv., Rive-Sud

6:15

CKAC—Réal Giguère
CJAD—Sports
CJMS—Insolences d'un téléphone
CKLM—Ni oui ni non

6:30

CKAC—Nouv. — Réal Giguère
CBF—Radio-journal A la bonne heure
CBM—News — Concert Time
CJMS—Nouvelles
CFMB—The World Tomorrow
CKLM—Flash LM
CHRS—Nouv. Le diable est aux vaches

6:45

CKAC—Résultat des courses, Giguère-Express
CBF—Prière
CJAD—Sports
CKVL—Journal du matin
CJMS—Editorial
CKLM—Ni oui ni non
CHRS—Nouv.

7:00

CKAC—Nouv., Réal Giguère
CBF—Nouv., A la bonne heure
CBM—News, Concert Time, Shop Talk
CKVL—Programme Claude Séguin
CJMS—Nouv., Sport
CFMB—News
CKLM—Nouv.,
CHRS—Au soleil de l'amour
CFOX—Editorial

7:15

CKAC—Chronique de pêche, Giguère-Express
CJAD—Sports
CJMS—Insolences d'un téléphone
CFMB—Calendrier social
CKLM—Nouv. sportives

7:25

CKAC—Matin, Sports
CBM—Weather Forecast
CKVL—Sports
CHRS—Offres d'emploi

7:30

CKAC—Nouv., Réal Giguère
CBF—Nouv. A la bonne heure
CBM—News, Sports, Concert Time
CJAD—Weather
CKVL—Programme Claude Séguin
CJMS—Nouv., La bonne nouvelle
CFMB—News
CKLM—Flash LM
CHRS—Sport Rive-Sud matin

7:45

CKAC—Moments de réflexions, Giguère-Express
CJAD—Sports, Race Report
CKVL—Nouv.
CJMS—Editorial
CKLM—Ni oui ni non
CHRS—Auto-guide

8:00

CKAC—Nouvelles, Rapport sur la circulation
CBF—Radio-Journal
CBM—News Commentary
CJAD—The World Today
CKVL—Editorial, Programme Claude Séguin
CJMS—Nouv. Commentaires sportifs
CFMB—News
CKLM—Nouv., Opinions de J.L. Gagnon
CKGM—Pat Burns News
CHRS—Auto-guide

8:10

CKAC—Météo
CBF—Nouvelles
CJAD—Leslie Roberts

8:15

CKAC—Giguère-Express
CBF—Chez Miville
CBM—Time out with Gordon Atkinson
CJMS—Insolences d'un téléphone
CHRS—Auto-guide

8:25

CBM—Town Talk
CKVL—Nouv.
CKLM—Rufi sur l'onde
CHRS—Auto-guide

8:30

CKAC—Nouv., Giguère-Express
CBM—Max Ferguson show
CJAD—Sports
CJAD—Mayor of the Fair, Sports
CKVL—Programme Claude Séguin
CJMS—Nouvelles
CFMB—News
CKLM—Flash LM
CKGM—Pat Burns Hotline
CHRS—Sport

8:45

CJAD—Pilot's Weather
CKVL—Nouv.
CJMS—Editorial
CFMB—Calendrier social
CKLM—Ni oui ni non
CHRS—Au soleil de l'amour, Nouv.

9:00

CKAC—Nouv., Eternel féminin
CBF—Nouv. Présent
CBM—CBC News, Dot Weather Forecast
CJAD—Rod Dewar Show
CKVL—Programme Claude Séguin
CJMS—Nouv. — Carrousel
CFMB—News, Boite à musique
CKLM—Nouv., Magazine LM
CHRS—Ici St-Jean

9:15

CKAC—Toute la ville en parle Eternel féminin
CBM—Russ Thompson show

9:30

CKAC—La santé dans votre assiette, Eternel féminin
CBF—Enfin seule
CKVL—Madame X
CJMS—Nouv. — Carrousel
CFMB—News
CHRS—Nouv.

9:53

CKAC—Coupons de caisse
CBM—Assignment 1
CKVL—Nouvelles
CJMS—Tableau social
CHRS—Nouv.

10:00

CKAC—Nouv., Féminin singulier Sujet : Les coiffures
CBM—CBC News — CBM Magazine
CFCF—News, Weather, The Joe Van show
CKVL—Madame X
CJMS—Nouv.
CFMB—News
CKLM—Nouv
CFOX—Rik Shaw

10:15

CKAC—Variétés Richelieu
CJMS—Capsules d'optimisme

10:30

CKAC—Féminin singulier
CBF—Fémina
CKVL—Club du disque
CJMS—Carrousel. Nouv.
CFMB—Le coin du classique
CKLM—Nouv. Editorial
CHRS—Nouv.

10:55

CBF—Un homme vous écoute
CBM—Assignment 2
CKVL—Nouvelles
CHRS—Nouv.

les films à la télévision

Note : Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

11.30 a.m. — Canal 2 : "L'aventure de Cabassou" (Français, 1946). Comédie avec Fernandel et Micheline Francey. — Un Provençal bafoué par sa femme décide de se faire passer pour mort.

12.30 p.m. — Canal 10 : "La Sévillane" (Français, 1944). Comédie avec Jean Chevrier et Charpin. — Les aventures d'une gardienne de chèvres devenue danseuse et de trois prétendants.

1.30 p.m. — Canal 2 : "La reine du music-hall" (Allemand, 1956). Comédie avec Caterina Valente et Paul Hubachmid. — Malgré de nombreuses difficultés, un compositeur réussit à faire interpréter sa revue par une grande vedette.

2.00 p.m. — Canal 10 : "Judy, espionne improvisée" (Américain, 1942). Comédie avec Judy Canova et Joe E. Grown. — Une campagnarde abat par hasard un pigeon voyageur nazi et devient une héroïne.

4.30 p.m. — Canal 12 : "Mark of the renegade" (Américain, 1951). Aventures avec Ricardo Montalban et Cyd Charisse.

11.15 p.m. — Canal 10 : "Les motorisées" (Italien, 1964). Film à sketches avec Sophie Desmarets, France Anglade, Walter Chiari et Toto.

11.30 p.m. — Canal 7 : "Frankenstein s'est échappé" (Américain, 1957). Film d'horreur avec Peter Cushing et Christopher Lee. — Un scientifique crée diaboliquement un monstre meurtrier.

11.43 p.m. — Canal 6 : "What a chassis" (Français, 1962). Comédie avec Robert Dhéry, Colette Brosset et Louis de Funès. — Un ouvrier d'usine s'achète une rutilante voiture convertible.

12.15 a.m. — Canal 12 : "Young wives tale" (Grande-Bretagne, 1952). Comédie avec Joan Greenwood, Nigel Patrick et Derek Farr. — Les difficultés que présente le manque de logements en Angleterre, le mélange des ménages dans des maisons surpeuplées, les bébés et le manque de servantes créent des situations bilarantes.

11.30 a.m. — Canal 2 : "Prisonniers de la brousse" (Français, 1959). Film d'aventures avec Georges Marchal et André Claveau. Cinq rescapés de la chute d'un avion dans la jungle recherchent du secours.

12.30 p.m. — Canal 10 : "L'extravagante mission" (Français, 1945). Comédie avec Mona Goya et Henri Guisol. — Un homme est chargé de porter en Indochine une serviette remplie de documents très importants.

1.30 p.m. — Canal 2 : "La maison de l'ange" (Argentin, 1956). Drame psychologique avec Elsa Daniel et Lautaro Murua. — Une jeune fille ne parvient pas à pardonner à celui qu'elle aime d'avoir abusé d'elle.

2.00 p.m. — Canal 10 : "La pêche au trésor" (Américain, 1949). Comédie loufoque avec les frères Marx.

4.30 p.m. — Canal 12 : "They knew Mr. Knight" (Grande-Bretagne, 1946). Drame avec Mervyn Johns, Joan Greenwood et Alfred Drayton.

RADIO FM

CJMS/FM 94.3 M.C. • CJFM 95.9 M.C. CKVL/FM 96.9 M.C. • CKGM/FM 97.7 M.C. CBF 95.1 M.C. • CBM 100.7 M.C.

CE SOIR

4:00

CBF : **Les chefs-d'oeuvre de la musique :** Ext. du "Lac des cygnes" (Tchaïkovsky): Yehudi Menuhin, violoniste et orch. dir. Efrem Kurtz. — Sonate en do mineur pour violon et clavecin (Bach) : Reinold Barchet et Robert Veyron-Lacroix. — "Le Sacre du printemps" (Stravinsky) : dir. Rafael Fruhbeck de Burgos. — "Fête polonaise" (Chabrier) : dir. Ernest Ansermet.

CBM : **Mott's music.**

5:00

CBM : **Divertimento.**

6:30

CBM : **Piano music of Brahms.**

7:00

CBM : **CBC Vancouver Chamber Orchestra.**

CKVL : **Concert :** Oeuvres de Strauss, Chopin.

CFQR : **Pop music in stereo.**

7:30

CBF : **Récital :** Fernande Chiocchio, mezzo-soprano; au piano : Janine Lachance. "Canti di Strapaese" (Gina Luca Tocchi).

CKVL : **Concert :** Oeuvres de Brahms, Schubert et Elgar.

8:00

CBF : **Concert du mercredi :** Communauté radiophonique des programmes de langue française. Thème : "Ferruccio Busoni, pianiste, transcripteur et compositeur", basé sur une conférence de Jean Chantavoine. Chaconne (Bach-Busoni) : Toccata; extrs. de l'opéra "Arlecchino", de la Fantaisie contrapuntique sur des thèmes de Bach et de l'Ouverture pour une comédie pour orchestre (Busoni) : 13e Rhapsodie hongroise (Liszt); Prélude en la et Etude en sol bémol (Chopin) : Ferruccio Busoni.

CKVL : **Virtuoses en concert :** Oeuvres de Teleman, Vivaldi et Manfredini.

CJMS : **Les grands classiques.**

8:30

CKVL : **Arthur Rubinstein :** Concerto no 5 en mi bémol pour piano (Beethoven).

9:00

CJFM : **Starlight concert :** Oeuvres de Beethoven, Franck, Ravel et Tchaikowsky.

CKVL : **Symphonie de Boston :** Oeuvres de Tchaikovsky.

CFQR : **Broadway music.**

9:30

CBF : **Musique instrumentale :** Quatuor en la mineur (Mendelssohn) : Quatuor Guarneri.

CBM : **Music of Stravinsky.**

10:00

CJFM : **International concert :** Oeuvres de Brahms, Vivaldi, Strauss, Haydn et Bartok.

CKVL : **Récital Mischa Elman :** Introduction et Rondo Capriccioso op. 28 (Saint-Saëns) avec M. Elman, violoniste. Vladimir Golcshman dirige l'Orchestre de Vienne.

CFQR : **Light classics in stereo.**

10:15

CBF : **Airs d'opéras.**

10:30

CBM : **Symphony Hall.**

CKVL : **Voix célèbres :** "Le gitan et l'oiseau" (Benedict) avec Joan Sutherland. Richard Bonynge dirige l'Orchestre Symphonique de Londres. "Ciela e Mar tiré de "La Gioconda" (Ponchielli) avec Jussi Bjoerling, F. Corena, R. Tebaldi, G. Tozzi et L. Dani. — "I Vespri Siciliani" Tiré de "Merce Dilette Amiche" (Verdi) avec Anna Moffo, Arditi et Joan Sutherland. "The girl of the Golden West" (Puccini) avec Bjoerling. — "O Patria Mia" tiré de "Aida" (Verdi) avec Moffo. Franco Ferrara dirige l'Orchestre italien RCA.

11:00

CBF : **Danses et cadences.**

CKVL : **Van Cliburn :** Concerto no 1 (Brahms). Erich Leinsdorf dirige l'Orchestre Symphonique de Boston.

CFQR : **Music for night people.**

11:30

CBM : **Voices.**

CKVL : **Musique de chambre :** Oeuvres de Mozart.

Minuit

CBF : **Music and metaphor.**

CKVL : **All night concert :** Oeuvres de Beethoven, Moussorgsky, Grieg, Tchaikovsky, Borodin, Schumann.

DEMAIN APRÈS-MIDI

1:15

CBF : **D'un goût à l'autre.**

2:00

CBF : **Concert populaire.**

LIVRAISON 2 JOURS
1968
• PONTIAC • BUICK • FIREBIRD
• BEAUMONT • ACADIAN
CHEZ
Montreal Buick
SUR STE-CATHERINE À L'OUEST D'ATWATER

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ | Montréal, mercredi 15 novembre 1967 / saint Albert le Grand / 83e année, No 265 / 11 cahiers / 152 pages / Les prévisions météorologiques : généralement ensoleillé avec périodes nuageuses / Min. 10 / Max. 25

Robert Stanfield fera tout pour avoir des élections
— Page 54

AUJOURD'HUI

- Johnson réunit ses conseillers à Washington — Page 83
- L'Ontario abolira 1,600 commissions scolaires — Page 107
- Pour certains, le départ de Workman aidera les Alouettes — Page 100
- Ralph Nader en guerre contre l'industrie des salaisons — Page 83
- La peine capitale: jusqu'ici 14 députés pour et 12 contre — Page 70



- Sharp rassure les USA — Page 55
- Les syndicats veulent négocier à l'échelle de l'industrie — Page 55
- L'Université de Montréal a remis hier 747 diplômes — Page 16
- Carrière invite les intellectuels à plus de réalisme — Page 10
- René Lévesque décrit le parti politique qu'il rêve de voir — Page 10

LA PRESSE au Vietnam



Jean Pellerin

M. Jean Pellerin, rédacteur et analyste des nouvelles internationales à LA PRESSE, part aujourd'hui pour le Sud-Vietnam où il effectuera une tournée de trois semaines, en vue de s'enquérir sur place des acpects humains du conflit qui s'y déroule. Les lecteurs de LA PRESSE pourront lire les dépêches qu'il enverra de ce théâtre de guerre et la série d'articles illustrés qui sera publiée à son retour.

Nombreux blessés, aucun mort

Collision ferroviaire près de Drummondville

—Nos informations page 2

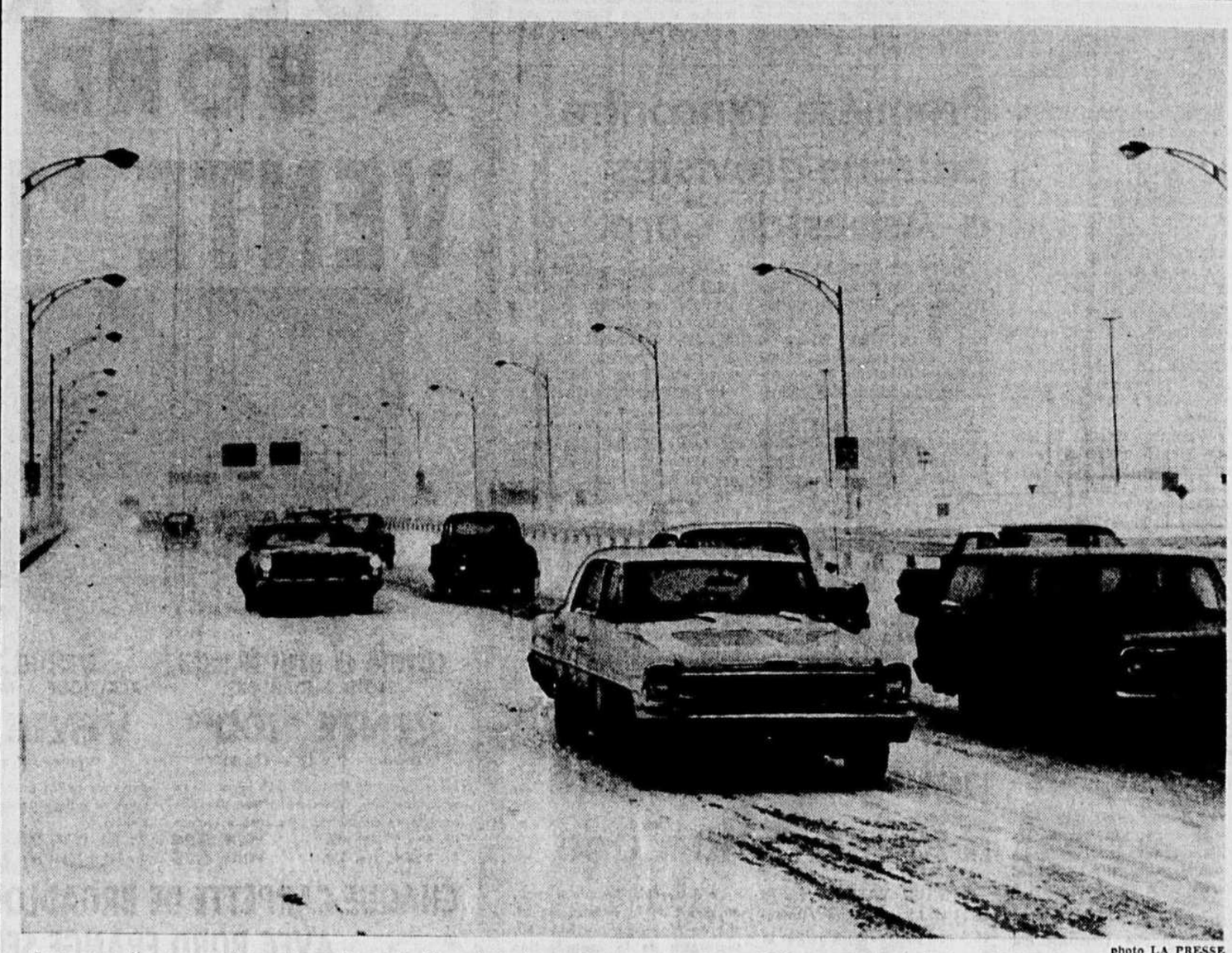


photo LA PRESSE

Synonyme d'amusement pour les enfants, de désagrément pour les piétons et de danger pour les automobilistes, une première chute de neige et une baisse sensible de la température ont consacré hier soir et la nuit dernière le retour de l'hiver dans la métropole.

Trois pouces de neige à Montréal

Tempête et pannes d'électricité

Les Montréalais ont connu leur première tempête de la saison hier soir et ce matin alors qu'il est tombé entre deux et trois pouces de neige poussée par des rafales de 30 milles à l'heure formant des bancs de neige de plus d'un pied à certains endroits.

La neige a commencé à tomber hier soir peu après 7 h. alors que le thermomètre descendait lentement pour marquer un froid de 15 degrés durant la nuit.

Dès minuit hier soir, la chaussée était glissante un peu partout et la police a enregistré quelques accrochages sans gravité. Ce matin, la circulation s'est effectuée au ralenti alors qu'il fallait plus de 30 minutes pour parcourir un trajet habituel.

Sur les routes provinciales aux alentours de la métropole la voirie provinciale a maintenu le rythme habituel de la circulation mais en recommandant la plus grande prudence aux automobilistes.

A Montréal

Le service de la Voie jublique de Montréal utilisait, ce matin, environ 600 appareils de déneigement et plus de 1,200 hommes. Les principales artères ont été déblayées durant la nuit et il en fut de même des rues secondaires au cours de la matinée.

Dès 6 h. ce matin, une équipe était affectée à l'épandage du sel aux intersections tandis que les tracteurs ont fait leur apparition sur les trottoirs un peu plus tard. L'opération "enlèvement de la neige" ne débutera que ce soir, selon un porte-parole du service de la Voie publique.

Au service de la police on rapporte que le nombre d'accrochages n'a été que très légèrement supérieur à la normale.

La neige devait cesser de tomber vers midi aujourd'hui pour faire place à une vague de froid. On prévoit que le thermomètre descendra en bas de zéro la nuit prochaine dans les Laurentides alors qu'à Montréal on s'attend à un froid de 10 degrés au dessus de zéro.

A Ottawa

La région d'Ottawa a connu elle aussi sa première tempête de neige de la saison. Il est tombé cinq pouces de neige sur la capitale fédérale durant la nuit, réduisant ainsi la circulation à son strict minimum. La police ontarienne a enregistré un nombre incalculable d'accidents mineurs.

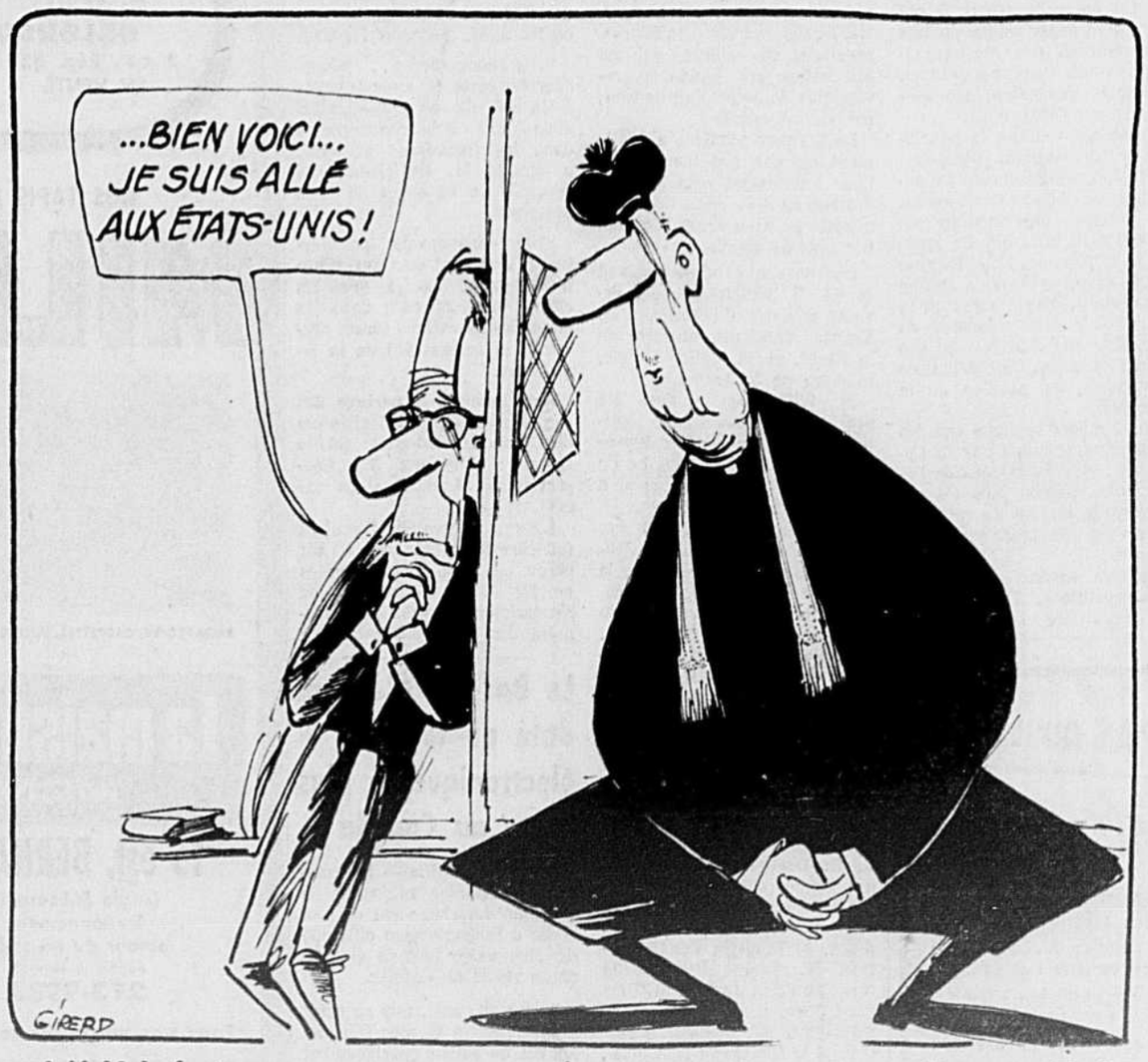
A Montréal la tempête a causé des pannes d'électricité à divers endroits. A Verdun, un arbre s'est abattu sur des fils électriques, ce qui a occasionné l'interruption du courant électrique pendant plusieurs heures dans ce secteur.

A Châteauguay et divers autres secteurs de l'ouest de l'Ile de Montréal, on a déploré également des pannes d'électricité de courtes durées.

Un accident de la circulation est survenu durant la tempête en fin de soirée hier. M. Léo Quesnel, âgé de 52 ans, de Dorval, a perdu la vie lorsque son véhicule a heurté un poteau de l'Hydro-Québec.

L'automobiliste devra prendre note que le stationnement de son véhicule dans une zone défendue afin de permettre le déneigement peut lui coûter $20.00, $5.00 pour l'infraction et $15.00 pour le remorquage.

Ce nouveau règlement municipal porte le numéro 3458 et prend force aussitôt que le déneigement deviendra nécessaire dans les rues de Montréal.



L'UN fait son examen de conscience — Page 54

L'orgie sexuelle ne serait qu'une illusion d'optique

par Bernard MORRIER

Ce qui au départ semblait être des "attouchements, une orgie, une véritable provocation sexuelle", comme certains témoins de la Couronne avaient décrit le neuvième tableau intitulé "Erotomanies absurdes" de la pièce de Pierre Moretti, "Equation pour un homme actuel", serait une illusion d'optique créée par l'aura motrice, une technique théâtrale voisinant le mime et la pantomime.

C'est du moins ce qui ressort des témoignages entendus en défense hier à la reprise du procès de neuf comédiens de la troupe des Saltimbanques, accusés d'avoir présenté un spectacle obscène au pavillon de la Jeunesse de l'Expo le 25 septembre dernier.

Au cours de ce procès, qui a débuté le 31 octobre dernier et qui fut ajourné à deux reprises, la Couronne avait présenté au juge Gérard Tourangeau, de la Cour municipale, les témoignages de quatre agents de l'escouade de la moralité de la Sûreté de Montréal et de deux ménagères, en plus de déposer une bande sonore de la pièce, des photos et des documents divers.

Selon les témoignages de la poursuite, c'est ce neuvième tableau, d'une durée de 10 minutes, qui a à lui seul amené l'arrestation des comédiens et l'interruption spectaculaire de la pièce, dans la soirée du 25 septembre.

On sait que les deux ménagères, qui allaient voir des spectacles "depuis de nombreuses années", avaient qualifié "d'orgie sexuelle" et de "provocation sexuelle" ce neuvième tableau de la pièce.

De leur côté, les policiers avaient soutenu que quatre comédiennes, au son de la musique, se frottaient le corps de leurs "mains ouvertes" des genoux aux épaules, "en faisant un mouvement de rotation à la hauteur des seins". Pour ce qui est des frottements au corps, les policiers avaient été catégoriques : "Oui, leur vêtement "grouillait", de même que les seins."

Par la suite, toujours selon les policiers, "quatre hommes s'étaient placés derrière leur partenaire, frottant les femmes des cuisses aux seins, en frottant

Voir ORGIE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 84 à 96
Arts et Spectacles/ 104 à 106
Bandes dessinées / 142
Calendrier des pionniers / 118
Courrier "Que faire ?" / 64
Décès, naissances, etc. / 97
Editorial / 4
Finance / 108 à 110
Horoscope / 123
L'auto / 138 et 139
Loisirs et récréation / 142
Mots croisés / 92
Nouvelles internationales / 83 et 96
Nouvelles nationales / 54
Radio et télévision / 111
Sciences / 128
Sports / 98 à 103
Tribunaux / 12
Vie féminine / 58 et 61 à 67
Vie mondaine / 59 et 60
Votre médecin / 118

CKAC 73 AU CAP-RAN

Un train de marchandises et le train de passagers Québec-Montréal entrent en collision

Une dizaine de personnes ont été sérieusement blessées dans un accident ferroviaire survenu vers 9 h. 30 ce matin entre St-Germain de Grantham et St-Eugène près de Drummondville alors que deux trains des Chemins de Fer nationaux se sont violemment heurtés de front.

Plusieurs autres passagers ont subi de légères blessures et ont été traités sur place par les médecins et les ambulanciers dépêchés sur les lieux de la tragédie.

Cette accident aurait été causé par un mauvais aiguillage, selon les premiers rapports obtenus de Drummondville. Le train de passagers, transportant 121 personnes, avait quitté Québec à 7 h. 40 ce matin. Le convoi de marchandise se dirigeait vers les Maritimes.

Toutes les ambulances disponibles de la région de Drummondville ont été dépêchées d'urgence sur les lieux. La police provinciale a également envoyé plusieurs agents qui ont été obligés de marcher près d'un mille à travers champs pour atteindre les lieux de l'accident.

Une neige poussée par des vents assez violents tombait sur la région de Drummondville au moment de l'accident.

Huit des personnes les plus sérieusement blessées ont été admises à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville. Selon les premiers renseignements obtenus, aucun des blessés ne serait en danger de mort.

Les pompiers de Drummondville ont été appelés à éteindre les flammes qui ont éclaté dans le déraillement de plusieurs wagons. L'accident est survenu à environ 60 milles au sud de Montréal. La circulation ferroviaire sera interrompue durant plusieurs heures sur cette ligne qui relie la métropole et l'est de la province ainsi que les provinces Maritimes.

ORGIE

SUITE DE LA PAGE 1

ces derniers de manière circulaire".

C'est pourtant une toute autre version que la défense a mise en preuve hier.

L'auteur

Les procureurs des neuf comédiens des Saltimbanques, Me Raymond Bernier et Me Jacques Roland, ont d'abord cité comme premier témoin l'auteur de la pièce, M. Pierre Moretti, également cinéaste.

Il a d'abord énuméré son expérience théâtrale depuis les 10 dernières années, alors qu'à titre de costumier, décorateur, d'assistant metteur en scène, il a eu l'occasion de travailler avec la troupe des Apprentis-Sorciers, le théâtre de l'Egrégore, la Boutique de l'Opéra, le Théâtre du Nouveau-Monde et les Saltimbanques. Au total, il a participé à pas moins de 25 spectacles et il a écrit le dernier, "Equation pour un homme actuel".

En 1964, le Service à la création et à la recherche du ministère des Affaires culturelles lui accordait une bourse de $5,000 pour l'aider dans ses travaux visant à intégrer au théâtre les différents moyens visuels (cinéma, photos, sonorité, etc.).

En collaboration avec le professeur Baudot, du Centre de recherche de l'Université de Montréal, M. Moretti se mit donc à l'oeuvre.

Il s'agissait tout d'abord de bâtir un thème sur les préoccupations majeures de l'homme d'aujourd'hui (la technique, le temps, le mouvement, le cosmos et, bien sûr, l'érotisme).

Tous deux s'entendirent sur un choix de mots et procédèrent ensuite à une classification, tout en tenant compte des règles de grammaire et de syntaxe. Tous ces mots furent confiés à une ordinatrice qui composait ensuite des phrases complètes. Cette dernière en fabriqua plus de 2,000 et l'auteur en choisit environ 10 pour cent en raison de leur musicalité et leur qualité poétique pour le sujet qu'il voulait traiter.

En aucun moment, a dit M. Moretti, sa pièce n'avait comme thème la provocation sexuelle. Des 16 tableaux composant sa pièce, il a décrit les trois premiers comme étant un prologue au spectacle. Les deux suivants situaient l'homme dans l'univers, les neuf autres décrivaient son environnement, tandis que les deux autres représentaient une projection dans le futur.

Invité à commenter plus particulièrement le neuvième tableau, celui qui fait l'objet de la poursuite, M. Moretti a dit qu'il comportait une suite de gestes harmonieusement synchronisés décrivant l'homme à la recherche de l'amour. C'était en fait, dit-il, une évocation de l'amour humain et de l'érotisme chez l'homme.

Cette "Erotomanie absurde" était selon lui une partie intégrante de sa pièce, tout comme un chapitre l'est à un livre. Il n'était pas question d'en faire abstraction à cause de l'importance du fait érotique dans la vie contemporaine. "Le portrait de l'homme d'aujourd'hui aurait été incomplet sans cet aspect", a-t-il noté.

Invité par le procureur de la Couronne, Me Raymond Julien, à dire ce qu'il entendait par "érotique", M. Moretti s'en est remis à la version du dictionnaire Quillet : "qui est relatif à l'amour".

A d'autres questions, l'auteur dira qu'il a assisté à toutes les représentations de sa pièce et qu'à chaque fois le spectacle fut identique.

Enfin, il niera catégoriquement qu'il y ait eu quelque "attouchement" que ce soit entre les interprètes.

Les gestes "avec les mains"

De son côté, une comédienne impliquée, Mlle Wilma Ghezzi, a dit qu'elle avait joué la pièce "Equation pour un homme actuel" au moins 40 fois en comptant les répétitions et les spectacles.

Elle soutient qu'à aucun moment elle s'est touchée ou s'est laissé toucher.

"Je faisais dans ces jeux scéniques des mouvements rotatifs avec mes hanches, tandis que mes mains se promenaient de ma taille au bas du cou à quelques pouces de distance de mon corps."

Quant à son vêtement qui "bougeait", Mlle Ghezzi l'explique par le fait que ses hanches étaient en mouvement, rien de plus. "C'était comme une danse dans un ballet", a-t-elle expliqué.

Elle termine en disant que ses partenaires ont semblé la toucher, mais que ce n'était qu'une illusion. "C'était le but visé."

Le metteur en scène

Le troisième témoin fut Rodrigue Mathieu, interprète et metteur en scène de la pièce.

Il a expliqué que les autorités de l'Expo voulaient avoir du théâtre expérimental au pavillon de la Jeunesse, de la nouveauté, et c'est ainsi que "Equation pour un homme actuel" fut choisi, particulièrement à cause de son texte qui permettait toutes les possibilités d'exploitation des moyens visuels actuels (voix, pantomime, éclairage, projection, jeu scénique, diapositives, etc.).

Cette pièce offrait la possibilité de visualiser un spectacle.

M. J.-Yves Sabourin, du ministère des Affaires culturelles, fit octroyer une somme de $1,200 pour les frais du spectacle, tandis que Mlle Thérèse Arbic, responsable de la section théâtrale à l'Expo, acceptait la pièce pour être présentée en première lors d'un festival des jeunes troupes, au début de septembre, au pavillon de la Jeunesse.

M. Mathieu souligne que les techniques utilisées par la Comedia Del'Arte, l'Opéra de Pékin et le Kabuki japonais ont largement inspiré sa mise en scène pour la pièce de Pierre Moretti.

Il dira ensuite qu'au cours des répétitions, il fut question de permettre l'improvisation aux comédiens dans certaines scènes. "Nous eûmes de très belles images, mais ce n'était pas assez concluant. C'est pourquoi nous avons tout balancé pour reprendre avec l'aura. Car il s'agissait en fait de créer une illusion pour le spectateur."

Metteur en scène de la pièce, M. Mathieu a relevé les nombreuses inexactitudes, selon lui, quant aux positions des comédiens en scène qu'avaient données les policiers dans des témoignages antérieurs.

Etant aussi interprète dans le neuvième tableau, M. Mathieu nie totalement la version voulant que les comédiens et les comédiennes se soient touchés. "Chacun simulait l'attirance de l'homme vers le symbole qu'est la femme et les gestes ne faisaient qu'exprimer cette attirance. Mais jamais il n'y eut attouchement."

Il termine son témoignage en disant que l'illusion était parfaite grâce à l'aura.

Le procès devait reprendre cet après-midi à 2 h. 30 alors que la défense devait faire entendre d'autres témoins, dont quelques experts en art théâtral.

LA MÉTÉO

Minimum : 10

Maximum : 25

MONTREAL, (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal et Ottawa : ensoleillé avec périodes nuageuses, aujourd'hui et jeudi. Froid. Vents du nord de 15 milles avec rafales à 25 milles devenant légers cette nuit. Maximum et minimum à Montréal, 25 et 10; Ottawa, 25 et 5.

Régions des Laurentides, St-Maurice et Lac St-Jean : nuageux avec intervalles ensoleillés et chutes de neige dispersées aujourd'hui et jeudi. Froid. Vents du nord de 15 milles avec rafales à 25 milles devenant légers cette nuit. Maximum et minimum à Ste-Agathe et La Tuque, 20 et zéro; Chicoutimi, 15 et zéro.

Région des Cantons de l'Est : nuageux avec intervalles ensoleillés et chutes de neige dispersées cet après-midi et jeudi. Froid. Vents légers devenant du nord de 15 milles avec rafales à 25 milles ce matin et légers cette nuit. Maximum et minimum à Sherbrooke, 25 et 10.

Région de Québec : nuageux avec intervalles ensoleillés et chutes de neige dispersées aujourd'hui et jeudi. Froid. Vents du nord-est de 20 milles devenant du nord de 15 milles avec rafales à 25 milles. Maximum et minimum à Québec, 25 et 10.

Régions de Baie-Comeau et Sept-Iles : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui et jeudi. Froid. Vents du nord-ouest de 15 milles. Maximum et minimum à Baie-Comeau et Sept-Iles, 20 et 5.

Régions de Rimouski et Gaspé : nuageux avec intervalles ensoleillés et chutes de neige dispersées aujourd'hui et jeudi. Froid. Vents légers devenant du nord de 15 milles aujourd'hui. Maximum et minimum à Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé, 25 et 10.

"PROVINCIAL"
Sofa 69" et fauteuil. Bois dur et caoutchouc mousse, cuirette renforcie de jersey. $129.95
SOCIETE D'ESCOMPTES
8299, ST-DENIS — 384-0621
angle Guizot

Première rencontre patrons-grévistes à Asbestos Corp.

THETFORD MINES. — Les dirigeants syndicaux des 1,854 grévistes de l'Asbestos Corporation dans les villes de Thetford Mines, Vimy Bridge et Black Lake ont rencontré ce matin les directeurs de la compagnie pour tenter d'en venir à une entente.

La grève a débuté lundi après-midi à Vimy Bridge et le mouvement a été vite suivi par les autres mineurs. Le président de la Fédération des employés de l'industrie minière (CSN), M. Georges Dionne, a souligné que c'est "la politique d'oppression graduelle des employés que la compagnie tente d'imposer progressivement" qui était la cause du débrayage. Mais aucune précision n'a été apportée à ce sujet.

La compagnie soutient qu'il s'agit d'un arrêt de travail illégal : la convention collective de travail en vigueur et le Code du travail interdisant tout arrêt de travail pendant la durée d'une convention collective.

Un porte-parole patronal avait déclaré hier que la compagnie ne négocierait pas tant que les mineurs ne seraient pas retournés au travail. On ne sait donc pas si les pourparlers seront couronnés de succès aujourd'hui.

Les mines touchées par la grève sont la King Beaver de Thetford Mines, Normandy Mines de Vimy Bridge et la British Canadian Mine de Black Lake. Ces mines emploient respectivement 782, 550 et 522 mineurs.

Le pape va assez bien pour poursuivre la réforme de la Curie

CITE DU VATICAN (AFP, UPI) — Le pape a recommencé à marcher aujourd'hui, et la fièvre qui le tourmentait à la suite de son opération l'a enfin quitté.

Un bulletin médical précise que Paul VI ne souffre plus de fièvre depuis cinq jours et qu'il a récupéré suffisamment de force pour marcher dans les salles de sa suite et pour s'asseoir quelques heures dans une chaise.

Le Souverain Pontife a reçu, au début de la journée, la visite de Mgr Agostino Casaroli, secrétaire de la congrégation du Vatican pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires. On croit qu'ils ont discuté la deuxième étape de la réforme de la Curie.

Dans le cadre de cette réforme, qui prendra effet à partir du 1er janvier, on prévoit, entre autres points importants, une refonte des services d'information du Vatican.

Robichaud remanie son cabinet : 3 nouveaux venus

FREDERICTON (PC) — Au nombre des changements importants apportés au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick et annoncés hier par le premier ministre, M. Louis-J. Robichaud, trois ministres, membres du cabinet, qui ont été battus aux élections provinciales du 23 octobre dernier, ont été remplacés.

Le premier ministre a également dit que des transformations lourdes de sens surviendraient au sein des principaux ministères. Il a refusé de donner plus de détails.

Les nouveaux ministres sont M. H. H. Williamson, qui devient ministre du Travail, M. Norbert Thériault, ministre de la Santé, et M. Joffre Daigle, ministre de la Jeunesse.

M. Williamson a déjà été président de l'Assemblée législative et M. Thériault ministre des Affaires municipales. Le Dr Daigle est un nouveau venu à la législature.

Les libéraux ont perdu aux élections le ministre de la Jeunesse, M. John MacCullum, le ministre du Travail, M. Kenneth Webber, et le ministre de la Santé, M. Stephen Wayman.

M. Robert Higgins, à son premier passage à la législature, dirigera le nouveau ministère de l'Expansion économique et un ancien député de l'arrière-ban, M. Raymond Doucet, sera à la tête du nouveau ministère des Edifices publics.

Ont conservé leur portefeuille le ministre des Finances, M. L. G. DesBrisay, le ministre des Ressources naturelles, M. W. R. Duffie, le ministre de l'Education, M. W. W. Meldrum, le ministre des Pêcheries, M. Ernest Richard, le ministre de la Justice, M. Bernard Jean, le ministre de l'Agriculture, M. Adrien Lévesque, et le secrétaire provincial, M. Joseph LeBlanc.

Le ministère des Travaux publics a reçu le nouveau nom de ministère de la Voirie et demeurera entre les mains de M. André Richard. Le ministère des Affaires municipales sera confié à M. Fernand Nadeau.

"Ces changements . . . nécessiteront certains amendements à la loi du conseil exécutif ainsi que des changements dans les ministères actuels", a déclaré M. Robichaud, qui revenait de vacances de trois semaines.

"Les changements administratifs entreront en vigueur immédiatement tandis que les changements officiels dans les noms des ministères seront soumis à la sesion 1968 de la législature."

Actuellement, le partage des sièges à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick est le suivant : Libéraux 32, Conservateurs 25 et un siège vacant.

Les conservateurs avaient fait élire 26 députés mais ils ont perdu un siège avec le décès du Dr J. F. McInerney, de Fredericton, survenu au lendemain des élections.

Le Bas-Saint-Laurent doté du tableau électronique le plus vaste au Canada

RIMOUSKI (PC) — La commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent vient de procéder à l'inauguration officielle du plus vaste tableau électronique visuel au Canada.

Le tableau noir, mis au point par la société Québec-Téléphone, est un outil d'enseignement que permet la transmission de la voix et de l'écriture sur des lignes téléphoniques.

Un circuit vocal, branché sur un téléscripteur et un projecteur, permet au professeur de donner un cours à des étudiants se trouvant dans des classes aussi bien éloignées l'une de l'autre que du centre de contrôle.

Le système comprend, à l'heure actuelle, trois stations émettrices et 22 postes de réception dans autant de classes.

Le Conseil du commerce et du développement de l'ONU se réunira en session spéciale à l'ONU demain, pour examiner la possibilité d'entreprendre une action internationale pour améliorer la situation du marché mondial du caoutchouc naturel et du caoutchouc synthétique. Cinq pays, (Ceylan, Indonésie, Libéria, Malaysie, Thaïlande), appuyés ensuite par la majorité des 55 membres du Conseil, ont demandé la convocation de cette session spéciale en raison de la baisse du prix du caoutchouc naturel.

Le cardinal Léger demande qu'on cesse les souscriptions publiques

Le cardinal Paul-Emile Léger demande que l'on n'organise pas de souscriptions publiques à l'occasion de son prochain départ pour l'Afrique et que l'on mette fin à celles qu'on commençait à mettre sur pied.

La nouvelle a laissé "désemparé" M. Marc Carrière, responsable du comité qui s'apprêtait à lancer une campagne de souscription auprès des milieux d'affaires et du grand public, afin d'aider l'archevêque de Montréal dans ses futures oeuvres.

Demain devait avoir lieu une réunion de toutes les personnes qui avaient accepté de faire partie du comité d'honneur de cette campagne. Rejoint hier soir à son domicile, M. Carrière a précisé qu'on décidera aujourd'hui si la réunion aura toujours lieu.

Voici, in extenso, le communiqué du cardinal :

"Dans un élan de générosité diverses personnes ont pensé organiser quelques souscriptions publiques à l'occasion de mon prochain départ pour l'Afrique.

"Cependant, je désire que ce départ soit entouré de discrétion et que le geste que je pose garde son sens originel. Beaucoup de fidèles m'offrent des aumônes spontanément et je les accepte volontiers. Mais je crois que des souscriptions publiques, comme celles qu'on a entrepris d'organiser, risqueraient de créer quelque confusion dans la pensée des gens.

"Je demande donc que l'on n'organise pas de telles souscriptions et que l'on mette fin à celles qu'on commençait à mettre sur pied."

Des cacahuètes, puis la caisse !

Un bandit armé d'un revolver s'est enfui à pied en emportant une somme de $70, vers 9 h. hier soir, au terme d'un vol commis à la biscuiterie Jean, située au 1326 est, rue Ste-Catherine.

La victime, Mlle Rachel Brûlé, à qui l'individu avait demandé des cacahuètes avant de brandir son arme et d'exiger le contenu du tiroir-caisse, n'a pas été blessée durant l'incident.

Itinéraire mystérieux de Smallwood

LONDRES (PC) — Le dernier voyage en Europe du premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, semble enveloppé de mystère.

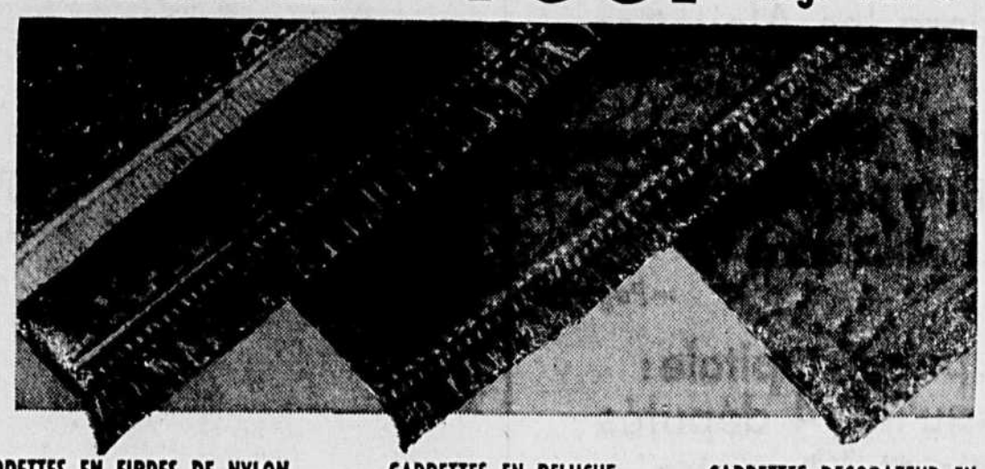
M. Smallwood est arrivé il y a une semaine à Londres, s'est enregistré au Savoy Hotel, mais a refusé de divulguer à un journaliste la raison précise de sa visite.

Le premier ministre a quitté Londres dimanche à destination d'Amsterdam, en Hollande, d'où il est parti pour Prague, en Tchécoslovaquie.

N'ATTENDEZ PAS QU'IL NEIGE !

Venez nous voir à Bromont et choisissez votre terrain, sur lequel vous pourrez faire bâtir un chalet pour la saison des sports d'hiver.
Prix raisonnables, conditions faciles.
Chalets à partir de $8,950.00
Bromont vous offre 12 milles de pistes de ski, 36 milles de piste pour autoneige, un terrain de golf, etc.
Venez nous voir à Bromont Inc. sortie 44, autoroute des Cantons de l'Est.
APPELEZ-NOUS à 679-1730 ou 677-6088

LUXUEUX TAPIS DÉCORATEUR À BORD FRANGÉ
VENTE $100. 9' x 12'
Rég. $129 à $179



CARPETTES EN FIBRES DE NYLON
MOTIF MEDAILLON
VENTE $100.00
Grandeur : 9' x 12' — Rég. $179
Solde spécial de fermeture d'un important tisserand de tapis. Quantités limitées. Choix incomplet de dimensions dans chaque couleur.
Gr. 6' x 9' rég. $89. VENTE $66
Gr. 3' x 6', rég. $39. VENTE $25

CARPETTES EN PELUCHE
ACRYLIQUE A MOTIF ESPAGNOL
VENTE $100.00
Grandeur : 9' x 12' Rég. $129
Acrylique touffu pour acheteurs avisés. Bleu royal, or antique, bronze ou avocat. Quantités limitées.
Gr. 3' x 6', rég. $29. VENTE $19
Gr. 12' x 10½' rég. $150. VENTE $119

CARPETTES DECORATEUR EN FIBRE
NYLON OU ACRYLIQUE
VENTE $100.00
Grandeurs : 9' x 12' Rég. $129 - $159
Achat spécial . . . seulement un ou deux identiques ! Teintes or ou avocat. Quantités limitées.
Gr. 6' x 9', rég. $89 VENTE $66
Gr. 12' x 12', rég. $170 VENTE $129

CHAQUE CARPETTE DE BROADLOOM MODERNE FAITE A LA MAIN AVEC BORD FRANGE SERA EN VENTE DEMAIN

RONDE
4 pieds
Rég. $35.00
EN VENTE
$19.95

OCTAGONALE
6 pieds
Rég. $59.00
EN VENTE
$33

CARPETTES 100% NYLON
FRANGES SUR 2 COTES
9' x 12' $39.95
6' x 9' $19.95

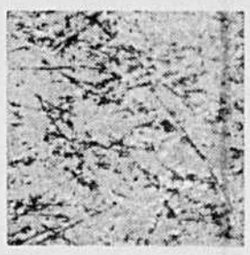
OVALE
6' x 9'. Rég. $99
EN VENTE $55
OBLONGUE
3' x 5'. Rég. $29
EN VENTE $15

1,000 NATTES
frangées de fantaisie
laine — nylon — SPECIAL
acrilan, env. 24 x 36. Rég. 5.00 chacune. $1.98 chacune

CARPETTES
100% ACRYLIQUE
FRANGES SUR 2 COTES
6' x 9' $24.95
9' x 12' $49.95

POUR CHOISIR ET ACHETER CES TAPIS OU TUILES, VISITEZ UN DE NOS 3 MAGASINS

NOS TAPIS MUR A MUR — ACHAT SPECIAL DE 5 MANUFACTURIERS DE RENOM
MILLION DE TAPIS



TUILE
VINYLE PUR
Vente de tuiles "Carefree" Rég. 44¢ ch. - 12" x 12" 5 couleurs
Maintenant seulement
25¢

TUILES VINYLE JUMBO
Renforcées d'amiante. Grandeur 12" x 12", 450 tuiles pour $39.95 ou 16¢ ch.

SOFT-TRED
VINYL COUSSINE

COUVRE-PLANCHER
EN VINYLE, par SANDRAN
$2.98 vge car.
2, 3 et 4 verges de large. Imparfaits offerts à 2.49 la vge car.
Une couche souple et chaude de mousse entre le vinyle et l'envers le rende idéal pour planchers de béton de sous-sol. Peut être posé par n'importe qui. Aucune colle nécessaire.

BROADLOOM/CARPETTES/VINYLE HORS SERIE/MOSAIQUE • Portez à votre compte • 3 ANS POUR PAYER • GARANTIE DE SERVICE POUR 10 ANS : Montreal Floor replacera votre tapis au besoin

La maison au 1,000,000 de TUILES et TAPIS
MONTREAL FLOOR COVERING LTD.

15 est, BERNARD
(angle St-Laurent)
Stationnement autour du magasin
Service à domicile
273-9983

3424, av. du PARC
(angle Sherbrooke)
Près de la sortie du métro "Place des Arts"
Service à domicile
842-8871

392, boul. LAFLEUR
Ville LaSalle
Centre d'achats Pont-Mercier
Service à domicile
365-6560

Tous nos magasins sont ouverts jusqu'à 6 h., jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. — Samedi jusqu'à 5 h.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MERCREDI 15 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 265

La défense tente d'établir qu'on a fait des "faveurs" au témoin Lavoie

par Léopold LIZOTTE

La première journée de ce qui pourrait bien passer à la postérité comme le contre-interrogatoire-marathon de nos cours locales s'est terminée hier en fin d'après-midi, après une tentative ardue du procureur de Georges Lemay, Me Léo-René Maranda, de démontrer que l'on avait fait des faveurs au témoin-clé Jacques Lajoie, au cours de sa détention, et surtout au moment de sa libération, en septembre 1963.

Les quelques centaines de questions posées par le procureur de l'accusé au cours de la journée d'hier semblaient également avoir un double but.

Tout d'abord que Lajoie se rappelait beaucoup moins bien, et parfois, pas des faits contemporains de ceux sur lesquels il a témoigné pendant trois jours, ainsi que d'autres incidents de beaucoup postérieurs.

Quant à des menaces qui auraient pu être faites à celui qui avait agi comme "portier" et vigie pendant le vol à la Banque de la Nouvelle-Ecosse, elles ont été niées catégoriquement par le témoin.

Mais toutes ces questions sur des sujets qui ne touchent pas encore le vif... du sujet, si l'on peut dire, ont forcément quelque chose d'aride, cependant que les objections qui pleuvent de la part des procureurs de la Couronne Mes Pierre Sauvé et Stephen Cuddihy viennent régulièrement arrêter le contre interrogatoire.

Infailliblement, on demande alors de faire sortir Lajoie de la cour pendant que l'on va discuter des points de droits inhérents à l'objection et que l'on va soutenir, de part et d'autre, les motifs qui poussent l'une des deux parties a s'ériger contre une question ou à réclamer qu'on la laisse passer.

Dans tous les cas, le juge Trahan, qui, à certains moments, ne peut masquer une certaine impatience se rend à cette requête, écoute les arguments respectifs des avocats, rend sa décision, fait revenir le témoin, et le manège recommence jusqu'à ce que l'on se route de nouveau sur une autre question que l'on croit illégale ou tout simplement non pertinente au litige.

Tout cela engendre une certaine lassitude et même le public semble perdre un certain intérêt à l'affaire.

Alors qu'à la fin de la semaine dernière et lundi on voyait jusqu'à deux personnes assises dans le même fauteuil, en chambre 217, la grande salle des assises n'était qu'à demi pleine hier après-midi.

Mais, chaque fois que le tribunal rapelle à l'avocat de Lemay que l'on ne doit pas éterniser les procédures dont personne ne peut prévoir la fin, présentement, (même si l'âge de sa propre retraite n'est que 70 ans) et qu'il n'est peut-être pas nécessaire de poser autant de questions sur autant de points distincts, alors que, devant la cour, il y a déjà une foule de documents qui parlent par eux-mêmes. Et qui, bien analysés peuvent être tout aussi révélateurs que les conclusions que l'on demande à Lajoie de tirer de ses propres gestes et même de ceux des autres.

Immédiatement toutefois, Me Maranda répond qu'il a le droit strict de poser toutes ces questions, et qu'il tient à le faire pour assurer à son client une défense pleine et entière.

Et c'est ainsi qu'il parvient à établir que, lorsqu'il a été condamné à une journée de prison, le 20 septembre 1963, pour le vol de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, Lajoie n'avait purgé que six mois d'une peine d'un an qui lui avait été imposée à St-Jérôme pour dix vols par effraction dans des chalets d'été des Laurentides.

Soulignant que chacun de ces crimes était passible de la prison à vie, le procureur de Lemay demanda alors au témoin:

— Et ça ne vous a pas surpris d'être libéré aussi tôt, alors que vous n'aviez purgé que la moitié de votre peine? Vous ne considérez pas cela comme une faveur M. Lajoie?

Ce dernier répond toutefois qu'il n'a rien eu à voir aux décisions prises dans son cas et qu'au fait il ne considère pas cela comme une faveur.

Me Maranda souligne également qu'à ce moment-là le juge Roger Ouimet des Assises, a motivé sa décision de libérer Lajoie après une journée de cellule additionnelle en prenant en considération le fait qu'il avait déjà purgé 21 mois de prison préventive.

Par ses questions, il tente toutefois de démontrer que cette détention n'était pas appliquée dans la seule cause du cambriolage de la rue Ste-Catherine, mais aussi bien dans une quinzaine de causes de vol et de fraude imputées au témoin.

Il fait également état du fait qu'à St-Jérôme on ait accepté l'aveu du prévenu sous une accusation de recel, alors qu'on avait peut-être la preuve qu'il avait effectivement commis le vol.

Mais Me Cuddihy intervient alors vivement pour souligner que se sont là des choses qui se produisent tous les jours devant nos tribunaux, et que l'on veut évidemment faire un scandale avec rien du tout.

Voir LAVOIE en page 6

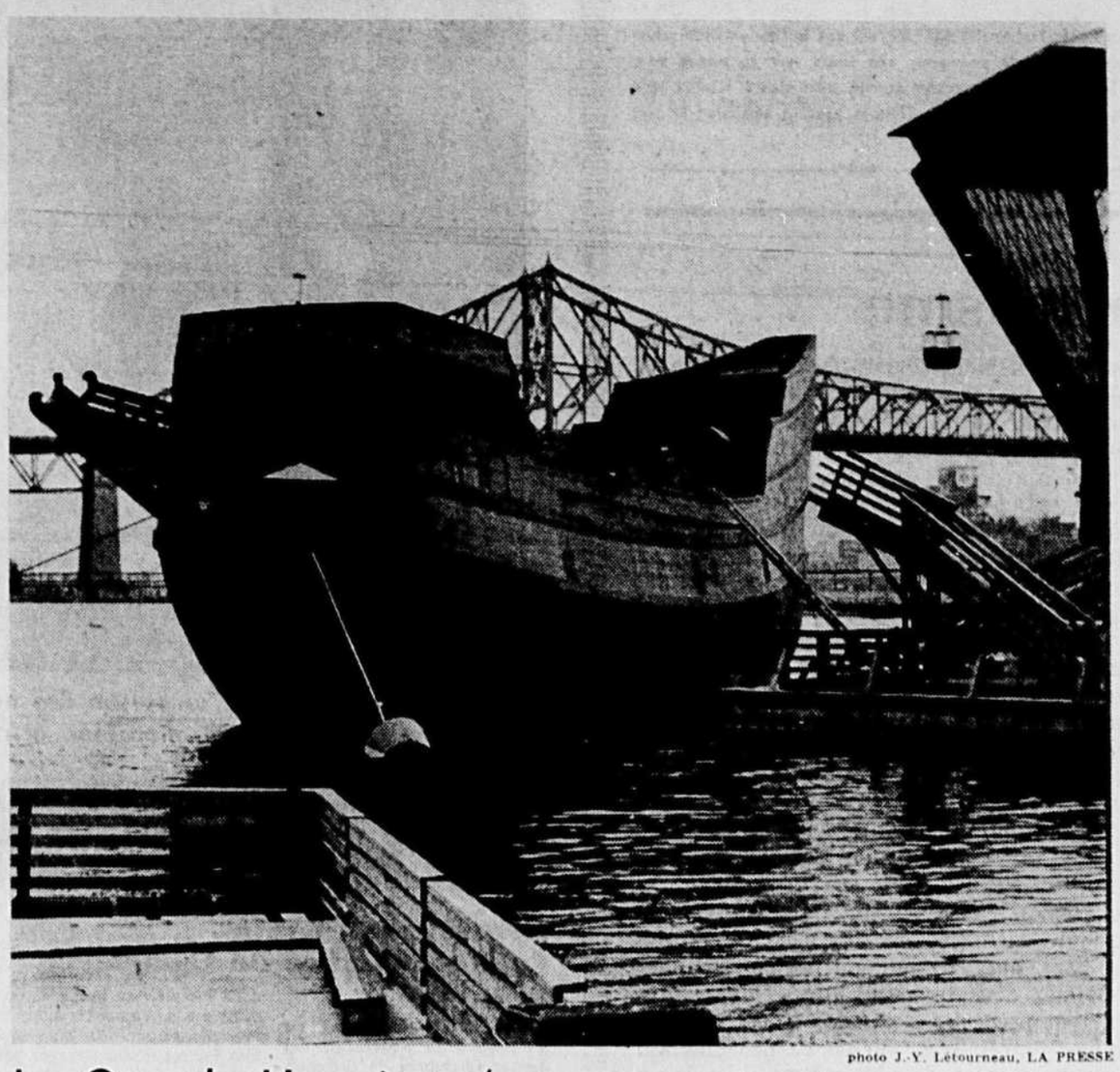


photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

La Grande Hermine s'en va

La Grande Hermine part bientôt pour Québec. C'est entre le 20 et le 30 novembre que la réplique du bateau de Jacques-Cartier quittera la métropole pour la capitale provinciale. Selon les informations recueillies, la Grande Hermine quittera Montréal comme elle y est venue. Il se pourrait cependant qu'une grue géante la transporte jusqu'à Québec.

Projet du Centenaire de la Confédération, la Grande Hermine sera exposée au coin de la rivière Lairet et Saint-Charles dans le Parc Cartier-Brébeuf. Sur notre photo, la Grande Hermine a perdu ses mâts et repose toujours dans le lac des Dauphins, dans la Ronde, en attendant le grand départ.

La charité traditionnelle des "dames patronnesses" ne devrait plus être permise

par Gilles RACINE

La charité des "dames patronnesses" ne devrait plus être permise.

A l'inauguration, hier soir, des Services familiaux de "La Petite Bourgogne", filiale de la Société de service social aux familles, M. Robert Chagnon, codirecteur de cette nouvelle filiale, a condamné la charité traditionnellement pratiquée par certains organismes de "dames patronesses".

M. Chagnon, travailleur social diplômé, bien que reconnaissant l'aide matérielle nécessaire de cette forme de charité n'en réprouve pas moins son application "qui ne respecte pas l'être humain".

"Ce que nous voulons faire, ici, c'est éduquer les gens dépourvus, surtout les parents, à prendre leurs propres responsabilité. Nous ne leur donnerons rien. Nous leur vendrons. A coût très, très modique ne les privant pas du nécessaire, mais leur permettant de vivre dignement, car ce qu'ils recevront, ils l'auront gagné."

On ne peut espérer tirer du marasme, estime-t-il, les enfants défavorisés si l'on n'inculque pas aux parents d'abord le respect de leurs obligations. Ainsi, on a créé un magasin de vêtements à la Petite Bourgogne. Ces vêtements donnés par des "âmes charitables" ne sont pas redonnés automatiquement aux personnes dépourvues. Selon leurs moyens financiers, on les leur vend 25 cents, 50 cents, un dollar.

Le centre, qui a été inauguré hier soir, se veut donc être avant tout un service qui respecte les gens. La première tâche que se donne le centre est de diriger les gens vers les organismes déjà existants et auxquels ils ont droit, tels le Bien-être, le service d'urbanisme de Montréal qui s'occupe du relogement des citoyens expropriés . . .

Pour certains, il ne sert à rien de les diriger vers un service existant sans leur faciliter toutes les procédures et leur fournir une référence. C'est pourquoi il est très important pour les Services familiaux de "La Petite Bourgogne" (SFPB) d'entretenir de constants échanges avec les autres services afin de procurer aux citoyens dans le besoin une aide vraiment efficace et non déshonorante.

Parfois, il arrivera que les travailleurs des SFPB devront accompagner ou aider plus directement encore certaines personnes qui s'adresseront à eux.

Mais ce n'est pas qu'un service de dépannage ou d'information. On entend créer de nouveaux organismes qui seront à même de répondre à des besoins locaux parfois prioritaires, non prévus par les services déjà existants.

C'est la première fois que les communautés francophone et anglophone de Montréal s'unissent pour mettre sur pied un service susceptibles de rencontrer les exigences fondamentales de l'homme défavorisé. Pour mieux lui venir en aide, une équipe permanente de 6 francophones et de 2 anglophones assurera ses services dans la langue et la mentalité des gens. La proportion de francophones dans "La Petite Bourgogne" est de 74 p. cent et celle des anglophones (y compris les Italiens) de 16 p. cent.

Pour fournir une aide vraiment efficace, les SFPB entendent être un centre de coordination des organismes de charité qui souvent dans leur travail s'entrecoupent et se nuisent, ou même permettent à des gens peu scrupuleux de profiter, aux dépens des autres, des dons que l'on veut offrir.

Ceci, soutient M. Chagnon, prouve l'incompréhension du rôle véritable que doit jouer dans la société la charité. Non seulement elle doit être coordonnée, mais aussi rationalisée. "Quant une personne a besoin de couvre-chaussures et qu'elle ne peut s'en payer, il ne sert à rien de lui surcharger les bras de manteaux et de pantalons. Rationaliser les dons est le seul moyen de venir efficacement en aide à ceux qui en ont besoin."

Malgré le froid, la neige, 200 assistés sociaux manifestent

par Florian BERNARD

La colère gronde chez les assistés sociaux du centre-ville et de plusieurs quartiers défavorisés de Montréal. Hier, au cours d'une manifestation qui s'est déroulée devant le siège social du Bien-être social, rue St-Denis, plus de 200 personnes ont menacé le gouvernement de révolte si les pauvres n'obtiennent pas justice rapidement.

Les manifestants venus d'une dizaine de paroisses ont accusé les autorités gouvernementales de "tourner en rond", de faire des "fausses promesses" et de se retrancher dans un immobilisme complet.

"Fini le Bien-être social, place à la justice sociale. Nous sommes écoeurés d'être des éternels crève-faim."

Malgré le froid cinglant et la neige fine qui mordait les visages, les manifestants, hommes, femmes et enfants, ont marché durant deux heures devant les bureaux du Bien-être, réclamant en vain le ministre.

Les ministres, c'est comme . . .

Pour se réchauffer, les manifestants ont allumé des bougies de cire qu'ils ont fait brûler dans des tasses. Les nombreux policiers dépêchés sur les lieux ont fait leur devoir de façon fort discrète, évitant d'intervenir dans la manifestation. Plusieurs chansons composées pour la circonstance ont fusé de toutes parts, avec des paroles qui n'étaient pas toujours flatteuses pour les dirigeants du gouvernement. "Les ministres, c'est comme des c . . . , plus ça devient vieux, plus ça devient bêtes" ou encore "Sur cette Terre des hommes on nous chante la hommes, on nous chante la écoeuré, ora pro nobis !"

Un minimum garanti

Durant la journée, les dirigeants de la manifestations avaient fait parvenir un télégramme au ministre Cloutier, lui demandant d'être à son bureau du Bien-être social dans la soirée. Ce message comportait également la liste des revendications du groupe, à savoir un revenu minimum garanti pour tous, le droit au travail pour les prisonniers réhabilités de même que l'application d'un régime universel d'assurance-santé.

Un porte-parole du Comité des citoyens du Mile End a déclaré que le gouvernement fait de nombreuses promesses aux assistés sociaux, mais qu'il n'en respecte aucune. "Le 1er septembre, dit-il, une déclaration du sous-ministre Bégin laissait entrevoir une possibilité de hausse immédiate des prestations en faveur des assistés sociaux. Cette possibilité n'est jamais devenue réalité. Depuis plus d'un an le gouvernement retarde continuellement l'adoption d'une loi qui améliorerait le sort des assistés sociaux. C'est toujours remis à plus tard."

Un groupe représentatif

Les manifestants, hier, appartenaient à de nombreux groupes et représentaient bien la plupart des zones grises de la metropole. Plusieurs associations avaient envoyé des délégués, dont la Société St-Jean-Baptiste, le Mouvement des citoyens du Mile End, le Comité des parents de St-Louis-de-France, le mouvement pour la justice sociale, le Comité des parents de St-Jacques, le Comité de réhabilitation des prisonniers, le Comité des locataires de Jeanne-Man-

Voir MANIFESTATION, page 6

Disparition d'un octogénaire

Un homme de 84 ans, M. Georges Anderson, du 1435, rue Pierce, à Montréal, a disparu sans laisser de trace, vers 3 h. 30 hier après-midi, alors qu'il sortait de l'hôpital des Anciens Combattants.

L'octogénaire, qui mesure 4 pieds 8 pouces, pèse 100 livres et est d'expression anglaise, portait un veston bleu marine, une chemise bleue rayée de blanc, des pantalons gris et des souliers sans lacets. Ses cheveux sont gris.

Toute personne pouvant aider à localiser le disparu est priée de communiquer avec le Bureau des disparitions de la police de Montréal, à 872-5687.

Projet de création d'une régionale bilingue et muticonfessionnelle

par Pierre VENNAT

L'Association des commissions scolaires (catholiques) de la région de Montréal vient de demander au Comité de restructuration scolaire de l'île de Montréal, que vient de créer le gouvernement provincial, d'organiser une rencontre conjointe entre les dirigeants de la Commission des écoles catholiques de Montréal, du Protestant School Board of Greater Montreal, des commissions scolaires locales protestantes pouvant exister dans le secteur centre-ouest de la métropole.

Le but de cette réunion serait d'étudier la possibilité d'une régionale bilingue et multiconfessionnelle dans ce secteur.

Evidemment, il ne s'agit que d'un projet et il ne s'agit que d'une rencontre. Mais M. Guy Rocher, l'ancien membre de la Commission Parent qui préconise l'idée, fait remarquer que les commissaires catholiques et protestants d'une même ville, bien souvent, ne se connaissent même pas.

L'Association a par ailleurs invité les commissions scolaires dont le territoire n'est pas desservi par un collège d'enseignement général et professionnel, à former un comité pour étudier la possibilité de susciter l'implantation d'un CEGP.

On veut aussi que les gouvernements fédéral et provinciaux amendent les lois de l'impôt sur le revenu afin de permettre aux commissaires d'écoles de déduire les dépenses de voyages de leurs frais de représentation au même titre que les hommes d'affaires et les voyageurs de commerce.

Le regroupement

Quant au regroupement, les commissions scolaires de Dorval, Très-St-Sacrement de Lachine, St-Pierre-aux-Liens et Lachine, ont accepté, par résolution, le principe du regroupement.

Par ailleurs, les commissions scolaires dépendant de la Régionale LeGardeur au secondaire, qui ont un comité de regroupement qui fonctionne depuis 4 ou 5 mois, ont déjà une étude qui prouve que le regroupement est avantageux.

La nouvelle régionale à l'élémentaire compterait 7,000 élèves et sera considérée comme une commission de "dimension petite", même regroupée.

Enfin, à la régionale Duvernay, le dialogue sur le regroupement est également amorcé, deux comités provisoires fonctionnent, un pour celles de Laval et l'autre pour celles qui, bien qu'appartenant à la même régionale, sont situées sur le côté nord de la rivière des Mille-Iles.

Les étudiants des HEC se retirent de l'AGEUM

L'Association des étudiants de l'Ecole des hautes études commerciales s'est retirée de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal, suivant l'exemple donné au printemps par les étudiants de l'Ecole polytechnique.

Une autre faculté, Chirurgie dentaire, songerait également à se retirer de l'AGEUM, mais il ne semble pas que la décision ait été prise encore.

Cet après-midi, l'Association des HEC convoquait une conférence de presse pour annoncer "les bases d'un grand programme de réorganisation des diverses associations d'étudiants de l'Université de Montréal". D'après les renseignements obtenus, cette réorganisation prendrait la forme d'une "Fédération de Facultés" parallèle à l'AGEUM qui tenterait d'obtenir le droit de siéger au Conseil central national de l'UGEQ.

En effet, même si l'UGEQ n'a pas encore pris de décision définitive quant à la représentation des étudiants qui se sont séparés de leur Association universitaire, un rapport de son Conseil juridique est d'avis que ces étudiants demeurent membres de l'Union, mais que pour siéger au Conseil central, ils doivent être groupés en Fédération ou Association universitaire.

La déclaration finale de l'UGEQ à ce sujet sera prise à la prochaine réunion du Conseil, au début de décembre.

Du camion-remorque à la taverne : les voleurs ne chôment pas

Quand M. Dubé, chauffeur d'un camion-remorque de Coaticook Express, est arrivé à destination hier soir à Coaticook, il a constaté que chemin faisant des voleurs de grand chemin étaient montés à bord de sa remorque et avaient jeté pardessus bord une quantité de marchandises d'une valeur dépassant largement $1,000.

Des rôdeurs ont enlevé le barillet de la serrure de l'épicerie Rainville, 145, Ste-Marguerite, et une fois sur place ont fait main basse sur des cigarettes et de l'argent, d'une valeur inconnue.

Sur un chantier de construction situé au no 296, place Youville, des malfaiteurs ont raflé une quantité d'outils et de matériaux valant près de $1,000.

Un cambrioleur qui s'était

voir GAMION en page 6

FAUCHER
rue
BEAUBIEN
GRILLE-PAIN
General Electric





NICOLE FAUCHER
"REINE" du Roi du Meuble

Modèle : T-34

SPECIAL FAUCHER $16.95

Plusieurs autres aubaines

273-4241

N. FAUCHER LTÉE
LE ROI DU MEUBLE
222 EST BEAUBIEN

ANALYSE D'URINE
EXAMEN DU SANG
Analyse complète d'urine $3.00



Cueillette gratuite d'échantillon

GROSSESSE
Examen biologique (souris blanche) (rappport après 36 heures) $6.00

EXAMEN BIOLOGIQUE NOUVEAU $8.00
(RAPPORT 2 HEURES APRES LA RECEPTION DE L'ECHANTILLON)

(De 9 a.m. à 3 p.m., dimanche excepté) — Certitude absolue 8 jours après la période attendue

845-7251
Examens soignés de sang à prix divers

PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUETTE & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Modèle "Geneve" de TYROL
Suède ou cuir grenu
$29.95



La plus élégante
BOTTE de DETENTE
CHALEUR et CONFORT

Voici une botte aux qualités exceptionnelles par TYROL. Jouissez d'une chaleur et d'un confort accrus avec cette véritable doublure d'agneau et cette entredoublure anti-humidité, sans pesanteur additionnelle. Se porte en ville ou après le ski; son style élégant sera toujours de mise.

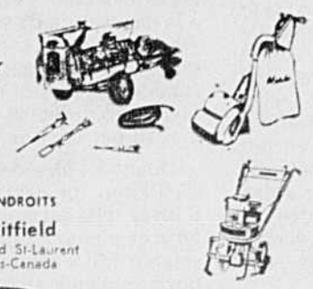
Autres modèles : $28.95 à $64.95

STATIONNEMENT GRATUIT
A DEUX PAS DE LA SORTIE DU METRO
JEAN-TALON OU MONT-ROYAL

Louis Deslauriers Ltée.
H. Giroux & Fils Inc.

6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

LOUEZ
Nos outils et notre équipement
Nous louons tout genre d'outillage pour
• Domicile
• Industrie
• Construction



MAINTENANT 2 ENDROITS
3185 boul. Pitfield
Montée De Liesse, nord St-Laurent
Sortie 18 nord Trans-Canada

Perco LTD

5272, boul. St-Laurent
Ouvert VENDREDI SOIR jusqu'à 8 hres
Samedi jusqu'à midi

331-7550

Numéros de téléphone de
LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911
8 A.M. à 7 P.M. du lundi au vendredi
8 A.M. à 2 P.M. le samedi

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service
874-7272

Brossard: projet résidentiel de $12 millions; on construirait 500 maisons unifamiliales

par Claude MASSON

Un gigantesque projet résidentiel, évalué à $12 millions et comprenant au moins 500 maisons multifamiliales à être construites d'ici deux ans, a été rendu public, hier soir, à Brossard.

A l'issue d'une assemblée du conseil, les autorités municipales et les dirigeants de "Belcourt Construction Co.", l'entreprise intéressée, ont fait part des grandes lignes de cette réalisation éventuelle.

Ces maisons à deux logements longeraient l'autoroute des Cantons de l'est, à la sortie du pont Champlain, dans les limites de Brossard.

Il n'y a qu'un obstacle à franchir : le changement de zonage. Actuellement, le règlement de zonage prévoit la construction de maisons unifamiliales. Un avis de motion a déjà été présenté pour demander la préparation d'un autre règlement afin de consacrer cet espace à la construction de maisons multifamiliales.

Mais, c'est là le hic, ce nouveau règlement devra être soumis à une assemblée d'électeurs-propriétaires et, dans un tel cas, il ne faut que six opposants pour que la tenue d'un référendum puisse être exigée.

Or, depuis la prise du pouvoir par le nouveau conseil, en juillet dernier, il semble très clairement que les adversaires du maire et des conseillers en place veulent faire un mauvais parti à l'administration actuelle en réclamant aussi souvent que possible la tenue d'un référendum.

Hier soir, déjà, des adversaires du conseil ont manifesté leur désapprobation devant le projet soumis. Un incident malheureux a même failli désorganiser la présentation de ce projet. Afin d'éviter que la moindre publicité ne soit faite à ce sujet, un organisateur électoral d'un candidat défait à la mairie aux dernières élections a sommé les photographes de ne pas utiliser leur caméra. Cependant, devant l'insistance des six journalistes présents, M. Gary Wilson a abandonné la partie.

Des maisons de $25,000

Si le règlement de zonage actuel est modifié de façon à satisfaire les entrepreneurs, un dirigeant de "Belcourt Construction Co." a déclaré que la construction des premières maisons commencerait avant Noël ou dès le début de 1968.

Le représentant de l'entreprise a évalué les maisons qui seront construites de $24,500 à $29,500.

Il a ajouté que la municipalité de Brossard a été choisie pour un investissement aussi important "parce que c'est la ville située la plus près du centre des affaires de Montréal" et aussi "parce qu'elle est promise à un avenir encourageant".

Devant l'inquiétude de quelques personnes qui ont déploré que des projets semblables ne se concrétisent jamais, un des dirigeants de "Belcourt Construction Co." a dit que l'entreprise a déjà construit 3,000 maisons à Dollard-des-Ormeaux depuis 1961, 148 à Kirkland cette année seulement et beaucoup d'autres à St-Léonard et dans d'autres villes de la région.

Brossard se tourne vers l'industrie

par Claude MASSON

Brossard, municipalité qui a vécu en grande partie depuis neuf ans du fruit des taxes imposées aux propriétaires de maisons unifamiliales qui occupent la grande majorité de son territoire, a décidé de se tourner résolument vers l'industrie.

Le conseil municipal a voté hier soir un montant de $250,000 pour constituer un fonds industriel.

La principale portion de cette somme sera affectée à l'achat d'un immense terrain de 2,700,000 pieds carrés qui deviendra le premier parc industriel de cette ville de 14,000 âmes qui n'existe que depuis une décennie.

Si la Commission municipale du Québec approuve le quart de million de dollars voté à cette fin, la municipalité acquerra ce terrain à prix d'aubaine : 7 cents le pied carré. Qui dit mieux ?

En effet, ce vaste espace, qui est la propriété de la station radiophonique CJAD, qui avait ses installations à cet endroit auparavant, ne pouvait être vendu plus cher le pied carré sans être subdivisé en lots.

Or, plutôt que de consacrer du temps et de l'argent à la subdivision et par la suite à la vente des terrains à prix fort, les autorités de CJAD ont décidé de se départir du terrain à un prix inférieur mais globalement.

Pour ce futur parc industriel, il en coûtera exactement $189,000 à la municipalité. Elle récupérera cette somme par les taxes que lui paieront les industries qui s'y installeront au cours des prochains mois ou des années à venir.

Jusqu'ici, la ville ne pouvait offrir aucun terrain qui lui appartenait à des fins industrielles. Ce fut d'ailleurs la cause principale de l'absence presque totale d'industries sur son territoire.

Le jeune Kidd et son amie auraient passé la frontière

A peine revenus du Mexique, où ils ont vainement tenté de retrouver un de leurs fils et une jeune fille disparus depuis plus de deux mois, un religieux anglican de Montréal et sa femme ont appris hier que le couple s'est présenté le 18 septembre dernier aux autorités mexicaines du poste-frontière de Nuevo Laredo, en bordure de l'Etat du Texas.

Les jeunes gens sont Bertram Kidd, 20 ans, étudiant à l'université McGill, et Marjorie Sharp, 21 ans, de Montréal également, une institutrice qui a suivi des cours de français à l'université de Montréal l'été dernier. Partis ensemble en vacances au Mexique, ils devaient revenir le 25 septembre dans la métropole, et avaient fait savoir à leurs parents respectifs qu'ils projetaient de quitter Mexico en autobus le 16 du même mois.

Hier, les parents du jeune Kidd, le révérend et Mme Donald W. Kidd, rentrés lundi du Mexique, ont pris connaissance d'un rapport du FBI indiquant que leur fils manquant et Mlle Sharp ont été enregistrés par les autorités mexicaines de l'Immigration deux jours après la date présumée de leur départ de Mexico.

Auparavant, M. et Mme Kidd, qui ont passé deux semaines et demie au Mexique, avaient perdu la trace de leur fils et de Mlle Sharp à Jacala, une petite ville située à environ 100 milles au nord-est de Mexico, où les deux disparus seraient descendus de l'autobus qui les emmenait vers les Etats-Unis, le 16 septembre.



Certificat d'honneur

Le directeur des relations extérieures de l'Expo 67, M. Yves Jasmin, a reçu hier soir, à Philadelphie, le certificat d'honneur de la Société américaine de relations extérieures pour sa contribution au succès de l'Exposition universelle de Montréal. C'est la première fois que ce certificat d'honneur est remis à un citoyen non américain. La présentation a été faite au 20e congrès annuel de la société, en présence de quelque 2,000 délégués.

Mangez du beurre
MY COUNTRY
fabriqué par
Laclanche
le beurre non salé... le préféré de tous... en vente dans tous les bons magasins.
TELEPHONE 937-7820

Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

Les murales du métro, c'est pour très bientôt

● Les murales conçues pour retracer des moments historiques de Montréal, dans les stations du métro, commenceront très bientôt à se réaliser... D'ici un mois, a laissé entendre Robert La Palme, directeur artistique des oeuvres du métro. Invité à s'adresser aux membres de la Chambre de commerce, il s'est défendu de tout préjugé contre les artistes non figuratifs et a répondu aux critiques selon lesquelles on n'a fait appel qu'aux artistes figuratifs pour créer ces murales. La Palme a expliqué que le but de ces murales, qui est de faire connaître leur histoire aux Montréalais, ne se prête pas au non-figuratif. "Ce n'est pas une question de goût qui motive nos décisions, mais une question de but à atteindre." Remarquons que les critiques les plus vives provenaient des artistes non figuratifs ou des apôtres de cette forme d'art.

Concerts-dialogues à la Bibliothèque nationale

● Le groupe de rencontres musicales reprend son activité et présentera à la Bibliothèque nationale (autrefois St-Sulpice) une série de quatre concerts. Le premier aura lieu le 11 décembre. Ce groupe en est à sa deuxième saison et utilisera la même formule que l'an dernier : concert auquel s'ajoute des échanges de vues entre les interprètes, la commentatrice et les compositeurs quand ces derniers sont présents. Le 11 décembre, on traitera du madrigal, des origines au XVIIe siècle.

Sujet de thèse de doctorat en théologie

● Les sujets de thèses pour l'obtention de doctorats universitaires traitent souvent des sujets les plus inattendus. Ainsi, l'abbé Basil Boysak, pour obtenir son doctorat en théologie à l'Université de Montréal, a décidé de défendre la thèse suivante : "L'oecuménisme et Manuel Michel Olchavsky, évêque de Mukatchevo (1743-1767), en Ukraine carpatique".

Des employés de Radio-Canada : "Vive la Radio du Québec"...

● Lors des récentes manifestations organisées par le RIN devant Radio-Canada, la semaine dernière, un bon nombre de manifestants étaient des employés de Radio-Canada. Avec tous les participants, ils scandaient : "Radio-Québec".

Un passe-temps amusant : comptez les trous d'eau

● Dans son numéro du 8 novembre, "Le Progrès de Rosemont" fait paraître en première page une photo de la 29e Avenue montrant les trous d'eau qui décorent cette artère. "Le Progrès" propose à ses lecteurs un agréable passe-temps : compter les trous que renferme la photo. Pourquoi pas un concours dont le jury serait présidé par le directeur du Service de la voie publique ?

Lachine veut enrayer la spéculation foncière

par Pierre VENNAT

Le nouveau maire de Lachine, M. Jean-Guy Chartier, a pris le boeuf par les cornes afin de mettre fin à une certaine spéculation foncière qui existerait dans sa ville, comme dans bien d'autres villes de la région métropolitaine d'ailleurs, tel qu'en fait foi le plan-témoin "Montréal Horizon 2,000".

On a tout simplement décidé de réévaluer tous les terrains de la ville, bâtis ou non.

L'administration municipale avait en effet jugé nécessaire, plus tôt cette année, la réévaluation d'un grand nombre de terrains vacants, spécialement dans le parc industriel. Toutefois, si on voulait procéder à une réévaluation, il fallait procéder à l'échelle de toute la ville, et non dans certains secteurs seulement.

C'est pourquoi les estimateurs de Lachine ont établi une nouvelle évaluation de tous les terrains, avec bâtisse ou non.

Selon le maire Chartier, la question en est une d'équité pour tous les contribuables afin d'assujettir les terrains tenus en spéculation à l'impôt municipal dans la même mesure que les autres biens fonciers.

"Plusieurs terrains sont évalués à 20 ou 30 cents le pied, de dire le maire, alors que leur valeur marchande s'établit à $2 le pied carré. Les propriétaires attendent que les prix montent et ne sont nullement intéressés à construire. Notre évaluation très basse les encourage à perpétuer ce non-sens".

Le nouveau rôle, apparemment, mettra un frein à cette pratique.

De toute façon, ceux à qui il ne plairait pas, ont jusqu'à ce soir seulement pour protester officiellement, soit de 9 h. ce matin à 5 h. cet après-midi et de 7 h. à 9 h. ce soir.

Un camionneur de Laval se tue à Montebello

MONTEBELLO — Un camionneur de Laval a été tué et son camion-citerne chargé d'essence a été détruit par une explosion suivie d'un violent incendie, vers 11 h. hier matin, à l'intersection des routes nos 8 et 57, à Montebello, comté de Papineau, à l'issue d'une collision impliquant un autre camion.

La victime est M. Claude Laliberté, 27 ans, du 1734, rue Boisvert, quartier Vimont, à Laval.

Le conducteur de l'autre camion a échappé au funeste accident en sautant de son véhicule privé de freins quelques secondes avant la collision. Les pertes matérielles sont estimées à $200,000.

Début de l'arbitrage au Pacifique Canadien

C'est hier qu'a débuté l'arbitrage du conflit syndical entre la Fraternité des contrôleurs de wagons-lits et le Pacifique Canadien.

La décision de l'arbitre sera très importante pour la Fraternité, car elle décidera du droit que prétendent avoir les contrôleurs à une augmentation de salaire de 24 pour cent.

Selon les nouveaux règlements du code canadien du travail, depuis le 1er juin 1965, les contrôleurs à l'emploi du Pacifique Canadien ont obtenu une réduction de huit heures de travail pour n'effectuer maintenant qu'une semaine de 40 heures.

Mais le Pacifique Canadien a voulu alors déduire de leur salaire un montant équivalent. Or, depuis le 7 juin 1965, la Fraternité a fait partie d'un groupement de négociation groupant sept syndicats dont les membres accomplissent des tâches équivalentes pour d'autres compagnies ferroviaires. Ce groupement a obtenu une hausse de salaire de 24 p. 100 pour les membres affiliés.

Or, selon la Fraternité, tous les autres syndicats se seraient vus respecter cette augmentation de salaire par leurs employeurs, à l'exception du Pacifique Canadien qui prétend que ses employés n'ont pas droit à l'augmentation puisqu'ils ont obtenu une réduction de leur semaine de travail.

Depuis l'automne de 1966, la Fraternité tente d'obtenir du Pacifique Canadien ce qu'elle considère être son dû. La phase finale est maintenant arrivée. Il appartient à l'arbitre de décider qui a raison ou tort. Actuellement, les contrôleurs de wagons-lits à l'emploi du Pacifique Canadien gagnent $400.50 par mois. La Fraternité a été accréditée par la Commission canadienne des relations ouvrières en 1943 et la première convention collective de travail est intervenue le 1er juin 1945.

Contestation de l'élection de Pointe-aux-Trembles

par Claude MASSON

L'élection municipale qui a eu lieu le 6 novembre dernier à Pointe-aux-Trembles sera contestée devant les tribunaux.

Telle est la décision prise par l'un des candidats défaits à la mairie, M. Jean Langelier, alors même que le recomptage judiciaire qui a débuté hier n'est pas encore terminé.

L'un des procureurs de M. Langelier, Me François Bélanger, a même déclaré devant le juge R. D. Tormey, de la Cour provinciale, qui préside le recomptage : "Il y aura certainement une contestation de l'élection".

Evidemment, les éléments de la preuve que tenteront de faire les avocats de M. Langelier, Mes Emilien Brais et François Bélanger, ne sont pas encore connus. Ils doivent d'abord attendre la fin du recomptage judiciaire en cours.

Selon la Loi des cités et villes, qui prévoit une contestation d'élection, celle-ci doit être signifiée à la personne dont l'élection est contestée dans les 30 jours de la proclamation de l'élection de cette personne.

Dans le cas présent, étant donné que le scrutin a eu lieu le 6 novembre mais que la proclamation a eu lieu le lendemain par le président d'élection, M. André Letendre, la contestation devra être signifiée avant le 7 décembre prochain.

Quatre raisons, selon la loi, peuvent être invoquées pour demander la contestation d'une élection devant les tribunaux :

● parce que les formalités essentielles n'ont pas été observées à l'élection;

● parce que la personne déclarée élue n'a pas reçu la majorité des votes légaux à cette élection ;

● parce que cette personne n'avait pas qualité pour être élue comme maire ou conseiller, selon le cas ;

● parce que cette personne s'est rendue coupable d'une manoeuvre frauduleuse prohibée par la présente loi, soit personnellement ou par le fait d'un agent, avec ou sans autorité, connaissance ou approbation.

On sait que cette élection a donné lieu à certaines irrégularités. Dans le poll no 17, par exemple, 244 électeurs-propriétaires avaient droit de vote. Or, le partage des votes, à la mairie, donne un total de 258 bulletins, soit 14 de plus que prévu.

Par ailleurs, au bureau de scrutin no 7, 107 électeurs se sont présentés pour voter entre 9 h. et 6 h., période prévue pour le scrutin. Or, le registre du greffier indique que 201 bulletins de vote ont été enregistrés. En effet, le partage des votes donnent le résultat suivant : Louis-Philippe St-Pierre : 129 ; Rémi Goulet : 44 ; Jean Langelier : 28. Il existe donc une différence de 94 votes entre le nombre d'électeurs qui ont effectivement voté et le nombre de bulletins compilés.

Le recomptage : fin aujourd'hui

Jusqu'ici, le recomptage des bulletins de vote, qui a duré toute la journée hier, a permis de compléter 17 des 20 bureaux de scrutin. Peu de changements ont été apportés aux résultats déjà connus. Le maire St-Pierre est confirmé dans ses fonctions avec une majorité à peu près identique à celle qu'il a obtenue le jour même de l'élection, qui était de 244 voix.

Un seul changement est survenu dans le quartier est, au siège no 2. M. Jean-Paul Tourigny, l'un des candidats de l'équipe Langelier, a devancé M. Richard Lafond, un indépendant, par 12 voix. Cependant, l'élu demeure M. Roland Desabrais, le candidat du maire St-Pierre.

Le recomptage des bulletins des trois derniers polls devait reprendre à 11 h. ce matin et, vers la fin de l'après-midi, le juge R. D. Tormey devait être à même de rendre son jugement relativement à la requête présentée par les procureurs du candidat défait Jean Langelier, requête qui concerne plus particulièrement les polls nos 6, 7, 17, 18, 19.

L'Expo 67 n'a pas été déficitaire, selon Pierre Dupuy

PARIS (AFP) — L'Exposition universelle de Montréal n'a pas été en vérité déficitaire. Elle a rapporté un milliard de dollars à l'économie canadienne, a déclaré hier soir à la presse M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Exposition, venu à Paris à l'occasion de la réunion à la fin du mois du Bureau international des Expositions.

Au montant de la vente des billets, a précisé M. Dupuy, doivent s'ajouter $250 millions dépensés sur place par les pays étrangers participants, les impôts de tous ordres perçus par le fisc canadien depuis la mise en train de l'Expo en 1963 et les dépenses effectuées par les touristes, sans compter les contrats d'affaires qui ont pu être conclus à l'occasion des contacts établis au centre d'information économique.

L'Expo sera-t-elle ou non perpétuée comme l'a envisagé le maire de Montréal, M. Jean Drapeau ? M. Dupuy, qui a quitté ses fonctions depuis la fin d'octobre, ne peut se prononcer. Mais toujours est-il que 40 p. 100 des pavillons étrangers subsisteront sur les îles du St-Laurent, dont celui de la France qui servira de cadre à des manifestations culturelles françaises.

Visiteurs européens

A cet égard, on évalue entre 120,000 et 130,000 le nombre des visiteurs français à l'Exposition, soit l'équivalent du chiffre des visiteurs français au Canada au cours des 20 dernières années.

A l'exception des Américains, le contingent français a été le plus nombreux, suivi par les Scandinaves, environ 100,000, et les Allemands.

Faisant le bilan de la manifestation de Montréal, M. Dupuy a exprimé sa grande satisfaction : il est convaincu que l'Expo aura contribué à la fois à mieux faire connaître le Canada à l'étranger, à oeuvrer au rapprochement entre les pays de l'Est et de l'Ouest et aura eu un effet heureux en faveur de l'unité canadienne.

Après son séjour à Paris, M. Pierre Dupuy se rendra, entre le 12 et le 15 décembre, à Téhéran où se tiendra une réunion des commissaires généraux de l'Exposition de Montréal qui procéderont à la liquidation financière de l'Expo. Puis il ira passer deux mois et demi à Tahiti avant de rentrer, en mars, au Canada.

Le commissaire français à l'Exposition, M. Robert Bordas, était aux côtés de M. Dupuy. Il s'est, pour sa part, félicité du succès du pavillon français. Les Français, a-t-il dit, ont découvert l'Amérique et le Canada.

L'Exposition de Montréal, a-t-il ajouté, a donné une réponse à cette question : une exposition universelle devant le développement des moyens audio-visuels, a-t-elle encore sa raison d'être ? La réponse est pleinement positive, car les hommes ont toujours besoin de se rencontrer.

Un grand dîner réunissant 150 personnalités canadiennes et françaises a eu lieu ensuite à l'invitation de France-Amérique et de l'Institut France-Canada en l'honneur de MM. Dupuy et Bordas, sous la présidence de M. Jacques Chastenet, de l'Académie française, et du duc de Lévis-Mirepois, également de l'Académie française.

Brossard veut garder un autre mois les policiers de Montréal

Le conseil municipal de Brossard, dans une résolution en bonne et due forme, a demandé hier soir aux autorités de la métropole de consentir à ce que les quatre policiers du Service de la police de Montréal qui ont été prêtés, demeurent en fonction un mois de plus.

Les quatre agents travaillent à la réorganisation du Service de la police de Brossard depuis le 19 septembre. Ils avaient été prêtés pour une période de deux mois.

Selon les autorités municipales de Brossard, ils ont accompli un travail formidable tant pour la réorganisation du service que pour l'entraînement des policiers de cette municipalité.

Les quatre policiers sont : le lieutenant Georges Chartrand, le sergent-détective Gérard Dessureault et les sergents Paul de Launière et Jean-Louis Lavallée.

Ces policiers doivent soumettre d'ici peu un rapport complet au conseil sur l'état du service de police de Brossard.

D'autre part, pour remplacer le chef Albert Richard qui a été destitué de ses fonctions, un nouveau directeur doit être choisi d'ici quelques jours. Il s'agirait d'un policier de Montréal, à la retraite.

MANIFESTATION

SUITE DE LA PAGE 3

ce, le S.O.S. Mile-End et autres.

Enfin, plusieurs paroisses avaient envoyé des représentants, notamment celles de Sacré-Coeur, Jeanne-Mance, Pointe-St-Charles, St-Jean-Baptiste, St-Georges, St-Jacques, et St-Enfant-Jésus.



Lauréate

Mme Claire Roy, journaliste et écrivain à Trois-Rivières, a obtenu le grand prix littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste dans cette région. Elle est l'auteur de "Les mains tendues vers le bonheur". Le prix, qui est une sculpture représentant Ludger Duvernay, sera remis à Mme Roy lors de la cérémonie d'inauguration du salon du livre et des arts, à Trois-Rivières, demain.

LAVOIE

SUITE DE LA PAGE 3

Les procureurs de la Couronne avaient également protesté lorsque Me Maranda avait voulu soulever le fait que le procureur-chef adjoint de la Couronne de l'époque, Me Claude Wagner, avait visité Lajoie dans sa cellule, au poste no 16, avant son témoignage à l'enquête des comparses de Lemay.

Le juge Trahan mit rapidement fin à la discussion sur le sujet en soutenant que Me Wagner, tout comme les autres procureurs de la Couronne, avait parfaitement le droit de rencontrer ce témoin et qu'il ne faisait ainsi que remplir son mandat de représentant du ministère public.

Au début de son contre-interrogatoire, par ailleurs, Lajoie avait été appelé à raconter les circonstances dans lesquelles il avait fait des aveux à la police, et donné de multiples échantillons compromettants de son écriture a l'inspecteur Armand Morin, alors expert en calligraphie et empreintes digitales de la police de Montréal.

Il soutint qu'appréhendé vers le 7 janvier il avait soudainement été mis en présence, dans le bureau de l'inspecteur William Fitzpatrick, de deux déclarations d'autres personnes mêlées à l'affaire et qu'on lui demande incidemment de ne pas nommer.

Quelques minutes plus tard, un autre détective entra dans la pièce, et pas assez bas pour qu'il ne puisse l'entendre, confia à l'inspecteur Fitzpatrick que c'était bel et bien Lajoie qui avait été le principal initiateur du coup de la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

"Un instant que je me suis alors dit lance Lajoie soudainement sur un ton beaucoup plus assuré. Moi aussi je vais parler. Et je me suis "mis à table". Et j'ai tout dit, toute la vérité.

— N'avez-vous pas alors agi par vengeance? de lui demander Me Maranda.

"Non, mais je venais de décider d'être désormais honnête".

— Et vous l'avez toujours été depuis?

"Toujours".

Au tout début de la journée, immédiatement après l'assermentation du témoin, le procureur de Lemay, après avoir fait dire à Lajoie qu'il était âgé de 46 ans, lui avait aussitôt demandé:

— Maintenant, pourriez-vous me dire votre âge réel?

Me Pierre Sauvé, de la Couronne, s'interposa immédiatement, en soutenant que la question de l'âge d'une personne ne pouvait se prouver par elle-même, puisque c'était, de toute façon, du ouï-dire.

"Il faudrait, pour que le témoin puisse répondre légalement, qu'il se rappelle parfaitement de la journée où il est né, et je crois bien qu'on ne peut lui en demander tant.

L'objection maintenue, on passa à... l'adresse, Me Maranda soutenant que le témoin avait répondu qu'il n'y avait pas de numéro d'appartement à la conciergerie où il avait dit habiter.

Là on dut faire redemander la sténographe qui avait colligé cette partie, secrète, de la déposition du témoin, pour décider si, oui ou non, il avait voulu tromper la cour.

Mais, comme le tout s'est fait encore en aparté, seul le juge, les procureurs, le témoin et Lemay pouvant entendre, on n'en a tout simplement pas su plus long sur le sujet.

CAMION

SUITE DE LA PAGE 3

glissé pour la deuxième fois en quarante-huit heures à l'intérieur d'une taverne située tout près de chez lui, a été capturé en flagrant délit à l'intérieur de cet établissement.

Le suspect qui est âgé de 22 ans, a été surpris par la police alors qu'il pillait la caisse de la taverne Broadway, 989, St-Laurent. La veille, il avait volé une cinquantaine de dollars.

Des inconnus sont entrés dans la taverne Tony Moquin, 1812, Ste-Catherine est, en passant par une porte latérale, et se sont emparés de deux téléviseurs-couleurs évalués à plus de $1,000.

Nos propres montres suisses... seulement $24.95

Nulle part ailleurs que chez

Mappin's

Venez donc les voir et les comparer à d'autres montres offerts à prix beaucoup plus élevé. Nous apprécierions votre opinion...



17 rubis, boîtier tout acier inoxydable, étanche, à l'épreuve des chocs, cadran lumineux, bracelet cuir

17 rubis, à l'épreuve des chocs, blanc ou jaune, cordon durable.

Compte courant ou budgétaire

1000 OUEST, RUE STE-CATHERINE ET PLACE VILLE-MARIE
866-7431

Du 13 au 16 novembre chez Mappin's — CAMPAGNE CONTRE LA PARALYSIE CEREBRALE

Une partie des profits réalisés durant la campagne de lutte contre la paralysie cérébrale sera remise par Mappin's aux fonds du Québec, section de Montréal.



téléphoto PC

Sauvé d'une paralysie totale

Le docteur Gordon Murray, pionnier de la chirurgie du coeur et l'un des créateurs du rein artificiel, a causé une sensation hier soir en révélant, à Toronto, comment il avait guéri, grâce à une nouvelle technique chirurgicale, Bertrand Proulx que l'on voit ici, âgé de 24 ans, de Cherbourg (province de Québec), entièrement paralysé depuis trois ans par suite de blessures à la colonne vertébrale. Proulx ne pouvait pratiquement plus remuer et il devait respirer par le diaphragme.

René Lévesque rêve d'un parti mariant liberté politique et progrès économique

par Pierre VENNAT

M. René Lévesque, député de Laurier, a exprimé l'avis devant les Hommes d'affaires de Laval que "l'idéal est que se forme bientôt un grand parti québécois, ou du moins un front commun capable de marier efficacement les impératifs de la liberté politique avec ceux du progrès économique et social du Québec."

Mais cela ne pourra se faire qu'après mûre réflexion, devait-il ajouter, entre gens qui se respectent et qui évitent entre-temps "d'évoquer toute annexion prématurée de ceux-ci ou de ceux-là".

M. Lévesque, qui commença hier soir un discours qu'il ne devait terminer que de bonne heure ce matin, s'en prenait ainsi à M. Pierre Bourgault et a tenu à affirmer qu'il n'a pas du tout été question qu'il se rallie au RIN lorsqu'il a rencontré le leader indépendantiste samedi dernier et que "les choses étant ce qu'elles sont, il ne saurait en être question".

M. Lévesque a fait remarquer qu'il y a des différences extrêmement importantes entre le RIN et "le mouvement dont je fais partie" en ce qui concerne les moyens de sortir le Québec des vieilles structures fédérales.

"Pour nous, de dire M. Lévesque, nous concevons une association économique avec le reste du Canada, ce à quoi les dirigeants du RIN ne semblent pas prêts à adhérer."

M. Lévesque a reconnu toutefois, tel que le mentionnait LA PRESSE d'hier, que c'est un fait que, lors d'une rencontre qu'il a eue avec M. Bourgault samedi dernier, les deux hommes ont parlé de la possibilité d'ur regroupement éventuel de ceux qui s'accordent sur ce point fondamental : la nécessité pour le Québec de sortir des vieilles structures fédérales et d'acquérir sa souveraineté politique.

Un discours marathon

C'est une véritable performance qu'a fournie M. Lévesque devant les quelque 400 hommes d'affaires réunis au Pavillon Laurentien, dans le quartier Auteuil, à Laval.

Pendant plus de 3 heures et demie, sans interruption aucune si ce n'est pour allumer ses innombrables mégots de cigarettes, il a tenté de convaincre son auditoire de la nécessité d'un Québec souverain dans une union canadienne.

Il a même eu à faire face à une question embarrassante du député libéral de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, qui lui a demandé s'il aurait démissionné du cabinet ou serait demeuré ministre "où vous exerciez une grande influence", si le 5 juin 1966, les libéraux l'avaient emporté au lieu de l'Union nationale.

M. Lévesque, après quelques instants d'hésitation, a répondu: "De façon certaine, je ne le sais pas . . ."

Il a ensuite expliqué que la seule fois où la solidarité ministérielle l'a obligé à aller contre ses sentiments c'est en 1963-64, dans l'affaire de la formule Fulton-Favreau.

Il a aussi dit qu'à l'automne 1965, "j'ai failli sacrer mon camp. D'ailleurs dans cette affaire-là, ça peut sembler curieux aujourd'hui, j'avais Kierans de mon bord. On avait l'impression qu'il n'y avait plus moyen d'avancer".

Les deux hommes ont changé de ministère et l'affaire s'était tassée.

Il a ajouté à l'adresse de son collègue libéral qu'il n'avait "pas de rancune, pas d'amertume".

Même s'il pardonne moins volontiers à Pierre Laporte d'avoir dit qu'il n'avait pas l'esprit d'équipe.

Ça va prendre 3 à 4 ans

M. Lévesque a dit qu'il était d'accord avec ceux qui prétendent que sa thèse n'est pas possible actuellement.

Mais il a tout de suite enchaîné que d'ici 3 ou 4 ans il espère rallier une majorité autour d'elle car, déjà, se dessine "une majorité de gens qui sont "tannés" d'être dans un cul de sac."

Il a aussi dit que son idée de marché commun avec le reste du pays est beaucoup plus négociable facilement "qu'un pseudo statut particulier".

Car, dit-il, qui voudra d'un Canada morcelé ? Selon lui les Etats-Unis ne seront pas intéressés.

Interrogé sur cette double citoyenneté que créerait un Québec souverain dans une Union canadienne, Lévesque a dit que cela ne serait pas plus inconcevable que les citoyens canadiens qui étaient en même temps citoyens britanniques jusqu'à il n'y a pas si longtemps.

Ils seront, selon sa thèse, à la fois Canadiens et Québécois.

D'ailleurs l'union monétaire projetée pourrait devenir un exemple pour les Européens qui désirent se débarrasser, selon lui, de leurs barrières monétaires traditionnelles à l'intérieur de leur marché commun.

Et à ceux qui croient ce marché commun impossible, Lévesque fait remarquer que l'Allemagne et la France, vingt ans à peine après la fin de la troisième guerre meurtrière entre les deux peuples, font maintenant partie du même marché commun, de même qu'Anvers et Amsterdam, deux rivales traditionnelles, se retrouvent dans le Bénélux.

La dégringolade de la natalité

Enfin, pour dérider l'auditoire féminin alors nombreux, M. Lévesque s'est attardé sur le problème de la baisse de la natalité, disant que les Québécoises ont devancé le Concile.

Avec la pilule ou autrement, notre taux de natalité, le plus élevé du pays et de beaucoup il n'y a pas si longtemps, est devenu beaucoup plus bas que la moyenne nationale.

Il ne s'agit pas évidemment de revenir à la revanche des berceaux mais d'adopter une politique de natalité moderne, qu'il n'a pas précisée.

"Pour la première fois, on a les moyens de prendre nos destinées en mains.

"Si ça ne se fait pas bientôt, la chance ne reviendra pas.

"Le peuple attend ça depuis longtemps.

"On est enfin prêt, parce que les nouvelles générations, les nouvelles élites, comportent les cadres nécessaires pour nous permettre de réaliser ce défi autrefois irréalisable".

Pour le reste, pendant 200 longues minutes, M. Lévesque a développé son thème favori, sans lasser le moindrement son auditoire, dans lequel on trouvait les deux députés libéraux provinciaux de Laval, un ancien candidat de l'Union nationale battu le 5 juin dernier, le président d'une association de comté du Nouveau parti politique et plusieurs conseillers municipaux de Laval.

Carrière souhaite un rapprochement intellectuels-hommes d'affaires

M. Marc Carrière, président de la maison Dupuis Frères et de plusieurs autres entreprises canadiennes-françaises, souhaite un rapprochement entre les intellectuels et les hommes d'affaires du Québec.

Parlant sans texte, et dans un style à l'emporte-pièce, devant les membres du club Richelieu-Maisonneuve, M. Carrière a livré hier midi un message qu'il a qualifié lui-même de "chant du cygne", car il ne désire nullement amorcer ou continuer une polémique avec d'autres personnalités du monde politique ou intellectuel.

Dans son exposé, qui était en quelque sorte une mise au point sur les propos que lui-même et M. René Lévesque avaient tenus quelques jours auparavant, le président de Dupuis Frères a déclaré qu'il appartenait aux partisans des thèses souverainistes et séparatistes de faire la preuve d'un Québec plus prospère dans un contexte politique modifié.

Quant à lui, il préfère travailler au développement économique du Québec dans une constitution renouvelée plutôt que de céder aux théories à la mode, qui lui parviennent à son bureau au rythme de cinq par jour depuis sa récente allocution devant un groupe d'hommes d'affaires.

Les capitalistes

M. Carrière a blâmé ceux qui s'en prennent aux "capitalistes" pour la seule raison que leur chauffeur personnel les attend dans une confortable limousine, ou que leur famille passe l'hiver au chaud dans les pays du sud.

Il a profité de la circonstance pour annoncer que la Fondation Marc Carrière, une société sans but lucratif, venait d'acheter un hôtel à Bromont, dans les Cantons de l'Est, pour la mettre à la disposition de ses employés ou de tout groupe désireux de suivre des cours de perfectionnement ou de recyclage. En collaboration avec les gouvernements fédéral et provincial, un institut de sciences commerciales sera mis sur pied afin de dispenser ces cours.

Avec passion, le conférencier a défendu son attitude d'hommes d'affaires aux prises avec les bouleversements politiques et sociaux de la société québécoise. Il a demandé aux intellectuels de "venir aux sources" et de se confronter avec "ceux qui ont bâti quelque chose".

Le second barreau

M. Carrière a lancé un appel aux jeunes, les enjoignant de "travailler sans relâche, de grimper dans l'échelle, et de ne pas abandonner ou changer d'échelle à cause d'un échec au second barreau".

A plusieurs reprises, le conférencier a cité en exemple l'oeuvre qu'il avait lui-même accomplie. "Après une expérience de 30 ans, a-t-il dit, il faudra que l'on me prouve, avec des faits et avec des gestes, non avec des théories, qu'un Québec souverain apporterait une amélioration au sort des Québécois. Notre avenir réside dans l'économique, et c'est par la libération économique que nous parviendrons à l'émancipation politique."

Au cours de son exposé, M. Carrière a notamment déclaré que s'il respecte "l'opinion de ceux qui prétendent qu'un Canada ou une province de Québec souveraine avec son indépendance peut vivre plus à l'aise qu'un Québec dans une constitution améliorée", il ne voit pas comment, après son expérience du monde des affaires, un Québec indépendant, souverain nous donnerait un niveau de vie plus élevé que celui dont nous jouissons présentement dans la province.

"Si vous êtes capables de me prouver qu'il y a des formules plus avantageuses que celle que nous vivons présentement, à savoir une économie libre, une économie à base de capitalisme avec un régime de distribution socialiste, si vous me trouvez une formule meilleure, je suis acheteur."

M. Carrière a affirmé que l'avenir du Québec se trouve dans le domaine économique. "Le jour où nous deviendrons vraiment forts économiquement, où vous aurez l'occasion de voir une multitude de Carrière, une multitude de Lévesque, une multitude de Paul Desmarais, un multitude de Brillant — et j'en passe — nous pourrons alors nous dire que nous avons un Québec fort."

M. Carrière a par ailleurs estimé que nous devons réaliser une fois pour toutes que nous vivons sur une mine d'or, "que nous oublions de gratter, que nous oublions de travailler". "L'effort à fournir est dur et grand. L'effort à fournir ne viendra pas seul. Mais on vit dans un contexte nord-américain, on vit dans un monde où le niveau de vie est à peu près le plus élevé et il semble que nous ne sommes pas encore satisfaits."

"Vous comme moi", a-t-il dit plus loin, "vous vous êtes adonnés dans votre salon, dans votre bureau ou avec des copains à une discussion politique qui est quelquefois devenue orageuse. Même si elle peut vous avoir distraits, peut-être aigris, cette soirée de discussion, combien de beurrées de pain a-t-elle amenées sur la table de la famille le lendemain matin ?"

M. Carrière a invité tous ceux qui désirent "un Québec fort, un Québec plus grand" à venir "aux sources mêmes de ceux qui, à force de persévérance de travail et de difficultés de toutes sortes, ont réussi à bâtir quelque chose dans l'intérêt de la collectivité".

"Croyez-vous que je ne pourrais pas mettre ma famille à l'abri, et vivre confortablement, et passer les hivers en pays chauds . . . Il me semble qu'au lieu de dire et de répéter à tous vents : c'est un autre capitaliste, il faudra prendre le temps d'étudier ce que ça veut dire le terme capitaliste, il faudra être capable de faire la nuance entre capitaliste, homme d'affaires et administrateur.

"J'ai beau le dire et le répéter, mais chaque fois que nous nous levons pour parler, nous sommes montrés du doigt parce que nous sommes de la classe des capitalistes. Ce n'est certainement pas parce qu'à la porte, j'ai une limousine et un chauffeur . . . qu'il faille qu'on me classe capitaliste.

"Pendant que je me fais voiturer, je peux gagner du temps pour travailler . . . Mais je suis traité de capitaliste, comme la plupart de ceux qui ont pris de très grandes responsabilités dans le monde des affaires, dans le monde de la finance, bref un peu partout, y compris dans le monde politique. Alors je ne reviendrai pas devant une tribune engager la polémique. J'ai décidé d'agir. Je sais ce qui nous manque et je vais essayer de le combler."

Construction d'un pont

SAINT-JEAN. — Le député du comté de Saint-Jean, M. Jérôme Proulx a affirmé que le nouveau pont de Cantic ne sera pas construit à un autre endroit qu'à Lacolle.

M. Proulx a précisé que l'emplacement est désigné depuis déjà quelques années. L'ouvrage franchira le Richelieu à proximité du vieux pont privé qui relie Cantic à Noyan. Des rumeurs, relatives à un changement d'emplacement avaient circulé.

"Les plans sont entre les mains des fonctionnaires du ministère de la Voirie", a dit le député. En vue d'accélérer la mise en marche du projet, M. Proulx doit rencontrer le député du comté de Missisquoi, le ministre Jean-Jacques Bertrand. Le député de Saint-Jean prévoit le commencement des travaux ce printemps.

ANNONCE

Enfin...
UN DENTIER confortable

Le vôtre! Voici un moyen agréable de supprimer la gêne causée par un dentier trop grand. FASTEETH, une poudre améliorée dont vous saupoudrez légèrement vos dentiers, en rendra le port plus confortable. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Formule alcaline (non acide) qui ne sûrit pas, assainit l'haleine. Demandez FASTEETH dès aujourd'hui, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel, O.D., Optométriste,
bureau chez
Peoples Credit Jewellers
1015, rue Ste-Catherine O. - VI. 9-7071

PLAZA ALEXIS NIHON
Le centre d'achats le plus emballant à Montréal



Couronnez votre journée d'achats par une soirée à la Plaza Alexis Nihon

C'est agréable de magasiner à la Plaza Alexis Nihon ! Vos achats terminés... allez déguster les succulents mets au buffet "Le Bonjour", Le Quick, Zum Burger. Ou prenez tout simplement un casse-croûte au comptoir G. A. Delicatessen ou soit au comptoir de beignes Pik-Nik. Après votre repas, voyez un film "en première" au nouveau cinéma Odéon Atwater. Enfin, pour couronner cette merveilleuse soirée : une courte visite s'impose à l'élégant barsalon Maidenhead Inn. Et voilà votre soirée à la Plaza Alexis Nihon. Dès maintenant, venez profiter de la vie et du magasinage facile au plus emballant centre d'achats à Montréal : la Plaza Alexis Nihon.

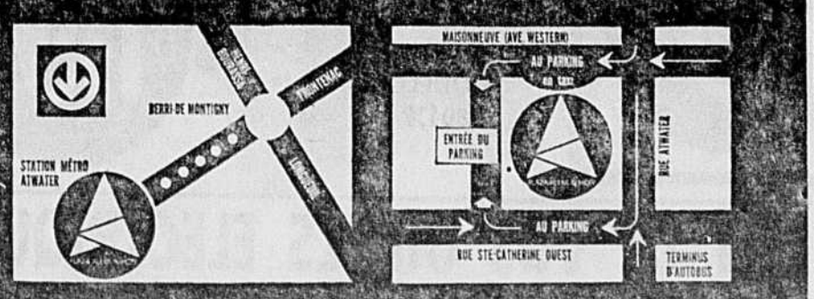
DEMONSTRATIONS INTERESSANTES PAR M. NAJER, D'ARABIE
Ne manquez pas cette occasion unique de voir à l'oeuvre, tous les jours de midi à la fermeture, M. Najer, artiste expert dans l'art ancien de faire des bijoux selon une technique vieille de deux mille ans.

OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H.

Là où s'arrête le métro à la station Atwater

Angle Ste-Catherine et Atwater
(à côté du Forum)

PLAZA ALEXIS NIHON
1 HEURE DE STATIONNEMENT GRATUIT
AVEC L'ACHAT DE 2.00 ET PLUS



Il est facile de se rendre à la Plaza Alexis Nihon. De tous les coins de la ville, le métro vous y conduira directement en quelques minutes.

Vous êtes toujours à l'abri des intempéries grâce aux vastes accommodations du terrain de stationnement intérieur pour 7000 voitures par jour.



DUPUIS

et ça, messieurs c'est le cadeau des fêtes qu'elle a choisi pour vous...

Corsaire

Dès son apparition CORSAIRE a suscité un enthousiasme sans précédent auprès de l'homme de goût, car les produits de toilette Corsaire sont: frais, virils, raffinés, discrets, vraiment faits pour "Lui". Maintenant que vous connaissez la réponse à un tel enthousiasme ... aux Fêtes, offrez-lui les produits qu'il aime ... CORSAIRE.

Corsaire APRÈS-RASAGE: c'est le vent du large qui souffle sa fraîcheur tonifiante sur son visage; c'est l'arôme légèrement parfumé qu'"ELLE" adore.

Le Désodorisant Corsaire: un produit qui est fait pour mener une vie active, sportive, pleine d'exercices: une vie de gentleman-pirate.

Corsaire pour les hommes...
pour plaire aux femmes

VAPO-DÉSODORISANT • VAPO-COLOGNE • POUDRE DE TALC • SAVON DE DOUCHE • DÉSODORISANT SOLIDE • LOTION APRÈS-RASAGE • COLOGNE • MOUSSE À RASAGE • VAPO-LAQUE • FIXATIF CAPILLAIRE • LOTION AVANT-RASAGE
CORSAIRE — division de Société Jacquar Inc.

COMPOSEZ: 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 240
OU À LA BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE DUPUIS, STATION DE MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY — 845-7044

Pourquoi pas chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES: 374-2411

VENTE D'AVANT-NOËL

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



1001

Rabais ! Complets pure laine peignée pour hommes

Réduction de notre stock courant

Ord.: 79.50 à 85.00 **$68**

Complets de marque connue à prix de vente exceptionnel chez Morgan. Draps pure laine peignée de belle qualité ; styles très nouveaux ; coupe légèrement ajustée à deux ou trois boutons, modèle à devant droit. Pantalon devant sans pli, passants pour la ceinture. Choix de tissus rayés, quadrillés ou de tons unis. Des bleus, des gris, olive et les nouveaux tons de bronze ou vert. Tailles 36 à 46.

COMPLETS POUR HOMMES — RAYON 33 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



1002

Veste daim pour hommes Cadeau à offrir à Noël

Ord. 69.95 **$56**

Un cadeau agréable à recevoir. Caban de daim à doublure peluche Borg*. Modèle dernier cri, col cranté et poches en taillade. Marque canadienne. Daim Pomona à doublure beige ou sable à doublure brun foncé — Tailles 36 à 46.

*Marque déposée



1003

Pantalon velours côtelé Koratron*

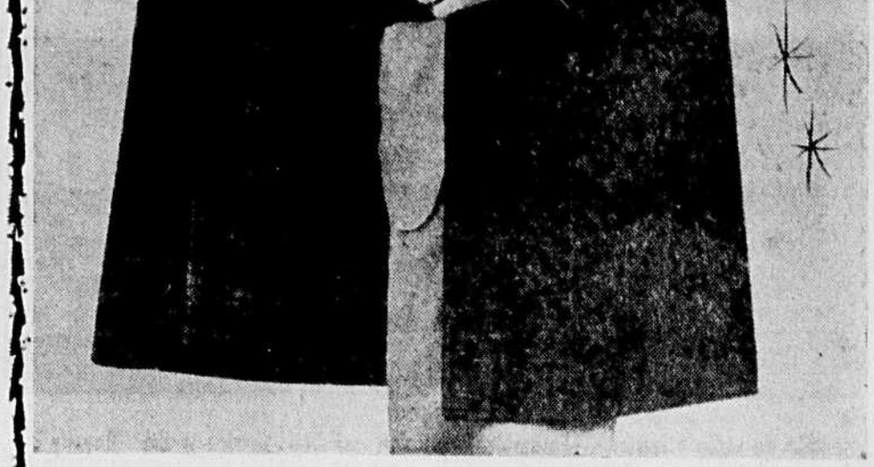
Ord. **9.99**

Robuste velours côtelé lavable et séchable à la machine, sans repassage. Marque canadienne. Modèle sans retroussis. Fusain, olive ou brun. Du 30 au 40, longueurs : 29, 31 ou 33.

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS SPORT POUR HOMMES — RAYON 29 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



1006

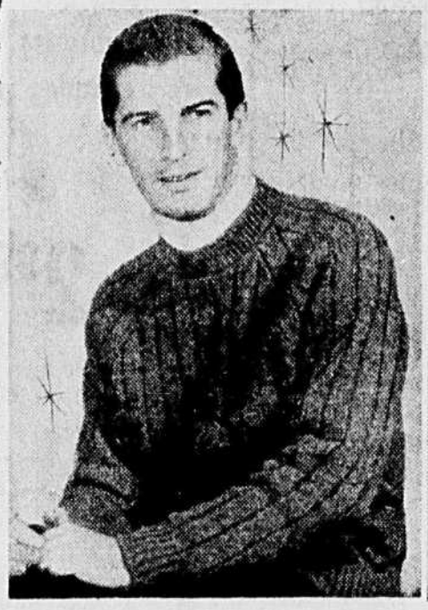
Pardessus doublés laine pour hommes

Ord. 99.50 **$84**

C'est maintenant le temps d'acheter votre pardessus chez Morgan avant que l'hiver arrive ! Confection de draps pure laine, unis, diagonales ou chevronnés. Choix de textures veloutées, saxonies ou tweeds. Styles à devant droit, manches montées, mi-montées ou raglan. Variété de tons bleu, brun ou tweeds multicolores. Tailles 36 à 46.

VETEMENTS POUR HOMMES — RAYON 45 — REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD





1004

Prix réduit ! Tricots pure laine pour hommes

Ord. 19.95 **14.99**

Profitez de cette vente d'avant-Noël pour réaliser des économies. Tricots : pullovers et cardigans divers dans un vaste choix de couleurs. Tailles P.M.G. ExG.

1005

Prix de vente cabans pure laine pour hommes

Ord. 35.00 **29.99**

Cabans chauds et durables en drap pure laine et chaude doublure de laine. Modèle à quatre poches et capuchon amovible. Fermeture barillets. Poil de chameau ou gris. Tailles 36 à 46.

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS SPORT POUR HOMMES — RAYON 29 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

CABAN AUSSI A SNOWDON

1007

Veston sport tweeds pure laine

Ord. 45.00 **37.88**

Aubaine extraordinaire et variété de draps; Tweeds Harris, diagonales, chevrons, tweeds Prince de Galles ou quadrillés. Styles à deux ou trois boutons, devant droit, ouvertures au centre ou sur les côtés. Gamme de tons brun, olive, gris, tailles 36 à 46.

1008

Pantalon en Fortrel* et laine pour hommes

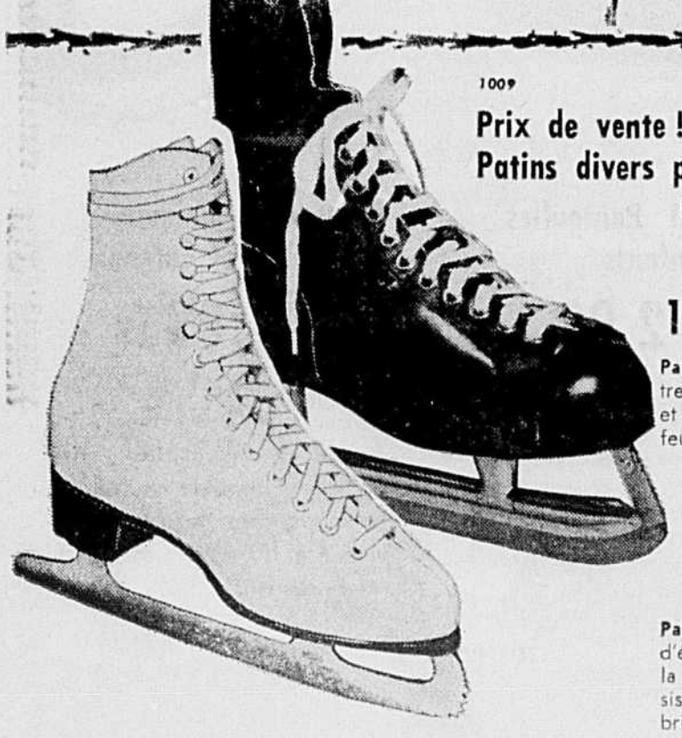
Ord. 16.95 **12.88**

Confection en Fortrel* et laine infroissable, au fini pure laine peignée ou gabardine résistant à l'usage. Coupe de façon à donner un ajustement parfait, ceinture à passants et devant sans pli. Gris, fusain ou olive. Tailles 30 à 42.

VETEMENTS POUR HOMMES
RAYON 45 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD





1009

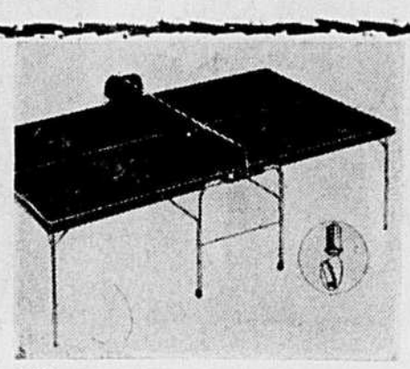
Prix de vente ! Patins divers pour toute la famille

Hommes (6-12)	Garçons (1-5)	Jeunes (11-13)
Ord. 14.95	*Ord. 13.95*	*Ord. 11.95*
11.88	**10.88**	**9.88**

Patins de hockey. Lames d'acier trempé, bottines à pointes carrées et tiges de cuir grenu, doublure de feutre doux. Noir avec brun.

Fillettes (11-4)	Dames (4-10)
Ord. 14.95	*Ord. 15.95*
11.88	**12.88**

Patins de fantaisie. Tiges en cuir d'élan blanc, souple rembourrure à la cheville, semelles de grande résistance aux moisissures et lames brillantes. Blanc seulement.



1010

Table de ping pong roulante — Table, modèle de compétition avec centre pliant et pieds chromés repliables. Section centrale style "U". Surface ½" fini intachable. Vert avec blanc 5' sur 9'.

Ord. 59.95 **46.88**

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES DE SPORT — RAYON 36
AU QUATRIEME

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



1011

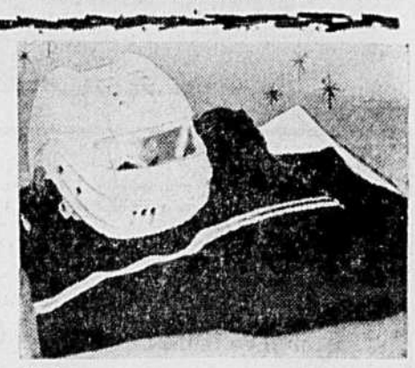
Gants de hockey CCM — Fabrication etudiée avec paume et goussets cuir fendu, poignets Armolite* pouce "Proguard". Couleur saule avec garniture noire.

Ord. 10.98 **8.88**

1012

Jeu de ping pong 4 joueurs — Quatre raquettes à surface caoutchoutée et manches laminés, filet et deux poteaux. Le jeu parfait pour exercices d'intérieur l'hiver.

Ord. 7.98 **5.88**



1013

Culotte de hockey — Culotte en coutil toilé et rembourrée de "foamlite" pour garçons de la catégorie "Bantam", coussins polyethylene. Bleu avec rayures en rouge et blanc. Tailles 26 à 36.

Ord. 7.98 **5.88**

1014

Casque de hockey CCM — Modèle en polyethylene moulé de grande protection, incassable et indéformable. Protège le menton et les tempes. Doublure mousse et aération parfaite. Blanc seulement. Pointure réglable.

2.88

Stationnement PARKADE commode à niveaux multiples, rue Aylmer



VENEZ

Depuis des années, les clients Dominion se sont rendu compte des bonnes valeurs alimentaires là où elles se trouvent! C'est l'une des nombreuses raisons pour lesquelles un plus grand nombre de Canadiens magasinent au Dominion, en préférence à tout autre magasin. D'une semaine à l'autre, les bas prix de chaque jour au Dominion se confirment! Ajoutez ensuite la foule de spéciaux en fin de semaine que Dominion présente régulièrement, et vous ne pouvez pas manquer de conclure: **Dominion vous offre la plus grande variété d'articles à prix modique . . . non pas seulement cette semaine et peut-être la semaine prochaine . . . mais chaque semaine au cours de l'année!** Au Dominion, vous connaissez la situation parce que notre politique en ce qui concerne les prix est claire, précise et équitable! Si vous êtes parmi les clients réguliers Dominion, n'est-ce pas réconfortant de savoir que vous avez obtenu (et continuez d'obtenir) la valeur maximum de votre dollar dépensé pour les aliments! Si vous magasinez ailleurs venez et comparez! Il est probable que vous adopterez alors Dominion pour toujours!

BEURRE BRAESIDE



1ère QUALITE DE FABRIQUE

59¢ lb

LIMITE 2 LIVRES PAR CLIENT AVEC COMMANDE DE $5.00 OU PLUS

PAIN de VIANDE

Boîte 12 oz — **49¢**

"Spork" ou "Spam" Prêt-à-Servir — SPECIAL!

JAMBON CUIT

Boîte 1½ lb — **1.75**

Désossé — Prêt-à-Servir "Burn's" — SPECIAL!

GRUAU RAPIDE

Boîte 48 oz — **55¢**

ou Instantané (boîte 44 oz.) "Quaker" — SPECIAL!

PAPIER TOILETTE blanc "VOGUE" — SPECIAL! Pqt 8 roul. **79¢**

SERVIETTES couleurs assorties "KLEENEX" — SPECIAL! PAQUET 2 ROUL. **53¢**

OIGNONS SUCRES — Marinés "Coronation"	Pot 7 oz	39¢ Spécial!
OLIVES FARCIES — MANZANILLA "Coronation"	Pot 7 oz	39¢ Spécial!
CORNICHONS SUCRES — Entiers Gherkins "Coronation"	Pot 7 oz	39¢
NOIX MELANGEES — Salées "Planters"	Paquet 12 oz	79¢
FARINE D'AVOINE — Prêt à servir "Quaker", rég. ou sucre et épice	Paquet 11 oz	37¢
PATATES CHIPS — 10¢ de rabais — "Duchess" — fromage et oignons	Paquet 7½ oz	39¢
BISCUITS — Assortis "Jumbo Pack Manning"	Paquet 1¼ lb	59¢
BISCUITS VANILLE — ou Fraises "Mimi Challow"	Paquet 16 oz	59¢

APPROVISIONNEZ-VOUS MAINTENANT A CE BAS PRIX SPECIAL!

JUS de TOMATES 3 Boîtes 48 oz $1

QUALITE DE FANTAISIE "LIBBY'S" — (LIMITE 3 BOITES PAR CLIENT AVEC TOUTE COMMANDE DE $5.00 OU PLUS) — *EPARGNEZ 47¢*

VEDETTES D'ARTICLES DIVERS

EXCLUSIF AU DOMINION!

NYLONS MERCURY

FILETS SANS COUTURE 1ère QUALITE — COULEURS ET GRANDEURS ASSORTIES — LA PAIRE **88¢**

PAPIER D'EMBALLAGE — Pour cadeau de Noël	ch.	79¢ Roul. 26"
PAPIER pour CADEAUX — De Noël Blanc - Rouge - Vert.		2/19¢ Roul.

DOMINION EST L'ENDROIT IDEAL POUR SE PROCURER DES JOUETS DE QUALITE. PRIX D'AUBAINE — VOYEZ NOTRE ASSORTIMENT.

variété d'aliments congelés

SEULEMENT AU DOMINION!

PETITS POIS DE FANTAISIE "DOMINO" — SPECIAL! EPARGNEZ 4¢ — **4** pqts 12 oz **$1**

COURGE CUITE — "Domino" Seulement au Dominion	2 pqts 14 oz	39¢
JUS D'ORANGE — Concentré Dominion Régulier ou Sucré	5 btes 6¼ oz	89¢
GATEAU aux BANANES — ou chocolat allemand "Sara Lee"	13½ oz ch.	79¢

TOUT EST GARANTI!



TARTES AUX POMMES "COUNTRY GIRL" — **3** TARTES 24 OZ **$1** — *EXTRA SPECIAL!* — EPARGNEZ 47¢

BEIGNES à la Gelée Richmello	Spécial! — Paquet de 6	34¢
GATEAU des ANGES — Frais Cuit "Richmello"	16 oz	49¢
DONETTES "Richmello" — Fraiches Savoureuses	Pqt de 24	34¢
PAIN BLE ENTIER — ou Concassé "Richmello"	2 pains 24 oz	43¢
TARTES aux RAISINS — Country Girl	2 tartes 24 oz	85¢

EPARGNEZ 16¢ **DESINFECTANT** BUCCAL "COLGATE" 100" — Bout. 7 oz fl. — Rég. 79¢ — **63¢**

EPARGNEZ 22¢ **DENTIFRICE** "MACLEAN" — Format Fam. — Rég. $1.07 — **85¢**

EPARGNEZ 20¢ **DEODORANT** "BAN" A BILLE — 1 oz chacun — Rég. 99¢ — **79¢**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 18 novembre aux Magasins Dominion de l'île de Montréal, St-Lambert, Brossard, Boucherville, Valleyfield, Répentigny, Beloeil, St-Jean d'Iberville, St-Vincent-de-Paul et Chomedey dans Laval, St-Eustache, St-Jérôme, Lachute, Ste-Adèle et Ste-Agathe.

DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

23

& COMPAREZ

QUALITÉ POUR QUALITÉ
MARQUE POUR MARQUE!

DIMINUEZ LE COÛT DES VIVRES!

MÉLANGES A GATEAUX pqt 12 oz **55¢**
"PILLSBURY" 4 délicieuses saveurs — SPECIAL !

FÈVES au LARD 4 Boites 14 oz **89¢**
dans sauce aux tomates "LIBBY'S — SPECIAL !

MAÏS en GRAINS 4 Boites 12 oz **89¢**
Maïs en crème ou pois assortis surchoix "YORK" — SPECIAL !

BEURRE D'ARACHIDES Pot 16 oz **49¢**
Crémeux ou croquant "York"

SAUCE B.B.Q. 2¢ de rabais **2** btes 14 oz **55¢**
ou "Hot Chicken" Gaza 14 oz 2/39¢

MELANGE JIFFY **2** pqts 18 oz **79¢**
pour Pâte à tartes 4¢ de rabais

CEREALE Paquet 5 pintes **39¢**
"Newport Fluff A-1"

FROMAGE FORT La livre **91¢**
Cheddar "Richmello"

TABLETTES CHOCOLAT **6** formats 10¢ **49¢**
au lait pur "Dominion"

JUS de pamplemousse **2** pots 32 oz **69¢**
frais — 100% pur "Dominion"

PETITS PAINS A DINER Pqt 12 **29¢**
"Richmello" Frais cuits pour Dominion

NOUVELLE RECOLTE No 1 de la FLORIDE SANS PEPINS - JUTEUX grosseur 48

PAMPLEMOUSSES

10 POUR **49¢** EXTRA SPECIAL — 20 POUR **89¢** EXTRA SPECIAL

(Limite un sac par client avec $5.00 d'achats ou plus)

RAISINS
VERTS "ALMERIA" ou ROUGES "EMPEREUR"
Importés No 1 à son meilleur
3 livres pour **69¢**

EPINARDS FRAIS **2** sacs 10 oz **39¢**
Croustillants, lavés No 1 importés

POMMES CORTLAND **5** lb **49¢**
Surchoix du Québec, pour cuire ou la table

ORANGES OUTSPAN Gross. 112 douz. **49¢**
Fraîches croustillantes — Importées No 1

LA VRAIE SAVEUR DE LA TOMATE FRAICHE !

KETCHUP HEINZ

BOUT 11 OZ **19¢**

UNE AUBAINE A NE PAS MANQUER — (LIMITE 2 BOUTEILLES PAR CLIENT)

PAIN BLANC TRANCHÉ RICHMELLO
2 PAINS 24 OZ **29¢**

INGREDIENTS A PATISSERIE

BRISURES DE CHOCOLAT Pqt 6 oz **24¢**
"Hershey" 5¢ de rabais

POUDRE à PATE Boite 16 oz **47¢**
"Magic"

CERISES GLAÇEES Pot 8 oz **59¢**
Rouges "Saxonia"

RAISINS de CORINTHE Paquet 15 oz **39¢**
Secs "Wasco"

OUVERTURE OFFICIELLE de la PLACE BONAVENTURE
VISITEZ VOTRE AMICAL DOMINION
Convenablement situé au Niveau du Métro

POUDING INSTANTANE **6** pqts 3½ oz **$1**
"Royal" Saveurs assorties

GELEES EN POUDRE **6** pqts 3 oz **65¢**
Saveurs assorties "Royal"

MIEL en CREME Cont. 2 lb **69¢**
"Billy Bee" (Liquide 16 oz 3¢ de rabais 36¢)

SOUPE aux LEGUMES **3** pqts 7 oz **49¢**
et nouilles ou riz "St-Arnaud"

SOUPE AUX TOMATES **6** btes 10 oz **85¢**
Condensée "Heinz"

DETERGENT FAB Format fam. **$1.29**
pour une lessive plus blanche

NETTOYEUR Liquide Cont. 16 oz **47¢**
"Ajax" Offre spéciale 2¢ de rabais

JAVELLE LAVO Cont. 64 oz **39¢** 128 oz 69¢
concentré liquide



GINGER ALE EXTRA-SEC DOMINO
COLA - ORANGE SODA WATER
SPECIAL ! BOUT. 30 oz plus dépôt **11¢**
(Limite 12 bouteilles par client)

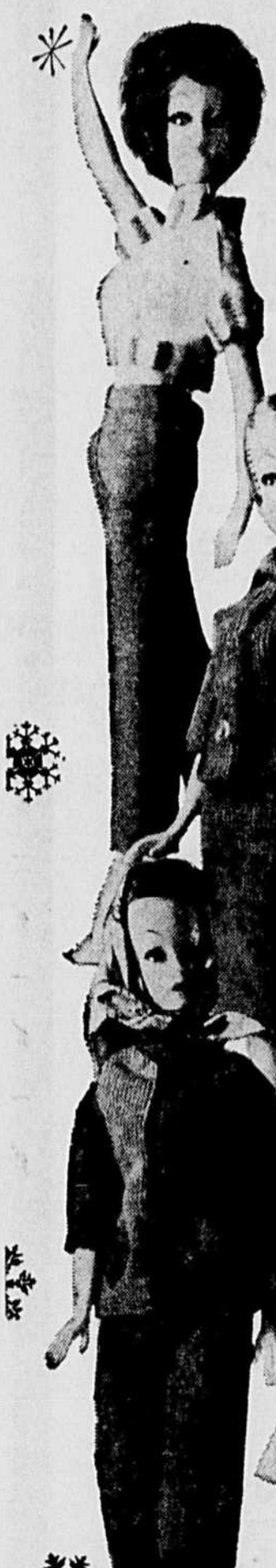
maintenant DOMINION

PERMET À CHAQUE FILLETTE DE POSSÉDER LA JOLIE

Wendy

et ses

GARDE-ROBES



Du jour où Wendy entrera chez vous, votre petite fille sera conquise. Des cheveux doux comme de la soie . . . des traits expressifs et naturels . . . quelle fillette ne raffolerait pas de Wendy? Et quelle offre exceptionnelle! Wendy mesure 11½", sa tête, ses jambes et ses bras sont mobiles . . . c'est une vraie poupée de grand luxe pour seulement 99 cents! Elle porte un maillot de bain tricoté et des chaussures à talons hauts. De plus, chaque semaine, vous pouvez acheter les jolies toilettes de Wendy.
Rendez visite à Dominion cette semaine et obtenez votre magnifique poupée Wendy. TANT QU'IL Y EN AURA!

Vous avez le choix entre 18 toilettes luxueuses, dans deux groupes de prix . . . 69 ou 99 cents, et chaque toilette peut habiller toutes les poupées de 11½ pouces. Imaginez Wendy dans sa somptueuse toilette de mariée . . . dans une élégante robe de cocktail . . . dans un tailleur sport en tweed et dans plus de douze autres modèles haute couture. La magnifique poupée Wendy et ses luxueuses toilettes sont vendues à un prix bien inférieur aux autres poupées de luxe. Commencez à constituer la garde-robe de Wendy cette semaine pour l'avoir complète à Noël.



Wendy
11½" DE HAUTEUR
99¢ CH.
NUL AUTRE ACHAT REQUIS

DEUX GARDE-ROBES À LA MODE
GROUPE "A" 69¢ CH.
GROUPE "B" 99¢ CH.
AVEC CHAQUE ACHAT DE $3.00 DE NOURRITURE

DOMINION STORES LIMITED
DOMINION

Le commis au comptoir des viandes *au* DOMINION recommande un

RÔTI DE PORC

pour une saveur succulente...à bon marché!



Un rôti de porc tendre et juteux sera toujours un régal au dîner du dimanche. Présentement, vous ferez des aubaines! Le porc est en grande quantité, et les acheteurs experts de viandes au Dominion ont fait un approvisionnement de choix. Offrez à votre famille, un rôti de porc succulent du Dominion, et réalisez en même temps des économies appréciables!

Servez-vous PERSONNELLEMENT ou FAITES-VOUS SERVIR AU COMPTOIR en toute confiance!

MEILLEURE QUALITÉ LONGES DE PORC

JEUNE, TENDRE, à son MEILLEUR

BAS PRIX SPECIAL!

BOUT DES COTES 3½ lb et plus — **41¢** lb

BOUT DU FILET 3½ lb et plus — **51¢** lb

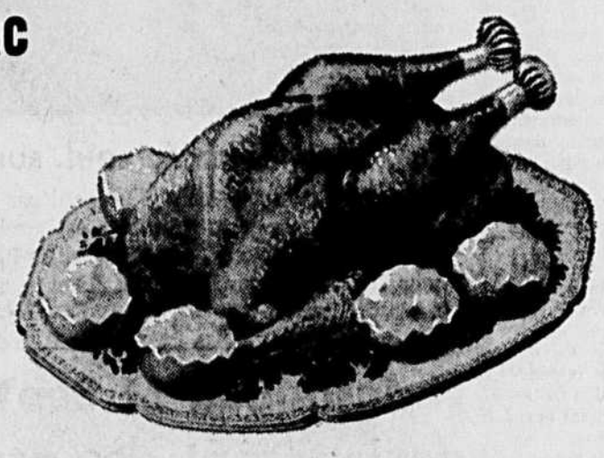
POULETS Catégorie "A"

Frais congelés — tendres — Cry-O-Vac

2 à 3 livres

BAS PRIX SPECIAL!

29¢ LB



Limite 2 par client avec tout achat de $5.00

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 18 novembre aux Magasins Dominion de l'île de Montréal, St-Lambert, Brossard, Boucherville, Valleyfield, Repentigny, Beloeil, St-Jean-d'Iberville, St-Vincent-de-Paul et Chomedey dans Laval, St-Eustache, St-Jérôme, Lachute, Ste-Adèle et Ste-Agathe.

COTELETTES de PORC lb **79¢**
Partie du Centre un vrai régal, Bonne coupe

ROTI de PORC BOSTON lb **45¢**
Jeune Tendre, Bonne coupe

ROULE COTTAGE 2-3 lbs **79¢**
Fumé désossé Marque "Burns"

SAUCISSE FUMEE Paquet 1 lb **59¢**
"Burn's" Empaquetée à vide

JAMBON DESOSSE 2-3 lb la livre **1.15**
Complètement cuit Genre dîner "Burns" Prêt-à-servir

SAUCISSE à DEJEUNER lb **59¢**
1ère Qualité "Burn's" à la livre

JARRET de PORC la livre **23¢**
Charnu — Idéal pour ragout

COTES de PORC LEVEES la livre **69¢**
"Spare Ribs" Première Qualité

JAMBON CUIT TRANCHE paquet 6 oz **59¢**
"Essex" Première Qualité

FOIE de JEUNE BOEUF la livre **69¢**
Sélectionné

TRANCHES de PORC la livre **63¢**
Dans l'épaule Economique

TRANCHES de FLETAN la livre **69¢**
Frais congelé

VOUS *connaissez la* QUALITÉ DOMINION... EH BIEN *vérifiez les* PRIX DOMINION!

DOMINION ACHÈTE DU BOEUF PRIMÉ DE L'EXPO 67

Pour maintenir la politique d'acheter toujours le meilleur boeuf disponible, Dominion a acheté du boeuf primé du pavillon de l'agriculture. Vous pourrez cette semaine vous procurer cette viande à votre Dominion de la Place Ville Marie et au Centre d'Achats Maisonneuve.



...ET NE MANQUEZ PAS DE VOUS PROCURER D'AUTRES EXCELLENTS PRODUITS DU DOMINION ...OÙ LES VALEURS N'ONT JAMAIS ÉTÉ MEILLEURES!

RÔTI de PORC
FRAIS GENRE "PICNIC"
BONNE COUPE SPECIAL lb **39¢**

BACON
SANS COUENNE TRANCHE "BURN'S" 1ère QUALITE
SPECIAL! Pqt 1 lb **59¢**

Rappelez-vous que...c'est surtout à cause de la viande!

DOMINION

Congrès du Centre des dirigeants d'entreprises

Les syndicats semblent plus disposés que les patrons à conduire les négociations à l'échelle de l'industrie

par Roger MARCEAU

QUEBEC — La négociation collective à l'échelon de l'industrie est absolument nécessaire, et le mouvement syndical est aujourd'hui en mesure d'établir la coordination et l'intégration des conventions collectives à ce niveau, a déclaré, hier, au congrès du Centre des dirigeants d'entreprises (CDE), le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge.

M. Laberge participait à un colloque sur "l'expansion et la négociation par secteur". Trois autres spécialistes participaient également à ce colloque : M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux ; Me Jean Massicotte, C.R., et M. J.-J. Gagnon, vice-président et chef des services du personnel de l'Aluminium du Canada Limitée.

M. Laberge estime cependant que certains problèmes ne pourront être réglés dans le cadre de cette négociation ; il en est ainsi du problème du déplacement des travailleurs de certaines régions. Dans ce cas, il considère que l'Etat doit s'en mêler. M. Laberge, tout en admettant qu'on ne peut se passer de toute intervention de l'Etat, ne désire pas une participation du gouvernement dans le secteur privé. "Nous en avons déjà assez dans le secteur public, dit-il".

M. Laberge a exposé en détail la position de sa centrale syndicale en ce qui concerne les accréditations sectorielles et les négociations sectorielles.

Un avantage pour tous

M. Marcel Pepin a souligné que la négociation collective sur la base de l'industrie serait avantageuse pour les travailleurs, les employeurs et la société en général. Il estime que pour y parvenir, il faudra que le patronat se départisse de son individualisme.

Toujours selon M. Pepin, la négociation par secteur éliminera une certaine anarchie dans les revenus sans les niveler, et amènera une plus grande participation des syndicats à la gestion de l'économie, et il se demande si les gens sont prêts à accepter cette dernière idée. Il a aussi fait une mise en garde en ce qui concerne l'attitude des chefs syndicaux dans une tel contexte." Il faudra faire attention que les chefs ne décident pas ce qui peut être bon pour les membres sans consultation ; il faudra voir aux structures syndicales, et si un jour elles deviennent trop fortes, elles devront être changées, car le syndicat doit exister en fonction de ses membres", de dire le président de la CSN.

M. Pepin estime cependant que la négociation collective à l'échelle de l'industrie constitue un sujet qui n'est suffisamment exploré pour donner des solutions magiques comme "un sorcier pourrait en fournir". "Rares sont ceux qui peuvent trancher cette question et dire que cette forme de négociation est bonne ou mauvaise", d'ajouter M. Pepin.

Le président de la CSN croit que le résultat de telles négociations pourrait être médiocre dans les industries marginales ; en cherchant à protéger les entreprises les moins efficaces, on favoriserait celles qui se trouvent en meilleure position. Il croit également qu'on pourrait, par cette forme de négociation, accroître la paupérisation des travailleurs des entreprises marginales sans enrichir ceux des entreprises plus prospères.

Se situant dans le contexte de l'expansion, M. Pepin a déclaré que les négociations à l'échelle de l'industrie pourraient inclure la négociation de l'expansion du secteur, la négociation au niveau des prix et des profits, et celle qui concerne la rationalisation, la planification et la politique d'investissements. Il se demande, par contre, si une telle vision est présentement réalisable.

Il est convaincu, d'autre part, que les syndicats ouvriers sont prêts à agir en ce sens, alors que le patronat n'est pas encore suffisamment organisé. "Nous sommes disposés à rencontrer les patrons, dit-il, mais il faudra que ces derniers soient prêts à accepter des changements".

L'insuffisance du fonds de roulement a causé la vente de plusieurs usines aux Américains

— M. Louis Rochette

QUEBEC — Le fonds de roulement constitue un facteur important du succès de toute entreprise et dans les programmes d'expansion soit par regroupement d'entreprises ou encore par accroissement de la production, ce facteur doit obtenir la priorité.

C'est ce qu'a démontré le vice-président de la société Marine Industries, M. Louis Rochette, dans un exposé présenté, hier, à Québec, au congrès du Centre des dirigeants d'entreprises.

Selon M. Rochette, l'insuffisance du fonds de roulement, à la suite de l'expansion d'une usine a été un problème pour bien des entreprises canadiennes Elle fut également une des principales causes de la vente d'un grand nombre de ces entreprises à des intérêts américains, d'ajouter M. Rochette, les propriétaires canadiens n'ayant pas eu les ressources financières capables d'assurer la croissance normale de ces entreprises.

Ainsi, une insuffisance du fonds de roulement peut annuler tous les avantages attendus d'une expansion et mettre en péril une entreprise pourtant florissante

Tout comme plusieurs autres participants à ce congrès, M. Rochette a parle longuement du besoin de regrouper les entreprises. "De plus en plus à travers le monde, a-t-il dit, on réalise la nécessité de se regrouper c'est vrai même à l'échelle des nations (Marché commun européen), et c'est une condition de survie dans de nombreuses sociétés. Même des entreprises géantes sentent le besoin de mieux intégrer leurs opérations pour abaisser leurs coûts unitaires "

Dans son expose intitulé "l'expansion et le contrôle des coûts", M. Rochette a souligné qu'à long terme, c'est sans doute au chapitre des frais de production que les plus grands avantages d'un regroupement d'entreprises pourront se faire sentir dans le domaine des coûts, à condition toutefois que les entreprises regroupées présentent certaines possibilités d'intégration.

Il a précisé que les entreprises qui unissent leurs forces ont généralement, de nos jours, des gammes de produits similaires ou complémentaires. C'est d'ailleurs ce qui les attire ordinairement les unes vers les autres, de dire M Rochette, car elles réalisent qu'il leur est de plus en plus difficile de survivre en face de concurrents beaucoup plus gros et puissants soit sur le plan national ou sur le marché international.

Dans la plupart des cas, a également mentionné M. Rochette, un regroupement peut permettre une intégration de la direction générale en même temps qu'une extension des unités regroupées de services. Assez souvent, a-t-il dit, les entreprises regroupées n'avaient pas individuellement la taille nécessaire pour se permettre des services généraux tels qu'une direction financière, une direction des relations industrielles, une direction commerciale.

Arrangements collusifs

Quant à Me Jean Massicotte, spécialiste en relations industrielles, il estime que la procédure qui s'établit dans les relations entre syndicats ouvriers et groupements patronaux semble avoir eu partout le même résultat ; elle conduit à des "arrangements collusifs".

Les concessions sont faites avec d'autant plus de grâce, dit-il, que les employeurs ont l'assurance que tous leurs concurrents concèdent la même chose, et que ces concessions peuvent se traduire immédiatement en augmentation de prix. Il a précisé que l'intérêt public est alors devenu subordonné à ce nouvel intérêt conjoint du capital et du travail.

Me Massicotte a mentionné plusieurs effets précieux, pour le côté syndical, quand il y a négociation par secteur. D'abord, en plus de favoriser l'unité du syndicat et d'en faire un instrument plus efficace de négociation, la négociation par secteur favorise le contrôle de la minorité.

Elle permet aussi un meilleur contrôle des rapports qu'il y a à faire sur la marche des négociations, et le syndicat a généralement un plus grand succès que les employeurs dans la communication du progrès des négociations, de dire Me Masssicotte.

La négociation par secteur place aussi le syndicat dans l'excellente position de faire jouer l'équipe de négociateurs patronale contre les haut-placés de la gérance, et enfin, elle permet au syndicat de dramatiser le règlement intervenu, d'ajouter le spécialiste des relations industrielles.

Un folklore du syndicalisme

Tout comme il existait un folklore du capitalisme, il existe aujourd'hui, selon Me Massicotte, un "folklore du syndicalisme". On le trouve, dit-il, d'abord dans l'idée qu'il faut être militant, ce qui signifie que pour justifier son existence, le syndicat se croit obligé de faire des demandes extrêmes, avec beaucoup de publicité, et décrire le syndicat comme le seul rempart qui empêche les employeurs de retourner à une exploitation honteuse des travailleurs.

Un autre exemple du folklore du syndicalisme, c'est "l'infaillibilité" de dire Me Massicotte. Si les dirigeants syndicaux admettaient à l'occasion qu'ils n'ont pas nécessairement toutes les bonnes réponses aux problèmes patronaux-ouvriers, et s'ils acceptaient de croiser leurs idées avec celles des employeurs, cela aiderait beaucoup à redonner du prestige à la négociation collective parmi les gens qui sont fatigués d'entendre l'argument" nous avons raison et ils ont tort", et fatigués des rancoeurs et des tensions qui en découlent.

Il a enfin déclaré qu'il semble que l'on doive sortir la négociation collective des journaux, de la télévision, de la radio, et la confiner aux tables de négociations. Il semble aussi à Me Massicotte que l'on doive mettre fin, d'un côté, au militantisme sans compromis et, de l'autre, au négativisme stérile.

Un autre participant à ce colloque sur la négociation collective à l'échelle de l'industrie a déclaré ne pas être "tellement en faveur" de cette forme de négociation. Il s'agit de M. J. J. Gagnon, vice-président et responsable des services du personnel de l'Aluminium du Canada Limitée.

M. Gagnon a mentionné plusieurs raisons pour justifier son opinion. D'abord, il croit que ce genre de négociation collective réduit les salaires et augmente les disparités.

"Quand on force les usines des petites localités à payer des salaires qui dépassent les salaires régionaux courants, dit-il, on arrête l'expansion, on empêche les diminutions de prix, on réduit le nombre d'emplois de l'industrie et, notamment, le nombre d'emplois bien payés selon les normes qui prévalent dans les petites villes et villages."

La négociation collective à l'échelon de l'industrie fait aussi tort à la petite entreprise et décourage la formation de nouvelles. Imposer, de dire M. Gagnon, aux nouvelles firmes, dès le début, les normes que les entreprises bien établies peuvent soutenir c'est multiplier les risques qu'elles prennent et compromettre leur avenir.

Cette forme de négociation collective détruit le pouvoir d'achat, en réduisant le nombre d'emplois bien payés, a mentionné M. Gagnon. Il croit aussi qu'elle encourage le monopole "alors que la concurrence est l'aiguillon qui maintient à flot les grandes entreprises".

Il a conclu en soulignant que, si la négociation collective devient la règle, elle place le public sous la menace permanente de grèves fréquentes et paralysantes. "Une grève locale est chose grave pour une localité certes, mais dans l'ensemble, l'activité nationale continue."

Après Johnson, Sharp tient des propos rassurants pour les investisseurs américains

NEW YORK (PC) — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a dit hier qu'il "priait tous les soirs pour que l'économie américaine continue d'évoluer dans la stabilité".

Au cours d'une période de questions faisant suite à un discours prononcé devant l'Economic Club, le ministre a rejeté toute idée d'union économique entre le Canada et les Etats-Unis, proposant plutôt un élargissement du libre commerce entre les pays de l'Europe occidentale et ceux de l'Amérique du Nord.

Après avoir rassuré les financiers new-yorkais, réunis pour l'entendre à l'hôtel Waldorf Astoria, sur la stabilité politique et les efforts d'équilibre économique au Canada, M. Sharp a parlé de son projet d'augmenter temporairement les impôts et de couper les dépenses gouvernementales. Il a exprimé l'espoir que cette décision sera aussi "chaudement" accueillie par les financiers canadiens qu'elle l'a été par les financiers américains eux-mêmes.

"Ce sera pénible", a admis le ministre, "surtout à une époque d'emploi restreint. C'est cependant essentiel, si nous voulons remplir nos objectifs et enrayer la hausse inflationniste des prix avant qu'elle ne détruise notre économie."

De plus, M. Sharp a affirmé à ses auditeurs de la finance américaine que le séparatisme québécois est un sujet dont on discute depuis deux siècles au Canada, ajoutant que les Canadiens français "tout en désirant toujours conserver leur identité culturelle, sont aussi décidés à accomplir un progrès économique et à participer pleinement à la direction et au contrôle du développement canadien".

Le gouvernement canadien doit rendre public, sous peu, l'énoncé d'une nouvelle politique sur le contrôle du capital étranger sur l'industrie canadienne, conçue à la suite d'une étude exécutée par un comité parlementaire, sous la direction du président du Conseil privé, M. Walter Gordon. Toutefois, M. Sharp assure que cette politique n'infligera aucun traitement discriminatoire aux investissements américains.

"Nous continuerons d'avoir besoin du capital étranger et des connaissances techniques qui l'accompagnent souvent", a-t-il déclaré. "Nous accueillerons favorablement ce capital et éviterons tout traitement discriminatoire qui créerait une atmosphère susceptible de décourager l'investissement étranger."

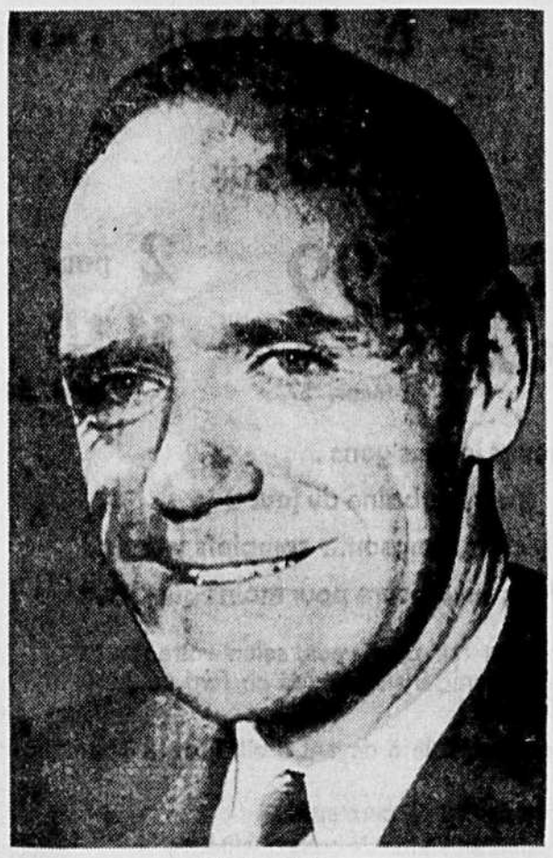
Economie intérieure

Parlant de l'économie intérieure canadienne, le ministre a affirmé que l'inflation nuisait aux citoyens du pays, en aggravant la position compétitive du Canada dans les marchés étrangers, en créant des augmentations de salaires à un taux plus élevé que celui de l'accroisseemnt de la productivité et en créant une psychologie inflationniste dans les marchés des devises.

M. Sharp a répété l'annonce faite vendredi d'une augmentation des impôts au cours du mois, mais il a refusé d'en dire davantage avant d'avoir soumis ses projets devant le Parlement.

Les dépenses gouvernementales en 1968-69, a prédit M. Sharp, seront limitées à un accroisement de 4½ pour cent sur celles de 1967-68, comparativement à des hausses de 10 pour cent dans les deux dernières années.

Le gouvernement s'imposera ces restrictions, a noté M. Sharp, "malgré la hausse de prix et salaires que nous connaissons, malgré les taux d'intérêt plus élevés que nous payons, malgré l'augmentation de la population que nous servons".



Mitchell Sharp

Bellemare dénonce la Quebec Wire pour son attitude anti-syndicale

QUEBEC — Le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, a condamné l'attitude de la compagnie Quebec Wire, de Trois-Rivières, qui refuse de négocier de bonne foi avec le syndicat des Métallos.

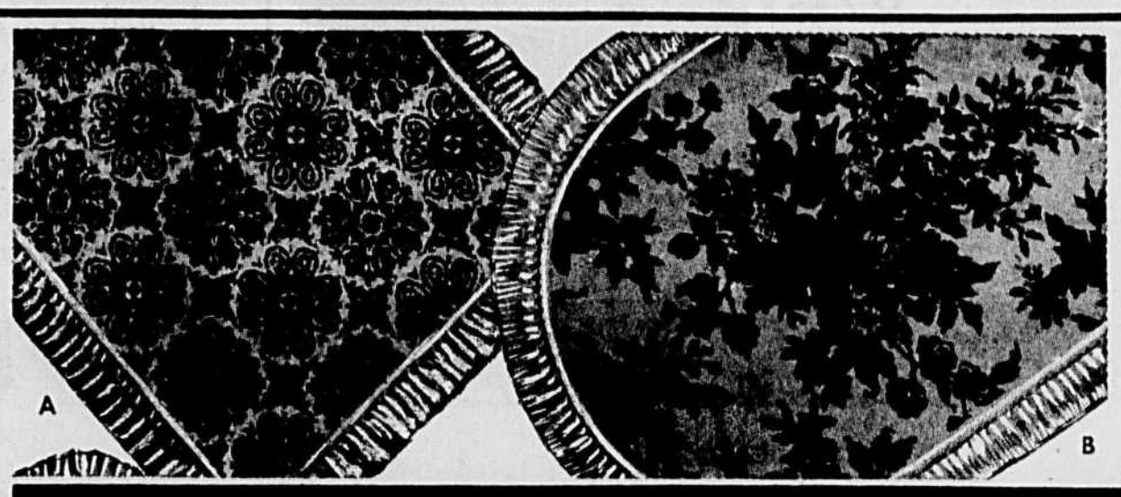
Les 100 employés de la compagnie Quebec Wire sont en grève depuis le premier novembre dernier.

Parlant devant les membres du bureau exécutif de la Fédération des travailleurs du Québec, en présence du premier ministre de la province, M. Maurice Bellemare a déclaré que "l'attitude de la compagnie Quebec Wire qui refuse de négocier de bonne foi est une attitude anti-syndicale et qu'il est inadmissible qu'une compagnie installée au Québec essaie d'étouffer le syndicat que se sont donné librement les employés.

Le ministre du Travail a ajouté qu'il verrait personnellement à ce que la compagnie change son attitude et qu'elle cesse d'utiliser des procédures légalistes pour tenter de démolir le syndicat qui veut négocier de bonne foi.

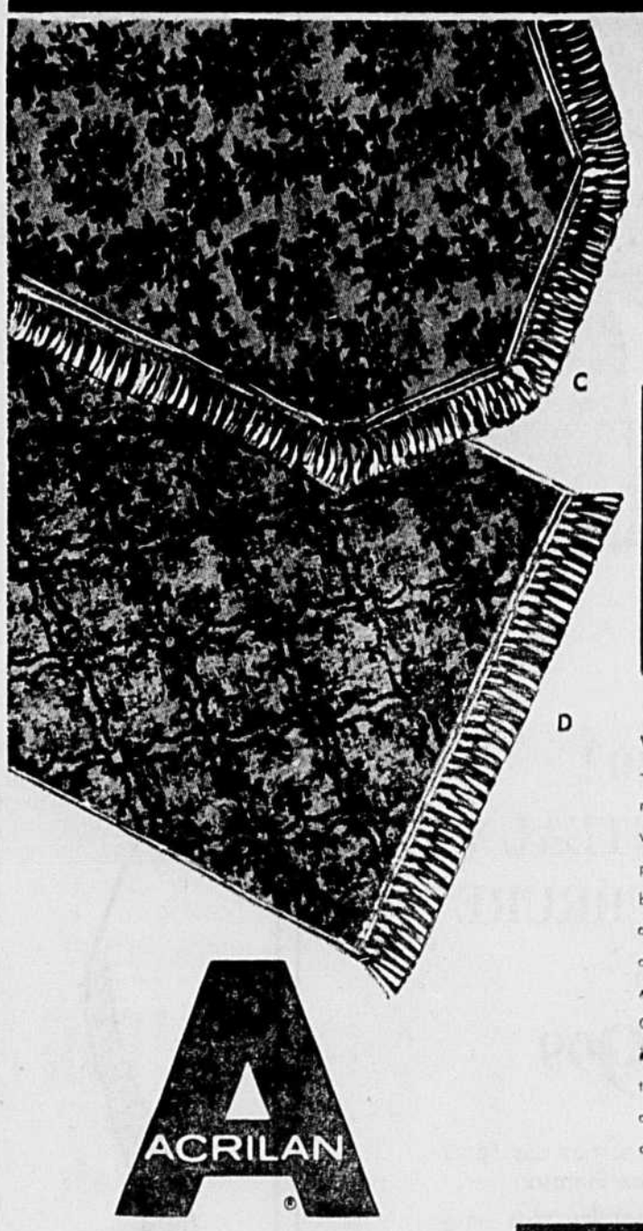
Le directeur québécois du syndicat des Métallos, M. Jean Gérin-Lajoie, présent à la rencontre qui réunissait le premier ministre Johnson, le ministre du Travail et le bureau exécutif de la FTQ, s'est réjoui de la prise de position de M. Bellemare.

"Le ministre du Travail mérite des félicitations, a dit M. Gérin-Lajoie; je souhaite qu'il réussisse dans ses efforts pour mater l'anti-syndicalisme de la compagnie Quebec Wire et j'espère que ses démarches porteront des résultats concrets dans quelques jours."



Vous pouvez maintenant vous offrir la carpette de vos rêves pour votre maison!

CHOIX DE 20 PATRONS, 4 FORMES, TOUTES GRANDEURS!



Voyez les tapis d'Acrilan "Designer Gallery" par Alexander Smith

SEULEMENT $29.95 avec frange

POUR LE MODELE D

Aussi en grandeurs allant jusqu'à 12' x 18'

Vous avez vu des carpettes dans les magazines de décoration — au prix de $29.95 pour une grandeur de 27" x 60" — et même encore plus dispendieuses! Maintenant vous pouvez vous procurer ces belles pièces décoratives à une fraction du prix de ces carpettes de grand style en achetant un tapis à bordure frangée de notre collection "Designer Gallery" d'Alexander Smtih. Elles sont toutes tissées en fibre acrylique d'Acrilan et sont disponibles en plusieurs patrons convenant ainsi à tous les décors... tels que Colonial, Méditerranéen, Contemporain ou Traditionnel. Choix de plusieurs dimensions à partir de la petite carpette jusqu'à grandeur de la pièce, toutes finies avec une épaisse frange qui ajoute une note d'élégance. Venez dès aujourd'hui, vous reconnaîtrez celle qui convient à votre maison en les voyant!

ACRILAN

fibre acrylinque de Monsanto

HEURES D'AFFAIRES :
9 h. à 6 h. ; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
Samedi jusqu'à 5 h.

GRANDES FACILITES DE STATIONNEMENT

GUY RIOPEL LTÉE
tapis
linoléum
tuiles

SERVICE A DOMICILE GRATUIT — TERMES FACILES

2553 est, rue FLEURY — Tél. 381-8839

la vie féminine

Autre étape importante pour la reconnaissance des droits de la femme

Voici le texte intégral de la déclaration prononcée à l'Assemblée générale des Nations unies par la représentante du Canada, Mme Sally Merchant, le jeudi, sept novembre dernier, à l'occasion de la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

"La délégation du Canada est heureuse de l'adoption par les Nations unies de la convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Cette action des Nations unies marque une étape importante dans le long processus de la reconnaissance des droits de la femme. Au Canada les droits de la femme sont encore protégés par cette institution du Parlement qui surveille les détenteurs du pouvoir et protège les droits de tous les citoyens.

"La journée d'hier a marqué à la Chambre des Communes canadienne, un événement important dans les annales parlementaires : nous commémorions en effet le 100e anniversaire de la convocation du premier parlement canadien, le 6 novembre 1867.

"En associant la délégation canadienne à la célébration du 50e anniversaire de la révolution soviétique, le Canada veut exprimer son hommage devant les contributions d'ordre pacifique réalisées au cours des 50 dernières années par l'Union soviétique. Nous songeons immédiatement aux célèbres musiciens russes, à leurs orchestres et à leurs troupes de ballet sans égal, à leurs dramaturges, à leurs poètes et à leurs écrivains incomparables. Tous ceux-ci ont fait bénéficier de leurs talents non seulement leur propre peuple, mais des auditoires à travers le monde entier. Nous voulons aussi souligner la part de la science et de la technologie. Toutes ces réalisations doivent recevoir ici le mérite qui leur est dû parce qu'elles représentent d'importantes contributions au maintien de la paix et à l'entente mondiale, objectifs qui ont donné naissance à l'Organisation des Nations unies.

"Lorsque les Canadiens ont préparé la célébration de leur 100e anniversaire, nous avons bâti l'Exposition internationale tenue à Montréal sur le thème "Terre des Hommes", de façon à faire ressortir l'idée que nous formons tous une grande famille dont les membres se partagent les fruits des réalisations créatrices et aussi le fardeau des difficultés de l'existence. Les célébrations de notre Centenaire devraient nous permettre, en tant que membre de la collectivité internationale à qui nous devons tant, non seulement de faire le bilan du passé, mais encore de prendre conscience de ce que nous pouvons attendre de l'avenir. C'est animé de cet esprit que des pays comme l'URSS et le Canada, de même qu'un grand nombre d'autres pays, ont pu coopérer étroitement et avec suc-

Voir ETAPE en page 68



BRAVO—LA BOTTE!
Saluez une botte chic-chic. Le bout est tout rond, le talon est tout équarri, aux lignes minces et sveltes à la genouillère antiglaciale. Garder l'avant. $33.00.
En suède noir.

LA CHAUSSURE
Brown's

Place Ville-Marie, Chemin Reine-Marie, Centre d'Achats Versailles, Côte St Luc, Boulevard, Rockland et Fairview-Pointe Claire.
739-4741

LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES
Reitman's



Peter Pan ajoutent discrètement où la nature a oublié!

A. Hidden Treasure* — bandeau avec sous-goussets piqués qui soulèvent légèrement, pour produire la forme parfaite. Style P-5091 en blanc. Grandeurs A et B 32-36. 2.50

B. Added Treasure* — bandeau contour, coussiné de "Plenium" ultra léger et doublé en jersey nylon. Style P-5471 en blanc et noir. Grandeurs A et B 32-36. 3.00

C. Hidden Treasure* — bandeau six-façons en dentelle avec et sans bretelles pour les encolures "halter" ou carrées. Style P-5198 en blanc. Grandeurs A et B 32-36. 4.50

PLUS DE 215 MAGASINS, D'UN OCÉAN À L'AUTRE, POUR VOUS SERVIR

Bureau chef : 384-1140 — 47 magasins pour vous servir à Montréal. Il y en a un près de chez vous credico

RIDEAUX TRINGLES STORES LINGES DE MAISON COUVRE-LITS DRAPERIES

MONTREAL Draperies MONTRÉAL

Ce sera bientôt les Fêtes
préparez-vous en beauté
choisissez des tentures en
FIBRE DE VERRE



Prêtes à poser
DRAPERIES
en Fibre de Verre
avec filets ombragés et motif espagnol imprimé

Plusieurs caractéristiques telles que lavez-séchez, aucun repassage, ne rétrécissent pas, très résistantes, ne pourrissent pas. Très beau choix de couleurs pour toutes les pièces de la maison.

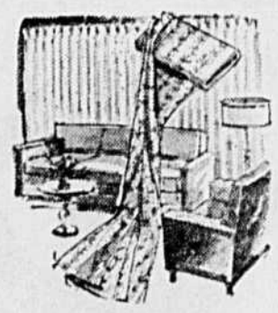
96" x 95" la paire $29.98 | 144" x 95" la paire $44.98
CROCHETS GRATUITS

48" x 95"
$14.98
LA PAIRE



COUVRE-LIT
"HOPSACKING" PIQUE
En jolis imprimés floraux, rayures et motifs modernes. Modèle emboîtant ou jeté en seize combinaisons de couleurs. Simple ou double.
$21.98 ch.

GRATIS
DRAPERIES
faites sur mesures
Avec l'achat de tissus. Léger supplément pour les draperies de moins de 54" de longueur.
SERVICE RAPIDE
$1.98 LA VERGE ET PLUS



SERVICE GRATUIT D'ACHAT A DOMICILE



Il n'en coûte pas plus cher de faire venir notre conseiller à votre domicile avec un choix de magnifiques échantillons.—Nous nous spécialisons dans l'installation des résidences, places commerciales et institutions.

ESTIMATIONS GRATUITES
381-8844

OUVERTS LES
JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS

Membre de credico la carte la plus populaire
AUCUN COMPTANT • 36 MOIS POUR PAYER

MONTREAL Draperies MONTRÉAL
La plus grande chaine de magasins de draperies au Canada

18 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

- 6675, RUE ST-HUBERT — Entre Beaubien et St-Zotique
- 6804, RUE ST-HUBERT — Entre St-Zotique et Bélanger
- 5265, CHEMIN REINE-MARIE — Snowdon, près Décarie
- CENTRE D'ACHATS BOULEVARD — Pie-IX et Jean-Talon
- 1209, RUE STE-CATHERINE E. — 2 rues à l'est d'Amherst
- 4335, RUE WELLINGTON — Verdun face à la Banque Royale
- 537, RUE STE-CATHERINE O. — Près de Chez Morgan
- Centre d'Achats WEST ISLAND — Sortie 16 de la route Transcanadienne
- PLAZA ALEXIS NIHON — Angle Ste-Catherine et Atwater (2e étage)

PLACE LONGUEUIL
rue St-Laurent, en bordure du boul. Taschereau à l'entrée de LONGUEUIL
Ouvert tous les soirs

Autres magasins à QUEBEC
SHERBROOKE, TROIS-RIVIERES, OTTAWA et TORONTO

COUVRE-LITS DRAPERIES RIDEAUX TRINGLES STORES LINGES DE MAISON

CAHIER No 7 / PAGES 83-98 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MERCREDI 15 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 265



Une défaite honorable...

"Shirley" vaincue aux urnes par un héros de la guerre de Corée

REDWOOD CITY, Californie (PA) — Mme Shirley Temple Black, ancienne enfant prodige du cinéma américain, qui en était à ses débuts dans la politique, a connu la défaite hier, à l'occasion de la tenue d'une élection spéciale pour le Congrès des Etats-Unis, aux mains d'un vétéran de la guerre de Corée, Paul N. McCloskey.

M. McCloskey, qui favorisait l'amorce immédiate de négociations visant à mettre fin à la guerre du Vietnam, briguait les suffrages sous l'étiquette républicaine.

M. McCloskey, âgé de 40 ans, devra maintenant faire face au démocrate Roy A. Archibald, 47 ans, le 12 décembre, à l'occasion du scrutin de ballotage puisque aucun des candidats en lice n'a pu recueillir plus de 50 pour cent du total des voix.

Pour sa part, M. Archibald favorise "une offensive diplomatique de grand style capable d'entamer des négociations dans la guerre du Vietnam".

Mme Black désirait "laisser les questions de tactique de la guerre au Vietnam aux chefs militaires expérimentés des Etats-Unis".

Cette élection a été rendue nécessaire par suite du décès du représentant J. Arthur Younger, républicain, dans la circonscription de San Mateo.

Mme Black a accepté la défaite en déclarant tristement : "C'est ma première lutte électorale, et maintenant je sais quoi faire. Je briguerai de nouveau les suffrages, parce que j'ai l'intention de consacrer ma vie et mes énergies au service de mon pays qui, je crois en a plus besoin que jamais. Accompagnée de son mari et de ses trois enfants, Mme Black a ajouté : "Je félicite le vainqueur, et je serai peut-être de retour l'an prochain, qui sait ?"

Mme Black ainsi que trois de ses collègues républicains et six démocrates se faisaient la lutte dans cette élection primaire.

Quand Mme Black a annoncé sa candidature de nombreux observateurs lui ont prédit une éclatante victoire.

On avait cru que l'image de la fillette aux boucles blondes qui, il y a 30 ans charmait les cinéphiles par sa grâce et son espièglerie dans de nombreux films à l'eau de rose, aurait pu lui apporter la victoire, mais il n'en a pas été ainsi.

L'artillerie nord-vietnamienne a transformé le camp de Dak To en un "véritable enfer"

SAIGON, (AFP,UPI,PA) — Les troupes nord-vietnamiennes ont lancé trois attaques dévastatrices en quelques heures, aujourd'hui, contre la 4e Division américaine retranchée à Dak To, au Sud-Vietnam. Elles ont réussi à détruire deux avions de transport géants "C-130" et à faire sauter le dépôt principal de munitions en plus de mettre le feu au camp des parachutistes.

Les explosions des obus dans l'entrepôt de munitions ont projeté des flammes à plus de 1,000 pieds dans les airs, et les incendies qui ont suivi ont illuminé toute la vallée, la nuit venue.

La destruction des munitions risque d'entraver la marche des opérations américaines dans cette bataille qui dure maintenant depuis 14 jours. Depuis le début de l'offensive nord-vietnamienne contre Dak To, les Américains ont perdu environ 100 hommes tandis que les Nord-Vietnamiens ont plus de 700 tués. Malgré ces pertes énormes, l'ennemi a attaqué aujourd'hui avec plus d'ardeur que jamais.

Quelque 10,000 Américains sont retranchés dans la région et font face à environ 6,000 Nord-Vietnamiens. On croit que des renforts nord-vietnamiens attendent l'occasion propice pour traverser les frontières du Laos et du Cambodge.

Situation critique

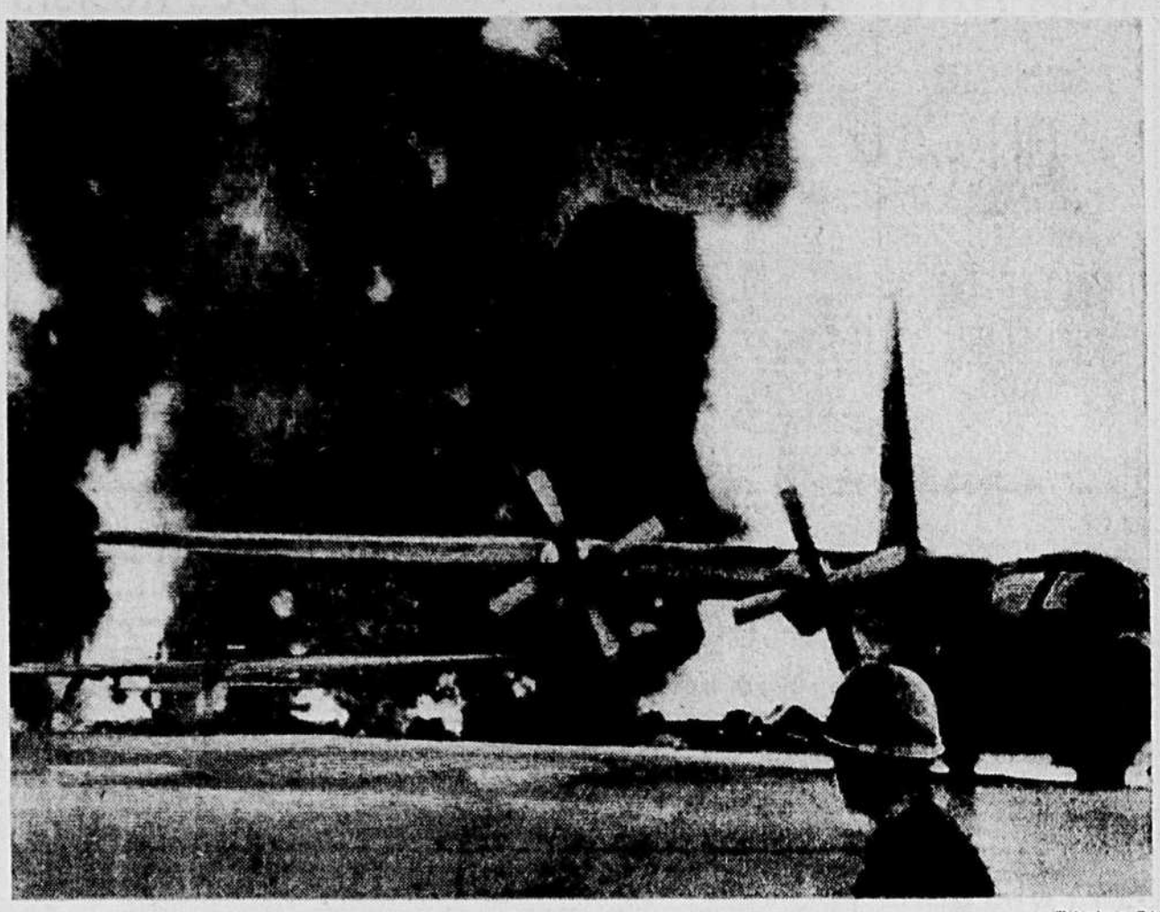
Dak To a été transformé en enfer aujourd'hui, a déclaré au téléphone l'envoyé spécial de l'Agence France Presse, François Mazure, qui a assisté sur place aux trois attaques. Depuis aujourd'hui, a-t-il dit, la situation de Dak To est critique. Jamais le spectre de Dien Bien Phu n'est apparu avec autant de clarté depuis le début du conflit que dans cette cuvette enfoncée dans les montagnes de jungle des hauts plateaux.

Les obus de mortiers ennemis bien ajustés ont fait exploser des dizaines de milliers d'obus américains de tous calibres dont les éclats ont littéralement couvert le poste et les alentours. Le dépôt de munitions a été touché par les obus de mortiers que les Nord-Vietnamiens tiraient à vue sur Dak To et sa piste d'atterrissage. Un obus par minute éclatait avec une étonnante précision, le tir étant rectifié chaque fois. La piste est fermée aux avions, un trou énorme empêche les appareils d'atterrir. Seuls les hélicoptères peuvent se rendre actuellement à Dak To pour ravitailler le camp.

Dak To est entouré de collines sur trois côtés et les Nord-Vietnamiens sont installés au sommet de pitons, ce qui leur permet de tirer à vue. La situation est devenue intenable à un certain moment et les Américains ont fait venir les véhicules blindés dans le vacarme des explosions afin d'évacuer les femmes et les enfants qui habitent la base. Cette évacuation s'est déroulée dans une confusion indescriptible au milieu des débris enflammés.

En raison de cette confusion, il n'est pas encore possible d'établir un bilan des pertes. On sait seulement qu'il y a de nombreux blessés et sûrement des morts.

Le commandement américain doit maintenant envisager des assauts coûteux par l'infanterie afin de dégager les collines dans un terrain particulièrement favorable aux Nord-Vietnamiens.



(Téléphoto PA)

Les forces communistes ont durement touché Dak To, au Sud-Vietnam, aujourd'hui, au cours de deux attaques aux mortiers. La première fois, ils ont réussi à atteindre l'aéroport et à mettre le feu à deux avions de transport "C-130". Durant la deuxième attaque, ils ont fait sauter le dépôt de munitions.

Johnson réunit ses conseillers pour un nouvel examen de la guerre du Vietnam

WASHINGTON, (PA, UPI, AFP) — Le président Johnson confère aujourd'hui avec ses principaux conseillers militaires et diplomatiques sur la guerre du Vietnam. Cette analyse du conflit, la première de cette envergure depuis la conférence de Guam en mars dernier, survient au moment où le président Johnson admet lui-même que sa politique vietnamienne pourrait faire baisser davantage sa cote de popularité.

"J'en arriverai peut-être au point où les sondages ne me donneront qu'un pour cent avant que cette guerre ne soit terminée," aurait-il dit récemment.

Mais le chef de la Maison blanche est déterminé à poursuivre son objectif d'une "paix dans l'honneur" au Vietnam en dépit de l'opinion publique. Au cours d'une réception donnée hier soir à la Maison blanche en l'honneur du premier ministre du Japon, le président a cité cette phrase de Lincoln pour souligner sa détermination :

"Restons convaincus que le droit fait la force et osons faire notre devoir comme nous le comprenons." Et M. Johnson d'ajouter : "Il faut du temps et de la patience pour gagner la paix dans le monde, mais elle sera gagnée si nous sommes déterminés à appliquer le premier principe de Lincoln."

La réunion d'aujourd'hui groupera à la Maison blanche le secrétaire à la Défense, M. McNamara, le secrétaire d'Etat Dean Rusk, le général William Westmoreland, commandant militaire américain au Vietnam, M. Elssworth Bunker, ambassadeur américain à Saigon, le directeur de la CIA, M. Richard Helms, le général Earle Wheeler, chef de l'état-major interarmes, et quelques autres.

Hanoi rejette l'offre de Johnson

Elle survient au moment où Hanoi vient de rejeter l'offre du président Johnson de parler de paix "à bord d'un navire neutre sur une mer neutre".

L'une des questions qui sera discutée à la conférence d'aujourd'hui sera l'opportunité d'une nouvelle pause dans les bombardements au Nord-Vietnam pendant la période des Fêtes.

En rejetant l'offre de M. Johnson, le journal officiel nord-vietnamien "Nhan Dan" l'a qualifiée hier de "proposition vague" et a réitéré que seuls la cessation inconditionnelle des bombardements et le retrait des forces américaines du Sud-Vietnam peuvent mettre fin à la guerre. Le journal a interprété la récente tournée du président dans les bases militaires des Etats-Unis comme l'indice d'une nouvelle escalade de la guerre.

Commentant hier soir le rejet de la dernière offre de Johnson par Hanoi, le secrétaire de presse du président, M. George Christian, a déclaré : "La déclaration d'Hanoi souligne son attitude constante à l'égard de toutes les ouvertures que nous lui avons faites. Elle montre une fois de plus qui est désireux de négocier et qui ne l'est pas."

De son côté, M. Dean Rusk, parlant hier soir à New York, a renouvelé son offre au gouvernement nord-vietnamien de "négocier aujourd'hui sans conditions". "Si un représentant d'Hanoï était disponible pour discuter de paix n'importe où, soyez sûrs que j'y serais", a-t-il dit. Le secrétaire d'Etat a affirmé d'autre part que l'on ne pouvait qualifier le conflit vietnamien de simple guerre civile, alors que plus de 20 régiments nord-vietnamiens essaient d'imposer leur volonté au Sud, selon lui.

Invitation du Nord-Vietnam

PARIS. (Reuter) — Le premier ministre du Nord-Vietnam, M. Pham Van Dong, a déclaré que son gouvernement étudierait attentivement toute requête de personnages officiels américains pour visiter le Nord-Vietnam s'ils y venaient pour observer les résultats des bombardements américains. Il répondait ainsi à la question d'un reporter de l'hebdomadaire français "Le Nouvel Observateur", au cours d'une interview récente.

"Croyez-vous qu'il serait utile et possible de recevoir une délégation de personnages officiels américains, pas des pacifistes, qui viendraient chez vous comme observateurs, non comme négociateurs ?" a demandé le reporter.

"C'est une idée intéressante qui mérite d'être étudiée très attentivement," a répondu Van Dong.

La présence de Dean Rusk à New York provoque une manifestation contre la guerre du Vietnam

NEW YORK (PA) — Une manifestation imposante, où quelque 3,000 jeunes criaient leur opposition à la guerre, a dégénéré hier soir en bataille de rue avec la police. Le tout s'est déroulé devant l'Hôtel Hilton de New York, sur la Sixième avenue, où le secrétaire d'Etat, Dean Rusk, prononçait un discours à l'occasion d'un dîner de l'Association sur la politique étrangère.

Le fort détachement de policiers que l'on avait dépêché sur la scène a finalement procédé à plus de 46 arrestations. Cinq policiers et un nombre indéterminé de civils ont subi des blessures de tous genres.

Dans le discours qu'il a prononcé, M. Rusk a renouvelé son offre au gouvernement nord-vietnamien de "négocier aujourd'hui sans condition si un représentant d'Hanoi veut bien se présenter. Nous sommes prêts à discuter de paix n'importe où". Il a rabroué ceux qui s'opposent à la guerre et a dit d'eux qu'ils "rejetteraient comme un vulgaire chiffon de papier un traité de sécurité". Il a invité ses auditeurs à réfléchir calmement sur les dangers qui surviendraient si l'on découvrait que nos traités n'ont pas le sens de leurs écrits.

Abandonnant son texte, le conférencier a fait état de la manifestation qui se déroulait et a défié "ceux qui portent les bannières en faveur de la paix au Vietnam" de "trouver un représentant nord-vietnamien qui soit prêt à négocier".

Des clameurs se sont élevées de la foule à l'extérieur alors qu'une enseigne lumineuse de la tour Allied Chemical annonçait : "Des manifestants s'opposent à Dean Rusk" et "Johnson affirme que l'offre de paix des Etats-Unis démontre qui est intéressé".

Les policiers ont empêché les manifestants de nuire au déroulement du dîner. Une partie de la foule circulait le long de la 6e avenue jusqu'au Times Square. Des gens qui se rendaient au théâtre se sont vus emprisonnés dans les restaurants et magasins par la foule qui envahissait les trottoirs et repoussait même les cordons de policiers à cheval.

A différentes intersections de la 6e avenue, des groupes de jeunes gens se donnaient la main et empêchaient toute circulation. Cinq fausses alarmes, auxquelles ont répondu plusieurs voitures de pompiers, sont venues compliquer la situation.

Les policiers se sont fermement opposés à ce que la manifestation gagne la 5e avenue et ont réussi à repousser les manifestants. Les services de sécurité du département d'Etat ont conduit M. Rusk de Washington à New York dès 4.55 de l'après-midi et il a pu gagner l'hôtel sans être vu.

L'agent double Philby explique sa défection

MOSCOU (AFP) — L'agent double britannique Kim Philby a révélé hier soir à deux journalistes occidentaux, dans un hôtel de Moscou, les raisons qui l'ont poussé à travailler pour les services secrets soviétiques. Philby, qui est arrivé clandestinement en URSS en 1963, avait aidé en 1951 les deux agents McLean et David Burgess à s'enfuir à Moscou. C'est le désir de participer à la "lutte pour le communisme" qui l'a amené à travailler pour le compte de l'URSS. "Si c'était à refaire, je recommencerais", a-t-il dit aux deux journalistes.

Vêtu d'un costume de confection soviétique, l'espion britannique a affirmé qu'il vivait confortablement à Moscou, qu'il ne s'était "jamais senti aussi heureux et certainement jamais en aussi bonne santé". "Je regrette de ne pas voir mes enfants de temps à autre. Bien que, en fait, je crois que je les vois autant que je les verrais si j'étais encore un correspondant à l'étranger", a-t-il ajouté.

Philby a refusé de commenter les rumeurs concernant son mariage avec Dana McLean, l'ex-femme de son ancien collaborateur au Foreign Office, agent double comme lui. Il a ensuite raconté comment il est devenu communiste.

"J'ai été un socialiste parfaitement sincère jusqu'en 1931, a-t-il dit. Mais alors, écoeuré par la politique britannique, je me suis orienté dans une autre direction. (C'est en 1931 que s'est produite à l'intérieur du parti travailliste une scission qui a amené la création d'un gouvernement de coalition). Je ne puis pas dire que ma conversion s'est produite à une date précise. J'ai connu deux années assez dures, de 1931 à 1933, mais ce que je sais, c'est qu'après ces deux années de pensées pénibles, j'avais pris ma décision en juin 1933. J'étais alors déjà un communiste."

"A la base de mes préoccupations se trouvaient la crise économique et le chômage massif dans le monde capitaliste, ainsi que l'apparente insouciance des autorités existantes au sujet des mesures nécessaires pour y mettre fin, a dit encore Kim Philby. C'était un tableau affligeant, et la victime en était le travailleur. J'ai personnellement pris part à des manifestations ouvrières, mais j'ai compris que des remèdes plus énergiques étaient nécessaires, des remèdes dépassant les limites de la pensée bourgeoise conventionnelle."

Duvalier fait fusiller huit anciens amis

SAINT-DOMINGUE, (AFP) — Huit anciens amis du président Duvalier accusés de conspiration contre le régime ont été fusillés cette semaine, dit-on à Saint-Domingue.

Selon les bruits qui courent dans la capitale dominicaine, le mois dernier le président Duvalier aurait fait expédier par avion en Suisse 18 caisses contenant $4 millions et aurait chargé 125 hommes de ses services secrets d'échanger la monnaie nationale contre des devises nord-américaines.

Les agents du Dr Duvalier prendraient ainsi contact avec les touristes pour leur proposer de changer leur argent à un taux particulièrement intéressant et, sous menace de fermeture, contraindraient les commerçants à échanger leurs dollars contre la monnaie nationale en affirmant que ces devises sont destinées à revitaliser l'économie haïtienne.

Ralph Nader "s'en va-t-en guerre", cette fois contre les salaisons

WASHINGTON (UPI) — Ralph Nader, l'avocat américain qui a des prétentions au titre de "champion des consommateurs", a accusé hier le gouvernement des Etats-Unis de s'être ligué avec les services d'agriculture de différents Etats américains et l'industrie des salaisons en vue de taire un scandale : la mise en vente de la viande avariée.

Me Nader, qui défraya les manchettes en critiquant l'industrie de l'automobile, a exhorté une sous-commission du Sénat enquêtant sur les problèmes agricoles de donner son appui à un projet de loi visant à étendre la surveillance du gouvernement fédéral sur toutes les entreprises de salaisons à travers le pays.

L'avocat a précisé que les conclusions d'une enquête du secrétariat fédéral de l'Agriculture sur les conditions révoltantes dans certaines de ces entreprises, non assujetties à l'heure actuelle à la surveillance fédérale, avaient été gardées secrètes jusqu'à ce que des pressions exercées par le Congrès et la presse eurent rendu leur révélation inévitable.

Une soumission malencontreuse

Le secrétariat fédéral de l'Agriculture s'est comporté dans toute cette controverse à propos de la viande d'une manière qui suggère une malencontreuse soumission aux pressions de puissants services d'agriculture de différents Etats et de l'industrie des salaisons elle-même, a ajouté Nader.

Me Nader a accusé le secrétariat d'avoir outrepassé les limites pour protéger l'anonymat des entreprises qui ont pour principe la maxime suivante : "Vendre de la viande avariée, c'est faire d'excellentes affaires".

Marché commun: Bruxelles appuie à fond la G.-B.

LONDRES, (AFP-UPI) — Le premier ministre de Belgique, M. Paul van den Boeynants, a donné aujourd'hui le plein appui de son pays aux tentatives de la Grande-Bretagne en vue de devenir membre à part entière du Marché commun.

M. van den Boeynants effectue actuellement en Grande-Bretagne une visite de deux jours en compagnie de son ministre des Affaires étrangères, M. Pierre Harmel. A la suite de discussions avec les leaders britanniques, le premier ministre a déclaré à la presse que Londres doit poursuivre avec ténacité ses efforts en vue de devenir partenaire de la communauté européenne.

La Belgique estime qu'un accord d'association entre la Grande-Bretagne et le Marché commun ne serait qu'une "demi-mesure" qui retarderait la solution des problèmes qui se posent actuellement à l'Europe, a notamment dit M. van den Boeynants.

Il a ensuite fait valoir les arguments suivants :

1 — La Grande-Bretagne a demandé son adhésion à la CEE comme membre à part entière; 2 — cette demande a été accueillie et la procédure prévue à l'article 237 du traité de Rome a été engagée;

3) le rapport de la commission européenne a indiqué clairement qu'il n'y avait pas d'empêchements majeurs à l'entrée de la Grande-Bretagne "moyennant bien entendu des réponses et des solutions aux problèmes soulevés"; 4) quand on voit les problèmes auxquels l'Europe doit faire face, ce ne sont pas des demi-mesures qui permettraient de les résoudre.

Au sujet du problème de la livre sterling, M. van den Boeynants a déclaré qu'il devait faire l'objet de discussions et d'un examen contradictoire afin d'y trouver une réponse. Il a ajouté que ce problème ne devrait pas constituer un préalable aux discussions avec le Royaume-Uni et a ajouté : "Le problème de la livre sterling devra avoir reçu une solution avant que la Grande-Bretagne ne soit définitivement membre à part entière du Marché commun".

Le premier ministre belge a déclaré d'autre part qu'en dépit des divergences d'appréciation entre les Six, "il y a une communauté d'action à laquelle il ne faut pas renoncer. Les Six sont et restent une entité". Il faut faire en sorte que l'entrée de la Grande-Bretagne soit un motif de développement de la CEE et non pas d'affaiblissement et de recul.

Entre-temps, à Paris, on a annoncé que le président de Gaulle donnera sa prochaine conférence de presse le 27 novembre. Les milieux bien informés sont d'avis qu'à cette occasion, le président français renouvellera à la Grande-Bretagne son offre d'Etat associé au Marché commun.

OUVERTURE OFFICIELLE

de notre 4ème boutique à la

Place Bonaventure

Venez la visiter, elle est d'une conception des plus modernes!

Commandes postales et téléphoniques acceptées

Credico — Diner's Club — American Express — Carte Blanche

271-5297

jerome

Spécialités : valises, sacs à main, gants et accessoires en cuir

940 AUTOS A VENDRE

AVIS AU PUBLIC

- VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT ?
- VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AUTO NEUVE OU USAGEE ?
- NOUS ALLONS VOUS CHERCHER SANS AUCUNS FRAIS
- TOUS CREDITS ACCEPTES
- UN SEUL COUP DE TELEPHONE SUFFIT — APPELEZ IMMEDIATEMENT.

Monsieur Boyer
PERSONNELLEMENT

- AUCUN COMPTANT REQUIS

384-4007

RAMBLER, 1963, Classic, 680, coach, 6, automatique, radio, 39,000 milles, état exceptionnel. 389-2888, soir.

RAMBLER 1962 à 1967 American, Classic, Ambassador, 2 portes et 4 portes, sedans, 6 cylindres et V-8, automatiques ou transmission manuelle. Toutes ces voitures sont vérifiées par nos experts. Faut vendre à des prox ridicules. Aucune offre raisonnable refusée. Aubaines, termes, échange acceptés. 323-4330, 10,300 boul. Pie IX.

62 RAMBLER station wagon, de luxe, parfaite condition, standard, 6 cylindres, $650, LA. 4-4571.

RENAULT 8, 1967, usagé, bas millage, standard, comme neuf, 738-1143.

1967 RENAULT 10, standard, voiture d'exécutif, garanti 100% manufacture, 738-1143.

RENAULT Dauphine, 1964, automatique. Aussi 4L, station, 738-1143.

RENAULT 8, '67, bon état, 667-6883.

RENAULT 1963 à 1968, tous modèles automatique et standard. 526-3781.

RENAULT de luxe 1965, tous accessoires, 861-7789.

REPRISE : Ford 1962, sedan, V8, auto, radio, excellente condition, garantie voiture familiale. Paiement à suivre. Blais Auto, 489-8439.

REPRISE de finance Ford 1965, 2 portes, hardtop, 721-1694.

SEUL PRIX, Ford Fairlane 1962, condition A-1, soir, 744-6573, 387-4677.

STARFIRE Oldsmobile 1964, 2 portes hardtop, très bon état, doit vendre, $250 comptant, balance 36 mois. 739-0773.

STATION 1965, Meteor, V-8, automatique, radio, comme neuf, termes, 259-4677.

STATION-WAGON Plymouth 1966, 9 passagers, V-8, automatique, radio (chrome rack), balance de garantie Chrysler. Comptant $300, balance 36 mois. 739-0773.

STATION WAGON Chevrolet 1961, V-8, automatique, 9 passagers, propre, 6859 2e, Rosemont, 729-8642.

STATION wagon Plymouth 1961, 6 cylindres, automatique, radio, propre, 526-3781.

STUDEBAKER 1963, sedan, transmission manuelle $425. Bas millage, petit comptant 276-5022.

STUDEBAKER 1964, 2 portes, coach, 6 cylindres. Automatique. Gilles Fontaine, 254-4961.

SUNBEAM Alpine, 1965, prix spécial avant hiver, bleu métallique. Après 6 heures, 661-1386.

TOIT RIGIDE POUR MGB, VERT, TOUT NEUF. 729-2111.

TORONADO 1966, tout équipé, incluant air conditionné, bas millage. 861-0144.

TRIUMPH Spit Fire, modèle sport, excellente condition prendrais moto en échange. Ostiguy, 935-9693.

VALIANT, 1963, sedan, automatique, radio, pneus neufs, sacrifiera, $775, 322-6095.

VALIANT 1966, convertible, V-8, 4 vitesses plancher, garantie Chrysler, termes, 259-4677.

VALIANT 1964, convertible, Signet, automatique, servo-direction, automobile originale, un seul propriétaire. Accepterais $200 comptant ou échange, balance 30 mois. 739-4735.

VALIANT 1963, V-200, 6 cylindres 145 h.p., radio, bas millage, de très belle apparence, garantie 12 mois, 12,000 milles. Financerais avec $200 comptant. Blais Auto, 489-8439.

VALIANT 1963, 4 portes, seul propriétaire, propre. Prêt hiver, 767-4913.

VALIANT 1960, à vendre, bonne condition. S'adresser 10,140 Laverdure.

VALIANT 1964, sedan, très bonne condition, $1,295. Demandez M. Kaiser ou Latour, 688-9208.

VALIANT 1965, hardtop automatique, radio, parfaite condition, garantie, finançons. 523-1122.

VALIANT V-100, 1963, 6 cylindres, automatique. Echange acceptée. Gilles Fontaine, 254-4961.

VALIANT 1961, 6, vitesses plancher, 2 portes, parfait état. 721-3232.

VALIANT 1961, V-200, station-wagon, standard, radio, $225. 725-2171.

VALIANT, décapotable 1963, à l'état de salle de montre, 681-7769.

VALIANT STATION V-8, TRES PROPRE. FINANCERAIS. PARTICULIER : 322-7088.

VALIANT 63, parfaite condition, cause départ, 388-1089.

VAUXHALL Victor 1962, excellente condition. Radio, pneus d'hiver, 276-6143.

VAUXHALL VIVA 1966, EXCELLENT ETAT, SEULEMENT 8,500 MILLES. AUBAINE. $885. 849-1263.

VAUXHALL 1960, sedan, bon mécanisme, $75. 525-3659.

VAUXHALL 1962, standard, 6 cylindres, $275., très propre, 725-8571.

VAUXHALL 1962, standard, $275., propre, bon mécanisme, soir, 727-0853.

VAUXHALL Viva 1966, bon état. Faut vendre. Tél. après 4 p.m.: 484-8074.

VOLKSWAGEN Karmann Ghia 1961, carrosserie, moteur excellente condition. Aucune rouille. Radio. Bas millage. Particulier, $325. 521-0318.

VOLKSWAGEN 1965, de luxe, radio, $950, $11 comptant, $38 mois. 349-4934.

VOLKSWAGEN 1965, de luxe, chaufferette à gaz, radio, prix $800. 652-2114.

VOLKSWAGEN 1500, 1965, $1,150. 256-4882.

VOLKSWAGEN 1964, DE LUXE, PARTICULIER. APPELER 738-3255.

VOLKSWAGEN 1967, blanc, intérieur rouge, parfait état, 12,000 milles. Garantie 3 mois. VI. 9-1203.

VOLKSWAGEN 1962, bonne condition, $450. 683-3303.

VOLKSWAGEN 1960, moteur neuf, parfaite condition. 256-5595.

VOLKSWAGEN '67, fast back (coupé), tout équipée. Particulier. Renseignements jour, 766-1893. Soir : 767-8467.

VOLKSWAGEN fastback 1967, 9,000 milles, cause retour aux études. 270-1884.

VOLKSWAGEN 60, parfaite, $250. 342-2659, après 6 hres.

VOLVO 1967, particulier, doit vendre, garage 727-1677, résidence 655-8688, après 6 hres p.m.

COMMIS DEMANDE
S'adresser à
CHAUSSURES YELLOW
5680, RUE ST-DOMINIQUE
MONTREAL

APPEL D'OFFRES
La Commission Scolaire
Les Ecores
2825, rue Dollard
Duvernay, Ville de Laval
661-0597

La Commission Scolaire Les Ecores demande des soumissions cachetées et scellées pour le déneigement des entrées de ses écoles.

Les soumissionnaires sont tenus de venir chercher une copie complète des devis, au bureau du secrétaire-trésorier, 2825, rue Dollard, Duvernay, Ville de Laval.

Donné à Duvernay, Ville de Laval, ce 10e jour de novembre 1967.
Mme Thérèse-D. Baril
Secrétaire-Trésorière

AVIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Ville de Laval se présentera devant la Cour supérieure siégeant en Pratique, chambre 31, au Palais de Justice, à Montréal, le 11 décembre 1967, à 10 h. 30 a.m., ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, aux fins de présenter une requête pour faire confirmer par ladite Cour un plan préparé par M. Alfred Trottier, arpenteur-géomètre, en date du 2 octobre 1962, concernant l'homologation du terrain requis, sur les lots numéros 6-65 et 6-66 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-François-de-Sales, ledit plan a été approuvé par le règlement numéro L-501 à une séance régulière convoquée selon la loi et tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, le 5 septembre 1967 et déposé aux archives de ladite ville où il peut être examiné et dont une copie sera annexée à ladite requête.

Daté en la Ville de Laval, ce 8 novembre 1967.
Mes Savard, Coutu & Laurin,
Procureurs de la requérante.

Avis est par les présentes donné que le 8ème jour de novembre 1967, sous le No 2025006, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par E. St-Aubin Parcel Delivery Inc., à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs dudit E. St-Aubin Parcel Delivery Inc.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec.

Ce 8ème jour de novembre 1967.
LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
No 13,112 ex parte

COUR SUPERIEURE

DOMINION OIL CLOTH AND LINOLEUM COMPANY LIMITED, corps politique dûment incorporé, ayant son siege social et sa principale place d'affaires au 2200 Ste-Catherine est, dans les cité et district de Montréal, province de Québec,

Requérante.

vs

Les HERITIERS DE WILLIAM ARNOTT ET MARY SUZAN WOODMAN, de lieux inconnus.

Intimés.

et

GEORGES PATENAUDE, en sa qualité de Régistrateur de la Division d'Enregistrement de Montréal,

Mis-en-cause.

AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR :

Selon un jugement en date du 6 novembre 1967, il est ordonné aux intimés, LES HERITIERS DE WILLIAM ARNOTT et MARY SUZAN WOODMAN, de comparaître dans le délai d'un mois de la première publication. Et une requête en CONFIRMATION DE TITRE sera présentée devant cette Honorable Cour, Division de Pratique, ch. 31, le 18 décembre 1967, à 10 h. A.M. Une copie de la requête a été déposée au Greffe de la Cour supérieure de Montréal à votre intention.

Montréal, le 10 novembre 1967.
Mes FOSTER, WATT, LEGGAT, COLBY, RIOUX & MALCOLM,
1155, boulevard Dorchester ouest,
Montréal.
Procureurs de la requérante.

PROVINCE DE QUEBEC
Cité de LaSalle

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Docteur Lionel Boyer, maire de la Cité de LaSalle, et Jacqueline Giguère, greffier de ladite Cité, qu'à une assemblée spéciale tenue le 26 septembre 1967 suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 1079 et intitulé :

"REGLEMENT POURVOYANT A LA CONSTRUCTION DE CLOTURES A MAILLES DE CHAINES DANS LES DIFFERENTS PARCS DE LA CITE ET A UN EMPRUNT DE $82,200.00 A CETTE FIN"

et que ledit règlement a été approuvé à l'unanimité par les électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables, le 10 octobre 1967, et de plus que ledit règlement a été approuvé par l'Honorable Ministre des Affaires municipales en date du 7 novembre 1967 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

Donné à LaSalle, ce 10ème jour de novembre 1967.
Dr Lionel Boyer,
Maire de la Cité de LaSalle.
Jacqueline Giguère,
Greffier de la Cité de LaSalle.

EXCELLENTE OPPORTUNITE

Pour jeune homme de 20 à 25 ans de se créer une carrière intéressante dans le domaine de la vente — service intérieur.
Le candidat aura complété sa 12ième année et sera bilingue.
Pour rendez-vous communiquer avec
M. HENRI DE PASSILLE
LES EMBALLAGES ABITIBI LTEE
331-2043

York Galleries de Toronto *présente une extraordinaire*
VENTE A L'ENCAN
Lundi et mardi, les 20 et 21 novembre
Séances de vente à 8 h. P.M.
Examen préliminaire — samedi et dimanche, les 18 et 19 novembre, 2 h. P.M. à 9 h. P.M. et lundi et mardi, de 2 h. P.M. au moment de la vente

Cette remarquable collection contient des articles pouvant convenir à tous les goûts, soit : **Peintures de qualité** (Emily Carr, William Raphael R.C.A., Hunter, Leonard Brooks); **Argenterie** (Sheffield, Hendrie, allemande, pièces en sterling); **Porcelaine** (Rosenthal, Satsuma, Minton, Caledon); **Meubles** (espagnols, français, Chippendale, piédestaux français signés, ensemble de salle de banquet); **Divers** (anciens éventails, bijoux, horloges, canon, canons à chameau, armes tranchantes, miroirs italiens et français, cuivre jaune, bronzes signés).

au
BEACON ARMS HOTEL
salons A et B
88, rue Albert, Ottawa — Téléphone : 235-1417
ENCANTEURS : GARDNER AUCTIONS LIMITED, LONDON, ONTARIO

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS
Dans l'affaire de la faillite de :
THIBAUDEAU FRERES & CIE LTEE,
41-43, rue Dalhousie,
Québec, Québec.

Des soumissions cachetées renfermant un chèque visé fait payable à Leon Friedman, C.A., et Société d'Administration et de Fiducie, au montant de 20% de l'offre, seront reçues au bureau du séquestre officiel, Palais de Justice, 407, boul. St-Laurent, Montréal, Québec, jusqu'au 22 novembre 1967, à 10 heures de l'avant-midi, pour l'achat des biens suivants :

LOT No 1	— Articles de ménage, toiles, etc., ayant une valeur d'inventaire de	$10,265.28
LOT No 2	— Vêtements pour bébés et enfants, ayant une valeur d'inventaire de	21,547.66
LOT No 3	— Vêtements pour hommes, femmes et garçons, etc., ayant une valeur d'inventaire de	46,467.27
LOT No 4	— Jouets, décorations de Noël, cadeaux et papeterie, ayant une valeur d'inventaire de	41,800.09
LOT No 5	— Bas pour dames, menus articles, etc., ayant une valeur d'inventaire de	9,786.10
LOT No 6	— Nouveautés, tissus à draperies, etc., ayant une valeur d'inventaire de	5,139.62
LOT No 7	— Marchandise diverse, ayant une valeur d'inventaire de	3,750.52
LOT No 8	— Equipement et meubles de bureau et de magasin ayant une valeur d'inventaire de	9,788.22

On pourra examiner les lots ci-haut sur les lieux les jeudi, vendredi, lundi et mardi, 16, 17, 20 et 21 novembre, de 9 heures de l'avant-midi à 5 heures de l'après-midi. Les ajustements qui s'imposeront concernant les plus et les moins seront faits d'après les prix d'inventaire.

La plus haute ni aucune des soumissions ne seront pas nécessairement acceptées. Les taxes exigibles relativement à la vente de ces biens sont payables par les acquéreurs. Toutes les enveloppes doivent porter la mention : SOUMISSION POUR THIBAUDEAU FRERES & CIE LTEE. Pour autres détails, s'adresser aux soussignés.

Bureau de :
FRIEDMAN & FRIEDMAN,
110, boul. Crémazie ouest, suite 201,
Montréal 11, Québec.
Tél. : 381-5692

Bureau de :
SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE
113, rue St-Pierre,
Québec, Québec.
Tél. : 692-1030

APPEL D'OFFRES
La Commission Scolaire
Les Ecores
2825, rue Dollard
Duvernay, Ville de Laval
661-0597

La Commission Scolaire Les Ecores demande des soumissions cachetées et scellées pour l'achat de :

4 extincteurs Dry Chemical	10 livres
2 extincteurs Dry Chemical sous pression	2 gallons ½
4 extincteurs pression à l'eau	2 gallons ½
1 extincteur soda-acide	2 gallons ½

Les soumissions seront reçues par le secrétaire-trésorier, à l'adresse ci-dessus mentionnée, pas plus tard que 17 heures, lundi 27 novembre 1967. Les soumissions déposées seront ouvertes le même jour, à 20 heures 30 minutes lors d'une session des commissaires qui aura lieu à la même adresse.

Donné à Duvernay, Ville de Laval, ce 10e jour de novembre 1967.
Mme Thérèse-D. Baril
Secrétaire-Trésorière

"Actrice" au corsage "en or"

TOKYO (AFP) — Mlle Catherine Ann Bromley, 23 ans, se prétendant actrice britannique, a été arrêtée hier à l'aéroport de Tokyo alors qu'elle tentait d'introduire clandestinement au Japon pour plus de $40,000 d'or caché dans son corsage.

L'attention des douaniers a été attirée par la démarche un peu lourde de Miss Bromley motivée par les quelque 55 livres d'or qu'elle dissimulait dans son corset. Elle a déclaré au cours de son interrogatoire que le métal précieux lui avait été remis à Zurich par un inconnu qui lui avait ordonné de se rendre à Hambourg et de là à Tokyo, où elle devait remettre son "chargement" à un mystérieux individu avec lequel un rendez-vous avait été pris dans un hôtel de la capitale japonaise.

Les douaniers japonais tentent actuellement de déterminer s'ils n'ont pas coupé "une nouvelle route de l'or" entre la Suisse et le Japon.



(Telephoto PA)

Quelques-uns des 31 Grecs dont le procès pour complot contre le régime militaire a débuté aujourd'hui à Athènes.

Le procès de 31 présumés conspirateurs débute en Grèce en l'absence du principal accusé, Theodorakis

ATHENES. (PA,AFP,UPI) — Le procès de 31 personnes accusées d'avoir conspiré pour renverser le gouvernement grec a débuté ce matin à Athènes en l'absence du principal accusé, le compositeur bien connu Mikis Theodorakis.

Le procureur du gouvernement a révélé à l'ouverture du procès que Theodorakis, qui a écrit la musique du film "Zorba le Grec", était gravement malade à l'hôpital et qu'il ne pouvait être amené devant le tribunal.

La défense a demandé dès le début de l'audience que le procès soit renvoyé afin que le compositeur puisse comparaître, parce que c'est lui qui a recruté la plupart des accusés pour l'organisation du "Front patriotique". Les avocats de la défense ont fait valoir que tout l'acte d'accusation est fondé sur les déclarations de Theodorakis dans ses nombreuses dépositions avant le procès et qu'ils n'avaient pu prendre connaissance du dossier. "Par conséquent, nous ne savons pas de quoi il a accusé nos clients".

Selon l'un des avocats de la défense, Theodorakis aurait dit qu'il "avait été utilisé comme un pion par les communistes pour diriger et organiser" la bande.

Après une courte délibération, le tribunal a rejeté la demande de renvoi du procès, puis s'est ajourné afin de permettre aux avocats de la défense de prendre connaissance du dossier Theodorakis.

La poursuite a annoncé que Theodorakis serait jugé plus tard avec 14 autres accusés. Il fut arrêté en août dernier et sa musique a été interdite par le régime militaire.

Les 31 accusés, dont l'âge varie de 21 à 68 ans, comprennent 14 femmes. Bien que l'acte d'accusation déclare qu'il s'agit d'une organisation communiste, on note parmi les accusés une majorité de personnes appartenant aux milieux du centre et même de la droite, dont quelques-unes appartiennent à de grandes familles grecques.

Les prévenus sont accusés d'avoir distribué de la propagande contre le régime et favorable aux communistes, d'avoir préconisé des manifestations et des grèves et d'avoir placardé des affiches illégales.

Le gouvernement soutient que le "Front patriotique" fut organisé pour donner suite à une résolution du comité central du parti communiste grec, hors la loi, prônant le renversement du régime militaire.

S'ils sont trouvés coupables, les accusés sont passibles de la peine de mort.

Attentat chez un pasteur noir

LAUREL (PA) — Personne n'a été blessé par l'explosion qui a endommagé la maison d'un pasteur noir tôt ce matin. Le révérend Allen Johnson de l'église méthodiste St. Paul et tous les membres de sa famille étaient à l'intérieur de la maison lorsque l'incident est survenu.

La charge d'explosifs avait été déposée dans l'abri d'auto attenant à la maison. Le choc a complètement détruit l'automobile et fortement endommagé le toit de l'abri et de la cuisine de même qu'une importante partie du salon. Le piano a été déplacé d'un bout à l'autre de la pièce.

La police locale et le FBI font actuellement enquête. Le pasteur a dit ignorer la cause de cet attentat. Il n'avait pas reçu de menaces et son église n'a pas participé à des activités de militants en faveur des droits civils.

Paris : la technologie de la G.-B. ne lui ouvrira pas la porte de la CEE

PARIS (Reuter) — Les milieux officiels français ont accueilli avec satisfaction l'offre de la Grande-Bretagne de participer à la création d'un vaste consortium ouest-européen en matière de technologie, mais ils ont souligné que cette initiative ne doit pas être liée à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

"Nous endossons pleinement l'idée de M. Wilson, dit-on dans ces milieux, mais la coopération technologique est une chose, tandis que le fait d'en faire un argument en faveur de l'adhésion britannique à la CEE avant que la Grande-Bretagne ait résolu ses problèmes en est une autre."

Le ministre français des Affaires extérieures, M. Couve de Murville, a affirmé lundi soir, au cours d'une interview télévisée, que le problème de l'écart technologique entre l'Europe et les Etats-Unis est "le plus récent ballon". "La France prend des initiatives en cette matière comme dans les autres domaines", a ajouté le ministre.

La proposition du premier ministre britannique a également reçu un excellent accueil de la part de l'Italie, des Pays-Bas, de l'Allemagne fédérale et de la Belgique, mais l'exécutif du Marché commun à Bruxelles a laissé entendre que le projet Wilson a peu de chance de persuader le président de Gaulle de changer d'attitude au sujet de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

Lundi soir, M. Wilson avait déclaré que les négociations pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun et une nouvelle action pour assurer une coopération européenne en matière de technologie devaient aller de pair.

Londres tentera de briser l'impasse au Conseil de l'ONU

NATIONS UNIES, N.Y. (PA, UPI, AFP) — La Grande-Bretagne a déclaré hier qu'elle entreprend une nouvelle tentative de briser l'impasse qui existe au Conseil de sécurité sur le problème du Moyen-Orient, grâce à une résolution de compromis susceptible d'être acceptée par les grandes puissances, les Arabes et Israël.

Un porte-parole britannique a dit aux journalistes que sa délégation recherche une entente tout particulièrement de la part des membres permanents du Conseil à ce propos.

Il y a présentement devant le Conseil deux résolutions visant à régler le problème du Moyen-Orient, dont l'une présentée par l'Inde, le Mali et le Nigeria qui a été rejetée par Israël, et l'autre, présentée par les Etats-Unis mais qui n'est pas acceptable aux Arabes.

Selon les observateurs, ni l'une ni l'autre des propositions n'aurait pu rallier l'appui de neuf membres du Conseil de 15 membres, nombre nécessaire à l'adoption.

D'autre part, l'Argentine et le Brésil font présentement circuler une proposition de compromis, qui serait semblable au projet de résolution parrainé par 20 pays latino-américains lors de la session d'urgence de l'Assemblée générale en juillet dernier.

Elections aux Philippines : le parti de Marcos est en avance mais a perdu la mairie de Manille

MANILLE. (AFP-PA) — Le parti nationaliste du président Ferdinand E. Marcos semble gagner du terrain à mesure que les résultats des élections aux Philippines sont connus. De nombreux postes de sénateurs, de gouverneurs, de maires et de conseillers municipaux étaient en jeu hier.

Dans la course principale en vue de l'élection de huit sénateurs, le parti nationaliste mène le bal pour six postes, le parti libéral et un indépendant pour un poste chacun. Le libéral qui domine, M. Benigno Aquino, âgé de 34 ans, est le plus acerbe critique de la politique du président Marcos.

Le parti nationaliste a besoin de six nouveaux sénateurs pour obtenir une majorité absolue au Sénat qui compte 24 membres. M. Marcos, une fois cette majorité obtenue, pourra plus facilement faire adopter des lois qui l'aideront lors des élections présidentielles de 1969.

Des rapports partiels de 45 des 65 provinces que comptent les Philippines montrent que le parti nationaliste est en avance dans 32, les libéraux dans 10 et les indépendants dans trois. Il s'agit ici de postes de gouverneurs.

Toutefois, le candidat du président Marcos à la mairie de Manille, la capitale, a été battu. M. Antonio Villegas, ennemi politique déclaré du président, a emporté le siège de maire, battant M. Pablo Ocampo, député, qui avait été désigné par le président lui-même comme candidat du parti nationaliste, alors que le parti en avait désigné un autre à l'origine.

Les assassinats et les actes de violence qui ont marqué la campagne électorale ne sont pas arrêtés pour la journée des élections. Hier seulement, 18 personnes ont été tuées. Les scènes de violence et de confusion se sont multipliées, à tel point que, selon le "Manilla Chronicle", un million d'électeurs au moins ont été empêchés de voter.

Dans certaines localités, les opérations ont dû être suspendues au cours du scrutin, urnes et listes électorales ayant disparu. Ailleurs, il a fallu attendre que l'on retrouve l'urne volée pour pouvoir reprendre les opérations du vote.

Les campagnes électorales aux Philippines ont toujours été sanglantes, mais il semble que cette année, tous les "records" soient battus. La police nationale déclare que depuis le début de cette campagne, le 1er juillet dernier, 60 personnes ont été tuées alors que 83 autres étaient blessées.

Cependant, l'Agence de presse des Philippines rapporte que durant cette période, 107 personnes ont été tuées et 117 autres blessées.

Le nouveau maire de Manille, M. Villegas, un ardent "séparatiste", a tenté au début de cette année d'empêcher les Américains et les autres étrangers de devenir commerçants dans la capitale. Le président Marcos et la Cour suprême ont bloqué ses projets.

M. Villegas n'a pas fait mention de cette affaire durant la campagne électorale, mais on peut imaginer qu'il reviendra à la charge durant son mandat de quatre ans.



Le président Ferdinand Marcos, des Philippines, dépose son bulletin de vote dans un bureau de scrutin de Manille à l'occasion des élections locales qui se sont déroulées hier. Comme la campagne qui l'avait précédé, le jour du scrutin a été marqué de nombreux actes de violence.

Radio-Canada déplore des lacunes dans l'enseignement de la télévision

Le réseau français de Radio-Canada a accusé les écoles d'enseignement de l'art de la province de ne pas regarder la réalité en face.

Dans un mémoire soumis à la commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec, la société d'Etat ajoutait que les diplômés des écoles d'art manquaient de connaissances générales, surtout en ce qui concerne l'environnement électronique de la télévision.

Le mémoire, qui a été présenté devant M. Marcel Rioux, président de la commission d'enquête, affirme que les comédiens embauchés par Radio-Canada et sortant des écoles d'art sont formés pour la scène et ne connaissent à peu près rien sur le métier en studio.

Tout en trouvant louable la passion de ces jeunes diplômés pour le théâtre, Radio-Canada soutient que la scène ne peut absorber qu'une fraction de ces diplômés, tandis que la télévision doit absorber le reste.

La situation est la même du côté des musiciens, ajoute le mémoire qui souligne l'absence totale de formation musicale spécialisée touchant les besoins spécifiques de la télévision et des films.

Quant aux diplômés des écoles professionnelles de ballet de Montréal et Toronto, le mémoire les trouve très dynamiques, critiquant toutefois le manque de compétence des étudiants d'écoles plus petites dirigées par des "professeurs amateurs".

Le mémoire recommande que les écoles d'arts améliorent leur enseignement dans le but de fournir des artistes créateurs de calibre professionnel, ouverts à toutes les disciplines et possédant une plus vaste culture générale.

Enfin, Radio-Canada suggère que les écoles assument l'enseignement des connaissances nécessaires à la télévision.

Israël désalera l'eau de mer

JERUSALEM (AFP) — L'exécution du projet israélo-américain de construction en Israël d'une usine nucléaire de désalage a été reportée de deux ans, mais l'usine sera plus importante qu'il n'était prévu, et l'eau potable produite sera meilleur marché, a indiqué hier soir, le professeur James T. Ramey, membre de la Commission américaine pour l'énergie atomique.

M. Ramey, qui vient de séjourner quatre jours en Israël, a ajouté au moment de son départ pour Téhéran et l'Inde, que l'usine de désalage n'entrerait en service qu'en 1975 au lieu de 1973 comme le prévoyait le plan initial, mais qu'elle aurait une puissance de 300 mégawatts au lieu de 200. D'autre part, le coût de l'eau désalée sera abaissé d'environ un sixième.

M. Ramey a également précisé que l'usine de dàsalage israélienne serait la deuxième du monde par son importance. Il a ajouté que le premier ministre israélien, M. Levi Eshkol, avec lequel il s'est entretenu, avait fait preuve d'un grand intérêt pour ce projet qui devrait permettre le développement de l'industrie électro-chimique israélienne.

Les menaces des employeurs ne sont que du chantage — *les débardeurs*

M. Thomas Gleason, président de l'Association internationale des débardeurs, a avisé la Fédération des armateurs du Canada, aujourd'hui, de discuter et de régler ses différends avec les débardeurs des ports de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières.

"Les menaces des employeurs de diriger les cargaisons vers d'autres ports que ces trois ports du St-Laurent ne sont que du chantage", a dit M. Gleason.

On interdit aux locaux de l'AID de tous les autres ports du Canada et des Etats-Unis de s'occuper des cargaisons détournées des trois ports du St-Laurent.

"L'Association internationale des débardeurs se conformera aux dispositions du rapport Picard, mais les employeurs doivent s'y conformer également", de dire M. Gleason.

Il a ajouté que les points qui doivent être réglés immédiatement sont : les centres conjoints d'embauchage, le montant d'argent nécessaire pour garantir les salaires, et 40 heures de travail garanties.

Le président du syndicat a conclu :

"Nous appuierons les employés des ports du St-Laurent dans leur détermination d'être traités équitablement. Ils peuvent compter sur notre entière solidarité."

Les déclarations des armateurs

La mesure prise par M. Gleason fait suite à des déclarations des armateurs de Montréal qu'ils seront forcés de détourner les navires destinés à Montréal si les débardeurs de ce port continuent à ralentir le travail.

La Fédération des armateurs prétend que les membres de l'AID de Montréal ralentissent volontairement les opérations dans le port en refusant de se conformer aux termes de la commission d'enquête Picard sur les opérations de débardage dans les trois ports du St-Laurent.

Le rapport, qui constitue un contrat de travail entre l'AID et la fédération des armateurs, d'après une loi fédérale, a pris force de loi il y a 10 jours.

Les deux côtés se sont accusés mutuellement de ne pas s'être conformés aux clauses du rapport.

Les commissions municipales à Joliette

JOLIETTE — En même temps qu'il annonçait des changements dans l'appellation des différentes commissions municipales le maire de Joliette, le Dr Camille Roussin a fait connaître les noms des conseillers qui en feront partie, au cours des trois prochaines années.

M. Jean Bélair devient président de la commission de la protection de la personne et de la propriété M. Charles-Edouard Désy, président de la commission des travaux publics M. J. Marcel Drainville, président de la commission des eaux M. Lucien Malo, président de la commission de l'électricité M. René Chaput, président de la commission d'urbanisme M. Roger Goulet, président de la commission des finances M. Roland Rivest, président de la commission du développement économique M. Lionel Coutu, président de la commission des relations publiques et M. Georges Rondeau, président de la commission des sports.

Baisse du trafic dans le port trifluvien

TROIS-RIVIERES — L'année qui s'achève est l'une des plus sombres dans l'histoire du port de Trois-Rivières.

Depuis le 1er janvier, le volume des marchandises manutentionnées a diminué de 30 pour cent au regard des 10 premiers mois, l'an passé. On avait alors transbordé dans le port trifluvien 4,164,577 tonnes de produits. Les débardeurs n'ont pas encore transporté 3,000,000 de tonnes de marchandises, cette année.

Au cours du seul mois d'octobre, le recul a été de neuf pour cent dans le volume. Deux cent vingt-trois navires se sont amarrés dans le port, une cinquantaine de moins que l'an passé à pareille date. Sur ce nombre de bateaux, on comptait 50 cargos jaugeant 204,000 tonneaux, un tiers moins de bâtiments de ce genre qu'en octobre 1966. Baisse aussi dans le nombre de barges et de goélettes que le port a reçues. Cent soixante-treize petits bâtiments ont apporté 114,000 tonnes de produits divers, deux fois moins qu'en octobre l'an passé.

Terre des hommes: Joliette appuie les démarches du maire Jean Drapeau

JOLIETTE — La municipalité de Joliette appuie le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, dans ses démarches visant à transformer les îles de l'Expo en centre international de culture.

Dans une résolution adressée au premier ministre du Québec, la ville prie M. Daniel Johnson de soutenir le projet du maire de la métropole. Le conseiller René Chaput, le promoteur de l'appel auprès du gouvernement, a expliqué que Joliette, l'une des villes-clés dans la région métropolitaine, ne pourra que bénéficier de l'exposition permanente Terre des hommes.

M. Chaput a rappelé que des villes canadiennes et américaines ont atteint un renom en s'identifiant à des manifestations culturelles ou sportives majeures qui reviennent périodiquement. "La publicité monstre, qui a entouré l'Expo à Montréal, a-t-il souhaité, ne doit pas s'arrêter là. Elle doit aussi profiter à un événement auquel pourrait dorénavant s'identifier la métropole."

Le conseil municipal de Joliette a adopté la résolution à sa réunion ordinaire, lundi soir. Auparavant, M. Chaput avait demandé au secrétaire d'adresser, au nom de la municipalité, des félicitations au maire Jean Drapeau ainsi qu'à M. Pierre Dupuy et à son équipe, en raison du succès de l'Expo. Le conseiller a reçu l'appui de tous les membres du conseil de Joliette.

La régionale des Ormeaux prévoit des investissements de plus de $12,000,000

SAINT-JEROME — Les investissements de la régionale Dollard-des-Ormeaux, à Saint-Jérôme et à Lachute, se seront élevés, en 1969, à plus de $12,000,000.

Le secrétaire du conseil scolaire, M. Marcel Gibeault a émis ces chiffres dans un rapport sur les prévisions budgétaires de l'organisme. Ces investissements ont particulièrement trait à la construction d'écoles polyvalentes dans les deux principales villes.

Les ensembles scolaires en question nécessiteront des frais de $1,000,000 cette année et de $10,000,000 l'an prochain. Les travaux seront complétés en 1969 et obligeront encore alors des déboursés de $1,000,000.

Relativement au projet de l'école polyvalente à Saint-Jérôme, M. Gibeault a annoncé que la régionale s'apprête à conclure une transaction avec la municipalité en vue d'obtenir un terrain où l'on bâtira le centre administratif.

Mort broyé sous la boîte de son camion

THETFORD MINES. (PCf) — Un chauffeur de camion, M. Philogène Facteau, 49 ans, de Thetford Mines, est mort lundi après avoir été broyé sous la boîte de son camion alors qu'il y effectuait, semble-t-il, des travaux d'entretien.

Personne n'a été témoin de l'accident qui est survenu à la mine King Beaver, à Thetford Mines, à quelque 50 milles au sud de Québec.

Manufacture dévastée par un incendie

Environ 75 pompiers de Montréal ont affronté hier soir la première tempête de l'hiver pour maîtriser un incendie qui a causé des dommages considérables à la manufacture d'équipement de boucherie P.-P. Masson, située au 2200, avenue Desjardins, à l'angle de la rue Rouen.

Les flammes, d'origine encore indéterminée, ont éclaté peu après 8 h. 30 hier soir et se sont rapidement propagées aux deux étages du bâtiment sinistré.

Les pompiers, commandés par le directeur du Service d'incendie de Montréal, M. Elphège Hamel, ont eu raison de l'élément destructeur après une heure et demie d'efforts.

On ne déplore pas de blessé, mais l'eau et la fumée ont d'autre part causé divers dommages à quatre logements adjacents à la manufacture dévastée, soit aux numéros civiques 2190, 2192, 2194 et 2196, avenue Desjardins. Les occupants de ces logements ont pu toutefois réintégrer leurs foyers à la fin des opérations de sauvetage.

Remboursements

Le maire Jean Drapeau et M. Lanctance Roberge, directeur du Service municipal des finances, ont respectivement reçu $25 et $15 destinés aux coffres de la ville.

Ce sont deux montants qui s'ajoutent inopinément au budget de $347,852,311 adopté par le conseil municipal le 21 avril dernier.

"Voilà plus de 25 ans que je dois ce compte à l'hôtel de ville, souligne au maire l'expéditeur anonyme d'un mandat postal.

L'expéditeur ajoute : "Quand j'ai reçu ce compte, j'étais pauvre au dernier degré (Saint-Vincent-de-Paul). Alors je ne pouvais pas payer mes taxes. Voilà plusieurs années que je pouvais le faire, mais j'ai toujours négligé. Aujourd'hui, comme je veux libérer ma conscience, je vous envoie l'argent ($15). Je vous admire M. le maire. Félicitations pour votre belle exposition."

Le Québec devrait produire plus de céréales

TORONTO (PC) — Depuis ces récentes années, le Québec a fait des "efforts considérables" pour augmenter sa production agricole, a déclaré hier le ministre québécois de l'Agriculture, M. Clément Vincent.

Cependant, il faudra attendre quelque temps avant que la province, d'abord productrice laitière, se suffise dans la production agricole.

Parlant devant un groupe présent à la Royal Agricultural Winter Fair, le ministre a expliqué que les fluctuations de l'économie nationale ont été dues presque exclusivement à la quantité et à la qualité des récoltes de céréales et aux conditions de marché favorisant leur vente.

Sans considérer le progrès technique, a ajouté M. Vincent, partout dans le monde la satisfaction des besoins vitaux d'un peuple dépend de la capacité de celui-ci de produire des céréales.

Hold-up de $3,500 dans une banque

Deux audacieux cagoulards armés d'une mitraillette et d'un revolver ont réussi un hold-up de $3,500, vers 1 h. 25 hier après-midi, dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale située au 2316 est, rue Beaubien, à Montréal.

Pendant que l'un d'eux vidait le contenu des tiroirs-caisses, son complice, armé de la mitraillette, faisait le guet à l'extérieur, devant la porte d'entrée. Une douzaine de personnes (employés et clients) ont été témoins du vol.

La police n'a pu savoir comment ni dans quelle direction les bandits ont pris la fuite, mais on présume qu'ils étaient à pied.

Nécrologie

ALEXANDRE A. DUMOND, ex-propriétaire et président de la Cie Blue Ribbon Bedding du Canada Ltée, est décédé le 11 novembre 1967, à Weatherford, Oklahoma, après quelques jours de maladie. Il était âgé de 73 ans. Il se rendait en Californie, accompagné de son épouse. Né à Cornwall, Ont., il avait été à l'emploi de la Cie Ives Bedding, de Cornwall, comme gérant des ventes, durant de nombreuses années. Puis, en 1942, il établit la Compagnie Blue Ribbon Bedding du Canada, dont il fut propriétaire et président jusqu'en 1965. Outre ses frères et soeurs, il laisse ses deux fils, Léonard, de Cornwall, Ont., et Rodolphe, de La Habra, Californie, ainsi que onze petits-enfants. Monsieur Dumond était très connu et estimé dans les milieux industriels. Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église St-Viateur d'Outremont.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ARCHAMBAULT (Lucien) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Lucien Archambault, agronome, époux de Réjeanne Coderre. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Coopérative de Frais Funéraires à St-Jacques, à 2 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Jacques-l'Achigan, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BEAUDOIN (Michèle) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 25 ans, est décédée accidentellement Michèle Beaudoin, épouse d'Ernie Peeck. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 1111, avenue Laurier ouest à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 10 h., et de là aucimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Joseph) — A Montréal, le 13 novembre 1967, est décédé Joseph Bouchard, époux de Léonie La Terreur; demeurant 5146, Delorimier; père d'Anita (Mme F. Salvetti), Armand, Jean, époux de Solange Paradis, et Lucien, époux de Monique Séguin, Robert, époux de Huguette Jodoin, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Société Coopérative de Frais Funéraires 4848, rue Papineau à 8 hrs 20, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURASSA (Emerentine) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme J.-Alexandre Bourassa, née Emerentine Bleau; demeurant à 10,555 Verville; mère de Jeanne, Henri, Gabrielle, Thérèse, Jean, Joseph et Madeleine. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400, boul. Henri-Bourassa est à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Germain, d'Outremont, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIEN (Dolores) — A Verdun, le 14 novembre 1967, est décédée Mme veuve Joseph Brien, née Dolores Lacoste, demeurant boul. Desmarchais, Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 5551, rue Wellington, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, de Verdun, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Urbain, comté Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Lucienne) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Ernest Brunet, née Lucienne Leclerc, demeurant à 3541 Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Ducios & Bonnier, 3503, rue Papineau, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

DUFRESNE (Henri) — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé Henri Dufresne, époux de Blanche Lessard, demeurant à 2166 Pierre-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Langlois 8628, rue Hochelaga à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Emma) — A Montréal, le 13 novembre 1967, est décédée Emma Métivier, épouse de feu Moise Corbeil. Elle laisse sa fille: Lyse (Mme Jean-Pierre Lavallée); 2 soeur: Mme Irène Bouthillette. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée 2548, rue Beaubien est à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAROLINE (Patrick) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 92 ans, est décédé Patrick Caroline, époux de feu Jane Muir, père de James, Hugh, Arthur, Clifford, Frank, Dora (Mme R. Clarke), de McMasterville, Betty (Mme E. Hancoch, de Nobel, May (Mme D. Cunningham), de Kingston, et Ethel (Mme W. Evans). Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc. 3359, 11e Avenue, Rosemont à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Brendans, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Donalda) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 56 ans, est décédée Donalda Gemme, épouse d'Ovila Côté, autrefois de la rue Parthenais, demeurant à Rosemont, mère de Jeannine, Stella (Mme P. Champagne), Yolande (Mme G. Paré). Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc. 5359, 11e avenue, Rosemont à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCHESNE (George) — A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, le 13 novembre 1967, est décédé George Courchesne, époux de Marie-Ange Matte. La dépouille mortelle est exposée au salon Clarke Funeral Home, 5580 ouest, Sherbrooke Le service funèbre aura lieu en l'église Notre-Dame-de-Grâce jeudi matin à 9 heures. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

DEL TORTO (Adamo) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé Adamo Nicola Del Torto, époux de Rosina Rossi; père de John, Jos et Frank. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons 2645, rue Henri-Bourassa pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pompéi, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EDMOUR-CARUFEL (Lucina) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Georges Edmour-Carufel, née Lucina Langlois, mère de Mme Luigi Maroni (Georgette), Mme Aldo Marchi (Anita), Gérard, Jean-Paul, André, Jacques, Mme Roger Théorêt (Rachel), Soeur Denise Carufel, de la congrégation Ste-Croix. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg., 292, rue Jean-Talon est, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMERY (Oscar) — A Pointe-aux-Trembles, le 13 novembre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Oscar Emery, époux de Cécile Pichet; demeurant 695, 24e Avenue, appt 8. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 11,813, rue Notre-Dame est Pointe-aux-Trembles à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLETCHER (Sarah) — A l'hôpital privé de Greenfield Park, mercredi le 15 novembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Sarah Ann Calloway, de St-Hubert, (autrefois de St-Lambert-Annexe), épouse de feu John Fletcher et mère de Jack. Service vendredi à 1 h. p.m. en la chapelle de J. W. MacGillivray and Sons 307 Riverside Drive St-Lambert. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

FORTIN (Hélène) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Willie Fortin, née Hélène Boucher, demeurant 815 Laurier. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin 835 est, avenue Laurier pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCOEUR (Denis) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 39 ans, 6 mois, est décédé M. Denis Francoeur, époux de Cécile Gingras demeurant 453-13ième rue, Laval-des-Rapides, père bien-aimé de Lise, Nicole, Diane, Michel, et Yvon. Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, ses beaux-parents, M. et Mme Joseph Gingras (courtier), ainsi que beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2645 Boul. Henri-Bourassa est à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Claude, (de Laval-des-Rapides) où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCOEUR (Walter J.) — A l'hôpital St-Charles, Le Moyne, le 13 novembre 1967, est décédé subitement Walter J. Francoeur (de Walter Commercial Heat Treating Co.), époux de Ethel McMahon, père de Mme F. W. Weisenberger (Mildred). La dépouille mortelle est exposée au salon Clarke Funeral Home 5580 ouest, Sherbrooke Le service funèbre aura lieu à l'église St-Augustin, de St-Bruno, jeudi matin à 10 heures. Inhumation au cimetière de l'Est.

GAGNON (Alexandrine) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Alexandrine Bélanger, épouse en 1ères noces de Louis Collerette, et en 2es noces de feu Donat Gagnon, demeurant à 6514, 1ère ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin, 835, rue Laurier est, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Anita) — A St-Jean, le 13 novembre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Henri Gagnon, née Anita Perreault; demeurant 121, St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons LeSieur et Frères Ltée 114, rue St-Jacques à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Acadie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont, priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Zoile) — A St-Vincent-de-Paul, le 14 novembre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Gagnon, née Zoile Pelletier; demeurant 524, rue Bellevue, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire F. Brisebois Inc. 1055, rue Desnoyers St-Vincent-de-Paul à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUMOND (Romulus) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Romulus Gaumond, époux en 1ères noces d'Emma Racine, et en 2èmes noces d'Imelda Cloutier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Ouimet & Fils 3517, boul. Levesque Chomedey pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Blanche) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Gingras, née Blanche Gareau; demeurant à 6295, Chambord. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette Inc. 1350, rue Beaubien est à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Hector) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Hector Grégoire, époux de Laurette Decoeur, père de M. l'abbé Jean Grégoire, P.M.E., missionnaire au Chili, Roger et André. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet Inc. 1922, boul. Rosemont à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBERT (Eugène) — A l'Ile Bizard, le 14 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Eugène Guilbert, époux de feu Marie-Anne Caouette, père de Mme Conrad Allard (Simone), Joseph, Laurent et Gérard. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 8535, rue St-Laurent pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HACHE (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Haché, fils de feu François-Xavier Haché et de feu Lucille Poirier, autrefois de Caraquet, Nouveau-Brunswick, demeurant chez sa nièce, Mme Maurice, 10610 Séguin. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin, 835 ave. Laurier est, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de St-Alexis-de-Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Réjean) — A Varennes, le 14 novembre 1967, à l'âge de 22 ans, est décédé accidentellement M. Réjean Hébert, fils de Gaston Hébert, et de Marcelle Chagnon, demeurant au rang de la Baronie, Varennes. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Normand Jodoin Enrg., 277, rue Ste-Anne, Varennes à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Varennes, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HECHT (Jeanne) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Jeanne Cloutier, épouse de feu Jack Hecht, demeurant à 3928 Drolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Dallaire & Vandelac 4340, rue St-Denis pour se rendre à l'église St-Louis-de-France ou le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Barnabé où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs mais versez un don au Fonds de Recherches sur le cancer de l'hôpital Royal Victoria.

IZZI (Civita) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Nicola Izzi, née Civita Rinaldi, demeurant à 3247 Allard. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2865, rue Allard à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean Bosco, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JALBERT (Louis-Aimé) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé Louis-Aimé Jalbert, époux de Marie-Claire Nadeau. Père de Gérard, Yvon, et Ghislaine. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120 est, rue Jean-Talon à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bonaventure, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Léo) — A Lachine, le 12 novembre 1967, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Léo Lalonde, époux de Lucienne Loiselle, et père de Pierre et Suzanne. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. 1345, rue Notre-Dame, Lachine à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE-POTVIN (Aurore) — A Montréal, le 13 novembre 1967 à l'âge de 75 ans est décédée Aurore Laboursodière, épouse en 1ères noces de Elzéar Lalonde et en 2es noces de feu Clément Potvin, mère de Roger, secrétaire général de la Société des Artisans, Arthur, Jean-Louis, Mme Noël Charbonneau (Jeannette), Mme Gérard Gauthier (Jacqueline). Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. 1415 rue Fleury est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMONTAGNE (Rita) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée Rita Bergeron, épouse de J.-O. Lamontagne; mère de Jacques. Elle laisse 2 petits-enfants: Diane et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée 790, boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPALME (Jean-Paul) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Jean-Paul Lapalme, époux de Claudette Cyr; demeurant 6673, Beaulieu. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 6259, boul. Monk à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Alexandre) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 93 ans, 10 mois est décédé M. Alexandre Larose, époux de feu Mérilda Forget, père d'Armand, Ulric, Wilfrid, Adrien, Mme Gérard Lapointe (Rita) et Emilienne. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 183, rue de Castelnau est à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROUCHE (Jean-Guy) — A Laval, le 14 novembre 1967, à l'âge de 41 ans, est décédé Jean-Guy Larouche, époux de Claire Laporte, fils de feu Paul Larouche et Berthe Charbonneau. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc 6520, rue St-Denis à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN-VENNE (Carmélia) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve David Laurin, née Carmélia Venne, demeurant à 1605 Blvd St-Joseph est, soeur de Sylvio, et William Venne, Mme Théo Déry (Anna). Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires 4848, rue Papineau. à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Grand-Mère, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté en l'église St-Paul, de Grand-Mère. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Raymond) — Subitement le 14 novembre 1967, à l'hôpital Général de Montréal, est décédé Raymond Lefebvre, époux de Catherine Johnston, père de soeur Catherine Mary (soeur de St-Joseph, de Toronto); (Sandra), Raymond jr, frère de Mme René Laframboise (Irène), Mme Willard Rhodes (Lucienne) et Mme John Leslie (Paula). Exposé au salon Clarke Funeral Home, 5580 Sherbrooke ouest Service à l'église Notre-Dame-de-Grâces jeudi matin à 9 heures. Inhumation au cimetière St. Patrick, à Québec.

LEMIRE (Albertine) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Oscar Lemire, née Albertine Boulé. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée 3198, rue Ontario est pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUNEAU (André) — A Montréal, le 13 novembre

EN TRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

Du ski, Eugenio Monti passa au bobsleigh à la suite d'accidents

Eugenio Monti était déjà un as du ski, choisi pour faire partie de l'équipe d'Italie aux Jeux Olympiques de 1952 à Oslo, Norvège quand deux accidents, le premier à Sestriere et le second à Cervinia, lui causèrent des blessures aux deux genoux et l'immobilisèrent pendant un an.

Le ski italien venait de perdre l'une de ses grandes étoiles mais le bobsleigh italien devait gagner par le fait même une plus grande vedette encore. Car Monti est de cette trempe d'hommes qui ne se laissent pas abattre par la malchance.

Pourquoi n'essaies-tu pas le bobsleigh ? de lui dire des amis. Non seulement releva-t-il le défi mais il réussit au-delà de tout ce que ses conseillers auraient jamais pu imaginer. Car Monti devait devenir le plus grand champion du bobsleigh, un gagnant de neuf médailles d'or dont sept — 1957, 58, 59, 60, 61, 63 et 64 en équipe de deux et deux, 1960 et 61 en équipe de quatre. Il préfère cependant de beaucoup le bobsleigh à deux car il soutient qu'il est plus facile d'équilibre.



Eugenio Monti

Grâce au bureau national du tourisme italien et de l'Alitalia, ce grand champion a été amené à Montréal pour assister à l'ouverture du Salon de Ski et des Sports d'Hiver à la Place Bonaventure. C'est en compagnie du journaliste sportif Alberto Ballarin de la Gazetta Dello Sport, de Milan, et de M. Augustin Petti, de l'Office du Tourisme italien que nous l'avons rencontré hier soir à Télé-Métropole en compagnie du père Marcel de la Sablonnière.

Si le plus souvent quand on parle de l'Italie, on voit celle-ci sous un brillant soleil, l'eau bleue de la Méditerranée et ses jardins fleuris, M. Petti nous dit que c'est également un pays où les sports d'hiver sont à la mode. Ainsi, plus de 200,000 touristes dont un grand nombre du Canada ont visité les stations de ski de la Vallée d'Aosta dans le Piedmont et Cortina d'Ampezzo dans les Dolomites.

"Nous avons même un endroit où on peut faire du ski toute l'année", remarque M. Ballarin. "La chose se fait à 3,570 mètres l'hiver et à 3,850 l'été. En Sicile, on fait du ski sur de la neige noire du fait des cendres du volcan Etna qui fait tomber ses cendres sur la surface blanche et en fait un genre de tapis noir. On peut skier le matin puis descendre se baigner l'après-midi dans un endroit de villégiature.

L'Italie compte environ un million de skieurs. Par contre, le nombre de ceux qui s'adonnent au bobsleigh est très limité quoiqu'il y ait des facilités qu'on ne trouve pas ailleurs. Par exemple, des jeunes intéressés à faire l'expérience de ce sport peuvent s'adresser à un club et n'ont évidemment pas à faire l'achat d'un appareil.

Monti ne nous cache pas qu'en dépit de tous les succès qu'il a remportés dans le bobsleigh il préférait le ski. Celui-ci est beaucoup plus intéressant, pense-t-il. Il n'est cependant pas moins dangereux. Mais les accidents de ski sont moins graves. On se fracture un pied, une cheville, une jambe, un bras mais dans le bobsleigh on risque la mort dans un accident. Les deux sports demandent les mêmes qualités. Le ski est un sport plus complet, prétend-il.

En 1951, à Cortina, le Français Henri Oreiller, qui était parti 4e et l'italien Zéno Colo, 7e dans une épreuve de descente avaient réussi les deux meilleurs temps quand Monti s'est lancé dans la lutte comme 38e partant. Le marqueur était à classer Oreiller premier quand celui-ci lui dit : "Attendez, attendez car Monti ne vient que de prendre le départ". Oreiller avait eu raison de parler ainsi car Monti remporta la victoire.

Un geste sportif lui coûta la victoire mais lui valut un trophée

En 1964, à Innsbruck, le bobsleigh conduit par l'Anglais Tom Nash subit des dommages. Après sa course, Monti détacha de son appareil la pièce nécessaire pour remplacer celle brisée sur le "bob" de Nash. C'est ainsi que ce dernier parvint à ravir la victoire à Monti qui paraissait assuré des honneurs après l'accident survenu à l'Anglais.

Ce geste sportif ne passa pas inaperçu car l'Unesco lui remit le trophée de "fair play" du Baron de Coubertin.

Il n'y a qu'une trentaine de conducteurs de grandes compétitions en Italie et une sélection devra être faite en vue des Jeux Olympiques de Grenoble. Incidemment, la piste à ce dernier endroit l'an dernier était extrêmement dangereuse. "Elle était une espèce de roulette russe", de nous dire le journaliste Ballarin. Les accidents pleuvaient. Même Monti a été blessé. On espère que les Français, qui avaient refusé de prendre conseil de qui que ce soit lors de la construction de cette piste, l'ont améliorée depuis. On en est sûr.

Selon Monti, les quatre meilleures pistes sont situées à Cortina d'Ampezzo, Garmisch-Partenkirchen, Saint Moritz et Innsbruck.

Nous parlant des Canadiens, il déclare qu'ils ont une excellente équipe particulièrement si Vic Emery en fait partie. Mais celui-ci lui a dit qu'il est maintenant marié et qu'il fait partie de l'association olympique de sorte qu'il n'envisage plus la question de participation. Emery lui a dit que si une piste était construite dans la région, cela aiderait énormément à développer le bobsleigh chez nous mais que dans les circonstances actuelles ce sport est beaucoup trop dispendieux car ses adeptes doivent se rendre soit à Lake Placid aux Etats-Unis ou encore en Europe.

La jeunesse italienne s'intéresse beaucoup plus que la génération précédente à la chose sportive. Les conditions économiques ont naturellement aidé à favoriser l'expansion du sport dans ce pays où le soccer, la bicyclette et le ski se classent dans cet ordre en fait de popularité.

Le hockey n'a pas encore pris tout l'essor qu'on souhaiterait. Un tournoi à Cortina a réuni huit équipes.

Monti se rendra à Lake Placid afin d'aller déposer une couronne de fleurs là où, l'an dernier, Sergio Zardini, un autre as italien du bobsleigh, s'est tué au cours d'une descente. Il se propose de retourner dès vendredi dans son pays car, dit-il, il y a beaucoup de travail à faire dans son domaine particulier.

Les commentateurs de football à travers le pays approuvent la décision et le départ de Workman

Les représentants des équipes de la ligue Canadienne de football et la gent journalistique du pays ont accueilli le départ de Ted Workman, comme copropriétaire des Alouettes de Montréal, avec des commentaires variés. Cependant, un consensus des opinions indique que la majorité estime que cette décision sera de nature à aider l'équipe montréalaise.

Le président des Rough Riders d'Ottawa, **Sam Berger**, a exprimé l'avis que ce changement au sommet de l'équipe mettra peut-être du temps à donner des résultats concrets, "mais il est à souhaiter que l'équipe saura dans quelle voie s'engager".

"Sans discréditer Ted Workman, Joe Atwell est un bonhomme très intelligent et il devrait accomplir un bon travail."

La baisse des assistances aux matches de la ligue Canadienne a été une cause de soucis, a-t-il ajouté, surtout dans la conférence de l'Est où cette année les quatre équipes partageaient les recettes aux guichets.

Cette année, cette entente signifie que Ottawa et Hamilton, les deux plus petites villes du circuit, doivent venir en aide à Montréal, la métropole du Canada.

Berger a également prédit qu'un tel changement devrait être de nature à éliminer toute division d'autorité et conflit possible au sommet. "Plusieurs décisions sont assez difficiles à prendre sans qu'il y ait possibilité de désaccord entre deux personnes", a-t-il conclu.

A Hamilton, **Jake Gaudaur**, le gérant général des Tiger-Cats, a qualifié le changement de "geste qui est le présage d'un avenir plus rose".

Dans l'Ouest, **Denny Veitch**, le gérant général des Lions de Vancouver, a été sympathique à l'endroit de Workman.

"En dépit des tribulations et des difficultés de l'équipe, Ted Workman a largement contribué au football. J'espère qu'il conservera un rôle actif dans ce sport", a-t-il dit.

Chez les journalistes, les opinions étaient aussi variées.

Dick Beddoes, du Globe and Mail de Toronto, a déclaré que le régime de deux partenaires à parts égales à la tête d'un club de football est le même qu'un "cavalier bicéphale monté sur un cheval qui tente de mener sa monture dans toutes les directions ou dans aucune, parce que les têtes ne peuvent tomber d'accord sur le chemin à suivre".

Denny Boyd, du Sun de Vancouver, a déclaré : "Mon premier commentaire est le suivant : Vous ne pouvez pas faire marcher un infirme en lui amputant une jambe. Je ne vois aucune raison qui pourrait motiver un certain optimisme. Je ne crois pas que la situation va changer simplement parce que Workman a quitté l'équipe."

Laurie Artiss, du Leader-Post de Regina, a déclaré que le départ de Workman mettait fin à l'une des phases les plus étranges et mouvementées de l'histoire du football canadien.

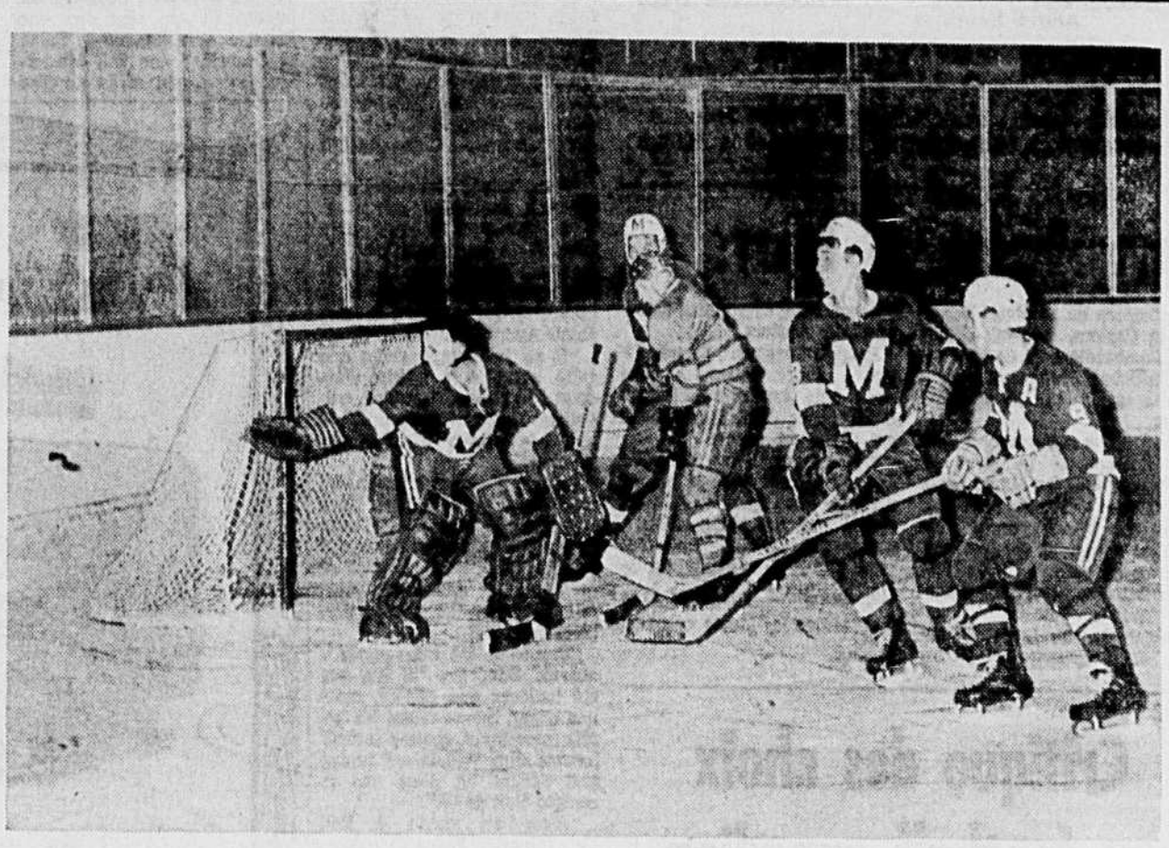
"On se rappellera Workman à cause des nombreuses décisions qu'il a prises et qui ont eu l'heur de lui aliéner la population montréalaise et de contribuer au déclin de l'un des châteaux-forts du football canadien. Il fut également un personnage très malchanceux. Rarement a-t-il posé un geste qui a réussi, en dépit de ses meilleures intentions.

"On doit cependant dire de Workman qu'il ne s'est jamais plaint dans l'adversité, même lorsque tout et tous étaient contre lui."

A Hamilton, **Bob Hanley**, du Spectator, a dit :

"Montréal mérite une plus forte représentation et les dirigeants des Alouettes ont le droit de s'attendre à une meilleure qualité de compétition de la part de l'équipe.

"Maintenant, ce sont les successeurs de Workman qui sont sur la sellette. Pourront-ils former une direction plus efficace et une équipe meilleure en 1968 ? Le marché est devenu amer et difficile à Montréal et la population réclame des résultats sous la forme d'un club de football de qualité."



photos René Picard, LA PRESSE

Solide protection pour le gardien de but

Les Redmen de McGill, qui ont remporté le championnat du tournoi de hockey interuniversitaire de Montréal, hier, ont accordé une solide protection à leur gardien Bruce Glencross. Ci-haut, on aperçoit George Kemp (8) et Skip Kerner (9) devant leur gardien tandis qu'un défenseur des Redmen tient en échec un franc tireur des Carabins. Les Redmen l'ont emporté au compte de 4-3.

McGill gagne le tournoi de hockey interuniversitaire

Les Redmen de l'Université McGill ont remporté, hier, le championnat du tournoi de hockey interuniversitaire qui sert de préparation finale des équipes à la saison de hockey proprement dite.

Les Redmen ont eu raison des Carabins de l'Université de Montréal au compte de 4-3, hier soir, à l'Université McGill, grâce à une magnifique performance de trois buts de la part de John Tibbits.

Tibbits a marqué le but de la victoire après 16:49 de jeu au troisième vingt. Harry Griffiths, fils, a obtenu l'autre but des vainqueurs.

Marc Picard, Michel Gosselin et Jean Laurendeau ont été les compteurs des Carabins.

L'an dernier, cette compétition s'était terminé par une égalité au sommet, alors que le Sir George Williams et le McGill avaient fait match nul dans la rencontre décisive.

A l'issue du match, hier, les instructeurs Claude Chapleau, des Carabins et Dave Coop, des Redmen, sont tombés d'accord pour dire que les deux équipes avaient livré un match serré qui aurait pu se sceller en faveur de l'une ou l'autre des équipes.

Copp a exprimé l'espoir que cette saison, dans l'Association athlétique amateur Québec-Ontario, deux équipes du Québec, notamment le McGill et les Carabins, pourront se tailler une place dans les séries éliminatoires.

Les Carabins inaugureront leur saison vendredi soir, au stade d'hiver de l'Université de Montréal, alors qu'ils recevront la visite des Marlins de l'Université McMaster.

L'instructeur des Carabins, Claude Chapleau, a avisé ses joueurs que l'exercice de ce soir était libre mais que celui de demain serait obligatoire. Chapleau est satisfait du rendement de ses joueurs depuis le début de l'entraînement et il envisage la saison avec optimisme.

Hier, dans le match-consolation entre les clubs Loyola et Sir George Williams, le Loyola a triomphé au compte de 8 à 1.

Selon Kelly, ses Kings devraient tenir le coup

LOS ANGELES (UPI) — Les Kings de Los Angeles, les meneurs de la division ouest de la ligue Nationale, vont-ils tenir le coup ? Voilà la question de 64,000 que se posent les experts du hockey professionnel, ces mêmes qui avaient prédit en juin dernier que les Kings seraient les plus faibles de la nouvelle division de la LNH.

Red Kelly, un éminent membre des Maple Leafs de Toronto et des Red Wings de Détroit durant 20 saisons, ne croit pas que l'équipe qu'il pilote habilement subisse une relâche fatale d'ici la fin de la saison. "Nous ne sommes pas dans la ligue Nationale pour perdre des matches. Nous avons même l'intention de remporter la coupe Stanley", a commenté Kelly, un ancien député fédéral d'une circonscription torontoire.

Dès le début, Kelly a cru aux possibilités de succès de ses Kings. Si une chose le surprend, c'est le succès presque immédiat de ses hommes qui ont déjà battu trois équipes de la "vieille" section, soit les Black Hawks de Chicago, les Maple Leafs de Toronto et les Red Wings de Détroit, et ce, en sept rencontres. Chicago, Toronto, New York et Boston ont battu chacun une fois les représentants de Los Angeles.

L'effort maximum de tous les joueurs

Kelly explique les présents succès de son équipe en déclarant : "La clef du succès au hockey, c'est la détermination. Tous mes hommes fournissent leur maximum de rendement et même un peu plus." Qui plus est, les joueurs des Kings ne se laissent pas intimider par la réputation des joueurs des équipes de la division établie. Pour eux, Bobby Hull, Frank Mahovlich Gordie Howe, Jean Béliveau, Bobby Orr, Stan Mikita, Henri Richard, Normie Ullman et Dave Keon sont des hommes qui jouent bien au hockey, mais qui peuvent commettre des erreurs comme les autres.

L'une des plus agréables surprises chez les Kings est l'épanouissement du jeune gardien de but Wayne Rutledge qui a bien défendu la cage de son équipe durant huit de leurs 14 matches. Le vétéran Terry Sawchuk a accompli le reste de la besogne. Le brio de ce dernier était prévu, mais celui de Rutledge surprend tout le monde, y compris son instructeur.

Toutefois, Kelly n'est pas prêt à accorder tout le crédit de l'excellente défensive de son équipe à ses deux gardiens de but. "Pour que ceux-ci se distinguent, ils doivent être bien protégés par leurs défenseurs, a-t-il remarqué. Dale Rolfe, Bob Wall, Jacques Lemieux, Bill White et Dave Amadio ont été jusqu'à maintenant formidables".

Défense appuyée par une bonne attaque

Une bonne défensive finit toujours par crouler à moins qu'elle ne soit secondée énergiquement par une bonne attaque. Avec en tête le jeune Ted Irvine, un ailier gauche qui a marqué six buts et fourni autant de passes, cette attaque est d'emblée la meilleure de la nouvelle division de la LNH. Les autres joueurs d'avant qui se signalent sont : Eddie Joyal et Gordon Labossière, deux centres; Lowell MacDonald et Bill Flett, deux ailiers droits; et Brian Smith et Réal Lemieux, deux ailiers gauches.

La seule inquiétude de Red Kelly est présentement les faibles assistances aux matchs locaux des Kings. "Elles n'ont pas été bonnes jusqu'à maintenant, mais ça changera quand nous irons jouer à notre nouvel arena, le 30 décembre prochain", a-t-il souligné.

Le dernier commentaire de Kelly dans cette entrevue a été de rendre hommage à son patron Jack Kent Cooke, un Torontois qui a émigré aux Etats-Unis, il y a quelques années, et est devenu un magnat du sport professionnel à Los Angeles.

"Jack est un homme formidable. Il fait tout en son possible pour me faciliter la tâche et il sait apprécier à sa juste valeur les succès de ses Kings", de conclure Kelly qui, encore l'an dernier, évoluait brillamment avec les gagnants de la coupe Stanley, les Maple Leafs de Toronto.



Après le match, on fraternise

A l'issue de la compétition, les joueurs des deux équipes se sont serré la main. Le match a été enlevant, mais une fois qu'il est terminé on oublie les petites rancunes. On reconnait Jean Delorme (17) de l'Université de Montréal, qui offre ses félicitations à Jeff Lawson (6), des Redmen de McGill.

Programme de l'équipe du Canada

C'est contre l'Allemagne de l'Ouest ou la Pologne que l'équipe nationale du Canada disputera son premier match, lors des Jeux olympiques de Grenoble, le 6 février.

Inscrit dans le groupe "A", le Canada disputera sept matches. Ce sont ses trois derniers cependant qui seront les plus importants, puisqu'ils affronteront successivement la Tchécoslovaquie, la Suède et l'URSS.

L'incertitude de l'adversaire du Canada lors du premier match résulte du fait que six pays, l'Allemagne de l'Ouest, la Pologne, la Finlande, la Norvège, l'Allemagne de l'Est et la Roumanie se disputeront le droit de faire partie du groupe "A". Trois de ces pays seront du groupe "A".

Les autres seront le Canada, les Etats-Unis, la Suède, la Tchécoslovaquie et l'URSS.

D'autre part, on a révélé le nom des deux arbitres qui représenteront le Canada au tournoi. L'Association canadienne de hockey amateur a arrêté son choix sur J. Kubenik, de Fort William, et J. McEvey, d'Ottawa.

Voici donc la liste des matches que disputera l'équipe nationale :

6 février : Canada vs Allemagne de l'Ouest ou Pologne, à 9 h. du soir.
8 février : Canada vs Finlande ou Norvège, à 9 h. du soir.
9 février : Canada vs Allemagne de l'Est ou Roumanie, à 9 h. du soir.
11 février : Canada vs Etats-Unis, à 5 h. 30 de l'après-midi.
13 février : Canada vs Tchécoslovaquie, à 9 h. du soir.
15 février : Canada vs Suède, à 5 h. 30 de l'après-midi.
17 février : Canada vs URSS, à 9 h. du soir.

Voici maintenant la liste des autres matches d'importance :

6 Février : Tchécoslovaquie vs Etats-Unis, à 6 h. du soir.
7 février : Suède vs Etats-Unis, à 5 h. 30 de l'après-midi.
9 février : URSS vs Etats-Unis, à 5 h. 30 de l'après-midi.
13 février : URSS vs Suède, à 5 h. 30 de l'après-midi.
15 février : URSS vs Tchécoslovaquie à 9 h. du soir.
17 février : Suède vs Tchécoslovaquie, à 5 h. 30 de l'après-midi.

Jerry Wolman face à des difficultés financières

PHILADELPHIE (PA)—Jerry Wolman, entrepreneur en construction (et sportsman) a confirmé, hier, la rumeur qui voulait que son empire financier évalué à plusieurs millions de dollars soit menacé par une pénurie d'argent liquide et de temps.

Wolman, qui est âgé de 40 ans, est propriétaire des Eagles de Philadelphie, de la ligue Nationale de football. Il a toutefois précisé que ses valeurs dépassaient de beaucoup le montant de ses dettes et qu'il pourrait obtenir de l'argent liquide si on lui en donnait le temps.

Wolman a expliqué qu'il a été pris dans une situation pénible et qu'une transaction majeure qui aurait solutionné ses problèmes en obtenant de l'argent de ses intérêts pétroliers au Koweit, avait échoué le mois dernier. Il a refusé d'élaborer sur le sujet.

Au cours d'une conférence de presse, Wolman a révélé qu'il allait soumettre un programme de remboursement à quelque 300 créanciers. Si ces derniers l'acceptent, ils seront remboursés d'ici 18 mois.

Sinon, Wolman a admis qu'il fera face à une réorganisation de ses intérêts et même à la faillite. Il a souligné que toutes ses valeurs étaient à vendre, y compris le tout nouveau Spectrum de Philadelphie, construit au coût de $12 millions, où évoluent les 76ers de Philadelphie au basketball et les Flyers, de la ligue Nationale de hockey, une équipe dont Wolman a déjà été co-propriétaire. Il a précédé été copropriétaire. Il a précédé Eagles, à moins d'être acculé à la faillite.

Nicklaus élu le golfeur professionnel de l'année

PALM BEACH Floride (PA) — Jack Nicklaus a été proclamé hier, le golfeur professionnel de l'année, l'un des rares honneurs qui lui avaient échappé au cours d'une fantastique carrière qui ne dure que depuis six ans.

Nicklaus, qui se trouvait à Mexico à cause d'un engagement à la télévision au moment où la nouvelle a été annoncée, est âgé de 27 ans.

L'Association des golfeurs professionnels a également proclamé Wee Bobby Cruikshank, 38e membre du temple de la renommée du golf.

Nicklaus qui, en compagnie d'Arnold Palmer, a remporté les honneurs de la coupe du Monde à Mexico dimanche dernier est attendu à Palm Beach demain afin de prendre place au sein du comité des tournois de l'association

Nicklaus a recueilli pratiquement deux fois plus de votes que son rival et ami Palmer dans ce scrutin auquel ont participé les membres de l'association et les chroniqueurs de golf. Don January a pris la troisième place parmi les 32 noms mentionnés dans ce scrutin.

Nicklaus, le plus jeune golfeur à avoir remporté le tournoi des Maîtres, le tournoi de la PGA et l'Omnium des Etats-Unis, a déjà amélioré tous les records de bourses au circuit américain, en 1967.

Cette année, ses gains officiels se chiffrent par $188,988, ce qui surpasse de beaucoup l'ancien record qu'il détenait et qui était de $140,752 établi en 1965. Il a de plus amassé quelque $72,568 en bourses non-officielles, y compris la Série Mondiale du Golf pour un total fantastique de $214,320.

Cinq groupes intéressés à la franchise de Kansas City

KANSAS CITY (UPI) — Cinq groupes ont manifesté le désir de se porter acquéreurs de la nouvelle franchise de Kansas City ont annoncé, hier, les autorités du complexe sportif Jackson de cette ville.

La ligue Américaine a accordé permission le mois dernier d'élargir les cadres du circuit en accordant des franchises aux villes de Kansas City et Seattle.

Deux des groupes n'ont pas encore fait connaître publiquement leurs intentions.



Nouvelle formule concernant les courses de poulains à BB

Blue Bonnets innovera une formule d'avant-garde dans la préparation des événements réservés aux juvéniles et aux trotteurs et ambleurs de trois ans d'élevage canadien. La nouvelle formule sera en vigueur dès la saison 1969.

En effet, à l'avenir, des événements à inscriptions "fermées tôt" remplaceront les habituels futurités. Toutefois, la piste respectera ses engagements, en ce qui concerne les futurités 1968 pour trotteurs et ambleurs de deux et trois ans.

Les détails de ce changement ont été conjointement dévoilés par le directeur des courses Michael MacCormac et Lucien Bombardier, conseiller technique de la piste, celui-là même qui était à l'origine des futurités.

Donnant les raisons du changement, Bombardier a expliqué que l'actuelle formule des futurités pouvait causer certains embêtements à plusieurs propriétaires et entraîneurs.

"Les nombreux frais sont en fait un inconvénient et il y a aussi le problème des changements de propriétaires et des déménagements. En conséquence, plusieurs chevaux sont privés de participer à des événements donnés, à cause de ces circonstances. On constate fréquemment que le meilleur cheval n'est même pas inscrit", de continuer Bombardier.

Le nouveau système devrait largement faciliter les choses aux propriétaires comme aux éleveurs, puisqu'il élimine les versements de frais. Rappelons que jusqu'à maintenant, les frais devaient être versés lorsque le poulain était âgé de six mois et que dans plusieurs cas, les chevaux inscrits n'atteignaient même pas le stade de la compétition.

Sous la nouvelle formule, les propriétaires verront leurs chevaux lutter pour les mêmes montants d'argent, mais ils n'auront pas à débourser inutilement.

Dans les événements à inscriptions "fermées tôt", les premiers frais ne seront exigés que l'année où le cheval entrera en course. De cette façon, le propriétaire d'un cheval prometteur pourra l'inscrire l'année même d'un stakes, sans déboursement inutile.

On croit que la nouvelle formule favorisera une plus forte compétition. Dans la majorité des cas, les futurités étaient présentés avant le programme régulier, mais il semble que la venue de la nouvelle formule permettra aux poulains de deux et trois ans de se produire à l'intérieur du programme régulier, dans des épreuves de bien meilleure classe.

Notes ... Albert Trottier, publicitaire et directeur des relations publiques à **Blues Bonnets,** assistera au banquet de la USHWA (United States Harness Writers Association) dimanche, 10 décembre, à **New York ...** ce banquet sera suivi d'une assemblée annuelle des publicitaires des pistes de courses du continent nord américain ... **Tobin Bronze,** pursang australien qui s'est classé troisième dans le **Washington International,** a été acheté par un syndicat de sportsmen de **Beverley Hills,** en Californie, pour la somme de $400,000 ... l'assemblée annuelle de la USTA aura lieu le 19 novembre et au moins 150 dirigeants de pistes assisteront à ce congrès ... selon le plus récent bulletin de la Harness Racing Institute, Hervé Filion a devancé Keith Waples comme meilleur gagnant de courses ... Hervé en a gagné 216 et Waples 213 ... Billy Haughton a dépassé les $1,100,000 en bourses et Stanley Dancer est tout près du million ... Filion a gagné $538,275 et Lucien Fontaine $510,618 ...



téléphoto UPI

Une moyenne d'un but par match

L'ailier gauche Bobby Hull, en dépit du lent début de saison de ses coéquipiers, maintient l'excellente moyenne d'un but par match, 14 buts en 14 parties. Hull tentera de continuer son allure ce soir alors que les Black Hawks joueront à St-Louis. Hull a marqué 384 buts depuis son début dans la ligue Nationale.

NOS CHOIX À BLUE BONNETS



PAR ANDRE TRUDELLE

(Nombre de gagnants : 246 sur 860)

Gagnants d'hier : Rum Runner ($3.80) ; Shadydale Ginger, ($4.30).

NOTRE CHOIX	A SURVEILLER
1 — Taft Dares	Julian Nathan
2 — Admiral Herbert	Wonderful Girl
3 — Awol	Lochinver Duke
4 — Frysie Roscroft	Boozie
5 — Mud Run	Katy
6 — Kawartha Bee	Brady Indian
7 — Patrick Kirk	Meadow Henry
8 — Doug Johnston C.	Nobleman Pick
9 — Cap Hanover	Kim Ash
10 — Dickey Dares	Senator Duke

Le meilleur : Dickey Dares (10e)

Le négligé : Kathy (5e)

inscrits à son

PREMIERE COURSE

TROT — A RECLAMER

BOURSE $1,000

3—Flemington Key, D. Normandin 3-1
1—Julien Nathan, M. Turcotte 7-2
2—Taft Dares, G. Lachance 4-1
7—Cherry Freeze, A. Boucher 9-2
4—Live Fast, L. Bergeron 6-1
5—The Minch, Pas nommé 8-1
6—Flying Kathryn, R. Coutu 8-1
8—Joppa's Surprise, R. Boutillier 10-1
Aussi éligibles : Major Law, R. Grandmaison. Archie Mon, A. Hanna.

DEUXIEME COURSE

AMBLE — A RECLAMER

BOURSE $1,000

6—Admiral Herbert, G. Lachance 3-1
2—Wonderful Girl, A. Aubin 7-2
1—Right Step, R. Boily 4-1
3—Grand Vela, G. Filion 9-2
7—Von Lands, Pas nommé 9-2
4—Borderview Rosair, G. Baillargeon 8-1
5—Honeyville Miss, C. Richer 8-1
8—Lina M. Vonian, P. Roberge 10-1
Aussi éligibles : Just Joe, C. Poulin. Della's Sister, A. Hanna.

TROISIEME COURSE

AMBLE — A RECLAMER

BOURSE $2,000

1—Lckinver Duke, Pas nommé 3-1
3—AWOL, J. Lachance 7-2
4—Good Day, D. MacTavish 4-1
5—McKiyo Counsel, J. MacGregor 9-2
2—Adios Mite C, R. Bardier 6-1
6—Rita Gallon, Pas nommé 6-1

QUATRIEME COURSE

TROT — A RECLAMER

BOURSE $1,000

5—Little Imp, M. Gingras 3-1
7—The Sentry, L. Lapage 7-2
2—Frysie Rosecroft, P. E. Alain 4-1
1—Brief Candle, L. Bergeron 6-1
3—Honest Pete, F. Leboeuf 6-1
4—Lotta Luck, P. Caldwell 8-1
6—Henry Jones, A. Deguise 8-1
Aussi éligibles : Quick, Hen. Filion. Early Date, B. Côté.

CINQUIEME COURSE

AMBLE — CONDITIONS

BOURSE $1,100

1—Mud Run, C. Poulin 3-1
8—Intrusion C., J. G. Brosseau 7-2
2—Sovereign, H. Lamarre 4-1
3—Katy, G. Côté 9-2
7—Battle D Adios, Y. Geneau 6-1
4—Northwood Dusty, C. Desjardins 8-1
6—Demonne Bel, R. Gagné 8-1
5—Ad De Card, Jen. Filion 10-1
Aussi éligible : Admiral Richelieu, A. Bédard.

SIXIEME COURSE

AMBLE — CONDITIONS

BOURSE $1,100

5—Kawartha Bea, M. Gingras 3-1
2—Grace Handy, B. J. Lapage 7-2
8—Santa Cal, A. St-Amour 4-1
6—Fame N'Fortune, W. Bourgon 9-2
3—J. J. W., G. Crowe 6-1
1—Brady Indian, A. Bédard 8-1
7—Madeleine Adios, J. G. Brosseau 8-1
4—Misschief Long, G. Baillargeon 10-1
Aussi éligible : Brother Chief, M. Bouvrette.

SEPTIEME COURSE

AMBLE — A RECLAMER

BOURSE $1,000

8—Tony Clap, Y. Plouffe 3-1
1—Patrick Kirk, G. Filion 7-2
7—Stewart's Clan, J. C. Gautier 4-1
4—Prince E. Grattan, L. Bourgon 9-2
6—Stag Dancer, Pas nommé 6-1
2—Meadow Henry, M. Dostie 8-1
3—Last Prince, M. Bouvrette 8-1
5—Phil Parker, Pas nommé 10-1
Aussi éligibles : White Flame, G. Raymond. Mrs J. B., D. Gillis.

HUITIEME COURSE

AMBLE — CONDITIONS

BOURSE $1,400

3—Nobleman Pick, M. Turcotte 3-1
4—Doug Johnston C., R. Bouthillier 7-2
2—Saucy Dream, J. Quesnel 4-1
1—Extra Fuhrer, W. Bourgon 9-2
5—Jane C. Adios, B. Côté 6-1
6—Kawartha Beatle, M. Gingras 6-1
7—Marie Hendy, B. J. Lapage 8-1
8—Red Rex, G. Lachance 10-1
Aussi éligibles : Northwood David B., C. Desjardins. Key Feature, A. Hanna.

NEUVIEME COURSE

AMBLE — CONDITIONS

BOURSE $3,000

3—Cap Hanover, B. Côté 3-1
4—Fatherland, Hen. Filion 7-2
2—Kim Ash, J. MacGregor 4-1
6—Abbe Lark, M. Turcotte 9-2
1—Quick Kid, R. White 6-1
5—Pat's Ezra, K. Carmichael 6-1

DIXIEME COURSE

AMBLE — A RECLAMER

BOURSE $1,200

3—Ideal Direct, J. Hébert 3-1
7—Dicky Dares, Y. Gamache 7-2
4—Senator Duke, G. Lachance 4-1
2—John Glenn, J. G. Brosseau 9-2
8—Gem Direct, M. Lefebvre 6-1
5—Irish Eddie, J. P. Charron 8-1
6—Play Rough, A. Bédard 8-1
4—Atorny M. A. Hanna 10-1
Aussi éligible : Speedy Pointer, C. Desjardins.

Souhait d'anniversaire

—"Ma petite Erika, cette année, à l'occasion de ton anniversaire, tu peux émettre n'importe quel souhait..."

—"Comme tu es gentil mon chéri !"

—"... car je n'ai pas d'argent pour pouvoir t'offrir quelque chose !" (tp)



Matches de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE
Cleveland à Hershey

LIGUE LAVAL JR
Coll. Laval à St-François
Ste-Rose à Chomedey
Ste-Dorothée à Laval-des-R.
Duvernay à Pont-Viau

HIER

LIGUE AMERICAINE
Springfield 2 - Québec 2

LIGUE PROVINCIALE SR
Sherbrooke 4 - Victoriaville 3

LIGUE SR "B" DU QUEBEC
Laprairie 4 - Jacques-Cartier 1
Pte-au-Tr. 8 - Cowansville 4

LIGUE JR "A" DE L'ONTARIO
Niagara Falls 4 - London 2

LIGUE JR "A" DU QUEBEC
Québec 5 - Trois-Rivières 6

LIGUE METROPOLITAINE JR "A"
Palestre 7 - Verdun 2

LIGUE MONTREAL JR
St-Jean 4 - St-Michel 5
St-Léonard 3 - Roussin 1

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC
Montréal 1 - Rive Sud 8
Chambly 1 - St-Hubert 3

LIGUE DES BANQUES
Montréal 6 - Royale 7
Canadienne 7 - Tor.-Dominion 2

LIGUE AMERICAINE

(DIVISION EST)

	G	P	N	P	C	Pts
Springfield	9	3	1	56	39	19
Hhershey	7	4	1	54	39	15
Providence	5	6	2	51	65	12
Baltimore	5	7	1	43	43	11

(DIVISION OUEST)

	G	P	N	P	C	Pts
Cleveland	9	3	1	44	36	19
Rochester	6	5	2	49	51	14
Québec	5	7	1	17	45	11
Buffalo	5	9	0	50	60	10

LIGUE PROVINCIALE SR

	G	P	N	P	C	Pts
Drummondville	11	4	1	67	53	23
Victoriaville	8	3	2	59	44	18
Hull	7	7	1	59	59	17
St-Hyacinthe	6	5	1	47	46	13
Granby	4	8	1	47	54	9
Sherbrooke	2	11	2	46	69	6

LIGUE SR "B" DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Iberville	6	1	1	41	27	13
Laprairie	5	1	1	32	19	11
J.-Cartier	4	4	0	39	37	8
Pte-aux-Tr.	3	5	0	40	46	6
St-Michel	1	3	1	23	26	3
Cowansville	1	6	1	33	53	3

LIGUE JR "A" DE L'ONTARIO

	G	P	N	P	C	Pts
Niagara Falls	10	1	1	66	29	21
Hamilton	8	4	1	56	38	17
Kitchener	8	3	0	65	37	16
Toronto	8	4	0	64	39	16
Canadien Jr	7	3	1	38	26	15
London	5	7	1	36	49	11
St. Catharines	5	7	0	42	43	10
Oshawa	3	6	1	34	45	7
Peterborough	1	9	2	35	63	4
Ottawa	1	12	1	24	91	3

LIGUE JR "A" DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Drummondville	11	4	0	69	47	22
Thetford	9	4	0	60	46	18
Sorel	7	7	0	70	65	14
Québec	6	10	0	69	97	12
T.-Rivières	6	11	0	75	86	12
Shawinigan	5	8	0	57	60	10

LIGUE METROPOLITAINE JR "A"

	G	P	N	P	C	Pts
Laval	8	2	0	52	29	16
Palestre	7	3	0	43	38	14
Mtl-Nord	4	5	1	38	45	9
Rosemont	4	6	0	54	53	8
St-Jérôme	3	7	1	29	49	7
Verdun	3	6	0	40	42	6

LIGUE MONTREAL JR

	G	P	N	P	C	Pts
St-Victor	5	3	0	49	35	10
St-Léonard	7	1	0	48	23	14
Roussin	5	5	0	47	47	10
St-Michel	3	4	1	29	37	7
St-Jean	3	4	0	30	29	6
St-Hyacinthe	3	4	0	25	32	6
Boucherville	3	4	0	30	30	6
Laprairie	1	5	1	15	40	3

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Rive Sud	7	0	0	45	7	14
St-Hubert	3	2	3	21	25	9
Verdun	3	1	2	18	15	8
Notre-Dame	2	4	1	16	27	5
Montréal	1	4	2	21	37	4
Chambly	0	5	2	16	27	2

LIGUE LAVAL JR

	G	P	N	P	C	Pts
Laval-des-R.	3	0	1	15	8	7
Chomedey	3	1	0	20	15	6
Ste-Rose	3	1	0	14	9	6
Duvernay	2	2	0	20	15	4
Coll. Laval	2	2	0	9	10	4
St-François	1	2	1	11	15	3
Pont-Viau	1	3	0	20	14	2
Ste-Dorothée	0	4	0	8	31	0

LIGUES DES BANQUES

	G	P	N	P	C	Pts
Royale	2	0	0	9	7	4
Canadienne	1	1	0	8	4	2
Tor.-Dominion	1	1	0	7	10	2
Montréal	0	2	0	9	12	0

Hockey à Valleyfield

VALLEYFIELD (J.G.G.) — Les amateurs de hockey de la région de Valleyfield auront l'occasion de revivre les beaux jours de la défunte ligue de hockey senior du Québec à l'aréna de Valleyfield, dimanche, à compter de 2 heures.

Les Old Timers de Valleyfield recevront la visite des Old Timers du Québec. Au cours de cette joute, les sportifs pourront de nouveau applaudir les prouesses des Jacques Plante, Albert Langlois, Jimmy Orlando, Ken Mosdell, Dickie Moore, etc. Ceux-ci, sous la direction de Glen Harmon affronteront une équipe formée des anciens joueurs des Braves de Valleyfield, qui remportèrent à plusieurs reprises le trophée Alexander, emblème du championnat de la ligue senior du Québec.

Valleyfield alignera plusieurs anciennes vedettes telles que Jacques Viau, Jacques Deslauriers, Bingo Ernst, Rosario "Kitoute" Joannette, Jean-Paul Bisaillon, Paul Courteau, Robert Mudie, etc. Lucien Leduc, personnage des plus connus dans les milieux sportifs du hockey, du baseball, etc., agira comme instructeur de l'équipe campivalencienne.

Les profits de cette joute seront versés à l'Association du Hockey Mineur de Valleyfield qui permet chaque année à plus de deux cents jeunes de jouer au hockey.

Alignement des équipes :

QUEBEC

1 — Jacques Plante, 2 — Jimmie Galbraith, 3 — Junior Langlois, 4 — Jimmie Orlando, 5 — Harry Hoy, 6 — Floyd Curry, 7 — Skyppy Burchell, 8 — Glen Harmon, 9 — Rocket Richard, 10 — Buddy O'Connor, 11 — Gerry Heffernan, 12 — Dickie Moore, 14 — Pete Morin, 15 — Reggie Gigg, 16 — Elmer Lach, 18 — Kenny Mosdell, 19 — Dollard St-Laurent, 20 — Dan Porteous, 21 — Frank Porteous, 23 — Walter Clune.

VALLEYFIELD

1 — R. Courchesne, 2 — Bob Mudie, 3 — Bingo Ernst, 4 — Jacques Deslauriers, 5 — Jacques Viau, 6 — Raymond Leduc, 7 — Kitoute Joannette, 8 — Jean-Paul Bisaillon, 9 — André Corriveau, 10 — Georges Bougie, 11 — Marcel Bessette, 12 — Sonny Villeneuve, 14 — Tod Campeau, 15 — Paul Courteau, 16 — Claude Vinet, 17 — Paul Larivée.

Compteurs de la LHN

	B	A	Pts
B. Hull, Chicago	14	7	21
Howe, Détroit	10	8	18
COURNOYER, Canadien	7	10	17
Ratelle, New York	4	12	16
Bathgate, Pittsburgh	8	7	15
Hicke, Oakland	8	7	15
McKenzie, Boston	3	12	15
Hadfield, New York	7	7	14
Stanfield, Boston	4	10	14
Keon, Toronto	4	10	14
Gilbert, New York	3	11	14
Delvecchio, Détroit	1	13	14
Esposito, Boston	7	1	14
Pulford, Toronto	4	9	13
Oliver, Toronto	4	9	13
Ellis, Toronto	8	4	12
BELIVEAU, Canadien	7	5	12
Bucyk, Boston	6	6	12
Goyette, New York	6	6	12
Prentice, Détroit	6	6	12
Nevin, New York	5	7	12
Nesterenko, Chicago	2	10	12
Irvine, Los Angeles	6	5	11
Balon, Minnesota	6	5	11
Joyal, Los Angeles	5	6	11
Conacher, Toronto	5	6	11
Hampson, Détroit	5	6	11
A. Macdonald, Pittsburgh	5	6	11
Rochefort, Philadelphie	4	7	11
Boudrias, Minnesota	4	7	11

Fusion de deux clubs de soccer

NEW YORK. (AFP) — Un porte-parole de la "United Soccer Association", le groupement de soccer officiellement reconnu par la F.I.F.A., a déclaré mardi que deux des clubs qui sont membres de ce groupement ont décidé de fusionner. Ce sont les équipes de San Francisco et de Vancouver. La nouvelle formation prendra le nom de "Vancouver Royals" et aura son quartier général à San Francisco.

L'équipe de San Francisco, est actuellement en Espagne, à Madrid, où elle se prépare depuis le mois d'août pour la saison 1968 sous la conduite de son entraîneur Ferenc Puskas. La formation de Vancouver est entraînée par l'Anglais Bobby Robson. On ignore encore s'il y aura un entraîneur uniforme pour la nouvelle équipe ou bien si le système d'un double entraîneur sera appliqué.

Le soccer en Europe

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Red Star 1, Lyon 1
Nice 3, Lille 1
Rouen 3, Ajaccio 1
Bordeaux 6, Rennes 2
Nantes 0, Angers 1
Strasbourg 0, Metz 0
Marseille 2, Monaco 1
St-Etienne 2, Sochaux 0
Lens 3, Sedan 0

CLASSEMENT

1) Nice 20 pts 24 buts pour — 9 buts contre ; 2) St-Etienne, 19-23-11; 3) Red Star, 18-23-15.
4) Marseille, 18-17-17 ; 5) RCP Sedan, 17-24-15 ; 6) Sochaux, 17-21-15 ; 7) Angers, 16-22-22.
8) Bordeaux, 15-29-20 ; 9) Valenciennes 15-15-13 ; 10) Metz, 14-19-18; 11) Ajaccio, 14-19-24 ; 12 Lens, 13-19-25.

LIGUE ANGLAISE

(Division I)

Arsenal 2, Everton 2
Chelsea 3, Sheffield Wednesday 0
Coventry 0, Fulham 3
Liverpool 1, Manchester United 2
Manchester City 6, Leicester 0
Newcastle 1, West Ham 0
Nottingham F. 3, Wolverhampton 1
Sheffield United 1, Leeds 0
Southampton 1, Tottenham Hotsp. 2
Stoke 2, Sunderland 1
West Bromwich 8, Burnley 1

LIGNE D'ECOSSE

Aberdeen 6, Raith 2
Airdrie 0, Celtic 2
Clyde 2, Stirling 0
Dundee 1, Hibernian 4
Dunfermlice 1, St. Johnstone 0
Falkirk E, Motherwell 0
Hearth 1, Dundee United 0
Kilmarnock 0, Patrick Thistle 3
Rangers 1, Morton 0

LIGUE D'IRLANDE

Ards 2, Crusaders 1
Ballymena United 4, Glenavon 3
Cliftonville 6, Bangor 4
Derry City 4, Distillery 1
Linfield 1, Coleraine 3
Portadown 1, Glentoran 4

ITALIE

Bologna 3, Spal de Ferrara 3
Brescia 2, Internazionale de Milan 0
Cagliari 2, Juventus de Turin 0
Mantova 1, Atlanta de Bergamo 0
Milan 2, Sampdoria de Gênes 0
Napoli 1, Fiorentina 0
Roma 0, Lanerossi de Vicenza 0
Torino 0, Varese 0

ESPAGNE

Sevilla 0, Atletico de Madrid 3
Pontevedra 0, Sabadell 0
Zaragoza 4, Espanol de Bercelone 2
Real Madrid 3, Betis de Sevilla 0
R. S. de S. Sebast. 1, A. de Bilbao 1
Barcelona 3, Cordoba 2

Un stade d'hiver projeté au Caire

Selon la publication "Hungarian EXPORTER", des experts de Hongrie se préparent à faire une offre pour construire un stade d'hiver demandé par la République Arabe Unie. Cette patinoire opérera au Caire, où la température est d'environ 20 degrés Centigrade. Ce stade d'hiver pour un pays plutôt tropical serait construit sur une île du Nil.

Carl Yastrzemski, choisi comme joueur le plus utile à son club

NEW YORK — (PA) — Carl Yastrzemski des Red Sox de Boston est venu à un vote près d'être choisi à l'unanimité le joueur le plus utile à son club dans la Ligue américaine pour la saison de baseball 1967.

Le joueur de champ extérieur de 28 ans, qui a remporté déjà la triple couronne tout en aidant les Red Sox à remporter leur premier championnat de ligue depuis 1946, a obtenu 19 votes comme joueur le plus utile. Un vingtième vote lui accordait la deuxième place, lorsque le choix a été fait par les membres de la Baseball Writer's Association of America.

Cesar Tovar, véritable électro-choc des Twins de Minnesota au deuxième but, ou au troisième ou au champ centre, a mérité le vingtième vote en première place. Il a été déclassé par la suite au cours de la mise en ballottage. Il a conservé une moyenne de .267 au bâton au cours de la saison dernière.

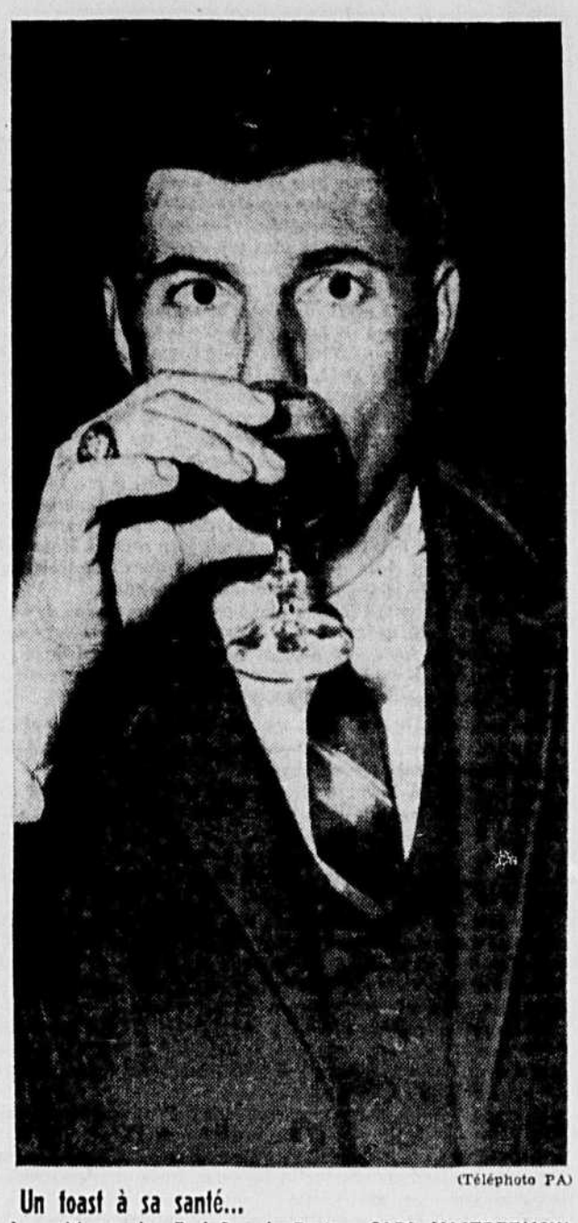
Yastrzemski n'a pas réussi à obtenir l'unanimité qu'a provoqué chez les rédacteurs de baseball, la semaine dernière, Orlando Cepeda, des Cardinaux de St. Louis, jugé meilleur joueur de son club dans la Ligue nationale.

Yastrzemski est par ailleurs le premier joueur des Red Sox à mériter cet honneur depuis Jackie Jensen, en 1958.

Déçu malgré ce choix ...

BUFFALO, N. Y. (PA) — Yastrzemski a déclaré qu'il était désappointé d'apprendre que le titre de joueur le plus utile à son club dans la Ligue américaine ne lui avait pas été décerné à l'unanimité.

"Je suis un peu déçu du fait qu'ils n'ont pas été unanimes. Mais l'important après tout, c'est de mériter le titre," a ajouté l'excellent frappeur des Red Sox de Boston, qui se trouvait à Buffalo, pour prendre la parole devant un groupe social.



(Téléphoto PA)

Un toast à sa santé...

Le voltigeur des Red Sox de Boston, CARL YASTRZEMSKI, accueille la nouvelle de son choix comme joueur le plus utile à son équipe dans la ligue Américaine, en prenant un bon verre de vin. Yastrzemski prononçait une conférence à Buffalo pour des jeunes joueurs de baseball quand il a appris la nouvelle.

Mike Belkin passe en quarts de finale

BRISBANE. (Reuter-AFP) — Le Canadien Mike Belkin a atteint les quarts de finale aux championnats de tennis du Queensland, aujourd'hui, en remportant une victoire surprise de 9-7, 6-4, sur Tony Addison, d'Australie, classé 8ème favori.

Belkin, natif de Montréal, a tiré profit de la piètre forme d'Addison au début du deuxième set et a continué d'attaquer, avec les résultats que l'on sait.

Dans les autres matches de 3e tour, Roy Emerson a défait A. McDonald, 6-4, 6-4 ; John Newcombe a eu raison de P. Dent, 6-0, 6-4 ; Tony Roche, un autre Australien, l'a emporté sur H. Broun, de Nouvelle-Zélande, 6-2, 6-3.

Chez les dames, Lesley Turner a défait A. Marshall, 6-1, 6-2 ; Gail Sheriff a eu raison de M. A. Eisel, des Etats-Unis, 6-3, 6-3 ; tandis que Kay Harter, également des Etats-Unis, l'a emporté sur H. Gourlay, d'Australie, 3-6, 6-3, 7-5.

En double, Roche et Newcombe, de même que Roy Emerson et W. Bowrey, et R. Ruffels et A. Stone, tous d'Australie, ont été vainqueurs.

Nouvelles de la Palestre

ESCRIME

Le public est invité à assister gratuitement, ce soir, à 8 h., à une grande soirée d'armes, au centre Paul-Sauvé de la Palestre, alors que le maître d'armes Alex Shamie présentera un programme d'un très grand intérêt pour les personnes qui désirent être initiées, et pour les adeptes de l'escrime.

Plus d'une trentaine des meilleures lames du Québec prendront part à cette soirée d'armes, à laquelle participeront les escrimeurs du centre Cherrier, du maître d'armes Robert Desjarlais. Ce programme débutera par des démonstrations des techniques de base de l'enseignement de l'escrime. Il y aura des explications qui seront données sur le maniement du fleuret, du sabre et de l'épée.

La soirée se terminera par des rencontres qui mettront aux prises les meilleures lames du Québec, telles que Carl Schwende, Sigrid Chatel, Louise Agoues qui faisaient partie de l'équipe du Canada, lors des derniers Jeux panaméricains, à Winnipeg.

Les cours d'escrime se donnent au centre Paul-Sauvé, les lundi et mercredi de 8 h. à 10 h. 30 du soir.

NATATION (DAMES) :

Les lundi et jeudi après-midi, il y a toujours, à la piscine de la rue Cherrier, des cours pour dames. Ces cours s'adressent à toutes les catégories de nageuses, aux débutantes ainsi qu'à celles qui désirent perfectionner leur style de nage.

Claire Robert, notre instructeur, invite les dames à la rencontrer les lundi de 2 h. à 3 h., et les jeudi, de 3 h. à 4 h.

En plus, Mme Robert donne des cours d'initiation à la natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge. Ces cours se donnent les samedi avant-midi, au centre Cherrier, de 9 h. à 11 h.

COURS DES HOMMES D'AFFAIRES AU CENTRE PAUL-SAUVE

Avec le confort que la vie moderne exige, l'homme d'affaires, le professionnel, le commerçant, l'industriel et même l'ouvrier qui travaille avec un équipement mécanique doivent, s'ils veulent demeurer en bonne santé, améliorer leur forme physique en s'adonnant à des exercices de culture physique ou de pratique de sport.

Au centre Paul-Sauvé, Pierre Lagassé, diplômé en éducation physique et spécialiste en ce domaine, se fera un plaisir d'accueillir toute personne soucieuse de prendre en mains leur santé physique.

Jockey condamné à un mois de prison

PARIS. (AFP) — Vainqueur du dernier "Prix de l'Arc de Triomphe", le jockey australien William Pyers a été condamné aujourd'hui à un mois de prison ... et aussitôt libéré, ayant déjà été incarcéré pendant 33 jours. Il devra en outre payer 3.000 f. d'amende.

La sentence a été rendue par la cour d'appel de la Seine devant laquelle le jockey australien, qui vit en France, faisait appel d'un jugement rendu le 17 octobre en son absence par le tribunal correctionnel et le condamnant à un an de prison à la suite d'un accident de voiture remontant à 1966. L'avocat de Pyers, Me René Floriot, a fait valoir que si son client avait omis de comparaître ce jour-là, c'est que l'huissier chargé de lui remettre la convocation n'avait pas cherché à le rejoindre, comme la loi l'y oblige mais s'était contenté de déposer la convocation à la mairie de Chantilly, où il réside.

Qui plus est, a plaidé Me Floriot, William Pyers, ne comprend que l'anglais et la convocation, que la mairie de Chantilly avait fait suivre, était rédigée en français. "Pyers a signé l'accusé de réception sans savoir de quoi il s'agissait", a-t-il dit.

CULTURE PHYSIQUE (DAMES)

Le centre Cherrier offre aux dames et jeunes filles le moyen de se garder toujours en bonne forme.

Michèle Alverhne, instructeur hautement qualifié, oriente ses cours vers la coordination des exercices de souplesse, d'équilibre, de maintien, d'agilité et d'endurance. Ces périodes d'entrainement apporteront aux dames et jeunes filles un bien-être considérable.

Les cours se donnent, au centre Cherrier, les lundi et mercredi, de 7 h. à 8 h., au centre Paul-Sauvé, les mardi et jeudi, de 7 à 8 h. Il y règne une chaude ambiance de camaraderie.

Les Sports



Claude Mouton

à

CKAC/73

tous les jours

7 h. 25 – 7 h. 58 – 8 h. 45
12 h. 15 – 17 h. 30
18 h. 30 – 23 h. 00

avec



Roger Turcotte

économie & finance — LA PRESSE

Le monde des affaires doit s'orienter vers la gestion scientifique

Un éminent expert du monde des affaires aux Etats-Unis a prédit une utilisation et une acceptation de beaucoup accrues de techniques analytiques scientifiques compliquées pour atteindre les décisions prises dans les affaires, et ceci dans la prochaine décennie.

Dans une conférence spéciale organisée conjointement par l'Institut canadien des Comptables agréés et par l'Université Queen's, le professeur Ezra Solomon, de l'Université Stanford, a fait remarquer qu'aussi récemment qu'en 1950, les techniques analytiques telles que celle du taux de rendement d'un investissement, ou celle de l'analyse statistique, étaient virtuellement inconnues du monde des affaires : de 2 à 3 pour cent seulement des sociétés les plus en vue envisageaient de les utiliser.

Dans les années qui suivirent, le développement de leur acceptation a été remarquable et, de nos jours, presque la moitié des entreprises importantes les utilisent. M. Solomon a déclaré que des sondages font ressortir que cette proportion passerait à 80 pour cent d'ici 1975.

Une des raisons principales citée par le professeur californien, qui milite en faveur de l'emploi de ces techniques, est l'importance accordée de nos jours à la saine utilisation des capitaux.

Le problème a changé

Il est de tradition dans le monde des affaires de se préoccuper de la source des fonds mais, de nos jours, le coeur du problème a changé et les hommes d'affaires réalisent maintenant qu'ils doivent faire le meilleur usage possible des fonds disponibles, a-t-il déclaré.

Les problèmes compliqués du monde actuel des affaires, de savoir si les fonds disponibles devraient être convertis en stocks, en comptes recevables, en dépenses d'immobilisation, en des filiales ou en d'autres placements, étaient à peine ébauchés il y a 25 ans.

Tout en soulignant les grands progrès réalisés dans les techniques d'administration, M. Solomon a exprimé son étonnement devant les méthodes très largement dissemblables de calculer le taux de rendement d'un investissement taux qui devient de plus en plus populaire.

Ce taux est grandement employé pour prendre des décisions d'investissement par les sociétés et est souvent porté à la connaissance des actionnaires comme baromètre de leurs placements.

J'ai l'impression que certains analystes effectuent ce calcul un peu au hasard et même d'une façon fantaisiste, a dit M. Solomon. Les taux de rendement de la liste établie par le magazine Fortune pour les 500 plus grandes compagnies varient de 6 à 40 pour cent. Ces pourcentages sont calculés au départ de rapports financiers des compagnies, rapports qui ont été établis sur la base de pratiques comptables différentes et peu de gens réalisent que ces taux de rendement ne peuvent être comparés.

Une méthode acceptable

M. Solomon a proposé qu'un certain nombre de groupements : les comptables, analystes financiers, institutions d'hommes d'affaires ou d'enseignement ainsi que le gouvernement collaborent afin de trouver une méthode acceptable de détermination du taux de rendement. Certains pourront dire que ce problème n'est pas dans leurs prérogatives, d'autres chercheront à imposer leurs vues unilatéralement, a dit M. Solomon, mais ce n'est que par un effort collectif qu'une solution réelle sera trouvée.

Le professeur de l'Université de Stanford a mis en relief les changements étonnants qui se sont effectués dans l'enseignement des affaires. Il n'y a pas longtemps, la grande majorité des hommes d'affaires était d'avis que la compétence ne pouvait s'acquérir que par l'expérience.

Mais à partir de 1950 ces points de vue ont commencé à disparaître et, de nos jours, même les pays qui soutenaient avec le plus de force la théorie selon laquelle "seul grand-papa peut nous apprendre à faire marcher son affaire", ont créé des écoles très progressistes, a-t-il noté.

En Amérique du Nord, les programmes des écoles commerciales ont changé, quittant les sujets dominés par la description et l'information comme les méthodes et moyens de financement pour se tourner presque entièrement aux techniques analytiques à l'origine des décisions à prendre.



Nouvelle usine

La société Pedlar Ltée a abandonné ses anciens locaux du 24 rue de Nazareth et du 5055 rue Courtrai pour s'installer dans de nouveaux locaux, comprenant usine et entrepôt, à 9355 boulevard Langelier, Saint-Léonard, au nord-est de Montréal. Ces nouveaux édifices, comme l'indique la photo ci-dessus, occupent une superficie de 25,000 pieds carrés, sur un terrain suffisamment grand pour permettre d'éventuelles expansions.

Prêt de $250 millions accordé à la G.-B. pour sauver la livre

LONDRES (UPI) — Un groupe de banquiers internationaux, en Suisse, ont levé de $250 millions à $280 millions afin de sauver la livre sterling britannique, annonce-t-on de Bâle.

Aucune confirmation officielle n'a été donnée à Londres mais une dépêche en provenance de Paris mentionne que la France, comme marque de bonne volonté, a contribué pour 40 millions, tout en considérant la livre comme trop malade pour être sauvée.

La livre ne cède le pas qu'au dollar dans le monde monétaire et l'assistance internationale nouvelle arrive à point.

L'économie et la balance des paiements précaires de la Grande-Bretagne ont été de nouveau affaiblies par la grève prolongée des dockers dans les deux principaux ports du pays.

Les grèves ont porté le déficit commercial mondial du pays, en octobre à 107 millions de livres, soit $299.6 millions, le fossé le plus vaste depuis janvier 1964, entre ce que le pays vend et ce qu'il achète, à l'étranger. Ce déficit était probablement plus grand que les gains invisibles traditionnels en pétrole, opérations bancaires, transport maritime, assurance et services techniques, ne pouvaient effacer.

Des rapports de nouvelles mesures detinées à stabiliser la situation monétaire internationale, provenaient de sources bancaires localisées à Bâle, en Suisse. Ils annonçaient l'ouverture de nouveaux crédits compris entre $250 millions et $280 millions, approuvés au cours de l'assemblée mensuelle ordinaire de la Banque pour les Règlements internationaux.

La Grande-Bretagne doit rembourser 100 millions de livres, équivalant à $280 millions d'une dette contractée en 1964 envers le Fonds Monétaire International. Elle doit procéder à ce remboursement le 1er décembre prochain.

Alors que ni la Banque d'Angleterre ni le Trésor britannique n'étaient en mesure de confirmer les rapports de Bâle, le nouveau prêt indique clairement le message des banquiers internationaux, à l'effet qu'ils ne croient pas aux rumeurs de dévaluation de la livre.

Le premier ministre M. Harold Wilson et son gouvernement se sont engagés sans réserve à maintenir le taux actuel de change de la livre.

Des sources financières londoniennes ont également ,fait remarquer que l'inquiétude mondiale au sujet de la livre est une preuve de plus de la position de première importance que tient la devise britannique dans la structure monétaire du monde.

Dans les années d'après-guerre au cours desquelles la Grande-Bretagne a passé par une période de transition entre une puissance coloniale et sa position actuelle, sa devise a subi des attaques sporadiques.

Le mouvement actuel de la livre a son point de départ à l'automne de 1964 lorsque le gouvernement travailliste reprit le pouvoir. Il hérita d'un énorme déficit dans la balance des paiements, approchant 800 millions de livres ($2.24 milliards).

Donohue Brothers

Les actions privilégiées, rachetables, 6 1-4 p.c. cumulatif, de la série 1967, de la compagnie seront négociables sur la Bourse de Montréal, à son ouverture le 15 novembre 1967.

Le symbole au téléscripteur sera "D B L Pr."

Sur un total de capital autorisé, il y a 500,000 actions privilégiées d'une valeur au pair de $25. chacune, en séries et sur ce chiffre, il y en a 240,000 d'émises et en circulation.

L'inflation touche le produit national brut

Le Produit National brut du Canada augmentera de 9 pour cent en 1968 pour atteindre 68.1 milliards de dollars comparativement à 62.4 milliards de dollars pour l'année 1967.

L'augmentation des prix sera le facteur prépondérant de cette hausse car on attribue la moitié de ce gain à la montée des prix. Voilà ce que révèle un sondage qui a été mené par les membres du Forum des économistes industriels de l'Association des manufacturiers canadiens. Les conclusions du sondage prédisent également que le taux du chômage sera de 4.1 pour cent de la main-d'oeuvre canadienne.

La prédiction moyenne qui ressort de ce sondage situe le PNB de 1968 à $68.1 milliards aux prix du marché au regard des $62.4 milliards que les membres de ce Forum avaient mentionnés comme estimé final à ce poste pour 1967.

Les participans à ce sondage prévoient que les prix de gros augmenteront d'environ 2.3 pour cent en 1968. Ils s'attendent également à une hausse soutenue des prix à la consommation et estiment que l'Indice des prix à la consommation atteindra 154.8 au milieu de l'année prochaine par rapport à l'Indice de septembre 1967 qui se situait à 150.7.

Concernant l'Indice de la production industrielle (indice qui mesure les changements dans la production), d'après la prédiction moyenne, il augmentera de 5 p.c.

Toujours d'après cette prédiction moyenne, il se peut qu'en 1968 le taux du chômage soit de 4.1 pour cent de la main-d'oeuvre.

Le Forum des économistes industriels de l'AMC groupe des économistes ainsi que des spécialises en commercialisation qui sont à l'emploi des société membres de l'AMC. Cet estimé ne constitue pas une prévision officielle de la part de l'un ou de l'autre groupe, mais il est simplement compulsé à titre de synthèse d'opinions personnelles dans le but d'aider les entreprises qui adhèrent à l'AMC à établir leurs propres previsions.

Route au Labrador

Un contrat de $2,000,000 a été accordé à Dufresne-Mannix, de Montréal, en association, pour la construction d'une route de 76 milles de long, carrossable en tout temps allant jusqu'aux approches est du réservoir prévu dans l'aménagement hydro-électrique des chutes Churchil, au centre du Labrador.

La route partira d'un point situé à quatre milles à l'est de la future centrale, et se dirigera au nord-est jusqu'à la région des lacs Orma et Fremont où doit s'élever une série de digues qui détourneront le cours de la rivière Naskaupi vers le bassin supérieur du Churchill.

Les 76 milles de route conduisant au lac Orma feront partie d'un réseau routier de 300 milles qui reliera les points principaux du bassin de captage de 2,400 milles carrés qui alimentera l'énorme centrale électrique.

Les Immeubles Québécois Inc.
Prêts hypothécaires
$100,000 — $500,000
$1,000,000 et plus
Nouveaux projets
ou
propriétés existantes
Montréal : tél. 255-7518
Québec : tél. 656-9774



M. PIERRE DESMARAIS

Monsieur Alex S. Hamilton, Président et Gérant Général de la Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Pierre Desmarais au poste de Surintendant pour le Québec à compter du 1er janvier, 1968. Monsieur Desmarais a acquis une grande expérience auprès d'importants assureurs et il est bien connu en particulier dans le secteur de l'assurance du Québec.

Notre dollar-argent vaut un dollar et 25

Le dollar canadien, métal argent, émis par le gouvernement vaut $1.25. Le cinquante cents, le vingt-cinq cents et la pièce de 10 cents ont également des valeurs marchandes supérieures à la valeur nominale, soit des valeurs respectives de 62.5 cents, 31.25 cents et 12.5 cents.

Ces chiffres pour le moins surprenants sont fournis par le Financial Counsel qui évalue la monnaie en fonction de la valeur marchande de l'argent au pays, c'est-à-dire $2.08 l'once d'argent. Cette valeur est toutefois bien théorique car la loi défend de fondre la monnaie qui est propriété du gouvernement. Comme il en coûte plus cher au gouvernement pour émettre la monnaie, il a été décidé de retirer toute pièce de métal argent pour la remplacer par une monnaie composée de 50 pour cent d'argent et de 50 pour cent de cuivre. Cette politique canadienne, toute récente, suit de près la décision du gouvernement américain qui a décidé de retirer sa monnaie d'argent en émettant une monnaie approchant la valeur nominale de la pièce.

Mais le succès de cette politique est contestable, selon le Financial Counsel, qui affirme que le gouvernement américain n'a pu reprendre que 100,000,000 d'onces d'argent sur un total de 1,500,000,000 onces-argent en circulation. La cause de cette épargne en monnaie des Américains est qu'ils sont conscients de la valeur marchande de l'argent et qu'ils ne veulent par conséquent pas s'en séparer.

Le climat politique actuel nuit au progrès économique

Plus de 300 délégués venus de toutes les régions de la province ont assisté au Congrès annuel des courtiers en immeuble du Québec, tenu récemment en l'hôtel Bonaventure à Montréal. Si ce congrès n'a pas connu le faste et la publicité habituellement réservés à ce genre de manifestation, il a, par ailleurs, obtenu un immense succès en proposant aux courtiers en immeuble des formules nouvelles pour améliorer leurs connaissances et augmenter leur compétence, en s'attardant plus qu'à l'ordinaire sur les structures constitutionnelles de leur organisme.

Le climat politique du Québec a également fait l'objet d'une discussion très animée.

L'industrie du courtage immobilier est très vulnérable et toute variation dans le climat politique et économique de la province est surveillée de très près par le courtier afin d'en évaluer les conséquences et de participer à la recherche d'une solution valable. C'est dans cet état d'esprit que les courtiers en immeuble réunis en assemblée générale ont adopté une résolution dénonçant toute formule politique qui tenterait de séparer le Québec du reste du Canada et déplorant le fait que le climat politique actuel soit nettement défavorable au progrès économique de notre province. Ils exhortent les gouvernements à mettre fin à cette usurpation des droits d'une minorité afin d'instaurer le climat nécessaire à la poursuite des objectifs économiques de la province réclamés par la majorité de la population.

La Corporation veut refaire sa structure

L'assemblée générale a également adopté une résolution reportant la date de son prochain congrès à la mi-mai 1969. Selon les règlements actuels de la Corporation des Courtiers en immeuble, une assemblée générale des membres doit être convoquée au moins une fois l'an, durant la période s'étendant du 1er septembre au 31 décembre. Toutefois, l'assemblée générale a résolu de prolonger le mandat des nouveaux administrateurs après qu'elle eut confié à ceux-ci la tâche de refaire les structures de l'organisme dans le but d'en changer le rôle et les mécanismes.

La Corporation des courtiers en immeuble a été créée en 1952 comme association d'individus, courtiers en immeuble ou membres de professions annexes, et sa constitution de même que ses règlements ne correspondent plus aux objectifs de l'immeuble organisé du Québec. Les progrès accomplis par les Chambres d'Immeuble installées dans les grandes régions de la province, auxquelles la totalité des membres de la Corporation appartiennent, ont amené celles-ci à jouer un rôle prépondérant, largement autonome. Les structures actuelles de la Corporation empiètent sur celles des Chambres d'Immeuble et posent ainsi plusieurs difficultés. Les structures envisagées permettraient à la Corporation d'opérer un mouvement de cohésion

Voir LE CLIMAT en page 109



Nouvel élu

M. Lucien Pitre, élu président de la Corporation des Courtiers en Immeuble de la province de Québec pour 1967-68. M. Pitre est vice-président et directeur général de la Société de courtage immobilier Dussault, Inc. de Hull.

Nomination Hall Corporation



M. J.A.S. PECK

M. A. Pullin, vice-président exécutif et directeur-gérant de Hall Corporation of Canada, annonce la nomination de M. J.A.S. Peck au poste de gérant des opérations. M. Peck, qui était auparavant chez Canadian Vickers Shipyards Ltd., est un diplômé de l'université Glasgow et est membre de The Society of Naval Architects & Marine Engineers, The Royal Institution of Naval Architects et The Institution of Engineers & Shipbuilders d'Ecosse. Il est un ancien vice-président de The Canadian Shipbuilding & Shiprepairing Association.

THE DISTILLERS COMPANY (CANADA) LIMITED



M. Armin Strzodka

M. D. W. Small, président, annonce la nomination de M. Armin Strzodka (Schottka) au poste de représentant des ventes de la compagnie à Montréal. M. Strzodka possède de vastes connaissances en vins et spiritueux qu'il a acquises en Europe. Tout récemment, il était attaché à un fameux restaurant de Montréal. M. Strzodka s'occupera de la clientèle antérieurement desservie par feu M. W. P. (Bill) Gibbons. The Distillers Company (Canada) Limited représente au Canada un certain nombre de maisons reconnues par l'excellence de leurs gins anglais et scotch whiskies tel la John Dewar & Sons Limited, John Haig & Company Limited et Charles Tanqueray & Company Limited. Récemment, elle a été nommée représentante de Thomas Hine & Co. Ltd, de Jarnac, France, et The Carlsborg Breweries of Copenhague, Danemark. Les bureaux de la compagnie sont situés au 2100, rue Drummond, Montréal.

CARRIERE DE CONSEILLER EN PLACEMENTS

Conseillers financiers spécialisés dans la recherche économique et boursière cherchent une personne (homme ou femme) compétente et sérieuse pour assurer la liaison de la maison avec les établissements financiers et les clients francophones. Bon anglais essentiel. Le bagage personnel inclura la comptabilité, les sciences économiques et les valeurs mobilières. Salaire entre $7,000 et $9,000, selon connaissances et expérience. Cette situation offre un bon potentiel d'extension de ces revenus.

Appeler M. Rupert chez :

LAFFERTY, HARDWOOD & CO. LTD. 861-2871

ÉMISSION DE

$250,000,000

(OU À PEU PRÈS)

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION

DATÉES DU 1er DÉCEMBRE 1967

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à recevoir des souscriptions à un emprunt, à émettre contre espèces ainsi qu'il suit:

Obligations 6¼% à 6 ans échéant le 1er décembre 1973
Prix d'émission: 99.50%
Rapportant environ 6.35% pendant 6 ans

Échangeables

aux choix du détenteur, au plus tard le 1er décembre 1972, contre une valeur nominale égale d'obligations 6¼% échéant le 1er décembre 1994
Rapportant environ 6.29% pendant 27 ans

Intérêts payables le 1er juin et le 1er décembre
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

Le ministre des Finances se réserve le droit d'accepter ou de rejeter en tout ou en partie toute souscription et d'attribuer un montant total de $250,000,000 avec un jeu maximum de 10% en plus ou en moins.

La Banque du Canada est convenue d'acquérir un minimum de $50,000,000 des nouvelles obligations.

Le produit de cette offre ainsi que le produit de la vente de $100,000,000 de bons du Trésor à 392 jours (devant être datés du 1er décembre 1967, pour venir à échéance le 27 décembre 1968, et être offerts par voie d'adjudication le 28 novembre 1967) serviront au remboursement de $100,000,000 de bons du Trésor à 303 jours échéant le 1er décembre 1967, à l'achat, pour annulation, du portefeuille actuel de la Banque du Canada de $105,000,000, valeur nominale, d'obligations du Gouvernement du Canada échéant le 15 janvier 1968, et aux fins générales du Gouvernement du Canada.

Les nouvelles obligations seront datées du 1er décembre 1967 et porteront intérêt à partir de cette date. Le capital et les intérêts sont payables en monnaie légale du Canada, le capital à toute agence de la Banque du Canada et les intérêts à toute succursale au Canada d'une banque à charte, sans frais. Les titres définitifs seront disponibles le ou vers le 1er décembre 1967 et par la suite sous deux formes: au porteur avec coupons annexés et sous forme nominative, capital et intérêts, les intérêts étant payables par chèque. Les obligations de l'une et l'autre formes comporteront les mêmes coupures et seront entièrement interchangeables quant aux coupures et (ou) à la forme, sans frais (sous réserve des exigences du Gouvernement relatives aux transferts, lorsqu'il y a lieu).

Les nouvelles obligations sont autorisées conformément à une loi du Parlement du Canada. Le capital et les intérêts sont une charge du Fonds du revenu consolidé du Canada.

Les souscriptions, sous réserve d'attribution, se font à la Banque du Canada, Ottawa, par l'intermédiaire de tout courtier en valeurs mobilières autorisé à agir comme distributeur initial ou de toute banque au Canada.

NV6

Jean Mehling câble de Paris

Les Six veulent un droit de regard sur le sterling

Dans le temps même où, à Bruxelles, la Grande-Bretagne laisse entendre que son adhésion à la Communauté ne soulève guère de problèmes, puisqu'elle est prête à accepter les conditions générales du Traité de Rome, la Commission exécutive unique des Six publie un rapport très modérément optimiste sur les perspectives de cette "entrée britannique" dans le Marché.

C'est, en particulier, la Livre Sterling qu'on se refuse, à Bruxelles, à considérer comme "guérie" et sur laquelle, en tout cas, la Commission prétend obtenir un droit de regard.

Tout au moins laisse-t-elle entendre que ce droit devrait être concédé aux Six, seuls habilités, à son avis, à juger de la qualité du relèvement de l'économie et la monnaie britanniques.

Voilà un ton très nouveau, d'autant plus surprenant qu'il est censé traduire la pensée de la Communauté entière, alors qu'on y peut deviner, en filigrane, celle de la France.

x x x

Le Rapport n'hésite pas à exprimer, en clair, l'idée que l'amélioration de l'économie et de la monnaie britanniques ne se présume pas, et qu'il appartient à Londres d'en apporter la preuve !

Bref, le ton rappelle un peu celui d'un tribunal international, à cette inversion près (qui est de taille !) que c'est à "l'accusé" à faire la preuve qu'il est innocent !

Qu'on est loin, dans cette façon d'exprimer les choses, de l'optimisme de Monsieur Callaghan, dont j'ai parlé ailleurs. Car la grande suspecte, dans toute cette affaire, est la Livre Sterling. On ne se dit pas prêt, à Bruxelles, à croire que les créances détenues en sterling, un peu partout dans le monde, ne font planer aucune menace sérieuse sur la Livre.

Bien au contraire, on affirme que, passées entre les mains de pays du Tiers-Monde qui ne veulent pas tous du bien à la Grande-Bretagne, ces créances pèsent sur le destin du Sterling ; ce que ne sauraient accepter les Six.

x x x

Car si, à Bruxelles, on veut bien admettre le principe d'une future monnaie européenne commune, on n'hésite pas à dire que, pour en constituer l'un des éléments, la Livre doit être définitivement à l'abri de la dévaluation, de manoeuvres spéculatrices, et mieux encore être la monnaie nationale d'un pays qui a su assainir de façon définitive son économie nationale.

En d'autres termes, la Commission unique ne semble pas aussi convaincue que les hommes politiques qui soutiennent ouvertement "l'adhésion", d'une réorganisation profonde et durable de l'économie anglaise.

Je crains qu'on ne ressente douloureusement, à Londres, la principale exigence formulée dans le Rapport: si les Britanniques veulent qu'on prenne au sérieux leur candidature, qu'ils tiennent les Six au courant, sans arrière-pensée ni cachotterie, de toutes les mesures prises et à venir pour la consolidation du sterling.

x x x

L'étrange dans tout ceci — je le répète — vient de ce que de telles exigences ne sont pas exprimées par le Gouvernement français, mais par un organisme bruxellois qu'on dit le reflet très fidèle de la pensée "communautaire".

Ainsi ne sera-t-il plus possible — à moins de mauvaise foi — d'accuser la France d'intention malveillante et de sabotage systématique des efforts de ses partenaires.

Le problème de l'adhésion britannique suscite donc, jour après jour, des prises de position contradictoires.

Je suis de moins en moins convaincu, néanmoins qu'en la matière Paris fasse cavalier seul. Les déclarations qui, de droite et de gauche, se font hors des cercles officiels de Bruxelles n'engagent, à mon avis, que leurs auteurs. Une véritable pensée communautaire commence à s'exprimer. La Commission unique est désormais le principal organisme dont les déclarations et rapports doivent être pris au sérieux.

L'industrie du textile des USA craint la concurrence

Les producteurs textiles des Etats-Unis ont réclamé devant la Commission Tarifaire américaine que leur industrie soit protégée contre la concurrence des importations.

M. Robert Lynn, vice-président de la compagnie Burlington, parlant au nom de l'Institut des Transformateurs américains de Textiles, de l'Association Nationale des Transformateurs de laine, et de l'Association Textile du Nord des Etats-Unis, a dressé pendant trois heures devant la commission un tableau des difficultés de son industrie. Si les manufacturiers américains ne sont pas protégés contre les importations, ils pourront abandonner tous leurs programmes de développement, a-t-il dit. Il a longuement insisté sur la disparité des coûts entre les Etats-Unis et les pays étrangers qui bénéficient de bas salaires et de matières premières à meilleur marché.

"Notre grand problème, c'est notre marché national, et il doit être protégé contre les importations", a-t-il affirmé.

La commission tarifaire des Etats-Unis a commencé son enquête sur les importations aux Etats-Unis dans les textiles et elle doit remettre un rapport sur cette question au président Johnson avant le 15 janvier prochain. Partisans et adversaires du protectionnisme se succéderont au cours de cette enquête qui se prolongera toute la semaine.

LE CLIMAT

SUITE DE LA PAGE 108

à l'échelle provinciale à partir d'organismes déjà existants, les Chambres, qui oeuvrent au niveau municipal ou régional. Une association de Chambres d'Immeuble du Québec corrigerait ces défectuosités dans les structures de l'immeuble organisé tout en sauvegardant ses moyens de communications avec les membres de la profession.

Les courtiers s'intéressent aux villes de l'avenir

Plusieurs spécialistes du Québec et de l'extérieur ont animé des ateliers qui proposaient aux congressistes différents thèmes : Industrialisation, investissements, fiscalité, secteur résidentiel, etc. Les conférenciers invités aux déjeuners ont rappelé aux agents d'Immeubles les lois fondamentales de la psychologie de la vente et ont insisté sur la nécessité d'y ajouter une plus-value qui consiste en un don de soi total.

L'urbanisme était également au programme du Congrès. Les participants ont apprécié à sa juste valeur, un symposium sur les villes de l'avenir, lequel était animé par des étudiants de l'école d'architecture de l'Université McGill. Ce symposium a remporté un tel succès que les membres ont exprimé le désir d'inviter à nouveau le groupe d'architectes à une manifestation réservée exclusivement aux notions d'urbanisme et d'architecture ébauchées lors du symposium.

Les administrateurs ont élu à la présidence : M. Lucien Pitre, Hull ; à la vice-présidence : MM. R. G. Baxter, St-Lambert et Antoine Morin, Québec ; à la trésorerie : M. Philippe La Ferrière, Montréal ; M. Laurier Faust, président-sortant de charge, demeure membre du conseil exécutif.

RAPPORTS FINANCIERS

Molson

Les ventes de la société Les Brasseries Molson Limitée pour l'exercice intérimaire de six mois qui s'est terminé le 30 septembre, ont été de $90,570,000, marquant une augmentation de 6.4 pour cent sur celles du semestre correspondant de 1966, mentionne le rapport intérimaire aux actionnaires.

De son côté, le bénéfice net de la période, avec $7,090,000 ou 89 cents par action, a augmenté de 5.1 pour cent.

Le fonds de roulement a augmenté durant la période malgré l'achat des deux tiers des actions, en juillet dernier, de la société Les Industries Vilas Limitée. Au 30 septembre ce fonds de roulement ressortait du bilan intérimaire à $25,319,000.

La compagnie possède neuf brasseries à travers le Canada.

Canadien Pacifique

Les bénéfices nets de la société The Canadian Pacific Railway pour ses activités ferroviaires ont été de $28,639,000 pour la période de neuf mois qui a pris fin le 30 septembre, annonce la compagnie.

Au cours de la période correspondante de 1966 ce bénéfice avait porté sur $35,733,000.

Les revenus bruts, avec $423,633,000 sont en hausse par rapport au chiffre de $409,098,000 des neuf mois de 1966.

Le communiqué émis par la compagnie attribue la réduction du bénéfice, partiellement aux hausses de salaires découlant d'une convention collective applicable le 1er juillet et couvrant certains employés. D'autre part les revenus consolidés de Canadian Pacific Investments Ltd., et des filiales de la compagnie, sont passés à $9,679,000, comparativement à $8,005,000 au cours de la même période de 1966. Les revenus de placements du CP ont été de $11,528,000 au lieu de $11,986,000.

United Accumulative

L'actif net total de la société United Accumulative Funds Ltd. s'est accru de 50.4 pour cent au cours de son dernier exercice annuel, pour atteindre $360,577,885, annonce le rapport annuel adressé aux actionnaires.

Le nombre de ces derniers s'est lui-même accru de 16.1 pour cent, portant sur 138,502.

La valeur d'actif nette par action a augmenté de 37 pour cent pour s'établir en fin d'exercice à $11.20.

Au cours des dix années d'existence du fonds, cette valeur est passée de $3.83 à $11.20, alors qu'en plus, $1.23 ont été distribués en dividendes, ce qui au total, en réinvestissant les dividendes, représente un gain de 223.3 pour cent en 10 ans.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ACHETEUR BILINGUE

Entreprise de construction de Montréal recherche acheteur bilingue pour achats de matériaux et pièces d'équipement reliés à l'exécution de contrats de bâtiments et de travaux publics.

Ecrire et fournir expérience à

CASE 10,351, LA PRESSE

GERANT

POUR DEPARTEMENT DE RECEPTION ET LIVRAISON DE COMMANDES POUR GROSSISTE

Personne expérimentée seulement. Salaire à discuter
Se présenter de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.

3510 est, boul. ST-JOSEPH

CHIMISTE

Laboratoire cinématographique recherche un chimiste pour le contrôle des traitements des films. Le travail consiste à faire les analyses quantitatives des bains ; déterminer les formules et les taux corrects des renforcements ; maintenir les paramètres chimiques en corrélation avec les données sensitométriques ; échantillonner les nouvelles émulsions.
Les candidats doivent posséder un baccalauréat-ès-sciences et deux ans d'expérience en chimie analytique. De l'expérience en chimie photographique ou en photographie serait un avantage.
Les candidats seront préférablement bilingues.
Lieu de travail : Montréal.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à :
L'OFFICE NATIONAL DU FILM
Service du personnel
Boîte Postale 6100
Montréal 3, Qué.

TEXACO

DES OCCASIONS DE CARRIERE DANS LA COMMERCIALISATION

sont offertes dans notre Division des Ventes du Québec dû à notre expansion continuelle.
Après un programme complet de formation, vous serez assigné comme représentant des ventes dans un territoire et vous aurez la responsabilité des techniques marchandes et de la vente de nos produits pétroliers.
D'excellentes occasions d'avancement attendent les candidats jouissant des qualités de chef et d'aptitudes administratives car toutes les promotions sont accordées de l'intérieur des cadres de la compagnie.
Nous vous invitons à placer votre candidature indiquant votre âge, expérience et salaire demandé, si vous possédez les aptitudes requises :

—Bilingue.
—Diplômé d'université dans les arts ou le commerces; ou,
—Au moins un diplôme d'école secondaire avec plusieurs années d'expérience pratique dans les affaires.

Faire demande par écrit à :

TEXACO CANADA LIMITED
Service des Relations du Personnel
1425 de la Montagne
Montréal 25, Qué.

LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
Demande un
ARCHITECTE EN CHEF DE DESSINS
Echelle de salaire de $14,705 à $16,496

Le titulaire de ce poste dirigera la section d'architecture de la Division des dessins de projets et prendra part directement à la politique, au programme et aux dessins d'architecture et à la direction de la section.
Les autres responsabilités importantes comportent l'étude de toutes les propositions de dessins présentées à la Commission, en conformité de la Loi de la Capitale Nationale; la coordination du personnel et/ou des conseillers touchant les projets d'architecture entrepris par la Commission; le programme et la liaison des projets avec les autres ministères gouvernementaux, les agences et municipalités de la région de la capitale nationale.
La Division comprend le Génie des dessins, l'architecture paysagère et les sections des estimés et devis, avec du travail de collaboration à l'intérieur de la Division et dans toute la Commission, sur une grande échelle de problèmes de dessins.

QUALITES REQUISES :

Nous demandons un homme ayant un talent professionnel reconnu, de l'initiative et possédant les qualités suivantes :
— Un diplôme en architecture d'une Université reconnue, de préférence avec formation diplômée et étant membre du Royal Architectural Institute of Canada.
— plusieurs années d'expérience comprenant le dessin actuel, la critique des dessins et la préparation des formules de contrats pour les projets d'échelle diversifiée et de complexité.
— l'expérience en contacts avec les divers niveaux gouvernementaux, soit en qualité d'architecte de personnel Senior ou de conseiller.
— des aptitudes reconnues pour communiquer efficacement avec les autres spécialistes en dessins et la direction des opérations.
— la compétence en français et en anglais est souhaitable.

Comment faire sa demande
Ecrire avant le 20 novembre au Gérant de la Division du Personnel,
Commission de la Capitale Nationale,
540 rue Wellington, Ottawa 4,
incluant tous les détails des postes occupés et les références appropriées.

EXCELLENTE OPPORTUNITÉ

Pour un **"EXECUTIVE"** retraité représentant un revenu annuel de $5,500 à $8,000. Pas de mise de fonds, pas de vente. Ni local, ni personnel requis. Indispensable : moralité et crédit irréprochables et financièrement indépendant.

CASE 11,018, "LA PRESSE"

CHIMISTE

Nous sommes à la recherche d'un **CHIMISTE GRADUE,** bilingue, possédant expérience dans la formulation des peintures.
Cette offre comprend un salaire selon qualifications, ainsi que tous les bénéfices marginaux.
S.V.P. nous écrire et inclure votre curriculum vitae.

BENJAMIN MOORE & CO. LIMITED
9393, boul. St-Michel, Mtl 38

AVOCAT

Notre client est une organisation industrielle importante sise dans une ville moyenne du Québec, avec des filiales tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la province. Il recherche un jeune avocat intéressé à faire carrière dans le domaine des affaires. La situation implique des affaires d'ordre interne et externe, les aspects légaux des question de travail et les relations gouvernementales. Etre parfaitement bilingue est essentiel.

Le salaire initial, dépendant des qualifications, peut s'échelonner jusqu'à $10,000. Les responsabilités du postulant augmenteront graduellement si l'expérience est heureuse.

La demande restera confidentielle et on lui répondra.

S.V.P. référer à la filière 177M.

Discrétion et réponse assurées.
LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL
Edifice du Square Dominion, Montréal 2. UN 6-2807
Conseillers en sélection professionnelle depuis 1927

Carrière dans la publicité

"Un hebdomadaire à fort tirage requiert les services d'un représentant avec un minimum d'expérience dans la vente de publicité.

Agressif, positif, bilingue, ambitieux.

Bonnes commissions, bénéfices marginaux.

Envoyez curriculum vitae à :
CASE 10323 LA PRESSE

ESTIMATEUR
UNIVERSITE DE MONTREAL

FONCTIONS : Sous la surveillance du coordonnateur des aménagements de la Division de construction du service technique des immeubles, fournir des estimations concernant des projets d'aménagements d'édifices et vérifier les dépenses projetées en fonction des budgets alloués.

QUALIFICATIONS : Cours secondaire, expérience minimum de cinq (5) années comme estimateur en travaux généraux de construction.

Salaire selon qualifications et expérience.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet au :
SERVICE DU PERSONNEL
UNIVERSITE DE MONTREAL
CASE POSTALE 6128
MONTREAL

JEUNE ADMINISTRATEUR

salaire initial jusqu'à $8,000

Le Défi . . .

Une importante association de manufacturiers désire retenir les services d'un jeune homme dynamique pour s'occuper de gestion financière. Le titulaire sera principalement responsable de diriger un personnel qualifié chargé de représenter les intérêts des membres dans les cas de faillites, ventes en bloc, concordat et contrôle d'entreprises en tutelle. Il participera aussi par ses idées et ses suggestions à l'amélioration des autres services fournis par l'Association. Lieu de travail : Montréal.

L'Homme . . .

Age de plus de 25 ans, il est bilingue et possède une bonne formation académique en comptabilité doublée d'une expérience en administration. Il a le sens de l'analyse et de la vérification et sait communiquer et faire accepter ses idées. Diplomate, il possède beaucoup d'initiative et est capable de travailler sous un minimum de surveillance. Il verra dans ce poste l'occasion de se développer personnellement et de participer activement au progrès d'un secteur important de l'industrie canadienne.

Vous référant au dossier AB78-11-136, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à :

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
MONTRÉAL : PLACE VILLE MARIE • QUÉBEC : 880 CHEMIN STE-FOY
OTTAWA : 90 RUE SPARKS • TORONTO : 200 UNIVERSITY AVENUE
WINNIPEG : 213 NOTRE DAME AVENUE • VANCOUVER: 580 GRANVILLE STREET

ESTIMATEURS

Nous avons deux postes vacants pour des candidats dont l'expérience a été acquise de préférence dans l'industrie électronique.

ESTIMATEUR CONFIRME

ayant fait un apprentissage dans atelier d'usinage et possédant expérience fabrication d'outillages, dessin, méthodes et estimation. Poste important. Le travail : établir coûts estimatifs matériaux et analyser prix de revient.

ESTIMATEUR

ayant fait apprentissage dans atelier d'outillages et possédant expérience usinage, et estimation (deux ans). Le travail : établir coûts estimatifs matériaux et main-d'oeuvre équipements électromécaniques et pièces usinées.

Faites parvenir votre résumé, précisant instruction, expérience et situation actuelle à :

cae
Compagnie entièrement canadienne

M. G. P. Landry,
Adjoint aux Relations Industrielles,
CAE Industries Ltd.,
Division Electronique,
B.P. 6166, Montréal 3, P.Q.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

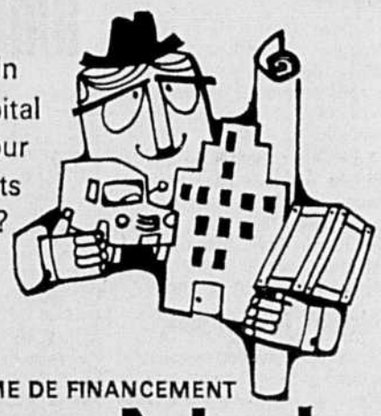
Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .80 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel.
La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

SERVICE CONFIDENTIEL

Il peut arriver, qu'en répondant à une annonce utilisant un numéro de case, vous appreniez, par la suite l'identité de l'annonceur et que l'ayant su au préalable vous n'auriez certainement pas écrit. Un tel risque peut être éliminé. Placez tout simplement votre demande d'emploi dans une enveloppe adressée au numéro de case spécifié dans l'annonce; joignez-y une liste de telles firmes ou personnes et glissez le tout dans une autre enveloppe adressée au Service Confidentiel de LA PRESSE, case 0000 Montréal 1. Il sera ainsi possible d'empêcher que votre demande d'emploi ne parvienne à destination si le nom de l'annonceur utilisant un numéro de case est mentionné dans votre liste et votre demande sera détruite.

Téléphonez à 874-7245
7246 ou 7258
Demandez
Mlle PAULETTE FREGEAU ou
Ecrivez à LA PRESSE
7 rue St-Jacques
Montréal

Besoin de capital pour différents projets ?



LE SYSTÈME DE FINANCEMENT
RoyNat
EST À VOTRE SERVICE

Profitez de notre méthode de financement *global*. Un *seul* prêt de $25,000 à $1,000,000 — ou plus — vous permettra de réaliser *tous* vos projets! Avantages: une seule transaction au lieu de plusieurs; mode de remboursement conforme à vos disponibilités; éviter le financement d'outillage à court terme. Consultez RoyNat Ltée, Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver

ou une succursale des institutions suivantes:
LA BANQUE ROYALE DU CANADA
LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
CANADA TRUST
LE TRUST GENERAL DU CANADA
MONTREAL TRUST COMPANY

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	8⅞	8¾	—
Alcan	200	26⅝	26⅛	26⅛
Algoma	—	20⅞	20½	—
Aillance	—	8	8	—
A can 4½	—	35	35	—
Anglo CP	—	7⅜	7¼	—
Arg C Pr	—	9¼	9¼	—
Asbestos	—	21⅞	21⅝	—
Atl Sug	—	11½	11⅜	—
Bq Cn	—	10½	16½	—
B d'Epargne	900	10⅛	10⅛	10⅛
B Imp-C	—	12½	12¼	—
B Mont	—	11⅜	11¾	—
B N-E	—	13¾	13½	—
B PC	500	8⅝	8⅝	8⅝
B Roy	—	14⅜	14½	—
B Tor-D	—	12¾	12½	—
Bell Phone	—	45⅜	45	—
Brazil	—	13	12¾	—
BA OIL	200	36⅞	36⅞	36⅞
Brinco	—	335	325	—
CAE	—	11⅜	11⅜	—
Cal Pow	—	25	24¾	—
Can Cem	—	34½	34¼	—
Can Iron	—	19	18⅞	—
C Pack B	—	91	91	—
CP Mortgage	—	11½	11¼	—
C Brew	200	7⅜	7⅜	7⅜
CP Inv Pr	—	24	23⅜	—
CI Pow	—	32	31½	—
C.P.R. 13 pr	—	10	9⅞	—
CPR	—	59¾	59⅛	—
CPR 4 p.c.Pr	—	9½	9½	—
C Ptina	—	13¾	13½	—
Central Del	—	21	20¼	—
Chemcell	—	9⅛	8⅞	—
C Bath pr	1300	23½	23½	23½
Cominco	200	26¾	26¾	26¾
Cons Bath	500	27¾	27¾	27¾
C Bath	—	460	460	—
Consu Glass	—	13	13	—
Cauvrette	—	5	490	—
Crain RL	—	47½	47½	—
Crd Foncier	—	50	50	—
Crush Int	—	12	12	—
Denault	—	9½	9	—
Denison	—	80¾	79¾	—
Dist Seag	—	39	38⅜	—
Dome Pete	—	52½	52½	—
D Bridge	—	15¼	15¼	—
D Coal Pr	—	13⅞	13⅞	—
Da Fasco	—	20¾	20¾	—
Dasco	—	9	8½	—
D Stores	—	18¼	18	—
Domtar	400	12¼	12⅛	12⅛
D Text	—	20	19⅜	—
Donohue	—	7⅝	7½	—
Du Pont	—	27	27	—
Enamel A	—	450	450	—
Fam Play	—	41½	41	—
F Collection	—	11½	11¼	—
Fraser	—	18½	18	—
Fr pete	—	700	700	—
Fulcrum Inv	—	380	375	—
Glengair	—	210	200	—
GB Can Inv	—	14⅛	14⅛	—
GL Paper	—	21	21	—
Hawk Sidd	—	375	340	—
Home A	—	22⅝	22½	—
Hud Bay M	—	58	58	—
Husky Oil	300	22	22	22
Husky D w	—	12	12	—
Imp Oil	—	66⅝	66½	—
Imp Tb	—	13¼	13	—
Id Accp	—	20½	20¼	—
Int Nickel	1300	118	118	118
It Util	—	38¾	38	—
I Util P	—	38½	38½	—
Inter Pl	—	22¾	22½	—
Unvst F A	—	8⅞	8¾	—
Jamaica PS	—	18½	18	—
Lau Fin	—	450	450	—
Markbor	—	5¾	5¾	—
Lablaw A	—	7	6⅞	—
Lablaw B	—	7⅛	7	—
Loeb M	—	14⅜	14⅜	—
McMillan	—	26	25¾	—
Massey F	—	17½	17⅛	—
Melchers	—	38⅜	28⅜	—
McAllister	—	10¾	10⅜	—
Melch Drts	—	26	85	—
Miron 6	—	350	350	—
olson A	—	18¾	18¾	—
Molson B	—	19¼	19¼	—
Mtl srts	200	52	52	52
Mtl Trust	—	13½	13½	—
Mre Corp	—	31¾	31⅜	—
Morse RA	—	22½	22½	—
Nat Sea	—	7¼	7¼	—
NB Tel	—	14½	14½	—
NFLD Lgt	—	9½	9½	—
Miron 6	—	50½	50¼	—
Noranda	—	9¾	9	—
NS LP	—	13¼	12¼	—
Ogilvie	—	25	24¾	—
Oshawa A	—	19	19	—
Phillips C	—	11½	11¼	—
Pw Corp	—	9	9	—
Price	200	10⅝	10⅝	10⅝
QN Gas	—	9¾	9⅝	—
Q Phone	—	15½	15¼	—
Reitmans	—	9	9	—
Rio alg	—	34½	33¾	—
Ronalds F	—	17⅛	17⅛	—
Salada F	200	9¾	9¾	9¾
Royal Trust	—	18¾	18¾	—
Scott LoS	—	33½	33½	—
Shaw	—	8⅛	8	—
Shell Cn	—	29½	29½	—
Shell I Pr	—	32½	32½	—
Shell Iw	—	13⅞	13⅞	—
Sher W Pr	—	105	105	—
Simpsons	—	34¼	33⅞	—
Sogemines	—	15⅜	15⅜	—
SS Steel	—	8¾	8¾	—
St Con	—	20¾	20⅜	—
Stnbg A	—	18¾	18½	—
Texaco Cn	—	30	30	—
T Grp A	—	8¾	8¾	—
Tr C PL	—	29	28½	—
Tr Pl	—	46	46	—
Tr Mt	—	20¾	20⅛	—
Un Carbide	—	19⅛	19⅛	—
Un Westb	—	7¾	7¾	—
Wajax	—	19	18⅞	—
Walk Gw	—	34½	34½	—
W Coast	—	22	21¾	—
W Pac P	—	6	6	6
Weston A	—	15¾	15½	—
Weston B	—	17½	17¼	—
Zeller's	—	34¼	34	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Alscope	—	245	232	—
Agassiz	—	37½	36	—
AmMetroEnt	200	215	215	215
Arno	—	4½	4	—
Baker Talc	—	31	27	—
Bateman	—	6	6	—
Beauce Pl	—	13	11	—
Black River	—	7	7	—
Blue Bon	200	255	255	255
BrCont O	—	33	33	—
Bruce-Presto	—	9	9	—
Burnt Hill	—	65	63	—
C. Interurban	—	360	360	—
C. Magnesite	500	30	30	30
C Security A	—	280	280	—
Carec	—	400	395	—
Cassiar	—	17¼	17¼	—
Cassidy's	—	7¾	7½	—
Commodore W	—	85	71	—
Chipman	—	9	9	—
Coastal M	1000	7	7	7
Cmm H M	—	65	65	—
Chmalloy	1000	370	370	370
Commodore	—	375	325	—
C Canorama	—	14	13½	—
C Manitoba	—	52	47	—
C New Pac	1000	20	20	20
C Persh	—	21	20	—
CQ Smelt	—	245	242	—
C Virginia	—	55	55	—
C McKinney	—	22	22	—
Corgemines	3500	78	76	78
Crownbridge	—	12	10	—
Credo	—	26½	26	—
Devil's Elbow	500	25	25	25
Dolson	—	14	11½	—
Dom Exp	—	19	19	—
Domco	—	12¼	12¼	—
Dumont	—	20	20	—
Eagle Gold	—	160	156	—
East Sull	—	525	525	—
Empire Min	—	11	11	—
Fab Met	500	8	8	8
Fabi	—	450	450	—
Fano	—	5	5	—
Fidelity	—	26½	26	—
Fleet Mfg	—	180	180	—
Fox Lake	—	7½	7	—
Futurity	1000	34	33	34
Furlong	—	255	255	—
Glen Lake	300	215	215	215
Grt W Min	—	49	49	—
Grissol	—	345	345	—
Guradian Mines	—	56	54	—
Gui-Por Ur	—	27	27	—
Inland Ch	—	6¼	6¼	—
Inspiratn	—	125	125	—
Inland Ch.	—	24	13	—
Intp Dredg	—	4	4	—
James Bay	—	50	47	—
K Desmond	—	—	22	22
Kenting Av	—	24¾	24¾	—
Kiena	—	73	70	—
Kodiac Pet	—	91	90	—
Lingside	—	6	5½	—
Loganna G.	—	10	16	—
Massval	—	6½	6½	—
Matachewan	2200	270	270	270
Merrill	—	160	160	—
Mid-Chib	—	13	13	—
Midepsa	300	205	205	205
Miro Mines	1500	30	30	30
Mt Pleast	500	12	12	12
Native Min	8000	9	9	9
N Glacier	—	32½	30½	—
Newrich	1000	12	12	12
Nocana	—	5½	5½	—
NA Rare M	—	23	21½	—
Open Ex	4000	29	28	29
Pat Silver	1000	24	24	24
Poudash	—	4½	4	—
Peace Riv	—	740	740	—
Pennbec	8000	12	11	12
Peso S	—	156	156	—
Phoenix O	—	300	295	—
Pine Ridge	—	18½	18½	—
Prime Potash	—	9½	9	—
Que Chib	—	47	45	—
Rancheria	—	21	18	—
Red Crest	—	3	3	—
Rouyn Ex	—	11	11	—
RA Pete "B"	—	100	100	—
Rusty L	—	8	7	—
St-L Div Lds	—	60	60	—
Sapawe	—	8	8	—
Shawining Mng	—	30	28	—
Silver Reg	—	16	16	—
Silver Sum	—	13	12½	—
Silver T	—	35	32	—
S Dufault	—	26	23	—
Spartan Air	—	110	100	—
Stairs Ex	—	11	11	—
Subeo	2300	178	175	175
Sullivan	—	380	380	—
Superpack	500	9	9	9
Surlaga	—	80	80	—
Tache	2000	8	8	8
Talisman	—	21	21	—
Tazin	—	15	15	—
Terrex Mng	—	23	23	—
Titan	—	7	7	—
Trsterre	—	17	16½	—
Un Obalski	9000	146	145	146
Waite Dufault	—	21	21	—
Westairs	—	14½	13	—
West Hill	—	28	26	—
West Tin	—	22	22	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	—1.28	— .96	—1.10	—1.20	inch.
Clôture — 14 nov.	166.16	136.43	117.21	155.68	96.14
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	92.28

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Aluminum Co. of Can. (4% priv.)	$0.25	tr.	1- 3-68	2- 2-68
Canadian Breweries ($2.20 A priv.)	$0.55	tr.	1- 1-68	30-11-67
id. ($2.65 B priv.)	$0.66¼	tr.	1- 1-68	30-11-67
id. (ord.)	$0.10	tr.	1- 1-68	30-11-67
Distillers Corporation Seagrams	$0.25	tr.	15-12-67	24-11-67
Grt. Br. & Can. Investment (5% pr.)	$0.62½	tr.	1- 1-68	15-12-67
International Paper (4% priv.)	$1.00	tr.	15-12-67	24-11-67
id. (ord.)	$0.33⅓	tr.	15-12-67	24-11-67
Opemiska Copper Mines (Que.) Ltd.	$0.15	int.	15-12-67	28-11-67
id.	$0.10	boni	15-12-67	28-11-67

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
2¾ 15 juin	1968	98¼	98¾
S 1er oct.	1968	99¼	99¾
5¾ 1er oct.	1969	99¾	100¼
5 1er juin	1971	95¾	96¾
5 1er juillet	1970	97¾	98¼
4¼ 1er sept.	1972	90½	91½
4¼ 1er oct.	1973	92	93
5½ 1er oct.	1975	93	94
3½ 1er juin	1976	78	79
5½ 1er oct.	1980	91	92
4½ 1er sept.	1983	79	80
5¼ 1er mai	1990	85	86
5¾ 1er sept.	1992	91	92
5½ 1er oct.	1969	99¼	99¾
CNR 5½ 15 d3c	1971	96½	97½
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94½	95½
CNR 1er fev. 4	1981	75	76
CNR 5¾ 1er jan.	1985	91	93
CNR 1er oct.	1987	81	83
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC El 5¾ 18 av.	1991	82½	84½
M Hy 6¾ 1er oct.	1986	89½	91½
NB 6¼ 15 nov.	1991	86½	87½
Ont Hy 6 15 juil.	1988	90½	91½
Ont 8¾ 1er mars	1986	88	89
Que 6½ 1er oct.	1978	92	93
Que 6½ 1er oct.	1991	90	91
Que Hy 6 15 oct.	1979	87	88
Q Hy 6 15 juil.	1990	84	85
Terr 6¼ 1er juin	1991	86	87
Sask 6¼ 1er oct.	1986	90½	91½
MUNICIPALITES			
Mont 7 1er jan.	1992	90	91
Vncv 5½ 15 dec.	1980	83½	85
Tor M 6½ 1er nov	1986	90	92
CONVERTIBLES			
Can Utilities 5¾	1977	130	—
Can Petrofina 4	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	145	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101
INDUSTRIES			
Abitibi 7¼	1987	98	99
Alum of C 4½	1973	87	89
Alg Steel 5½	1978	84	86
BA Oil 5¾	1977	83	85
Brazilian 4½	1971	91½	—
Can Cem 3¾	1975	78½	80½
CB Alm 5¾	1980	87½	89½
CPR 5	1983	79	81
CR Foncier 5¾	1985	80	82
Dom Stores 5½	1976	90	92
Domtor 6¾	1987	90	92
Eaton Acc 5¾	1985	83	85
Imp Oil 6¾	1987	95½	97½
Ind Accp 6¾	1934	93½	95½
Roy T Mart 6	1975	89	91
Raynot 6½	1981	88½	90½
Shell Oil 5¾	1977	91	93
St Law Cp 5	1978	82	84
Simpson's 4¾	1973	88	90
Triud 4¾	1971	90	—
Weston Geo 6¾	1987	91	93
Woodward 5¾	1985	83	85
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas F 5¾	1985	87	—
Ang Can Tel 6	1983	84	—
Bell Tel 6¼	1978	94	95
Bell Tel 5½	1982	84½	86½
Bell Tel 5¾	1984	85½	87½
Bell Tel 3¾	1979	72	74
Bell Tel 6¼	1987	88½	89
Bell Tel 6¾	1992	96¾	97¼
Brazilian 4¾	1970	96	—
Bowater Pw 3¾	1980	74½	78
Bc Telephone 6¾	1991	88	89
Calgary Pow 5¾	1982	89	—
Cdn Elec 4	1968	94¾	—
Cdn West HG 5¾	1983	83	—
Consume G 5¾	1984	86¼	—
Cons Gas	1978	82½	—
Gs Lakes P 5¾	1977	88¾	—
Lakeland NG 6	1982	79½	—
Marit Elect 3¾	1983	87	—
NFLD Lt et P 5½	1978	88	—
Northrwr Ut 5¾	1988	81¼	—
N On NG 5¾	1982	77¾	—
Northern Tel 5¾	1983	86¼	—
Que No 7	1990	94¼	—
Que NG 6	1988	84	—
Que Tel	1989	96	—
TC Pipeline 5⅝ 9	1987	81	—
Nnion G 5½	1977	93	—
IMMEUBLES			
Eatons Realty 5	1978	82	84
Eaton's Realties 3½	1968	98	99
Loblaws 5½	1983	84	86
Steinbergs Pron 6	1984	86	88

fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh, $1.50 à $2, commerciales, $1 à $1.15; Wolfe River, $1.25 à $1.40; Russet, $3 à $4; Cortland, $1.50 à $2 le boisseau.

Betteraves : $1.25 à $1.50 les 50 lbs.

Brocoli : $2 la doz.

Carottes : $1.25 à $1.50 les 50 lbs; $1.75 pour 24 cellos de 2 lbs.

Chicorée - escarole : $1.25 la doz.

Choux verts : .75 à .80 la doz; choux rouges, $1.50 pour 18; Savoy, $1.50 à $1.75 pour 18.

Choux chinois : $1.25 à $1.50 la doz.

Choux-fleurs : no 1, $2.50 la doz., no 2, $1.50 à $1.75 la doz.

Epinards : $2 le boisseau.

Hubbard : $2 le boisseau.

Marreau : $1.50 la doz.

Oignons : jaunes, $2 les 50 lbs; rouges, $2.25; jaunes moyens, $1.50, petits, 40 cents pour 10 lb.

Pommes de terre : $1.10 à $1.15 les 50 lbs; lavées, $1.50 le boisseau de 50 lbs.

Panais : $2 les 50 lbs; le boisseau; $2.50 pour 12 cellos de 2 lb.

Persil : .50 à .60 la doz.

Poireaux : .75 à .90 la doz.

Rutabaga : $1.50 à $1.75 les 50 lb; no 2, $1.25 les 50 lb; $1.75 le minot.

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'agriculture.

Beurre : Arrivages courants 92 points, .62 ; 93 points, .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : Livré à Montréal, cire, arrivages courants, québecois blanc en gros 43, colore 43½.

Poudre de lait écrémé : Procédé par vaporisation, no 1, en sacs: 18½ à 22 ; procédé par rouleau, no 1, en sacs: 18¾ à 19¾; autre catégorie pour nourrissage 14¼ à 14¾.

Poudre de lait de beurre : Pour nourrissage 14¾ à 15½, poudre de lait 6 à 6½ cents.

Pommes de terre : Prix de gros: Québec, 1.10 à 1.15 les 30 livres, I.-P.-E. $2 à $2.10 les 75 livres, $1.40 à $1.50 les 50 livres, .36 à .37 les 10 livres ; N.-B. $1.20 à $1.25 les 50 livres, .34 à .35 les 10 livres.

Oeufs : Prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux detaillants: A-extra,gros 52.5, A-gros 47.4, A-moyens 40.7, A-petits 30.9

Marché des bestiaux

(PC) — Les prix des bestiaux ont été stables à légèrement plus élevés hier comparativement à lundi, sur les marchés de Montréal. La demande a été bonne et le commerce actif.

Les **arrivages** se chiffraient comme suit : 876 bêtes à cornes, 682 veaux, 41 porcs, 31 moutons et agneaux.

Les **bouvillons** communs se sont vendus $18 ; les génisses communes, $18.75.

Les **vaches** moyennes ont rapporté de $17.75 à $18.25 ; les communes, entre $15.75 et $16.75 ; les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve, de $12 à $15.

Les bons **boeufs** valaient de $22 à $23.30 ; les moyens, $20.75.

Les **veaux** de bonne catégorie se sont vendus entre $38 et $40.50 ; les moyens, de $30.50 à $36.30 ; les communs, de $16 à $29.

Les **porcs**, catégorie A, $26.75 ; les truies, $17.

Agneau et moutons, aucune vente.

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne	Mark	.2603
Angleterre	Livre	2.9630
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	.0412
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruzeiro	.3997
Chili	Escudo	.1719
Danemark	Couronne	.1548
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2192
Hollande	Florin	.2936
Italie	Lire	.001727
Japon	Yen	.002973
Mexique	Peso	.0860
Etats-Unis	Dollar	1.07 5/16
Norvège	Couronne	.1362
N.-Zélande	Dollar	1.07⅝
Pérou	Sol	.0279
Suède	Couronne	.2077
Suisse	Franc	.2488
Tchecoslovaquie	Couronne	.1496
Venezuela	Bolivar	.2395

du parquet de la bourse

Tendance incertaine à l'ouverture

La tendance de baisse qui prédominait hier soir aux **Bourses de Montréal** et **Canadienne** se poursuit ce matin en début de séance.

Les pertes dans presque tous les compartiments du marché sont toutefois peu élevées, d'environ ⅛ et ¼ de point en général.

Famous Players, dont le projet de fusion avec Gulf & Western est abandonné, perd ¼ à 41½ sur une transaction d'ouverture de 6,500 actions.

Les actions privilégiées de Canadian Pacific Investment fléchissent de ¼ à 23½ par suite de rapports de revenus moins élevés enregistrés pour les neuf derniers mois.

Dans le secteur minier à la Bourse Canadienne, Chemalloy Minerals qui a perdu 45 cents hier fléchit de 1 cent à $3.70. Subeo perd 5 cents à $1.75 et Matachewan Canadian se replie légèrement.

* * *

Les cours des industrielles continuent de s'effriter dans un début de séance peu actif ce matin à **Toronto.**

Inco fléchit de ½ à 118, CPR de ⅜ à 58⅛ et Massey-Ferguson continue de fléchir de ⅛ à un nouveau bas de 17. Bell Telephone gagne ¼ à 45½.

Aux métaux Rio Algom gagne ⅛ à 33⅞ et Scurry-Rainbow aux pétroles de l'ouest gagne ⅛ à 39.

* * *

La tendance à **Wall Street** à l'ouverture est incertaine et légèrement irrégulière ce matin. Le marché est modérément actif.

Dans l'ensemble les baisses l'emportent sur les hausses par une marge plutôt étroite mais le Dow Jones industriel gagne un peu de terrain grâce aux gains de quelques "blue chips" qui en sont les principales composantes.

Les trois principaux producteurs de l'automobile se replient légèrement.

L'atmosphère générale est peut-être un peu meilleure grâce au raffermissement des obligations et des services publics, en même temps que la reprise du marché londonien dû au raffermissement de la livre sterling.

* * *

LONDRES — Une forte hausse de la cote des industrielles succède aujourd'hui au sentiment de prudence qui a régné sur le marché au cours des dernières séances. Une bonne demande générale, difficilement satisfaite en raison de la pénurie continue d'actions sur le marché, entraine l'indice du Financial Times pour les industrielles à un nouveau record de 415.5. En hausse de 7.1 points sur hier soir, et 3.9 points de plus que le précédent record établi à la fin d'octobre. Les Fonds d'Etat britanniques se ressaisissent et accusent des gains d'environ ⅛ à ¼ de point.

* * *

PARIS — Malgré quelques points de fermeté, la tendance générale est cet après-midi à l'effritement. Les produits chimiques entrainés par Rhone-Poulenc sont même en baisse sensible. Le marché continue manifestement à faire preuve d'indécision et les professionnels ne trouvent pas d'explications vraiment convaincantes pour expliquer cette tendance maussade. Certes, le volume des affaires ne cesse de diminuer et la clientèle boude actuellement la bourse, mais rien ne justifie une telle attitude. Il semble en effet que la conjoncture économique internationale aille en s'améliorant et en France même, malgré une certaine tension sociale, la situation est tout à fait favorable à une reprise profonde de la bourse, estime-t-on généralement dans les milieux financiers.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	8	11
Africana	35	45
Advance RL	6	9
Aconic	2	5
Albatros S	25	30
Amat Mng	5	—
Americ	5	7
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1½
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	4
Bia Nell	6	8
Boma Chib	10	15
Beauport Holding	15	20
Bracemac	11	13
Burrex	11	14
Chibtown	1 10	1 20
Clearwater	—	20
Clero	15	20
Columbia River	30	35
Can Javelin	9½	10
Cuvier	3	5
De Lesseps	75	80
Dassan	—	10
Doral	15	25
Dubuisson	3	5
Ducros	60	70
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	7	10
Gaspe Copper	45	48
Gaspesia	—	25
Gibson	5	8
Gold Star	—	10
Grt Lake Nickel	4 20	4 40
Hucamp	40	50
Independent	3	5
Iroquois	10	20
Imperial Minerals	—	25
Jack Waite	1	3
Jubilee	55	65
Juma	5	8
Kewagama	3	5
Kukatush	7	8
Lake Beaver	13	16
Leeds Metal	20	30
Little Tex	—	10
Lun Echo	22	24
Madex	24	26
Mt. Cartier	40	46
Mariner	25	30
Martin Bird	¼	1½
Mattagami Ex	—	5
Milada	—	10
Molybia	20	25
Naganta	12	—
Nat. Malartic	1 35	1 45
Nemrod	15	—
New Assoc Dev	6½	9½
New Baska	20	25
New Insco	17	22
New Lorie	7	9
New Miller	5	8
New Pascalis	28	33
Nipiron	25	35
Norque	5	8
Nouvelle	38	48
Oklend	1	2
Olympius	—	25
Prado	1 35	1 45
Que Explorers	20	25
Quelo	3	6
Radio Hill	1 20	1 30
Ran Lux	—	25
Rand Mal	5	8
Seaway	24	4
Scott Chip	1	2
Scandia Mng	5	15
Starlight	¼	1½
Sullico	4 50	5 50
Thunder Bay	1 15	1 30
Timrod	10	—
Waco Pete	3	8
Watson Lake	1	3
Wm Leys	2	4
Young Dave	14	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Klopen and Co.

Bque d'Economie Que	6½	7¼
Bank West	11½	12½
BC Molv	8	8¾
Carrier	9½	10
Chartered Credit	2½	3
Corpex W.	—	0 50
Credit St. L "B"	15½	17
Crown Life	21	23
East C Sav	5	6
Grenoche	2 50	3 00
Ind Life	15	17
Income	6½	7½
Int. Systcoms	41½	42½
Jenkins	16	18
La Prev	15½	17
Les Prevoy	—	7
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	22	—
London Life	46	48
Monarch Life	65	75
NS Trust	47	49
id. 5 pr	47	49
NW Life	6½	8
Pac Gas	14	15
Paco	1 40	1 60
Permeater	16½	17½
Ply Dom	0 15	0 30
Seaboard	6½	8
Simard wts	0 50	—
Supersol	4	5
Soc d'Am et Fid	26½	28
Stabilite	3 25	4 00
Steadman	22½	23½
Trizec	1 50	1 70
Un Amus	—	24
Un Amus B	—	23
Velcro	55	56
Well Bank	11¼	13¾
Wind Life	8¼	9
Zodiac	1 00	1 25

NEWYORK

par la PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 14 NOVEMBRE 1967

	Ventes	Haut	Bas	Cgn Fer.
ACF Ind	1800	45⅜	46¼	— ¼
Address	10400	66⅛	64⅝	64⅞ — ⅜
Admiral	13500	20⅜	20	20 — ⅛
Alcan Al	25000	25	24⅝	24¾ — ⅛
Alleg Cp	2700	12⅛	11¾	11⅞ — ⅛
Allis Chal	53800	37⅛	36¼	36⅜ — ⅜
Amerada	7300	75⅝	74⅛	75¼ — ¾
Am Can	11100	48¼	47½	47⅝
Am Cyan	28600	29⅜	28⅛	29¼ + ⅛
Am Mo	115600	10¼	9½	10 — ⅛
Am Smelt	8800	63½	62⅜	62⅝
Am Sta	8600	25⅞	25½	25½ — ⅛
A Tel T	116300	51⅞	50¾	51¾ + 1
Am Tob	22000	31⅞	31⅜	31⅜ — ⅜
Ampex Cp	24400	32⅛	31¼	31⅜ — ⅛
Amsted	1900	44⅜	44	44½ + ¼
Anaconda	11000	44½	43⅜	44 — ¼
Armco Stl	9500	49	48¼	48⅜ — ½
Armst Ck	10800	51⅜	50¾	50¾ — ¾
Avco Corp	56600	42⅜	41	41¾ + 1
Babcock W	9000	49	47⅞	47⅞ — ⅜
Beech Airc	2100	43⅛	41	41⅜ — 2⅛
Bell How	10900	78½	76	77½ — 1⅛
Benef Fin	4600	30¾	30¼	30¼ — ⅜
Be

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Robert Stanfield fera tout pour avoir des élections
— Page 54

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mercredi 15 novembre 1967 / saint Albert le Grand / 83e année, No 265 / 11 cahiers / 152 pages / Les prévisions météorologiques : généralement ensoleillé avec périodes nuageuses / Min. 10 / Max. 25

AUJOURD'HUI

- La bataille de Dak To évoque Dien Bien Phu — Page 83
- L'Ontario abolira 1,600 commissions scolaires — Page 107
- Pour certains, le départ de Workman aidera les Alouettes — Page 100
- Ralph Nader en guerre contre l'industrie des salaisons — Page 83
- Carrière invite les intellectuels à plus de réalisme — Page 10
- René Lévesque décrit le parti politique qu'il rêve de voir — Page 10

LA PRESSE au Vietnam



Jean Pellerin

M. Jean Pellerin, rédacteur et analyste des nouvelles internationales à LA PRESSE, part aujourd'hui pour le Sud-Vietnam où il effectuera une tournée de trois semaines, en vue de s'enquérir sur place des acpects humains du conflit qui s'y déroule. Les lecteurs de LA PRESSE pourront lire les dépêches qu'il enverra de ce théâtre de guerre et la série d'articles illustrés qui sera publiée à son retour.

Quotidiens, hebdos, radio et télédiffuseurs réclament un Conseil de presse permanent

QUEBEC (PC) — Les quotidiens du Québec, les hebdomadaires de langue française et l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française ont adopté une résolution demandant la mise sur pied d'un Conseil de presse permanent au Québec.

Les trois organismes ont formulé cette résolution à la suite d'une étude en commun de la demande d'enquête publique sur l'information au Québec, en soulignant qu'une telle enquête ne pourrait que retarder la création d'un Conseil de presse réclamé à la fois par les entreprises, les journalistes et divers corps intermédiaires.

L'enquête en question avait été demandée il y a plusieurs mois par l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes, qui compte 450 membres, ainsi que l'Union canadienne des journalistes de langue française, forte de 180 membres et elle avait reçu, à l'époque, l'appui de diverses organisations ouvrières ainsi que de groupes d'étudiants.

La résolution adoptée par les quotidiens, les hebdomadaires et les radiodiffuseurs privés de langue française, précise que "la création d'un Conseil de presse tripartite, représentant à la fois les entreprises de presse, les journalistes professionnels et le public, s'impose de plus en plus". Elle note, au surplus, que la création d'un tel organisme devrait avoir priorité sur toute enquête, d'autant plus que la première tâche d'un tel Conseil consisterait à étudier la situation de l'information dans le milieu québécois.

Les porte-parole des trois groupes ont souligné d'une part les difficultés de financement d'une enquête privée et d'autre part ont mis en lumière les dangers inhérents à une enquête gouvernementale en matière d'information.

Ils ont recommandé, par ailleurs, que le travail déjà entrepris au cours des dernières années par les journalistes et les employeurs, dans le but de créer un Conseil de presse permanent, soit accéléré de part et d'autre et ont suggéré, enfin, que le Conseil se consacre, à ses débuts, à une étude complète de la situation de l'information au Québec.

Une quinzaine de blessés

Collision ferroviaire près de Drummondville

L'accident serait attribuable à un aiguillage défectueux

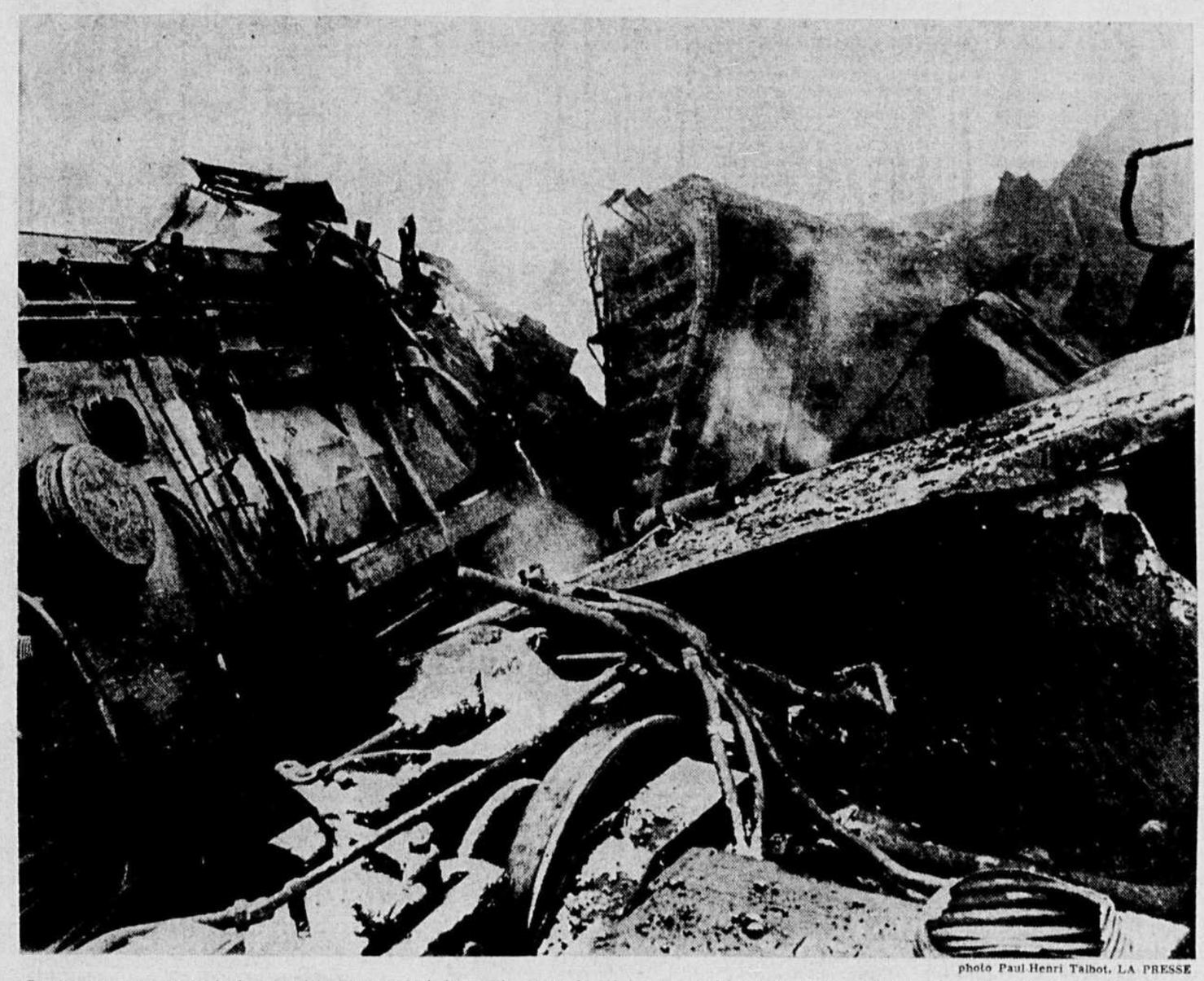


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Quatre wagons et trois locomotives ont quitté les rails, sous la violence de l'impact. Par miracle, personne n'a perdu la vie.

par Oswald MAMO et Germain TARDIF

DRUMMONDVILLE. — Treize blessés, mais aucun gravement, bien que cinq ait dû être hospitalisés. Tel est le bilan de la collision de front survenue ce matin entre deux convois des Chemins de fer nationaux, près de Saint-Germain-de-Grantham, à 5 milles à l'ouest de Drummondville.

L'accident s'est produit à 9 h. 30. L'un des trains était le Rapido qui venait de Québec et se dirigeait à Montréal; l'autre, un convoi de marchandises qui roulait en sens contraire.

Le Rapido transportait 120 passagers. La plupart des blessés ont été traités sur place et ont pu poursuivre leur route à destination de Montréal en autobus, mais avec trois heures de retard.

Les blessés

Les cinq blessés qui ont été transportés dans un hôpital de Drummondville sont l'un des mécaniciens des locomotives qui sont venues en collision, M. Edmour Boudreault; deux cuisiniers du Rapido, qui ont subi des brûlures, et deux passagers dont une femme qui souffre d'une fracture à la jambe.

Les mécaniciens du Rapido, MM. Louis-Philippe Pelletier et Magloire Fournier, ont aperçu le train de marchandises à un mille en avant d'eux. Ils ont appliqué les freins et ont sauté à une cinquantaine de pieds avant le choc. M. Pelletier a subi des blessures à la tête qui ont nécessité 8 points de suture et à la main gauche, tandis que M. Fournier n'a été que légèrement blessé à la tête.

Dans les locomotives du convoi de marchandises, les mécaniciens, MM. Gérard Vézina et Edmour Boudrault ont, eux aussi, vu le Rapido qui s'en venait et ont appliqué les freins.

M. Vézina a pu sauter, mais M. Boudreault n'a pu l'imiter et est resté pris dans l'amas de ferraille qu'étaient les locomotives, après le choc.

M. Vézina, malgré une blessure près de la tempe gauche et malgré les flammes qui avaient pris naissance dans les

Voir COLLISION en page 2

Trois pouces de neige à Montréal

Tempête et pannes d'électricité

Les Montréalais ont connu leur première tempête de la saison hier soir et ce matin alors qu'il est tombé entre deux et trois pouces de neige poussée par des rafales de 30 milles à l'heure formant des bancs de neige de plus d'un pied à certains endroits.

La neige a commencé à tomber hier soir peu après 7 h. alors que le thermomètre descendait lentement pour marquer un froid de 15 degrés durant la nuit.

Dès minuit hier soir, la chaussée était glissante un peu partout et la police a enregistré quelques accrochages sans gravité. Ce matin, la circulation s'est effectuée au ralenti alors qu'il fallait plus de 30 minutes pour parcourir un trajet habituel.

Sur les routes provinciales aux alentours de la métropole la voirie provinciale a maintenu le rythme habituel de la circulation mais en recommandant la plus grande prudence aux automobilistes.

A Montréal

Le service de la Voie jublique de Montréal utilisait, ce matin, environ 600 appareils de déneigement et plus de 1,200 hommes. Les principales artères ont été déblayées durant la nuit et il en fut de même des rues secondaires au cours de la matinée.

Dès 6 h. ce matin, une équipe était affectée à l'épandage du sel aux intersections tandis que les tracteurs ont fait leur apparition sur les trottoirs un peu plus tard. L'opération "enlèvement de la neige" ne débutera que ce soir, selon un porte-parole du service de la Voie publique.

Au service de la police on rapporte que le nombre d'accrochages n'a été que très légèrement supérieur à la normale.

La neige devait cesser de tomber vers midi aujourd'hui pour faire place à une vague de froid. On prévoit que le thermomètre descendra en bas de zéro la nuit prochaine dans les Laurentides alors qu'à Montréal on s'attend à un froid de 10 degrés au dessus de zéro.

A Ottawa

La région d'Ottawa a connu elle aussi sa première tempête de neige de la saison. Il est tombé cinq pouces de neige sur la capitale fédérale durant la nuit, réduisant ainsi la circulation à son strict minimum. La police ontarienne a enregistré un nombre incalculable d'accidents mineurs.

A Montréal la tempête a causé des pannes d'électricité à divers endroits. A Verdun, un arbre s'est abattu sur des fils électriques, ce qui a occasionné l'interruption du courant électrique pendant plusieurs heures dans ce secteur.

A Châteauguay et divers autres secteurs de l'ouest de l'Ile de Montréal, on a déploré également des pannes d'électricité de courtes durées.

Un accident de la circulation est survenu durant la tempête en fin de soirée hier. M. Léo Quesnel, âgé de 52 ans, de Dorval, a perdu la vie lorsque son véhicule a heurté un poteau de l'Hydro-Québec.

L'automobiliste devra prendre note que le stationnement de son véhicule dans une zone défendue afin de permettre le déneigement peut lui coûter $20.00, $5.00 pour l'infraction et $15.00 pour le remorquage.

Ce nouveau règlement municipal porte le numéro 3458 et prend force aussitôt que le déneigement deviendra nécessaire dans les rues de Montréal.



L'UN fait son examen de conscience — Page 54

Arrestation d'un grand criminel de guerre nazi

BERLIN (Reuters) — Un homme, que des témoins ont identifié comme étant Heinrich Mueller, ancien chef de la Gestapo nazie et l'un des criminels de guerre les plus recherchés, a été mis aux arrêts, à Panama.

C'est ce qu'a fait savoir un porte-parole du ministère de la Justice, à Berlin-ouest, aujourd'hui.

SOMMAIRE

Annonces classées / 84 à 96
Arts et Spectacles/ 104 à 106
Bandes dessinées / 142
Calendrier des pionniers / 118
Courrier "Que faire ?" / 64
Décès, naissances, etc. / 97
Editorial / 4
Finance / 108 à 110
Horoscope / 123
L'auto / 138 et 139
Loisirs et récréation / 142
Mots croisés / 92
Nouvelles internationales / 83 et 96
Nouvelles nationales / 54
Radio et télévision / 111
Sciences / 128
Sports / 98 à 103
Tribunaux / 12
Vie féminine / 58 et 61 à 67
Vie mondaine / 59 et 60
Votre médecin / 118

CKAC 73 AU CADRAN

Première rencontre patrons-grévistes à Asbestos Corp.

THETFORD MINES. — Les dirigeants syndicaux des 1,854 grévistes de l'Asbestos Corporation dans les villes de Thetford Mines, Vimy Bridge et Black Lake ont rencontré ce matin les directeurs de la compagnie pour tenter d'en venir à une entente.

La grève a débuté lundi après-midi à Vimy Bridge et le mouvement a été vite suivi par les autres mineurs. Le président de la Fédération des employés de l'industrie minière (CSN), M. Georges Dionne, a souligné que c'est "la politique d'oppression graduelle des employés que la compagnie tente d'imposer progressivement" qui était la cause du débrayage. Mais aucune précision n'a été apportée à ce sujet.

La compagnie soutient qu'il s'agit d'un arrêt de travail illégal : la convention collective de travail en vigueur et le Code du travail interdisant tout arrêt de travail pendant la durée d'une convention collective.

Un porte-parole patronal avait déclaré hier que la compagnie ne négocierait pas tant que les mineurs ne seraient pas retournés au travail. On ne sait donc pas si les pourparlers seront couronnés de succès aujourd'hui.

Les mines touchées par la grève sont la King Beaver de Thetford Mines, Normandy Mines de Vimy Bridge et la British Canadian Mine de Black Lake. Ces mines emploient respectivement 782, 550 et 522 mineurs.

Le pape va assez bien pour poursuivre la réforme de la Curie

CITE DU VATICAN (AFP, UPI) — Le pape a recommencé à marcher aujourd'hui, et la fièvre qui le tourmentait à la suite de son opération l'a enfin quitté.

Un bulletin médical précise que Paul VI ne souffre plus de fièvre depuis cinq jours et qu'il a récupéré suffisamment de force pour marcher dans les salles de sa suite et pour s'asseoir quelques heures dans une chaise.

Le Souverain Pontife a reçu, au début de la journée, la visite de Mgr Agostino Casaroli, secrétaire de la congrégation du Vatican pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires. On croit qu'ils ont discuté la deuxième étape de la réforme de la Curie.

Dans le cadre de cette réforme, qui prendra effet à partir du 1er janvier, on prévoit, entre autres points importants, une refonte des services d'information du Vatican.

Robichaud remanie son cabinet : 3 nouveaux venus

FREDERICTON (PC) — Au nombre des changements importants apportés au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick et annoncés hier par le premier ministre, M. Louis-J. Robichaud, trois ministres, membres du cabinet, qui ont été battus aux élections provinciales du 23 octobre dernier, ont été remplacés.

Le premier ministre a également dit que des transformations lourdes de sens surviendraient au sein des principaux ministères. Il a refusé de donner plus de détails.

Les nouveaux ministres sont M. H. H. Williamson, qui devient ministre du Travail, M. Norbert Thériault, ministre de la Santé, et M. Joffre Daigle, ministre de la Jeunesse.

M. Williamson a déjà été président de l'Assemblée législative et M. Thériault ministre des Affaires municipales. Le Dr Daigle est un nouveau venu à la législature.

Les libéraux ont perdu aux élections le ministre de la Jeunesse, M. John MacCullum, le ministre du Travail, M. Kenneth Webber, et le ministre de la Santé, M. Stephen Wayman.

M. Robert Higgins, à son premier passage à la législature, dirigera le nouveau ministère de l'Expansion économique et un ancien député de l'arrière-ban, M. Raymond Doucet, sera à la tête du nouveau ministère des Edifices publics.

Ont conservé leur portefeuille le ministre des Finances, M. L. G. DesBrisay, le ministre des Ressources naturelles, M. W. R. Duffie, le ministre de l'Education, M. W. W. Meldrum, le ministre des Pêcheries, M. Ernest Richard, le ministre de la Justice, M. Bernard Jean, le ministre de l'Agriculture, M. Adrien Lévesque, et le secrétaire provincial, M. Joseph LeBlanc.

Le ministère des Travaux publics a reçu le nouveau nom de ministère de la Voirie et demeurera entre les mains de M. André Richard. Le ministère des Affaires municipales sera confié à M. Fernand Nadeau.

"Ces changements . . . nécessiteront certains amendements à la loi du conseil exécutif ainsi que des changements dans les ministères actuels", a déclaré M. Robichaud, qui revenait de vacances de trois semaines.

Propriétaire d'hôpital accusée de 111 fraudes

QUEBEC. (PC) — Un rebondissement sensationnel dans l'affaire de l'hôpital "Repos Ste-Claire", de Charlesbourg, en banlieue de Québec, est survenu hier, alors que la propriétaire de l'institution, Mme Claire Létourneau-Bélanger, a été accusée d'une série de 111 fraudes pour un montant total de $8,325.

Ces accusations se rapporteraient à l'encaissement des chèques de pension de vieillesse de certains malades qui avaient été confiées à cet hôpital privé.

Les fraudes, qui auraient été commises aux dépens de particuliers et du gouvernement du Canada, s'échelonnent sur une période s'étendant du mois de mai 1964 au mois d'août 1966.

Mme Bélanger a plaidé non coupable à cette accusation et fut remise en liberté provisoire moyennant un dépôt de $1,000 en attendant son enquête préliminaire qui fut fixée au 13 décembre prochain.

"PROVINCIAL"
Sofa 69" et fauteuil. Bois dur et caoutchouc mousse, cuirette renforcie de jersey. $129.95
SOCIETE D'ESCOMPTES
8299, ST-DENIS — 384-0621
angle Guizot

COLLISION

SUITE DE LA PAGE 1

débris, est allé à son secours et a réussi à le dégager.

En plus de trois locomotives, quatre wagons du convoi de marchandises qui en comptait une quarantaine ont sauté.

A bord du Rapido

A bord du Rapido, plusieurs personnes ont roulé sur le plancher, d'autres se sont frappé la tête sur les banquettes avant. Certains passagers qui se trouvaient debout au moment du choc ou qui étaient en train de déjeuner dans le wagon-restaurant ont été projetés à plusieurs pieds de distance, à travers les malles et autres bagages qui s'étaient répandus un peu partout.

Mais tous ceux à qui nous avons pu parler ont dit qu'il n'y a pas eu de panique.

Six vaches tuées

L'un des wagons de fret les plus près des locomotives transportait une quarantaine de bêtes à cornes. Deux ont été tuées sur le coup et quatre autres ont dû être abattues.

Le feu qui s'était déclaré immédiatement après la collision flambait encore à une heure, faute d'eau pour l'éteindre.

Les enquêteurs du Canadien National ont immédiatement entrepris une enquête pour découvrir la cause de l'accident.

Des employés de la compagnie qui se trouvaient sur les lieux sont d'avis que la tempête de neige a empêché l'aiguillage d'une voie d'évitement de fonctionner.

N'ATTENDEZ PAS QU'IL NEIGE!
Venez nous voir à Bromont et choisissez votre terrain, sur lequel vous pourrez faire bâtir un chalet pour la saison des sports d'hiver.
Prix raisonnables, conditions faciles.
Chalets à partir de $8,950.00
Bromont vous offre 12 milles de pistes de ski, 36 milles de piste pour autoneige, un terrain de golf, etc.
Venez nous voir à Bromont Inc. sortie 44, autoroute des Cantons de l'Est.
APPELEZ-NOUS à 679-1730 ou 677-6088

L'orgie sexuelle ne serait qu'une illusion d'optique

par Bernard MORRIER

Ce qui au départ semblait être des "attouchements, une orgie, une véritable provocation sexuelle", comme certains témoins de la Couronne avaient décrit le neuvième tableau intitulé "Erotomanies absurdes" de la pièce de Pierre Moretti, "Equation pour un homme actuel", serait une illusion d'optique créée par l'aura motrice, une technique théâtrale voisinant le mime et la pantomime.

C'est du moins ce qui ressort des témoignages entendus en défense hier à la reprise du procès de neuf comédiens de la troupe des Saltimbanques, accusés d'avoir présenté un spectacle obscène au pavillon de la Jeunesse de l'Expo le 25 septembre dernier.

Au cours de ce procès, qui a débuté le 31 octobre dernier et qui fut ajourné à deux reprises, la Couronne avait présenté au juge Gérard Tourangeau, de la Cour municipale, les témoignages de quatre agents de l'escouade de la moralité de la Sûreté de Montréal et de deux ménagères, en plus de déposer une bande sonore de la pièce, des photos et des documents divers.

Selon les témoignages de la poursuite, c'est ce neuvième tableau, d'une durée de 10 minutes, qui a à lui seul amené l'arrestation des comédiens et l'interruption spectaculaire de la pièce, dans la soirée du 25 septembre.

On sait que les deux ménagères, qui allaient voir des spectacles "depuis de nombreuses années", avaient qualifié "d'orgie sexuelle" et de "provocation sexuelle" ce neuvième tableau de la pièce.

De leur côté, les policiers avaient soutenu que quatre comédiennes, au son de la musique, se frottaient le corps de leurs "mains ouvertes" des genoux aux épaules, "en faisant un mouvement de rotation à la hauteur des seins". Pour ce qui est des frottements au corps, les policiers avaient été catégoriques : "Oui, leur vêtement "grouillait", de même que les seins."

Par la suite, toujours selon les policiers, "quatre hommes s'étaient placés derrière leur partenaire, frottant les femmes des cuisses aux seins, en frottant ces derniers de manière circulaire".

C'est pourtant une toute autre version que la défense a mise en preuve hier.

L'auteur

Les procureurs des neuf comédiens des Saltimbanques, Me Raymond Bernier et Me Jacques Roland, ont d'abord cité comme premier témoin l'auteur de la pièce, M. Pierre Moretti, également cinéaste.

Il a d'abord énuméré son expérience théâtrale depuis les 10 dernières années, alors qu'à titre de costumier, décorateur, d'assistant metteur en scène, il a eu l'occasion de travailler avec la troupe des Apprentis-Sorciers, le théâtre de l'Egrégore, la Boutique de l'Opéra, le Théâtre du Nouveau-Monde et les Saltimbanques. Au total, il a participé à pas moins de 25 spectacles et il a écrit le dernier, "Equation pour un homme actuel".

En 1964, le Service à la création et à la recherche du ministère des Affaires culturelles lui accordait une bourse de $5,000 pour l'aider dans ses travaux visant à intégrer au théâtre les différents moyens visuels (cinéma, photos, sonorité, etc.).

En collaboration avec le professeur Baudot, du Centre de recherche de l'Université de Montréal, M. Moretti se mit donc à l'oeuvre.

Il s'agissait tout d'abord de bâtir un thème sur les préoccupations majeures de l'homme d'aujourd'hui (la technique, le temps, le mouvement, le cosmos et, bien sûr, l'érotisme).

Tous deux s'entendirent sur un choix de mots et procédèrent ensuite à une classification, tout en tenant compte des règles de grammaire et de syntaxe. Tous ces mots furent confiés à une ordinatrice qui composait ensuite des phrases complètes. Cette dernière en fabriqua plus de 2,000 et l'auteur en choisit environ 10 pour cent en raison de leur musicalité et leur qualité poétique pour le sujet qu'il voulait traiter.

En aucun moment, a dit M. Moretti, sa pièce n'avait comme thème la provocation sexuelle. Des 16 tableaux composant sa pièce, il a décrit les trois premiers comme étant un prologue au spectacle. Les deux suivants situaient l'homme dans l'univers, les neuf autres décrivaient son environnement, tandis que les deux autres représentaient une projection dans le futur.

Invité à commenter plus particulièrement le neuvième tableau, celui qui fait l'objet de la poursuite, M. Moretti a dit qu'il comportait une suite de gestes harmonieusement synchronisés décrivant l'homme à la recherche de l'amour. C'était en fait, dit-il, une évocation de l'amour humain et de l'érotisme chez l'homme.

Cette "Erotomanie absurde" était selon lui une partie intégrante de sa pièce, tout comme un chapitre l'est à un livre. Il n'était pas question d'en faire abstraction à cause de l'importance du fait érotique dans la vie contemporaine. "Le portrait de l'homme d'aujourd'hui aurait été incomplet sans cet aspect", a-t-il noté.

Invité par le procureur de la Couronne, Me Raymond Julien, à dire ce qu'il entendait par "érotique", M. Moretti s'en est remis à la version du dictionnaire Quillet : "qui est relatif à l'amour".

A d'autres questions, l'auteur dira qu'il a assisté à toutes les représentations de sa pièce et qu'à chaque fois le spectacle fut identique.

Enfin, il niera catégoriquement qu'il y ait eu quelque "attouchement" que ce soit entre les interprètes.

Les gestes "avec les mains"

De son côté, une comédienne impliquée, Mlle Wilma Ghezzi, a dit qu'elle avait joué la pièce "Equation pour un homme actuel" au moins 40 fois en comptant les répétitions et les spectacles.

Elle soutient qu'à aucun moment elle s'est touchée ou s'est laissé toucher.

"Je faisais dans ces jeux scéniques des mouvements rotatifs avec mes hanches, tandis que mes mains se promenaient de ma taille au bas du cou à quelques pouces de distance de mon corps."

Quant à son vêtement qui "bougeait", Mlle Ghezzi l'explique par le fait que ses hanches étaient en mouvement, rien de plus. "C'était comme une danse dans un ballet", a-t-elle expliqué.

Elle termine en disant que ses partenaires ont semblé la toucher, mais que ce n'était qu'une illusion. "C'était le but visé."

Le metteur en scène

Le troisième témoin fut Rodrigue Mathieu, interprète et metteur en scène de la pièce.

Il a expliqué que les autorités de l'Expo voulaient avoir du théâtre expérimental au pavillon de la Jeunesse, de la nouveauté, et c'est ainsi que "Equation pour un homme actuel" fut choisi, particulièrement à cause de son texte qui permettait toutes les possibilités d'exploitation des moyens visuels actuels (voix, pantomime, éclairage, projection, jeu scénique, diapositives, etc.).

Cette pièce offrait la possibilité de visualiser un spectacle.

M. J.-Yves Sabourin, du ministère des Affaires culturelles, fit octroyer une somme de $1,200 pour les frais du spectacle, tandis que Mlle Thérèse Arbic, responsable de la section théâtrale à l'Expo, acceptait la pièce pour être présentée en première lors d'un festival des jeunes troupes, au début de septembre, au pavillon de la Jeunesse.

M. Mathieu souligne que les techniques utilisées par la Comedia Del'Arte, l'Opéra de Pékin et le Kabuki japonais ont largement inspiré sa mise en scène pour la pièce de Pierre Moretti.

Il dira ensuite qu'au cours des répétitions, il fut question de permettre l'improvisation aux comédiens dans certaines scènes. "Nous eûmes de très belles images, mais ce n'était pas assez concluant. C'est pourquoi nous avons tout balancé pour reprendre avec l'aura. Car il s'agissait en fait de créer une illusion pour le spectateur."

Metteur en scène de la pièce, M. Mathieu a relevé les nombreuses inexactitudes, selon lui, quant aux positions des comédiens en scène qu'avaient données les policiers dans des témoignages antérieurs.

Etant aussi interprète dans le neuvième tableau, M. Mathieu nie totalement la version voulant que les comédiens et les comédiennes se soient touchés. "Chacun simulait l'attirance de l'homme vers le symbole qu'est la femme et les gestes ne faisaient qu'exprimer cette attirance. Mais jamais il n'y eut attouchement."

Il termine son témoignage en disant que l'illusion était parfaite grâce à l'aura.

Le procès devait reprendre cet après-midi à 2 h. 30 alors que la défense devait faire entendre d'autres témoins, dont quelques experts en art théâtral.

LA MÉTÉO

Minimum : 10
Maximum : 25

MONTREAL, (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal et Ottawa : ensoleillé avec périodes nuageuses, aujourd'hui et jeudi. Froid. Vents du nord de 15 milles avec rafales à 25 milles devenant légers cette nuit. Maximum et minimum à Montréal, 25 et 10; Ottawa, 25 et 5.

Régions des Laurentides, St-Maurice et Lac St-Jean : nuageux avec intervalles ensoleillés et chutes de neige dispersées aujourd'hui et jeudi. Froid. Vents du nord de 15 milles avec rafales à 25 milles devenant légers cette nuit. Maximum et minimum à Ste-Agathe et La Tuque, 20 et zéro; Chicoutimi, 15 et zéro.

Région des Cantons de l'Est : nuageux avec intervalles ensoleillés et chutes de neige dispersées cet après-midi et jeudi. Froid. Vents légers devenant du nord de 15 milles avec rafales à 25 milles ce matin et légers cette nuit. Maximum et minimum à Sherbrooke, 25 et 10.

Région de Québec : nuageux avec intervalles ensoleillés et chutes de neige dispersées aujourd'hui et jeudi. Froid. Vents du nord-est de 20 milles devenant du nord de 15 milles avec rafales à 25 milles. Maximum et minimum à Québec, 25 et 10.

Régions de Baie-Comeau et Sept-Iles : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui et jeudi. Froid. Vents du nord-ouest de 15 milles. Maximum et minimum à Baie-Comeau et Sept-Iles, 20 et 5.

Régions de Rimouski et Gaspé : nuageux avec intervalles ensoleillés et chutes de neige dispersées aujourd'hui et jeudi. Froid. Vents légers devenant du nord de 15 milles aujourd'hui.

Le Bas-Saint-Laurent doté du tableau électronique le plus vaste au Canada

RIMOUSKI (PC) — La commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent vient de procéder à l'inauguration officielle du plus vaste tableau électronique visuel au Canada.

Le tableau noir, mis au point par la société Québec-Téléphone, est un outil d'enseignement que permet la transmission de la voix et de l'écriture sur des lignes téléphoniques.

Un circuit vocal, branché sur un téléscripteur et un projecteur, permet au professeur de donner un cours à des étudiants se trouvant dans des classes aussi bien éloignées l'une de l'autre que du centre de contrôle.

Le système comprend, à l'heure actuelle, trois stations émettrices et 22 postes de réception dans autant de classes.

Le cardinal Léger demande qu'on cesse les souscriptions publiques

Le cardinal Paul-Emile Léger demande que l'on n'organise pas de souscriptions publiques à l'occasion de son prochain départ pour l'Afrique et que l'on mette fin à celles qu'on commençait à mettre sur pied.

La nouvelle a laissé "désemparé" M. Marc Carrière, responsable du comité qui s'apprêtait à lancer une campagne de souscription auprès des milieux d'affaires et du grand public, afin d'aider l'archevêque de Montréal dans ses futures oeuvres.

Demain devait avoir lieu une réunion de toutes les personnes qui avaient accepté de faire partie du comité d'honneur de cette campagne. Rejoint hier soir à son domicile, M. Carrière a précisé qu'on décidera aujourd'hui si la réunion aura toujours lieu.

Voici, in extenso, le communiqué du cardinal :

"Dans un élan de générosité diverses personnes ont pensé organiser quelques souscriptions publiques à l'occasion de mon prochain départ pour l'Afrique.

"Cependant, je désire que ce départ soit entouré de discrétion et que le geste que je pose garde son sens originel. Beaucoup de fidèles m'offrent des aumônes spontanément et je les accepte volontiers. Mais je crois que des souscriptions publiques, comme celles qu'on a entrepris d'organiser, risqueraient de créer quelque confusion dans la pensée des gens.

"Je demande donc que l'on n'organise pas de telles souscriptions et que l'on mette fin à celles qu'on commençait à mettre sur pied."

Des cacahuètes, puis la caisse !

Un bandit armé d'un revolver s'est enfui à pied en emportant une somme de $70, vers 9 h. hier soir, au terme d'un vol commis à la biscuiterie Jean, située au 1326 est, rue Ste-Catherine.

La victime, Mlle Rachel Brûlé, à qui l'individu avait demandé des cacahuètes avant de brandir son arme et d'exiger le contenu du tiroir-caisse, n'a pas été blessée durant l'incident.

Itinéraire mystérieux de Smallwood

LONDRES (PC) — Le dernier voyage en Europe du premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, semble enveloppé de mystère.

M. Smallwood est arrivé il y a une semaine à Londres, s'est enregistré au Savoy Hotel, mais a refusé de divulguer à un journaliste la raison précise de sa visite.

Le premier ministre a quitté Londres dimanche à destination d'Amsterdam, en Hollande, d'où il est parti pour Prague, en Tchécoslovaquie.

LUXUEUX TAPIS DÉCORATEUR À BORD FRANGÉ
VENTE $100. 9' x 12'
Rég. $129 à $179



CARPETTES EN FIBRES DE NYLON
MOTIF MEDAILLON
VENTE $100.00
Grandeur : 9' x 12' — Rég. $179
Solde spécial de fermeture d'un important tisserand de tapis. Quantités limitées. Choix incomplet de dimensions dans chaque couleur.
Gr. 6' x 9' rég. $89. VENTE $66
Gr. 3' x 6', rég. $39. VENTE $25

CARPETTES EN PELUCHE
ACRYLIQUE A MOTIF ESPAGNOL
VENTE $100.00
Grandeur : 9' x 12' Rég. $129
Acrylique touffu pour acheteurs avisés. Bleu royal, or antique, bronze ou avocat. Quantités limitées.
Gr. 3' x 6', rég. $29. VENTE $19
Gr. 12' x 10½' rég. $150. VENTE $119

CARPETTES DECORATEUR EN FIBRE
NYLON OU ACRYLIQUE
VENTE $100.00
Grandeurs : 9' x 12' Rég. $129 - $159
Achat spécial . . . seulement un ou deux identiques ! Teintes or ou avocat. Quantités limitées.
Gr. 6' x 9', rég. $89 VENTE $66
Gr. 12' x 12', rég. $170 VENTE $129

CHAQUE CARPETTE DE BROADLOOM MODERNE FAITE A LA MAIN AVEC BORD FRANGE SERA EN VENTE DEMAIN

RONDE
4 pieds
Rég. $35.00
EN VENTE
$19.95

OCTAGONALE
6 pieds
Rég. $59.00
EN VENTE
$33

CARPETTES 100% NYLON
FRANGES SUR 2 COTES
9' x 12' $39.95
6' x 9' $19.95

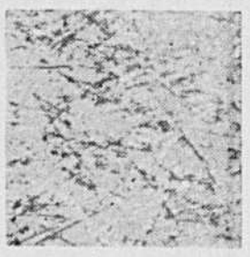
OVALE
6' x 9'. Rég. $99
EN VENTE $55
OBLONGUE
3' x 5'. Rég. $29
EN VENTE $15

1,000 NATTES
frangées de fantaisie
laine — nylon — SPECIAL
acrilan, env. 24 x 36. Rég. 5.00 chacune. $1.98 chacune

CARPETTES
100% ACRYLIQUE
FRANGES SUR 2 COTES
6' x 9' $24.95
9' x 12' $49.95

POUR CHOISIR ET ACHETER CES TAPIS OU TUILES, VISITEZ UN DE NOS 3 MAGASINS

NOS TAPIS MUR A MUR — ACHAT SPECIAL DE 5 MANUFACTURIERS DE RENOM
MILLION DE TAPIS



TUILE
VINYLE PUR
Vente de tuiles "Carefree" Rég. 44¢ ch. - 12" x 12"
5 couleurs
Maintenant seulement
25¢

TUILES VINYLE JUMBO
Renforcées d'amiante. Grandeur 12" x 12". 450 tuiles pour $39.95
ou 16¢ ch.

SOFT-TRED
VINYL COUSSINE

COUVRE-PLANCHER
EN VINYLE, par SANDRAN
$2.98 vge car.
2, 3 et 4 verges de large. Imparfaits offerts à 2.49 la vge car.
Une couche souple et chaude de mousse entre le vinyle et l'envers le rend idéal pour planchers de béton de sous-sol. Peut être posé par n'importe qui. Aucune colle nécessaire.

BROADLOOM/CARPETTES/VINYLE HORS SERIE/MOSAIQUE • Portez à votre compte • 3 ANS POUR PAYER • GARANTIE DE SERVICE POUR 10 ANS : Montreal Floor replacera votre tapis au besoin

La maison au 1,000,000 de TUILES et TAPIS
MONTREAL FLOOR COVERING LTD.

15 est, BERNARD
(angle St-Laurent)
Stationnement autour du magasin
Service à domicile
273-9983

3424, av. du PARC
(angle Sherbrooke)
Près de la sortie du métro "Place des Arts"
Service à domicile
842-8871

392, boul. LAFLEUR
Ville LaSalle
Centre d'achats Pont-Mercier
Service à domicile
365-6560

Tous nos magasins sont ouverts jusqu'à 6 h., jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. — Samedi jusqu'à 5 h.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MERCREDI 15 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 265

La défense tente d'établir qu'on a fait des "faveurs" au témoin Lajoie

par Léopold LIZOTTE

La première journée de ce qui pourrait bien passer à la postérité comme le contre-interrogatoire-marathon de nos cours locales s'est terminée hier en fin d'après-midi, après une tentative ardue du procureur de Georges Lemay, Me Léo-René Maranda, de démontrer que l'on avait fait des faveurs au témoin-clé Jacques Lajoie, au cours de sa détention et surtout au moment de sa libération, en septembre 1963.

Les quelques centaines de questions posées par le procureur de l'accusé au cours de la journée d'hier semblaient également avoir un double but.

Tout d'abord que Lajoie se rappelait beaucoup moins bien, et parfois, pas des faits contemporains de ceux sur lesquels il a témoigné pendant trois jours, ainsi que d'autres incidents de beaucoup postérieurs.

Quant à des menaces qui auraient pu être faites à celui qui avait agi comme 'portier" et vigie pendant le vol à la Banque de la Nouvelle-Ecosse, elles ont été niées catégoriquement par le témoin.

Mais toutes ces questions sur des sujets qui ne touchent pas encore le vif... du sujet, si l'on peut dire, ont forcément quelque chose d'aride, cependant que les objections qui pleuvent de la part des procureurs de la Couronne Mes Pierre Sauvé et Stephen Cuddihy viennent régulièrement arrêter le contre interrogatoire.

Infailliblement, on demande alors de faire sortir Lajoie de la cour pendant que l'on va discuter des points de droits inhérents à l'objection et que l'on va soutenir de part et d'autre, les motifs qui poussent l'une des deux parties a s'ériger contre une question ou à réclamer qu'on la laisse passer.

Dans tous les cas, le juge Trahan qui, à certains moments, ne peut masquer une certaine impatience se rend à cette requête, écoute les arguments respectifs des avocats, rend sa décision, fait revenir le témoin, et le manège recommence jusqu'à ce que l'on se route de nouveau sur une autre question que l'on croit illégale ou tout simplement non pertinente au litige.

Tout cela engendre une certaine lassitude et même le public semble perdre un certain intérêt à l'affaire.

Alors qu'à la fin de la semaine dernière et lundi on voyait jusqu'à deux personnes assises dans le même fauteuil, en chambre 217, la grande salle des assises n'était qu'à demi pleine hier après-midi.

Mais, chaque fois que le tribunal rappelle à l'avocat de Lemay que l'on ne doit pas éterniser les procédures dont personne ne peut prévoir la fin, présentement, (même si l'âge de sa propre retraite n'est que 70 ans) et qu'il n'est peut-être pas nécessaire de poser autant de questions sur autant de points distincts, alors que, devant la cour, il y a déjà une foule de documents qui parlent par eux-mêmes. Et qui, bien analysés peuvent être tout aussi révélateurs que les conclusions que l'on demande à Lajoie de tirer de ses propres gestes et même de ceux des autres.

Immédiatement toutefois, Me Maranda répond qu'il a le droit strict de poser toutes ces questions et qu'il tient à le faire pour assurer à son client une défense pleine et entière.

Et c'est ainsi qu'il parvient à établir que, lorsqu'il a été condamné à une journée de prison, le 20 septembre 1963, pour le vol de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, Lajoie n'avait purgé que six mois d'une peine d'un an qui lui avait été imposée à St-Jérôme pour dix vols par effraction dans des chalets d'été des Laurentides.

Soulignant que chacun de ces crimes était passible de la prison à vie, le procureur de Lemay demanda alors au témoin:

— Et ça ne vous a pas surpris d'être libéré aussi tôt, alors que vous n'aviez purgé que la moitié de votre peine? Vous ne considérez pas cela comme une faveur M. Lajoie?

Ce dernier répond toutefois qu'il n'a rien eu à voir aux décisions prises dans son cas et qu'au fait il ne considère pas cela comme une faveur.

Me Maranda souligne également qu'à ce moment-là le juge Roger Ouimet des Assises, a motivé sa décision de libérer Lajoie après une journée de cellule additionnelle en prenant en considération le fait qu'il avait déjà purgé 21 mois de prison préventive.

Par ses questions, il tente toutefois de démontrer que cette détention n'était pas appliquée dans la seule cause du cambriolage de la rue Ste-Catherine, mais aussi bien dans une quinzaine de causes de vol et de fraude imputées au témoin.

Il fait également état du fait qu'à St-Jérôme on ait accepté l'aveu du prévenu sous une accusation de recel, alors qu'on avait peut-être la preuve qu'il avait effectivement commis le vol.

Mais Me Cuddihy intervient alors vivement pour souligner que se sont là des choses qui se produisent tous les jours devant nos tribunaux, et que l'on veut évidemment faire un scandale avec rien du tout.

Voir LAVOIE en page 6

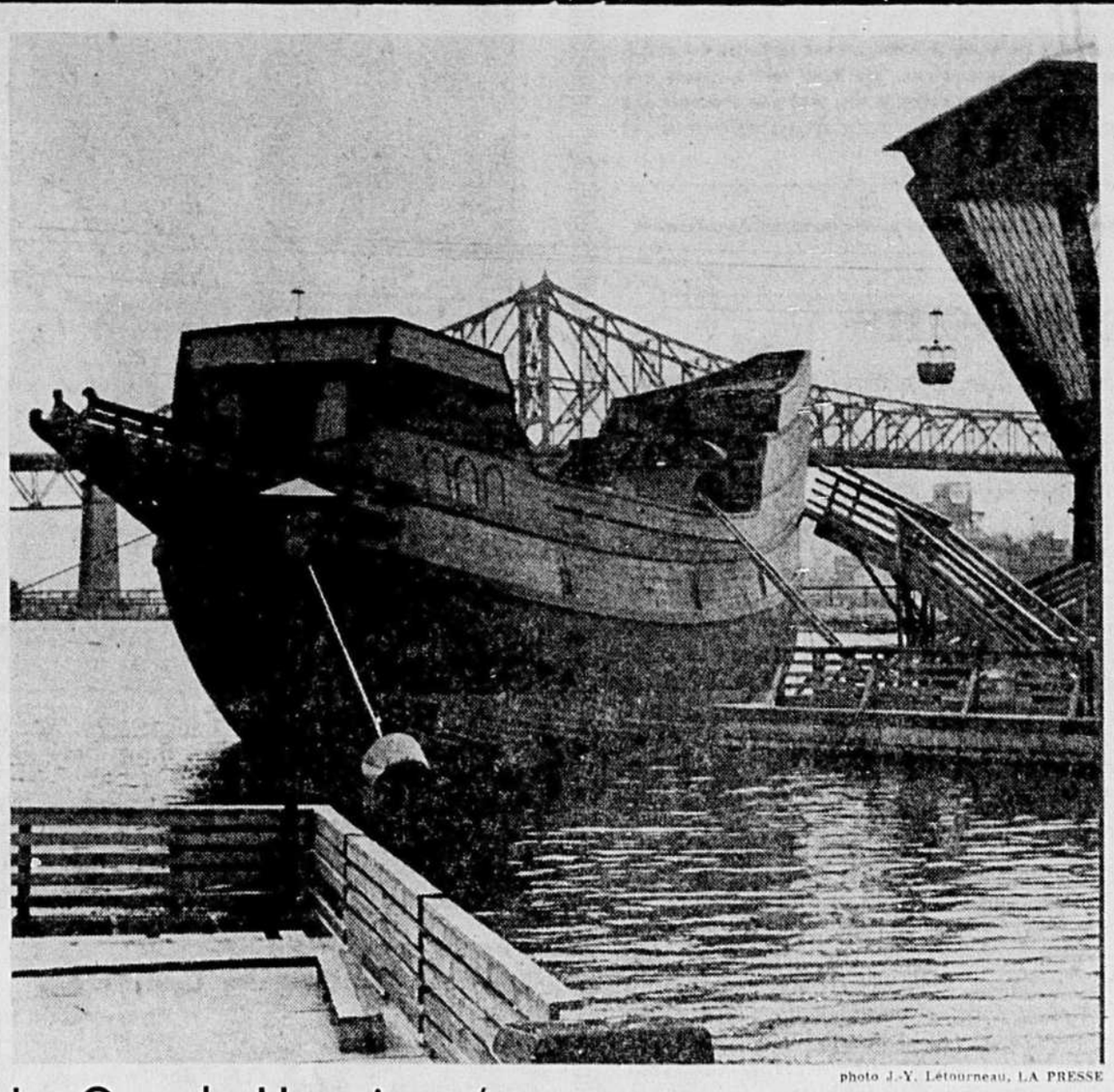


photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

La Grande Hermine s'en va

La Grande Hermine part bientôt pour Québec. C'est entre le 20 et le 30 novembre que la réplique du bateau de Jacques-Cartier quittera la métropole pour la capitale provinciale. Selon les informations recueillies, la Grande Hermine quittera Montréal comme elle y est venue. Il se pourrait cependant qu'une grue géante la transporte jusqu'à Québec.

Projet du Centenaire de la Confédération, la Grande Hermine sera exposée au coin de la rivière Lairet et Saint-Charles dans le Parc Cartier-Brébeuf. Sur notre photo, la Grande Hermine a perdu ses mâts et repose toujours dans le lac des Dauphins, dans la Ronde, en attendant le grand départ.

Malgré le froid, la neige, 200 assistés sociaux manifestent

par Florian BERNARD

La colère gronde chez les assistés sociaux du centre-ville et de plusieurs quartiers défavorisés de Montréal. Hier, au cours d'une manifestation qui s'est déroulée devant le siège social du Bien-être social, rue St-Denis, plus de 200 personnes ont menacé le gouvernement de révolte si les pauvres n'obtiennent pas justice rapidement.

Les manifestants venus d'une dizaine de paroisses ont accusé les autorités gouvernementales de "tourner en rond", de faire des "fausses promesses" et de se retrancher dans un immobilisme complet.

"Fini le Bien-être social, place à la justice sociale. Nous sommes écoeurés d'être des éternels crève-faim."

Malgré le froid cinglant et la neige fine qui mordait les visages, les manifestants, hommes, femmes et enfants, ont marché durant deux heures devant les bureaux du Bien-être, réclamant en vain le ministre.

Les ministres, c'est comme . . .

Pour se réchauffer, les manifestants ont allumé des bougies de cire qu'ils ont fait brûler dans des tasses. Les nombreux policiers dépêchés sur les lieux ont fait leur devoir de façon fort discrète, évitant d'intervenir dans la manifestation. Plusieurs chansons composées pour la circonstance ont fusé de toutes parts, avec des paroles qui n'étaient pas toujours flatteuses pour les dirigeants du gouvernement. "Les ministres, c'est comme des c . . . , plus ça devient vieux, plus ça devient bêtes" ou encore "Sur cette Terre des hommes ,on nous chante la hommes, on nous chante la écoeuré, ora pro nobis !"

Un minimum garanti

Durant la journée, les dirigeants de la manifestations avaient fait parvenir un télégramme au ministre Cloutier, lui demandant d'être à son bureau du Bien-être social dans la soirée. Ce message comportait également la liste des revendications du groupe, à savoir un revenu minimum garanti pour tous, le droit au travail pour les prisonniers réhabilités de même que l'application d'un régime universel d'assurance-santé.

Un porte-parole du Comité des citoyens du Mile End a déclaré que le gouvernement fait de nombreuses promesses aux assistés sociaux, mais qu'il n'en respecte aucune. "Le 1er septembre, dit-il, une déclaration du sous-ministre Bégin laissait entrevoir une possibilité de hausse immédiate des prestations en faveur des assistés sociaux. Cette possibilité n'est jamais devenue réalité. Depuis plus d'un an le gouvernement retarde continuellement l'adoption d'une loi qui améliorerait le sort des assistés sociaux. C'est toujours remis à plus tard."

Un groupe représentatif

Les manifestants, hier, appartenaient à de nombreux groupes et représentaient bien la plupart des zones grises de la métropole. Plusieurs associations avaient envoyé des délégués, dont la Société St-Jean-Baptiste, le Mouvement des citoyens du Mile End, le Comité des parents de St-Louis-de-France, le mouvement pour la justice sociale, le Comité des parents de St-Jacques, le Comité de réhabilitation des prisonniers, le Comité des locataires de Jeanne-Man-

Voir MANIFESTATION, page 6

Disparition d'un octogénaire

Un homme de 84 ans, M. Georges Anderson, du 1435, rue Pierce, à Montréal, a disparu sans laisser de trace, vers 3 h. 30 hier après-midi, alors qu'il sortait de l'hôpital des Anciens Combattants.

L'octogénaire, qui mesure 4 pieds 8 pouces, pèse 100 livres et est d'expression anglaise, portait un veston bleu marine, une chemise bleue rayée de blanc, des pantalons gris et des souliers sans lacets. Ses cheveux sont gris.

Toute personne pouvant aider à localiser le disparu est priée de communiquer avec le Bureau des disparitions de la police de Montréal, à 872-5687.

La charité traditionnelle des "dames patronnesses" ne devrait plus être permise

par Gilles RACINE

La charité des "dames patronnesses" ne devrait plus être permise.

A l'inauguration, hier soir, des Services familiaux de "La Petite Bourgogne", filiale de la Société de service social aux familles, M. Robert Chagnon, codirecteur de cette nouvelle filiale, a condamné la charité traditionnellement pratiquée par certains organismes de "dames patronesses".

M. Chagnon, travailleur social diplômé, bien que reconnaissant l'aide matérielle nécessaire de cette forme de charité n'en réprouve pas moins son application "qui ne respecte pas l'être humain".

"Ce que nous voulons faire, ici, c'est éduquer les gens dépourvus, surtout les parents, à prendre leurs propres responsabilité. Nous ne leur donnerons rien. Nous leur vendrons. A coût très, très modique ne les privant pas du nécessaire, mais leur permettant de vivre dignement, car ce qu'ils recevront, ils l'auront gagné."

On ne peut espérer tirer du marasme, estime-t-il, les enfants défavorisés si l'on n'inculque pas aux parents d'abord le respect de leurs obligations. Ainsi, on a créé un magasin de vêtements à la Petite Bourgogne. Ces vêtements donnés par des "âmes charitables" ne sont pas redonnés automatiquement aux personnes dépourvues. Selon leurs moyens financiers, on les leur vend 25 cents, 50 cents, un dollar.

Le centre, qui a été inauguré hier soir, se veut donc être avant tout un service qui respecte les gens. La première tâche que se donne le centre est de diriger les gens vers les organismes déjà existants et auxquels ils ont droit, tels le Bien-être, le service d'urbanisme de Montréal qui s'occupe du relogement des citoyens expropriés . . .

Pour certains, il ne sert à rien de les diriger vers un service existant sans leur faciliter toutes les procédures et leur fournir une référence. C'est pourquoi il est très important pour les Services familiaux de "La Petite Bourgogne" (SFPB) d'entretenir de constants échanges avec les autres services afin de procurer aux citoyens dans le besoin une aide vraiment efficace et non déshonorante.

Parfois, il arrivera que les travailleurs des SFPB devront accompagner ou aider plus directement encore certaines personnes qui s'adresseront à eux.

Mais ce n'est pas qu'un service de dépannage ou d'information. On entend créer de nouveaux organismes qui seront à même de répondre à des besoins locaux parfois prioritaires, non prévus par les services déjà existants.

C'est la première fois que les communautés francophone et anglophone de Montréal s'unissent pour mettre sur pied un service susceptibles de rencontrer les exigences fondamentales de l'homme défavorisé. Pour mieux lui venir en aide, une équipe permanente de 6 francophones et de 2 anglophones assurera ses services dans la langue et la mentalité des gens. La proportion de francophones dans "La Petite Bourgogne" est de 74 p. cent et celle des anglophones (y compris les Italiens) de 16 p. cent.

Pour fournir une aide vraiment efficace, les SFPB entendent être un centre de coordination des organismes de charité qui souvent dans leur travail s'entrecoupent et se nuisent, ou même permettent à des gens peu scrupuleux de profiter, aux dépens des autres, des dons que l'on veut offrir.

Ceci, soutient M. Chagnon, prouve l'incompréhension du rôle véritable que doit jouer dans la société la charité. Non seulement elle doit être coordonnée, mais aussi rationalisée. "Quant une personne a besoin de couvre-chaussures et qu'elle ne peut s'en payer, il ne sert à rien de lui surcharger les bras de manteaux et de pantalons. Rationaliser les dons est le seul moyen de venir efficacement en aide à ceux qui en ont besoin."

Projet de création d'une régionale bilingue et muticonfessionnelle

par Pierre VENNAT

L'Association des commissions scolaires (catholiques) de la région de Montréal vient de demander au Comité de restructuration scolaire de l'île de Montréal, que vient de créer le gouvernement provincial, d'organiser une rencontre conjointe entre les dirigeants de la Commission des écoles catholiques de Montréal, du Protestant School Board of Greater Montreal, des commissions scolaires locales protestantes pouvant exister dans le secteur centre-ouest de la métropole.

Le but de cette réunion serait d'étudier la possibilité d'une régionale bilingue et multiconfessionnelle dans ce secteur.

Evidemment, il ne s'agit que d'un projet et il ne s'agit que d'une rencontre. Mais M. Guy Rocher, l'ancien membre de la Commission Parent qui préconise l'idée, fait remarquer que les commissaires catholiques et protestants d'une même ville, bien souvent, ne se connaissent même pas.

L'Association a par ailleurs invité les commissions scolaires dont le territoire n'est pas desservi par un collège d'enseignement général et professionnel, à former un comité pour étudier la possibilité de susciter l'implantation d'un CEGP.

On veut aussi que les gouvernements fédéral et provinciaux amendent les lois de l'impôt sur le revenu afin de permettre aux commissaires d'écoles de déduire les dépenses de voyages de leurs frais de représentation au même titre que les hommes d'affaires et les voyageurs de commerce.

Le regroupement

Quant au regroupement, les commissions scolaires de Dorval, Très-St-Sacrement de Lachine, St-Pierre-aux-Liens et Lachine, ont accepté, par résolution, le principe du regroupement.

Par ailleurs, les commissions scolaires dépendant de la Régionale LeGardeur au secondaire, qui ont un comité de regroupement qui fonctionne depuis 4 ou 5 mois, ont déjà une étude qui preuve que le regroupement est avantageux.

La nouvelle régionale à l'élémentaire compterait 7,000 élèves et sera considérée comme une commission de "dimension petite", même regroupée.

Enfin, à la régionale Duvernay, le dialogue sur le regroupement est également amorcé, deux comités provisoires fonctionnent, un pour celles de Laval et l'autre pour celles qui, bien qu'appartenant à la même régionale, sont situées sur le côté nord de la rivière des Mille-Iles.

Les étudiants des HEC se retirent de l'AGEUM

L'Association des étudiants de l'Ecole des hautes études commerciales s'est retirée de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal, suivant l'exemple donné au printemps par les étudiants de l'Ecole polytechnique.

Une autre faculté, Chirurgie dentaire, songerait également à se retirer de l'AGEUM, mais il ne semble pas que la décision ait été prise encore.

Cet après-midi, l'Association des HEC convoquait une conférence de presse pour annoncer "les bases d'un grand programme de réorganisation des diverses associations d'étudiants de l'Université de Montréal". D'après les renseignements obtenus, cette réorganisation prendrait la forme d'une "Fédération de Facultés" parallèle à l'AGEUM qui tenterait d'obtenir le droit de siéger au Conseil central national de l'UGEQ.

En effet, même si l'UGEQ n'a pas encore pris de décision définitive quant à la représentation des étudiants qui se sont séparés de leur Association universitaire, un rapport de son Conseil juridique est d'avis que ces étudiants demeurent membres de l'Union, mais que pour siéger au Conseil central, ils doivent être groupés en Fédération ou Association universitaire.

La déclaration finale de l'UGEQ à ce sujet sera prise à la prochaine réunion du Conseil, au début de décembre.

Du camion-remorque à la taverne: les voleurs ne chôment pas

Quand M. Dubé, chauffeur d'un camion-remorque de Coaticook Express, est arrivé à destination hier soir à Coaticook, il a constaté que chemin faisant des voleurs de grand chemin étaient montés à bord de sa remorque et avaient jeté pardessus bord une quantité de marchandises d'une valeur dépassant largement $1,000.

Des rôdeurs ont enlevé le barillet de la serrure de l'épicerie Rainville, 145, Ste-Marguerite, et une fois sur place ont fait main basse sur des cigarettes et de l'argent, d'une valeur inconnue.

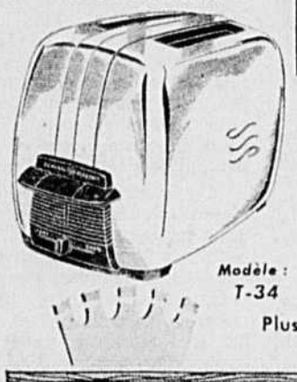
Sur un chantier de construction situé au no 296, place Youville, des malfaiteurs ont raflé une quantité d'outils et de matériaux valant près de $1,000.

Un cambrioleur qui s'était

voir CAMION en page 6

FAUCHER
rue
BEAUBIEN
GRILLE-PAIN
General Electric





NICOLE FAUCHER
"REINE" du Roi du Meuble

SPECIAL FAUCHER $16.95

Modèle : T-34

Plusieurs autres aubaines

273-4241

N. FAUCHER LTÉE
LE ROI DU MEUBLE
222 EST BEAUBIEN

Numéros de téléphone de
LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911
8 A.M. à 7 P.M. du lundi au vendredi
8 A.M. à 2 P.M. le samedi

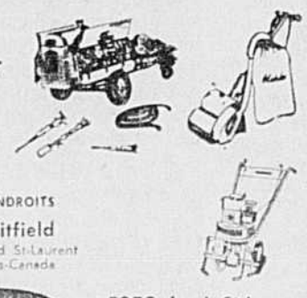
COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023

Nuit
(en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service
874-7272

LOUEZ
Nos outils et notre équipement
Nous louons tout genre d'outillage pour
• Domicile
• Industrie
• Construction



MAINTENANT 2 ENDROITS
3185 boul. Pitfield
Montée De Liesse, nord St-Laurent
Sortie 18 nord Trans-Canada
5272, boul. St-Laurent
Ouvert VENDREDI SOIR jusqu'à 8 hres
Samedi jusqu'à midi
Perco LTD
331-7650

ANALYSE D'URINE
EXAMEN DU SANG
Analyse complète d'urine $3.00



Cueillette gratuite d'échantillon

GROSSESSE
Examen biologique (souris blanche) (rappport après 36 heures) $6.00

EXAMEN BIOLOGIQUE NOUVEAU $8.00
(RAPPORT 2 HEURES APRES LA RECEPTION DE L'ECHANTILLON)

(De 9 a.m. à 3 p.m., dimanche excepté) — Certitude absolue 8 jours après la période attendue

845-7251
Examens soignés de sang à prix divers

PHARMACIE MONTREAL
DUQUETTE & DUQUETTE Inc. PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Modèle "Geneve" de TYROL
Suède ou cuir grenu
$29.95

TYROL



La plus élégante
BOTTE de DETENTE
CHALEUR et CONFORT

Voici une botte aux qualités exceptionnelles par TYROL. Jouissez d'une chaleur et d'un confort accrus avec cette véritable doublure d'agneau et cette entredoublure anti-humidité, sans pesanteur additionnelle. Se porte en ville ou après le ski; son style élégant sera toujours de mise.

Autres modèles : $28.95 à $64.95

STATIONNEMENT GRATUIT
A DEUX PAS DE LA SORTIE DU METRO
JEAN-TALON OU MONT-ROYAL

Louis Deslauriers Ltée.
H. Giroux et Fils Inc.

6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

CAHIER No 7 / PAGES 83-98 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MERCREDI 15 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 265



Une défaite honorable...

"Shirley" vaincue aux urnes par un héros de la guerre de Corée

REDWOOD CITY, Californie (PA) — Mme Shirley Temple Black, ancienne enfant prodige du cinéma américain, qui en était à ses débuts dans la politique, a connu la défaite hier, à l'occasion de la tenue d'une élection spéciale pour le Congrès des Etats-Unis, aux mains d'un vétéran de la guerre de Corée, Paul N. McCloskey.

M. McCloskey, qui favorisait l'amorce immédiate de négociations visant à mettre fin à la guerre du Vietnam, briguait les suffrages sous l'étiquette républicaine.

M. McCloskey, âgé de 40 ans, devra maintenant faire face au démocrate Roy A. Archibald, 47 ans, le 12 décembre, à l'occasion du scrutin de ballotage puisque aucun des candidats en lice n'a pu recueillir plus de 50 pour cent du total des voix.

Pour sa part, M. Archibald favorise "une offensive diplomatique de grand style capable d'entamer des négociations dans la guerre du Vietnam".

Mme Black désirait "laisser les questions de tactique de la guerre au Vietnam aux chefs militaires expérimentés des Etats-Unis".

Cette élection a été rendue nécessaire par suite du décès du représentant J. Arthur Younger, républicain, dans la circonscription de San Mateo.

Mme Black a accepté la défaite en déclarant tristement : "C'est ma première lutte électorale, et maintenant je sais quoi faire. Je briguerai de nouveau les suffrages, parce que j'ai l'intention de consacrer ma vie et mes énergies au service de mon pays qui, je crois en a plus besoin que jamais. Accompagnée de son mari et de ses trois enfants, Mme Black a ajouté : "Je félicite le vainqueur, et je serai peut-être de retour l'an prochain, qui sait ?"

Mme Black ainsi que trois de ses collègues républicains et six démocrates se faisaient la lutte dans cette élection primaire.

Quand Mme Black a annoncé sa candidature de nombreux observateurs lui ont prédit une éclatante victoire.

On avait cru que l'image de la fillette aux boucles blondes qui, il y a 30 ans charmait les cinéphiles par sa grâce et son espièglerie dans de nombreux films à l'eau de rose, aurait pu lui apporter la victoire, mais il n'en a pas été ainsi.

L'artillerie nord-vietnamienne a transformé le camp de Dak To en un "véritable enfer"

SAIGON, (AFP,UPI,PA) — Les troupes nord-vietnamiennes ont lancé trois attaques dévastatrices en quelques heures, aujourd'hui, contre la 4e Division américaine retranchée à Dak To, au Sud-Vietnam. Elles ont réussi à détruire deux avions de transport géants "C-130" et à faire sauter le dépôt principal de munitions en plus de mettre le feu au camp des parachutistes.

Les explosions des obus dans l'entrepôt de munitions ont projeté des flammes à plus de 1,000 pieds dans les airs, et les incendies qui ont suivi ont illuminé toute la vallée, la nuit venue.

La destruction des munitions risque d'entraver la marche des operations américaines dans cette bataille qui dure maintenant depuis 14 jours. Depuis le début de l'offensive nord-vietnamienne contre Dak To, les Américains ont perdu environ 100 hommes tandis que les Nord-Vietnamiens ont plus de 700 tués. Malgré ces pertes énormes, l'ennemi a attaqué aujourd'hui avec plus d'ardeur que jamais.

Quelque 10,000 Américains sont retranchés dans la région et font face à environ 6,000 Nord-Vietnamiens. On croit que des renforts nord-vietnamiens attendent l'occasion propice pour traverser les frontières du Laos et du Cambodge.

Situation critique

Dak To a été transformé en enfer aujourd'hui, a déclaré au téléphone l'envoyé spécial de l'Agence France Presse, François Mazure, qui a assisté sur place aux trois attaques. Depuis aujourd'hui, a-t-il dit, la situation de Dak To est critique. Jamais le spectre de Dien Bien Phu n'est apparu avec autant de clarté depuis le début du conflit que dans cette cuvette enfoncée dans les montagnes de jungle des hauts plateaux.

Les obus de mortiers ennemis bien ajustés ont fait exploser des dizaines de milliers d'obus américains de tous calibres dont les éclats ont littéralement couvert le poste et les alentours. Le dépôt de munitions a été touché par les obus de mortiers que les Nord-Vietnamiens tiraient à vue sur Dak To et sa piste d'atterrissage. Un obus par minute éclatait avec une étonnante précision, le tir étant rectifié chaque fois. La piste est fermée aux avions, un trou énorme empêche les appareils d'atterrir. Seuls les hélicoptères peuvent se rendre actuellement à Dak To pour ravitailler le camp.

Dak To est entouré de collines sur trois côtés et les Nord-Vietnamiens sont installés au sommet de pitons, ce qui leur permet de tirer à vue. La situation est devenue intenable à un certain moment et les Américains ont fait venir les véhicules blindés dans le vacarme des explosions afin d'évacuer les femmes et les enfants qui habitent la base. Cette évacuation s'est déroulée dans une confusion indescriptible au milieu des débris enflammés.

En raison de cette confusion, il n'est pas encore possible d'établir un bilan des pertes. On sait seulement qu'il y a de nombreux blessés et sûrement des morts.

Le commandement américain doit maintenant envisager des assauts coûteux par l'infanterie afin de dégager les collines dans un terrain particulièrement favorable aux Nord-Vietnamiens.



(Téléphoto PA)

Les forces communistes ont durement touché Dak To, au Sud-Vietnam, aujourd'hui, au cours de deux attaques aux mortiers. La première fois, ils ont réussi à atteindre l'aéroport et à mettre le feu à deux avions de transport "C-130". Durant la deuxième attaque, ils ont fait sauter le dépôt de munitions.

Le général Westmoreland qualifie de "très, très encourageante" la situation militaire au Vietnam

WASHINGTON, (AFP-UPI-PA) — Convoqué à Washington par le président Lyndon Johnson, le général William Westmoreland a déclaré à son arrivée dans la capitale américaine que l'effort de guerre anticommuniste au Vietnam rendait la situation "très, très encourageante".

Le commandant en chef américain au Vietnam a précisé que la situation est la plus encourageante qu'il ait connue depuis quatre ans dans ce pays. Il s'est dit nettement opposé à une pause prolongée des bombardements au-dessus du Nord-Vietnam à l'occasion des Fêtes, affirmant que les communistes violent presque toujours ces périodes de trêve.

Le général Westmoreland devait assister aujourd'hui à la Maison-Blanche à une réunion convoquée par le président Johnson et à laquelle devait également participer l'ambassadeur Ellsworth Bunker, le directeur des programmes de pacification, M. Robert Komer, et de nombreux autres conseillers présidentiels.

La rencontre a été annulée à la dernière minute, M. Bunker ne pouvant se rendre à Washington à temps. Il est possible que la réunion soit reprise demain, mais la Maison-Blanche n'a encore rien précisé à ce sujet.

Devant les journalistes, le général Westmoreland a également évoqué la possibilité que le plafond des effectifs militaires américains au sud du 17e parallèle, 525,000 hommes à la fin de juin 1968, soit atteint en réalité avant cette date. "J'aimerais les avoir aussitôt qu'on peut les mettre à ma disposition", a précisé le général qui dispose actuellement de 468,000 soldats au Vietnam.

d'"absolument inexacts" les d'"absolument inexacts" les bruits selon lesquels les communistes auraient l'initiative dans les opérations militaires au Vietnam. En fait, a-t-il poursuivi, "c'est nous qui frappons chaque fois les premiers".

Par ailleurs, la Maison-Blanche a démenti aujourd'hui toutes les rumeurs selon lesquelles le président Johnson envisageait de retirer au général Westmoreland le commandement suprême des forces américaines au Vietnam.

Par ailleurs, le Nord-Vietnam vient de rejeter l'offre du président Johnson de parler de paix "à bord d'un navire neutre sur une mer neutre".

Ce refus du gouvernement d'Hanoï devait être discuté à la réunion qui devait se dérouler aujourd'hui à la Maison-Blanche. Nul doute que la question sera reprise lorsque la rencontre sera de nouveau convoquée.

En rejetant l'offre de M. Johnson, le journal officiel nord-vietnamien "Nhan Dan" l'a qualifiée hier de "proposition vague" et a réitéré que seuls la cessation inconditionnelle des bombardements et le retrait des forces américaines du Sud-Vietnam peuvent mettre fin à la guerre. Le journal a interprété la récente tournée du président dans les bases militaires des Etats-Unis comme l'indice d'une nouvelle escalade de la guerre.

Commentant hier soir le rejet de la dernière offre de Johnson par Hanoï, le secrétaire de presse du président, M. George Christian, a déclaré : "La déclaration d'Hanoï souligne son attitude constante à l'égard de toutes les ouvertures que nous lui avons faites. Elle montre une fois de plus qui est désireux de négocier et qui ne l'est pas."

De son côté, M. Dean Rusk, parlant hier soir à New York, a renouvelé son offre au gouvernement nord-vietnamien de "négocier aujourd'hui sans conditions". "Si un représentant d'Hanoï était disponible pour discuter de paix n'importe où, soyez sûrs que j'y serais", a-t-il dit. Le secrétaire d'Etat a affirmé d'autre part que l'on ne pouvait qualifier le conflit vietnamien de simple guerre civile, alors que plus de 20 régiments nord-vietnamiens essaient d'imposer leur volonté au Sud, selon lui.

L'agent double Philby explique sa défection

MOSCOU (AFP) — L'agent double britannique Kim Philby a révélé hier soir à deux journalistes occidentaux, dans un hôtel de Moscou, les raisons qui l'ont poussé à travailler pour les services secrets soviétiques. Philby, qui est arrivé clandestinement en URSS en 1963, avait aidé en 1951 les deux agents McLean et David Burgess à s'enfuir à Moscou. C'est le désir de participer à la "lutte pour le communisme" qui l'a amené à travailler pour le compte de l'URSS. "Si c'était à refaire, je recommencerais", a-t-il dit aux deux journalistes.

Vêtu d'un costume de confection soviétique, l'espion britannique a affirmé qu'il vivait confortablement à Moscou, qu'il ne s'était "jamais senti aussi heureux et certainement jamais en aussi bonne santé". "Je regrette de ne pas voir mes enfants de temps à autre. Bien que, en fait, je crois que je les vois autant que je les verrais si j'étais encore un correspondant à l'étranger", a-t-il ajouté.

Philby a refusé de commenter les rumeurs concernant son mariage avec Dana McLean, l'ex-femme de son ancien collaborateur au Foreign Office, agent double comme lui. Il a ensuite raconté comment il est devenu communiste.

"J'ai été un socialiste parfaitement sincère jusqu'en 1931, a-t-il dit. Mais alors, écoeuré par la politique britannique, je me suis orienté dans une autre direction. (C'est en 1931 que s'est produite à l'intérieur du parti travailliste une scission qui a amené la création d'un gouvernement de coalition). Je ne puis pas dire que ma conversion s'est produite à une date précise. J'ai connu deux années assez dures, de 1931 à 1933, mais ce que je sais, c'est qu'après ces deux années de pensées pénibles, j'avais pris ma décision en juin 1933. J'étais alors déjà un communiste."

"A la base de mes préoccupations se trouvaient la crise économique et le chômage massif dans le monde capitaliste, ainsi que l'apparente insouciance des autorités existantes au sujet des mesures nécessaires pour y mettre fin, a dit encore Kim Philby. C'était un tableau affligeant, et la victime en était le travailleur. J'ai personnellement pris part à des manifestations ouvrières, mais j'ai compris que des remèdes plus énergiques étaient nécessaires, des remèdes dépassant les limites de la pensée bourgeoise conventionnelle."

Duvalier fait fusiller huit anciens amis

SAINT-DOMINGUE, (AFP) — Huit anciens amis du président Duvalier accusés de conspiration contre le régime ont été fusillés cette semaine, dit-on à Saint-Domingue.

Selon les bruits qui courent dans la capitale dominicaine, le mois dernier le président Duvalier aurait fait expédier par avion en Suisse 18 caisses contenant $4 millions et aurait chargé 125 hommes de ses services secrets d'échanger la monnaie nationale contre des devises nord-américaines.

Les agents du Dr Duvalier prendraient ainsi contact avec les touristes pour leur proposer de changer leur argent à un taux particulièrement intéressant et, sous menace de fermeture, contraindraient les commerçants à échanger leurs dollars contre la monnaie nationale en affirmant que ces devises sont destinées à revitaliser l'économie haïtienne.

Violents combats à Chypre

NICOSIE — (Reuter) — Des combats violents ont éclaté au sud de Nicosie mercredi entre des troupes grecques-cypriotes et entre la police et les Turcs-Cypriotes, a déclaré un porte-parole du gouvernement de Chypre.

Le porte-parole a dit que les Turcs-Cypriotes ont ouvert le feu sur une patrouille de la police afin de l'empêcher de faire sa ronde habituelle dans le village d'Ayios Theodoros, dont la population est composée de Grecs et de Turcs-Cypriotes.

Les deux groupes se sont battus à Ayios Theodoros et à Kophinou, au sud de la capitale. Ils ont utilisé des mortiers, des canons et des armes automatiques, a dit le porte-parole.

La présence de Dean Rusk à New York provoque une manifestation contre la guerre du Vietnam

NEW YORK (PA) — Une manifestation imposante, où quelque 3,000 jeunes criaient leur opposition à la guerre, a dégénéré hier soir en bataille de rue avec la police. Le tout s'est déroulé devant l'Hôtel Hilton de New York, sur la Sixième avenue, où le secrétaire d'Etat, Dean Rusk, prononçait un discours à l'occasion d'un dîner de l'Association sur la politique étrangère.

Le fort détachement de policiers que l'on avait dépêché sur la scène a finalement procédé à plus de 46 arrestations. Cinq policiers et un nombre indéterminé de civils ont subi des blessures de tous genres.

Dans le discours qu'il a prononcé, M. Rusk a renouvelé son offre au gouvernement nord-vietnamien de "négocier aujourd'hui sans condition si un représentant d'Hanoï veut bien se présenter. Nous sommes prêts à discuter de paix n'importe où". Il a rabroué ceux qui s'opposent à la guerre et a dit d'eux qu'ils "rejetteraient comme un vulgaire chiffon de papier un traité de sécurité". Il a invité ses auditeurs à réfléchir calmement sur les dangers qui surviendraient si l'on découvrait que nos traités n'ont pas le sens de leurs écrits.

Abandonnant son texte, le conférencier a fait état de la manifestation qui se déroulait et a défié "ceux qui portent les bannières en faveur de la paix au Vietnam" de "trouver un représentant nord-vietnamien qui soit prêt à négocier".

Des clameurs se sont élevées de la foule à l'extérieur alors qu'une enseigne lumineuse de la tour Allied Chemical annonçait : "Des manifestants s'opposent à Dean Rusk" et "Johnson affirme que l'offre de paix des Etats-Unis démontre qui est intéressé".

Les policiers ont empêché les manifestants de nuire au déroulement du dîner. Une partie de la foule circulait le long de la 6e avenue jusqu'au Times Square. Des gens qui se rendaient au théâtre se sont vus emprisonnés dans les restaurants et magasins par la foule qui envahissait les trottoirs et repoussait même les cordons de policiers à cheval.

A différentes intersections de la 6e avenue, des groupes de jeunes gens se donnaient la main et empêchaient toute circulation. Cinq fausses alarmes, auxquelles ont répondu plusieurs voitures de pompiers, sont venues compliquer la situation.

Les policiers se sont fermement opposés à ce que la manifestation gagne la 5e avenue et ont réussi à repousser les manifestants. Les services de sécurité du département d'Etat ont conduit M. Rusk de Washington à New York dès 4.55 de l'après-midi et il a pu gagner l'hôtel sans être vu.

Ralph Nader "s'en va-t-en guerre", cette fois contre les salaisons

WASHINGTON (UPI) — Ralph Nader, l'avocat américain qui a des prétentions au titre de "champion des consommateurs", a accusé hier le gouvernement des Etats-Unis de s'être ligué avec les services d'agriculture de différents Etats américains et l'industrie des salaisons en vue de taire un scandale : la mise en vente de la viande avariée.

Me Nader, qui défraya les manchettes en critiquant l'industrie de l'automobile, a exhorté une sous-commission du Sénat enquêtant sur les problèmes agricoles de donner son appui à un projet de loi visant à étendre la surveillance du gouvernement fédéral sur toutes les entreprises de salaisons à travers le pays.

L'avocat a précisé que les conclusions d'une enquête du secrétariat fédéral de l'Agriculture sur les conditions révoltantes dans certaines de ces entreprises, non assujetties à l'heure actuelle à la surveillance fédérale, avaient été gardées secrètes jusqu'à ce que des pressions exercées par le Congrès et la presse eurent rendu leur révélation inévitable.

Une soumission malencontreuse

Le secrétariat fédéral de l'Agriculture s'est comporté dans toute cette controverse à propos de la viande d'une manière qui suggère une malencontreuse soumission aux pressions de puissants services d'agriculture de différents Etats et de l'industrie des salaisons elle-même, a ajouté Nader.

Me Nader a accusé le secrétariat d'avoir outrepassé les limites pour protéger l'anonymat des entreprises qui ont pour principe la maxime suivante : "Vendre de la viande avariée, c'est faire d'excellentes affaires".

Marché commun: Bruxelles appuie à fond la G.-B.

LONDRES, (AFP-UPI) — Le premier ministre de Belgique, M. Paul van den Boeynants, a donné aujourd'hui le plein appui de son pays aux tentatives de la Grande-Bretagne en vue de devenir membre à part entière du Marché commun.

M. van den Boeynants effectue actuellement en Grande-Bretagne une visite de deux jours en compagnie de son ministre des Affaires étrangères, M. Pierre Harmel. A la suite de discussions avec les leaders britanniques, le premier ministre a déclaré à la presse que Londres doit poursuivre avec ténacité ses efforts en vue de devenir partenaire de la communauté européenne.

La Belgique estime qu'un accord d'association entre la Grande-Bretagne et le Marché commun ne serait qu'une "demi-mesure" qui retarderait la solution des problèmes qui se posent actuellement à l'Europe, a notamment dit M. van den Boeynants.

Il a ensuite fait valoir les arguments suivants :

1 — La Grande-Bretagne a demandé son adhésion à la CEE comme membre à part entière; 2 — cette demande a été accueillie et la procédure prévue à l'article 237 du traité de Rome a été engagée;

3) le rapport de la commission européenne a indiqué clairement qu'il n'y avait pas d'empêchements majeurs à l'entrée de la Grande-Bretagne "moyennant bien entendu des réponses et des solutions aux problèmes soulevés"; 4) quand on voit les problèmes auxquels l'Europe doit faire face, ce ne sont pas des demi-mesures qui permettraient de les résoudre.

Au sujet du probleme de la livre sterling, M. van den Boeynants a déclaré qu'il devait faire l'objet de discussions et d'un examen contradictoire afin d'y trouver une réponse. Il a ajouté que ce problème ne devrait pas constituer un préalable aux discussions avec le Royaume-Uni et a ajouté : "Le problème de la livre sterling devra avoir reçu une solution avant que la Grande-Bretagne ne soit définitivement membre à part entière du Marché commun".

Le premier ministre belge a déclaré d'autre part qu'en dépit des divergences d'appréciation entre les Six, "il y a une communauté d'action à laquelle il ne faut pas renoncer. Les Six sont et restent une entité". Il faut faire en sorte que l'entrée de la Grande-Bretagne soit un motif de développement de la CEE et non pas d'affaiblissement et de recul.

Entre-temps, à Paris,, on a annoncé que le président de Gaulle donnera sa prochaine conférence de presse le 27 novembre. Les milieux bien informés sont d'avis qu'à cette occasion, le président français renouvellera à la Grande-Bretagne son offre d'Etat associé au Marché commun.

OUVERTURE OFFICIELLE

de notre 4ème boutique à la

Place Bonaventure

Venez la visiter, elle est d'une conception des plus modernes!

Commandes postales et téléphoniques acceptées

Credico — Diner's Club — American Express — Carte Blanche

271-5297

jerome

Spécialités : valises, sacs à main, gants et accessoires en cuir

Radio-Canada déplore des lacunes dans l'enseignement de la télévision

Le réseau français de Radio-Canada a accusé les écoles d'enseignement de l'art de la province de ne pas regarder la réalité en face.

Dans un mémoire soumis à la commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec, la société d'Etat ajoutait que les diplômés des écoles d'art manquaient de connaissances générales, surtout en ce qui concerne l'environnement électronique de la télévision.

Le mémoire, qui a été présenté devant M. Marcel Rioux, président de la commission d'enquête, affirme que les comédiens embauchés par Radio-Canada et sortant des écoles d'art sont formés pour la scène et ne connaissent à peu près rien sur le métier en studio.

Tout en trouvant louable la passion de ces jeunes diplômés pour le théâtre, Radio-Canada soutient que la scène ne peut absorber qu'une fraction de ces diplômés, tandis que la télévision doit absorber le reste.

La situation est la même du côté des musiciens, ajoute le mémoire qui souligne l'absence totale de formation musicale spécialisée touchant les besoins spécifiques de la télévision et des films.

Quant aux diplômés des écoles professionnelles de ballet de Montréal et Toronto, le mémoire les trouve très dynamiques, critiquant toutefois le manque de compétence des étudiants d'écoles plus petites dirigées par des "professeurs amateurs".

Le mémoire recommande que les écoles d'arts améliorent leur enseignement dans le but de fournir des artistes créateurs de calibre professionnel, ouverts à toutes les disciplines et possédant une plus vaste culture générale.

Enfin, Radio-Canada suggère que les écoles assument l'enseignement des connaissances nécessaires à la télévision.

Israël désalera l'eau de mer

JERUSALEM (AFP) — L'exécution du projet israélo-américain de construction en Israël d'une usine nucléaire de désalage a été reportée de deux ans, mais l'usine sera plus importante qu'il n'était prévu, et l'eau potable produite sera meilleur marché, a indiqué hier soir, le professeur James T. Ramey, membre de la Commission américaine pour l'énergie atomique.

M. Ramey, qui vient de séjourner quatre jours en Israël, a ajouté au moment de son départ pour Téhéran et l'Inde, que l'usine de désalage n'entrerait en service qu'en 1975 au lieu de 1973 comme le prévoyait le plan initial, mais qu'elle aurait une puissance de 300 mégawatts au lieu de 200. D'autre part, le coût de l'eau désalée sera abaissé d'environ un sixième.

M. Ramey a également précisé que l'usine de dasalage israélienne serait la deuxième du monde par son importance. Il a ajouté que le premier ministre israélien, M. Levi Eshkol, avec lequel il s'est entretenu, avait fait preuve d'un grand intérêt pour ce projet qui devrait permettre le développement de l'industrie électro-chimique israélienne.

Les menaces des employeurs ne sont que du chantage
— *les débardeurs*

M. Thomas Gleason, président de l'Association internationale des débardeurs, a avisé la Fédération des armateurs du Canada, aujourd'hui, de discuter et de régler ses différends avec les débardeurs des ports de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières.

"Les menaces des employeurs de diriger les cargaisons vers d'autres ports que ces trois ports du St-Laurent ne sont que du chantage", a dit M. Gleason.

On interdit aux locaux de l'AID de tous les autres ports du Canada et des Etats-Unis de s'occuper des cargaisons détournées des trois ports du St-Laurent.

"L'Association internationale des débardeurs se conformera aux dispositions du rapport Picard, mais les employeurs doivent s'y conformer également", de dire M. Gleason.

Il a ajouté que les points qui doivent être réglés immédiatement sont : les centres conjoints d'embauchage, le montant d'argent nécessaire pour garantir les salaires, et 40 heures de travail garanties.

Le président du syndicat a conclu :

"Nous appuierons les employés des ports du St-Laurent dans leur détermination d'être traités équitablement. Ils peuvent compter sur notre entière solidarité."

Les déclarations des armateurs

La mesure prise par M. Gleason fait suite à des déclarations des armateurs de Montréal qu'ils seront forcés de détourner les navires destinés à Montréal si les débardeurs de ce port continuent à ralentir le travail.

La Fédération des armateurs prétend que les membres de l'AID de Montréal ralentissent volontairement les opérations dans le port en refusant de se conformer aux termes de la commission d'enquête Picard sur les opérations de débardage dans les trois ports du St-Laurent.

Le rapport, qui constitue un contrat de travail entre l'AID et la fédération des armateurs, d'après une loi fédérale, a pris force de loi il y a 10 jours.

Les deux côtés se sont accusés mutuellement de ne pas s'être conformés aux clauses du rapport.

Les commissions municipales à Joliette

JOLIETTE — En même temps qu'il annonçait des changements dans l'appellation des différentes commissions municipales le maire de Joliette, le Dr Camille Roussin a fait connaître les noms des conseillers qui en feront partie au cours des trois prochaines années.

M. Jean Bélair devient président de la commission de la protection de la personne et de la propriété M. Charles-Edouard Désy, président de la commission des travaux publics M. J. Marcel Drainville, président de la commission des eaux M. Lucien Malo, président de la commission de l'électricité M. René Chaput, président de la commission d'urbanisme M. Roger Goulet, président de la commission des finances M. Roland Rivest, président de la commission du développement économique M. Lionel Coutu, président de la commission des relations publiques et M. Georges Rondeau, président de la commission des sports.

Baisse du trafic dans le port trifluvien

TROIS-RIVIERES — L'année qui s'achève est l'une des plus sombres dans l'histoire du port de Trois-Rivieres.

Depuis le 1er janvier, le volume des marchandises manutentionnées a diminué de 30 pour cent au regard des 10 premiers mois, l'an passé. On avait alors transbordé dans le port trifluvien 4,164,577 tonnes de produits. Les débardeurs n'ont pas encore transporté 3,000,000 de tonnes de marchandises, cette année.

Au cours du seul mois d'octobre, le recul a été de neuf pour cent dans le volume. Deux cent vingt-trois navires se sont amarrés dans le port, une cinquantaine de moins que l'an passé à pareille date. Sur ce nombre de bateaux, on comptait 50 cargos jaugeant 204,000 tonneaux, un tiers moins de bâtiments de ce genre qu'en octobre 1966. Baisse aussi dans le nombre de barges et de goélettes que le port a reçues. Cent soixante-treize petits bâtiments ont apporté 114,000 tonnes de produits divers, deux fois moins qu'en octobre l'an passé.

Terre des hommes: Joliette appuie les démarches du maire Jean Drapeau

JOLIETTE — La municipalité de Joliette appuie le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, dans ses démarches visant à transformer les îles de l'Expo en centre international de culture.

Dans une résolution adressée au premier ministre du Québec, la ville prie M. Daniel Johnson de soutenir le projet du maire de la métropole. Le conseiller René Chaput, le promoteur de l'appel auprès du gouvernement, a expliqué que Joliette, l'une des villes-clés dans la région métropolitaine, ne pourra que bénéficier de l'exposition permanente Terre des hommes.

M. Chaput a rappelé que des villes canadiennes et américaines ont atteint un renom en s'identifiant à des manifestations culturelles ou sportives majeures qui reviennent périodiquement. "La publicité monstre, qui a entouré l'Expo à Montréal, a-t-il souhaité, ne doit pas s'arrêter là. Elle doit aussi profiter à un événement auquel pourrait dorénavant s'identifier la métropole."

Le conseil municipal de Joliette a adopté la résolution à sa réunion ordinaire, lundi soir. Auparavant, M. Chaput avait demandé au secrétaire d'adresser, au nom de la municipalité, des félicitations au maire Jean Drapeau ainsi qu'à M. Pierre Dupuy et à son équipe, en raison du succès de l'Expo. Le conseiller a reçu l'appui de tous les membres du conseil de Joliette.

La régionale des Ormeaux prévoit des investissements de plus de $12,000,000

SAINT-JEROME — Les investissements de la régionale Dollard-des-Ormeaux, à Saint-Jérôme et à Lachute, se seront élevés, en 1969, à plus de $12,000,000.

Le secrétaire du conseil scolaire, M. Marcel Gibeault a émis ces chiffres dans un rapport sur les prévisions budgétaires de l'organisme. Ces investissements ont particulièremen trait à la construction d'écoles polyvalentes dans les deux principales villes.

Les ensembles scolaires en question nécessiteront des frais de $1,000,000 cette année et de $10,000,000 l'an prochain. Les travaux seront complétés en 1969 et obligeront encore alors des déboursés de $1,000,000.

Relativement au projet de l'école polyvalente à Saint-Jérôme, M. Gibeault a annoncé que la régionale s'apprête à conclure une transaction avec la municipalité en vue d'obtenir un terrain où l'on bâtira le centre administratif.

Mort broyé sous la boîte de son camion

THETFORD MINES, (PC) — Un chauffeur de camion, M. Philogène Facteau, 49 ans, de Thetford Mines, est mort lundi après avoir été broyé sous la boîte de son camion alors qu'il y effectuait, semble-t-il, des travaux d'entretien.

Personne n'a été témoin de l'accident qui est survenu à la mine King Beaver, à Thetford Mines, à quelque 50 milles au sud de Québec.

Manufacture dévastée par un incendie

Environ 75 pompiers de Montréal ont affronté hier soir la première tempête de l'hiver pour maitriser un incendie qui a causé des dommages considérables à la manufacture d'équipement de boucherie P.-P. Masson, située au 2200, avenue Desjardins, à l'angle de la rue Rouen.

Les flammes, d'origine encore indéterminée, ont éclaté peu après 8 h. 30 hier soir et se sont rapidement propagées aux deux étages du bâtiment sinistré.

Les pompiers, commandés par le directeur du Service d'incendie de Montréal, M. Elphège Hamel, ont eu raison de l'élément destructeur après une heure et demie d'efforts.

On ne déplore pas de blessé, mais l'eau et la fumée ont d'autre part causé divers dommages à quatre logements adjacents à la manufacture dévastée, soit aux numéros civiques 2190, 2192, 2194 et 2196, avenue Desjardins. Les occupants de ces logements ont pu toutefois réintégrer leurs foyers à la fin des opérations de sauvetage.

Remboursements

Le maire Jean Drapeau et M. Lanctance Roberge, directeur du Service municipal des finances, ont respectivement reçu $25 et $15 destinés aux coffres de la ville.

Ce sont deux montants qui s'ajoutent inopinément au budget de $347,852,311 adopté par le conseil municipal le 21 avril dernier.

"Voilà plus de 25 ans que je dois ce compte à l'hôtel de ville, souligne au maire l'expéditeur anonyme d'un mandat postal.

L'expéditeur ajoute : "Quand j'ai reçu ce compte, j'étais pauvre au dernier degré (Saint-Vincent-de-Paul). Alors je ne pouvais pas payer mes taxes. Voilà plusieurs années que je pouvais le faire, mais j'ai toujours négligé. Aujourd'hui, comme je veux libérer ma conscience, je vous envoie l'argent ($15). Je vous admire M. le maire. Félicitations pour votre belle exposition."

Hold-up de $3,500 dans une banque

Deux audacieux cagoulards armés d'une mitraillette et d'un revolver ont réussi un hold-up de $3,500, vers 1 h. 25 hier après-midi, dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale située au 2316 est, rue Beaubien, à Montréal.

Pendant que l'un d'eux vidait le contenu des tiroirs-caisses, son complice, armé de la mitraillette, faisait le guet à l'extérieur, devant la porte d'entrée. Une douzaine de personnes (employés et clients) ont été témoins du vol.

La police n'a pu savoir comment ni dans quelle direction les bandits ont pris la fuite, mais on présume qu'ils étaient à pied.

Le Québec devrait produire plus de céréales

TORONTO (PC) — Depuis ces récentes années, le Québec a fait des "efforts considérables" pour augmenter sa production agricole, a déclaré hier le ministre québécois de l'Agriculture, M. Clément Vincent.

Cependant, il faudra attendre quelque temps avant que la province, d'abord productrice laitière, se suffise dans la production agricole.

Parlant devant un groupe présent à la Royal Agricultural Winter Fair, le ministre a expliqué que les fluctuations de l'économie nationale ont été dues presque exclusivement à la quantité et à la qualité des récoltes de céréales et aux conditions de marché favorisant leur vente.

Sans considérer le progrès technique, a ajouté M. Vincent, partout dans le monde la satisfaction des besoins vitaux d'un peuple dépend de la capacité de celui-ci de produire des céréales.

Nécrologie

ALEXANDRE A. DUMOND, ex-propriétaire et président de la Cie Blue Ribbon Bedding du Canada Ltée, est décédé le 11 novembre 1967, à Weatherford, Oklahoma, après quelques jours de maladie. Il était âgé de 73 ans. Il se rendait en Californie, accompagné de son épouse. Né à Cornwall, Ont., il avait été à l'emploi de la Cie Ives Bedding, de Cornwall, comme gérant des ventes, durant de nombreuses années. Puis, en 1942, il établit la Compagnie Blue Ribbon Bedding du Canada, dont il fut propriétaire et président jusqu'en 1965. Outre ses frères et soeurs, il laisse ses deux fils, Léonard, de Cornwall, Ont., et Rodolphe, de La Habra, Californie, ainsi que onze petits-enfants. Monsieur Dumond était très connu et estimé dans les milieux industriels. Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église St-Viateur d'Outremont.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ARCHAMBAULT (Lucien) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Lucien Archambault, agronome, époux de Réjeanne Coderre. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Coopérative de Frais Funéraires à St-Jacques,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Jacques-l'Achigan, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BEAUDOIN (Michèle) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 25 ans, est décédée accidentellement Michèle Beaudoin, épouse d'Ernie Peeck. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, avenue Laurier ouest
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 10 h., et de là aucimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Joseph) — A Montréal, le 13 novembre 1967, est décédé Joseph Bouchard, époux de Léonie La Terreur; demeurant 5146, Delorimier; père d'Anita (Mme F. Salvetti), Armand, Jean, époux de Solange Paradis, et Lucien, époux de Monique Séguin, Robert, époux de Huguette Jodoin, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 hrs 20, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURASSA (Emerentine) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme J.-Alexandre Bourassa, née Emerentine Bleau; demeurant à 10,555 Verville; mère de Jeanne, Henri, Gabrielle, Thérèse, Jean, Joseph et Madeleine. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Germain, d'Outremont, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIEN (Dolores) — A Verdun, le 14 novembre 1967, est décédée Mme veuve Joseph Brien, née Dolores Lacoste, demeurant boul. Desmarchais, Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, de Verdun, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Urbain, comté Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Lucienne) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge le 62 ans, est décédée Mme Ernest Brunet, née Lucienne Leclerc, demeurant à 3541 Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

DUFRESNE (Henri) — A Montréal, le 15 novembre 1967, à l'âge de 89 ans, est décédé Henri Dufresne, époux de Blanche Lessard, demeurant à 2166 Pierre-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Emma) — A Montréal, le 13 novembre 1967, est décédée Emma Métivier, épouse de feu Moise Corbeil. Elle laisse sa fille: Lyse (Mme Jean-Pierre Lavallée); à soeur: Mme Irène Bouthillette. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
2548, rue Beaubien est
à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAROLINE (Patrick) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 92 ans, est décédé Patrick Caroline, époux de feu Jane Muir, père de James, Hugh, Arthur, Clifford, Frank, Dora (Mme R. Clarke), de McMasterville, Betty (Mme E. Hancoch, de Nobel, May (Mme D. Cunningham), de Kingston, et Ethel (Mme W. Evans). Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Brendans, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Donalda) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 56 ans, est décédée Donalda Gemme, épouse d'Ovila Côté, autrefois de la rue Parthenais, demeurant à Rosemont, mère de Jeannine, Stella (Mme P. Champagne), Yolande (Mme G. Paré). Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont ou le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCHESNE (George) — A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, le 13 novembre 1967, est décédé George Courchesne, époux de Marie-Ange Matte. La dépouille mortelle est exposée au salon
Clarke Funeral Home,
5580 ouest, Sherbrooke
Le service funèbre aura lieu en l'église Notre-Dame-de-Grâce jeudi matin à 9 heures. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

DEL TORTO (Adamo) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé Adamo Nicola Del Torto, époux de Rosina Rossi; père de John, Jos et Frank. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
2645, rue Henri-Bourassa
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pompei, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EDMOUR-CARUFEL (Lucina) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 74 ans est décédée Mme veuve Georges Edmour-Carufel, née Lucina Langlois, mère de Mme Luigi Moroni (Georgette), Mme Aldo Marchi (Anita), Gérard, Jean-Paul, André, Jacques, Mme Roger Théorêt (Rachel), Soeur Denise Carufel, de la congrégation Ste-Croix. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMERY (Oscar) — A Pointe-aux-Trembles, le 13 novembre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Oscar Emery, époux de Cécile Piché; demeurant 695, 24e Avenue, appt 8. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
11,813, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLETCHER (Sarah) — A l'hôpital privé de Greenfield Park, mercredi le 15 novembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Sarah Ann Calloway, de St-Hubert, (autrefois de St-Lambert-Annexe), épouse de feu John Fletcher et mère de Jack. Service vendredi à 1 h. p.m. en la chapelle de
J. W. MacGillivray and Sons
307 Riverside Drive
St-Lambert. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

FORTIN (Hélène) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Willie Fortin, née Hélène Boucher, demeurant 815 Laurier. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 est, avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCOEUR (Denis) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 39 ans, 6 mois, est décédé M. Denis Francoeur, époux de Cécile Gingras demeurant 453-13ième rue, Laval-des-Rapides, père bien-aimé de Lise, Nicole, Diane, Michel, et Yvon. Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, ses beaux-parents, M. et Mme Joseph Gingras (courtier), ainsi que beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 Boul. Henri-Bourassa est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Claude, (de Laval-des-Rapides) où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCOEUR (Walter J.) — A l'hôpital St-Charles, Le Moyne, le 13 novembre 1967, est décédé subitement Walter J. Francoeur (de Walal Commercial Heat Treating Co.), époux de Ethel McMahon, père de Mme F. W. Weisenberger (Mildred). La dépouille mortelle est exposée au salon
Clarke Funeral Home
5580 ouest, Sherbrooke
Le service funèbre aura lieu à l'église St-Augustin, de St-Bruno, jeudi matin à 10 heures. Inhumation au cimetière de l'Est.

GAGNON (Alexandrine) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Alexandrine Bélanger, épouse en 1ères noces de Louis Collerette, et en 2es noces de feu Donat Gagnon, demeurant à 6514, 1ère ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin,
835, rue Laurier est,
pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Anita) — A St-Jean, le 13 novembre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Henri Gagnon, née Anita Perreault; demeurant 121, St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
LeSieur et Frères Ltée
114, rue St-Jacques
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Acadie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Zoile) — A St-Vincent-de-Paul, le 14 novembre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Gagnon, née Zoile Pelletier; demeurant 324, rue Bellevue, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.
1035, rue Desnoyers
St-Vincent-de-Paul
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUMOND (Romulus) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Romulus Gaumond, époux en 1ères noces d'Emma Racine, et en 2èmes noces d'Imelda Cloutier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet & Fils
3517, boul. Levesque
Chomedey
pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Blanche) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Gingras, née Blanche Gareau; demeurant à 6203, Chambord. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Hector) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Hector Grégoire, époux de Laurette Decoeur, père de M. l'abbé Jean Grégoire, P.M.E., missionnaire au Chili, Roger et André. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBERT (Eugène) — A l'Ile Bizard, le 14 novembre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Eugène Guilbert, époux de feu Marie-Anne Caouette, père de Mme Conrad Allard (Simone), Joseph, Laurent et Gérard. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
8535, rue St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HACHE (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Haché, fils de feu François-Xavier Haché et de feu Lucille Poirier, autrefois de Caraquet, Nouveau Brunswick, demeurant chez sa nièce, Mme Maurice, 10610 Séguin. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin,
835 ave. Laurier est,
pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de St-Alexis-de-Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Réjean) — A Varennes, le 14 novembre 1967, à l'âge de 22 ans, est décédé accidentellement M. Réjean Hébert, fils de Gaston Hébert, et de Marcelle Chagnon, demeurant au rang de la Baronie, Varennes. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Normand Jodoin Enrg.,
277, rue Ste-Anne, Varennes,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Varennes, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HECHT (Jeanne) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Jeanne Cloutier, épouse de feu Jack Hecht, demeurant à 3928 Drolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Vandelac
4340, rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Barnabé où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs mais versez un don au Fonds de Recherches sur le cancer de l'hôpital Royal Victoria.

IZZI (Civita) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Nicola Izzi, née Civita Rinaldi, demeurant à 3247 Allard. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2805, rue Allard
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean Bosco, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JALBERT (Louis-Aimé) — A Montréal, le 13 novembre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé Louis-Aimé Jalbert, époux de Marie-Claire Nadeau. Père de Gérard, Yvon, et Ghislaine. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bonaventure, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Léo) — A Lachine, le 12 novembre 1967, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Léo Lalonde, époux de Lucienne Loiselle, et père de Pierre et Suzanne. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE-POTVIN (Aurore) — A Montréal, le 13 novembre 1967 à l'âge de 75 ans est décédée Aurore Laboursodière, épouse en 1ères noces de Elzéar Lalonde et en 2es noces de feu Clément Potvin, mère de Roger, secrétaire général de la Société des Artisans, Arthur, Jean-Louis, Mme Noël Charbonneau (Jeannette), Mme Gérard Gauthier (Jacqueline). Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMONTAGNE (Rita) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée Rita Bergeron, épouse de J.-O. Lamontagne; mère de Jacques. Elle laisse 2 petits-enfants: Diane et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
700, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPALME (Jean-Paul) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Jean-Paul Lapalme, époux de Claudette Cyr; demeurant 6673, Beaulieu. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Alexandre) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 93 ans, 10 mois est décédé M. Alexandre Larose, époux de feu Mérilda Forget, père d'Armand, Ulric, Wilfrid, Adrien, Mme Gérard Lapointe (Rita) et Emilienne. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185, rue de Castelnau est
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROUCHE (Jean-Guy) — A Laval, le 14 novembre 1967, à l'âge de 41 ans, est décédé Jean-Guy Larouche, époux de Claire Laporte, fils de feu Paul Larouche et Berthe Charbonneau. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc
6520, rue St-Denis
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN-VENNE (Carmélia) — A Montréal, le 14 novembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve David Laurin, née Carmélia Venne, demeurant à 1605 Blvd St-Joseph est, soeur de Sylvio, et William Venne, Mme Théo Déry (Anna). Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau,
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Grand-Mère, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté en l'église St-Paul, de Grand-Mère. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Raymond) — Subitement le 14 novembre 1967, à l'hôpital Général de Montréal, est décédé Raymond Lefebvre, époux de Catherine Johnston, père de soeur Catherine Mary (soeur de St-Joseph, de Toronto); (Sandra), Raymond jr, frère de Mme René Laframboise (Irène), Mme Willard Rhodes (Lucienne) et Mme John Leslie (Paula). Exposé au salon
Clarke Funeral Home,
5580 Sherbrooke ouest
Service à l'église Notre-Dame-de-Grâces jeudi matin à 9 heures. Inhumation au cimetière St. Patrick, à Québec.

LEMIRE (Albertine) — A Montréal, le 12 novembre 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Oscar Lemire, née Albertine Boulé. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 10 hr

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	8⅞	8¾	—
Alcan	200	26⅜	26⅜	26⅜
Algoma	—	30⅝	30½	—
Alliance	—	8	8	—
A can 4¼	—	35	35	—
Anglo CP	—	73⅜	7¼	—
Arg C Pr	—	9¼	9¼	—
Asbestos	—	21⅜	21⅜	—
Atl Sug	—	11½	11⅜	—
Bq Cn	—	10½	10½	—
B d'Epargne	900	10⅛	10⅛	10⅛
B Imp-C	—	12½	12¼	—
B Mont	—	11⅞	11¾	—
B N-E	—	13⅜	13½	—
B PC	500	8⅝	8⅝	8⅝
B Roy	—	14⅝	14½	—
B Tor-D	—	12⅝	12½	—
Bell Phone	—	45⅜	45	—
Brazil	—	13	12¾	—
BA OIL	200	36⅞	36⅞	36⅞
Brinco	—	335	325	—
CAE	—	11⅜	11⅜	—
Cal Pow	—	25	24⅞	—
Can Cem	—	34½	34¼	—
Can Iron	—	19	18⅞	—
C Pack B	—	91	91	—
CP Mortgage	—	11½	11¼	—
C Brew	200	7⅜	7⅜	7⅜
CP Inv Pr	—	24	23⅝	—
Ct Pow	—	32	31½	—
C.P.R. 13 pr	—	10	9⅞	—
CPR	—	59¾	59⅛	—
CPR 4 p.c.Pr	—	9½	9½	—
C Ptina	—	13¾	13½	—
Central Del	—	21	20¼	—
Chemcell	—	9⅛	8⅞	—
C Bath pr	1300	23½	23½	23½
Cominco	200	26¾	26¾	26¾
Cons Bath	500	27⅝	27⅜	27⅜
C Bath	—	460	460	—
Consu Glass	—	13	13	—
Couvrette	—	5	490	—
Crain RL	—	47½	47½	—
Crd Foncier	—	50	50	—
Crush Int	—	12	12	—
Denault	—	9½	9	—
Denison	—	80¼	79¾	—
Dist Seag	—	39	38⅜	—
Dome Pete	—	52½	52½	—
D Bridge	—	15¼	15¼	—
D Coal Pr	—	13⅞	13⅞	—
Do Fasco	—	20¾	20¾	—
Dosco	—	9	8½	—
D Stores	—	18¼	18	—
Domtar	400	12⅛	12⅛	12⅛
D Text	—	20	19⅝	—
Donohue	—	7⅝	7½	—
Du Pont	—	27	27	—
Enamel A	—	450	450	—
Fam Play	—	41½	41	—
F Collection	—	11½	11¼	—
Fraser	—	18½	18	—
Fr pete	—	700	700	—
Fulcrum Inv	—	380	375	—
Glengair	—	210	200	—
GB Con Inv	—	14⅛	14⅛	—
GL Paper	—	21	21	—
Hawk Side	—	375	340	—
Home A	—	22⅝	22½	—
Hud Bay M	—	58	58	—
Husky Oil	300	22	22	22
Husky D w	—	12	12	—
Imp Oil	—	66⅝	66½	—
Imp Tb	—	13½	13	—
Id Accp	—	20½	20¼	—
Int Nickel	1300	118	118	118
It Util	—	38¼	38	—
I Util P	—	38½	38½	—
Inter Pl	—	22¾	22½	—
Invst F A	—	8⅞	8¾	—
Jamaica PS	—	18½	18	—
Lau Fin	—	450	450	—
Markbor	—	5¾	5¾	—
Loblaw A	—	7	6⅞	—
Loblaw B	—	7⅛	7	—
Loeb M	—	14⅜	14⅜	—
McMillan	—	26	25¾	—
Massey F	—	17½	17¼	—
Melchers	—	38⅛	28¾	—
McAllister	—	10¾	10⅝	—
Melch Drts	—	26	85	—
Miron 6	—	350	350	—
olson A	—	18¾	18¾	—
Molson B	—	19¼	19¼	—
Mtl srts	200	52	52	52
Mtl Trust	—	13½	13½	—
Mre Corp	—	31¾	31⅜	—
Morse RA	—	22½	22½	—
Nat Sea	—	7¼	7¼	—
NB Tel	—	14½	14½	—
NFLD Lgt	—	9½	9½	—
Noranda	—	50½	50¼	—
NS LP	—	9¼	9	—
Ogilvie	—	13¼	12¾	—
Oshawa A	—	25	21⅜	—
Pac Pete	—	19	19	—
Phillips C	—	11½	11¼	—
Pw Corp	—	9	9	—
Price	200	10⅜	10⅜	10⅜
Reitmans	—	9⅞	9⅝	—
Rio alg	—	34½	33¾	—
Ronalds F	—	17⅛	17⅛	—
Salada F	200	9¾	9¾	9¾
Royal Trust	—	18¾	18¾	—
Scott LoS	—	33½	33½	—
Shaw	—	8⅛	8	—
Shell Cn	—	29½	29½	—
Shell I Pr	—	32½	32½	—
Shell Iw	—	13⅞	13⅞	—
Sher W Pr	—	105	105	—
Simpsons	—	34¼	33⅞	—
Sogemines	—	15⅜	15⅜	—
SS Steel	—	8¾	8⅜	—
St Con	—	20⅜	20⅜	—
Stnbg A	—	18¾	18½	—
Texaco Cn	—	30	30	—
T Grp A	—	8¼	8¼	—
Tr C PL	—	29	28½	—
Tr PL	—	46	46	—
Tr Mt	—	20⅜	20⅛	—
Un Carbide	—	19⅛	19⅛	—
Un Westb	—	7¼	7¼	—
Walax	—	19	18⅞	—
Walk Gw	—	34½	34½	—
W Coast	—	22	21¾	—
W Pac P	—	6	6	6
Weston A	—	15¾	15½	—
Weston B	—	17½	17¼	—
Zeller's	—	34¼	34	—

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Devil's Elbow	500	25	25	25
Dolsan	—	14	11½	—
Dom Exp	—	19	19	—
Domco	—	12¼	12¼	—
Dumont	—	20	20	—
Eagle Gold	—	160	156	—
East Sull	—	525	525	—
Empire Min	—	11	11	—
Fab Met	500	8	8	8
Fabi	—	450	450	—
Fano	—	5	5	—
Fidelity	—	26½	26	—
Fleet Mfg	—	180	180	—
Fox Lake	—	7½	7	—
Futurity	1000	34	33	34
Furlong	—	255	255	—
Glen Lake	300	215	215	215
Grt W Min	—	69	69	—
Grissol	—	345	345	—
Guradian Mines	—	56	54	—
Gui-Por Ur	—	27	27	—
Inland Ch	—	6¼	6¼	—
Inspiratn	—	125	125	—
Inland Ch	—	24	13	—
Intp Dredg	—	4	4	—
James Bay	—	50	47	—
K Desmond	—	—	22	22
Kenting Av	—	24¾	24⅜	—
Kiena	—	73	70	—
Kodiac Pet	—	91	90	—
Lingside	—	6	5½	—
Loaanna G.	—	10	16	—
Massval	—	6½	6½	—
Matachewan	2200	270	270	270
Merrill	—	160	160	—
Mid-Chib	—	13	13	—
Midepsa	300	205	205	205
Miro Mines	1500	30	30	30
Mt Pleast	500	12	12	12
Native Min	8000	9	9	9
N Glacier	—	32½	30½	—
Newrich	1000	12	12	12
Nocana	—	5½	5½	—
NA Rare M	—	23	21½	—
Open Ex	4000	29	26	29
Pat Silver	1000	24	24	24
Paudash	—	4½	4	—
Peace Riv	—	740	740	—
Pennbec	8000	12	11	12
Peso S	—	156	156	—
Phoenix O	—	300	295	—
Pine Ridge	—	18½	18½	—
Prime Potash	—	9½	9	—
Que Chib	—	47	45	—
Rancheria	—	21	18	—
Red Crest	—	3	3	—
Rouyn Ex	—	11	11	—
RA Pete "B"	—	100	100	—
Rusty L	—	8	7	—
St-L Div Lds	—	60	60	—
Sapawe	—	8	8	—
Shawining Mng	—	20	28	—
Silver Reg	—	16	16	—
Silver Sum	—	13	12½	—
Silver T	—	35	32	—
S Dufault	—	26	23	—
Spartan Air	—	110	100	—
Stairs Ex	—	11	11	—
Suban	2300	178	175	175
Sullivan	—	380	380	—
Superpack	500	9	9	9
Surlaga	—	80	80	—
Tache	2000	8	8	8
Talisman	—	21	21	—
Tazin	—	15	15	—
Terrex Mng	—	23	23	—
Titan	—	7	7	—
Trsterre	—	17	16½	—
Un Obaiski	9000	146	145	146
Walte Dufault	—	21	21	—
Westairs	—	14½	13	—
West Hill	—	28	26	—
West Tin	—	22	22	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Alscope	—	245	232	—
Agassiz	—	37½	36	—
AmMetraEnt	200	215	215	215
Arno	—	4½	4	—
Baker Talc	—	31	27	—
Bateman	—	6	6	—
Beauce Pl	—	13	11	—
Black River	—	7	7	—
Blue Bon	200	255	255	255
BrCont O	—	33	33	—
Bruce-Presto	—	9	9	—
Burnt Hill	—	65	63	—
C. Interurban	—	360	360	—
C. Magnesite	500	30	30	30
C Security A	—	280	280	—
Corec	—	400	395	—
Cassiar	—	17¼	17¼	—
Cassidy's	—	7¼	7½	—
Commodore W	—	85	71	—
Chipman	—	9	9	—
Coastal M	1000	7	7	7
Cmm H M	—	65	65	—
Chmalloy	1000	370	370	370
Commodore	—	375	325	—
C Canorama	—	14	13½	—
C Manitoba	—	52	47	—
C New Poc	1000	20	20	20
C Persh	—	21	20	—
CQ Smelt	—	245	242	—
C Virginia	—	55	55	—
C McKinney	—	22	22	—
Corgemines	3500	78	76	78
Crownbridge	—	12	10	—
Credo	—	26½	26	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Aluminum Co. of Can. (4% priv.)	$0.25	tr.	1- 3-68	2- 2-68
Canadian Breweries ($2.20 A priv.)	$0.55	tr.	1- 1-68	30-11-67
id. ($2.65 B priv.)	$0.66¼	tr.	1- 1-68	30-11-67
id. (ord.)	$0.10	tr.	1- 1-68	30-11-67
Distillers Corporation Seagrams	$0.25	tr.	15-12-67	24-11-67
Grt. Br. & Can. Investment (5% pr.)	$0.62½	tr.	1- 1-68	15-12-67
International Paper (4% priv.)	$1.00	tr.	15-12-67	24-11-67
id. (ord.)	$0.33¾	tr.	15-12-67	24-11-67
Opemiska Copper Mines (Que.) Ltd.	$0.15	int.	15-12-67	28-11-67
id.	$0.10	boni	15-12-67	28-11-67

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
2¾ 15 juin	1968	98¼	98¾
5 1er oct.	1968	99¼	99¾
5¾ 1er oct.	1969	99¾	100¼
5 1er juin	1971	95¾	96¾
5 1er juillet	1970	97¾	98¼
4¼ 1er sept.	1972	90½	91½
4¼ 1er oct.	1973	92	93
5½ 1er oct.	1975	93	94
3½ 1er juin	1976	78	79
5½ 1er oct.	1980	91	92
4½ 1er sept.	1983	79	80
5¼ 1er mai	1990	85	86
5¾ 1er sept.	1992	91	92
5½ 1er oct.	1969	99¼	99¾
CNR 5½ 15 d3c.	1971	96½	97½
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94½	95½
CNR 1er fev. 4	1981	75	76
CNR 5¾ 1er jan.	1985	91	93
CNR 1er oct.	1987	81	83
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC El 5¾ 18 av.	1991	82½	84½
M Hy 6¾ 1er oct.	1986	89½	91½
NB 6¼ 15 nov.	1991	86½	87½
Ont Hy 6 15 juil.	1988	90½	91½
Ont 5¾ 1er mars	1986	88	89
Que 6½ 1er oct.	1978	92	93
Que 6½ 1er oct.	1991	90	91
Que Hy 6 15 oct.	1979	87	88
Q Hy 6 15 juil.	1990	84	85
Terr 6¼ 1er juin	1991	86	87
Sask 6¼ 1er oct.	1986	90½	91½
MUNICIPALITES			
Mont 7 1er jan.	1992	90	91
Vncv 5½ 15 dec.	1980	83½	85
Tor M 6½ 1er nov	1986	90	92
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina 4	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	145	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101
INDUSTRIES			
Abitibi 7¼	1987	98	99
Alum of C 4½	1973	87	89
Alg Steel 5½	1978	84	86
BA Oil 5¾	1977	83	85
Brazilian 4½	1971	91½	—
Can Cem 3¾	1975	78½	80½
CB Alm 5¾	1980	87½	89½
CPR 5	1983	79	81
CR Foncier 5¾	1985	80	82
Dom Stores 5½	1976	90	92
Domtor 6¾	1987	90	92
Eaton Acc 5¾	1985	83	85
Imp Oil 6¾	1987	95½	97½
Ind Accp 6¾	1984	93½	95½
Ray T Mart 6	1975	89	91
Raynat 6¾	1981	88½	90½
Shell Oil 5¾	1977	91	93
St Law Cp 5	1978	82	84
Simpson's 4¼	1973	88	90
Triad 4¾	1971	90	—
Weston Geo 6¾	1987	91	93
Woodward 5¾	1985	83	85
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas T 5¾	1985	87	—
Ang Can Tel 6	1983	84	—
Bell Tel 5¼	1978	94	95
Bell Tel 5½	1982	84½	86½
Bell Tel 5¾	1984	85½	87½
Bell Tel 3¾	1979	72	74
Bell Tel 6¼	1987	88½	89
Bell Tel 6¾	1992	96¾	97¼
Brazilian 4¾	1970	96	—
Bowater Pw 3¾	1980	74½	78
Bc Telephone 6¾	1991	88	89
Calgary Pow 5¾	1982	89	—
Cdn Elec 5	1968	94¾	—
Cdn Wes NG 5¾	1983	83	—
Consumer G 5¾	1984	86¼	—
Cons Gas 5	1978	82½	—
Gs Lakes P 5¼	1977	88¾	—
Lakeland NG 6	1982	79½	—
Marit Elect 5¾	1983	87	—
NFLD Lt et P 5½	1978	88	—
Northwr Ut 5¾	1988	81¼	—
N Ont NG 5¾	1982	77¾	—
Northern Tel 5¾	1983	86¼	—
Que Ng 7	1990	94¼	—
Que NG 6	1988	84	—
Que Tel	1989	96	—
TC Pipeline 5B5 9	1987	81	—
Nnion G 5½	1977	93	—
IMMEUBLES			
Eatons Realty 5	1978	82	84
Eaton's Realties 3½	1968	98	99
Loblaws 5½	1983	84	86
Steinbergs Prop 6	1984	86	88

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh, $1.50 à $2, commerciales, $1 à $1.15; Wolfe River, $1.25 à $1.40; Russet, $3 à $4; Cortland, $1.50 à $2 le boisseau, 50 lbs.

Carottes : $1.75 à $2 les 50 lbs; $2.50 à $3 pour 24 cellos de 2 lbs.

Choux verts : 75 à .80 a doz.; **choux rouges,** $1.50 pour 18; Savoy, $1.50 à $1.75 pour 18.

Choux chinois : $1.50 à $2 la doz.

Choux-fleurs : No 1, $2.50 la doz., No 2, $1.50 à $1.75 la doz.

Hubbard : $2 le boisseau.

Marreau : $1.50 la doz.

Oignons : jaunes, $2.25 les 50 lbs; rouges, $2.25; jaunes moyens, $1.50, petits, 40 cents pour 10 lbs.

Pommes de terre : $1.10 les 50 lbs; lavées, $1.50 le boisseau de 50 lbs.

Panais : $2 les 50 lbs; le boisseau, $2.50 pour 12 cellos de 2 lbs.

Poireaux : $1 à $1.25 la doz.

Rutabaga : $1.25 à $1.50 les 50 lbs; No 2, .75 à $1 les 50 lbs; 1.75 le minot.

Salsifis : $1.75 la doz.

Sariette : .75 la doz.

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne	Mark	.2693
Angleterre	Livre	2.9880
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	.0417
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruzeiro	.2997
Chili	Escudo	.1719
Danemark	Couronne	.1548
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2192
Hollande	Florin	.2986
Italie	Lire	.001727
Japon	Yen	.002973
Mexique	Peso	.0860
Etats-Unis	Dollar	1.07 7/16
Norvège	Couronne	.1502
N.-Zelande	Dollar	1.07¾
Perou	Sol	.0279
Suède	Couronne	.2077
Suisse	Franc	.2483
Tchecoslovaquie	Couronne	.1496
Venezuela	Bolivar	.2395

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'agriculture.

Beurre : Arrivages courants 92 points, .62 ; 93 points, .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : Livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 45, coloré .45¼.

Poudre de lait écrémé : Procédé par vaporisation, no 1, en sacs : 18½ à 22 ; procédé par rouleau, no 1, en sacs: 18¾ à 19¾; autre catégorie pour nourrissage 14¼ à 14¾.

Poudre de lait de beurre : Pour nourrissage 14¼ à 14½, poudre de lait 6 à 6½ cents.

Pommes de terre : Prix de gros : Québec, 1.10 à 1.15 les 50 livres; I.-P.-E. $2 à $2.10 les 75 livres, $1.40 à $1.50 les 50 livres, .36 à .37 les 10 livres ; N.-B. $1.20 à $1.25 les 50 livres, .34 à .35 les 10 livres.

Oeufs : Prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra-gros 52.5, A-gros 47.4, A-moyens 40.7, A-petits 30.9.

Marché des bestiaux

(PC) — Les prix des bestiaux ont été stables à légèrement plus élevés hier comparativement à lundi, sur les marchés de Montréal. La demande a été bonne et le commerce actif.

Les **arrivages** se chiffraient comme suit : 876 bêtes à cornes, 682 veaux, 41 porcs, 31 moutons et agneaux.

Les **bouvillons communs** se sont vendus $18 ; les génisses communes, $18.75.

Les **vaches** moyennes ont rapporté de $17.75 à $18.25 ; les communes, entre $15.75 et $16.75 ; les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve, de $12 à $15.

Les bons **boeufs** valaient de $22 à $23.50 ; les moyens, $20.75.

Les **veaux** de bonne catégorie se sont vendus entre $38 et $40.50 ; les moyens, de $30.50 à $36.50 ; les communs, de $16 à $29.

Les **porcs**, catégorie A, $26.75 ; les truies, $17.

Agneau et moutons, aucune vente.

Cote de l'or

LONDRES (PC) — Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché libre de l'or européen : $35.19½ à l'achat et $35.21½ à la vente. Prix de l'once d'or troyes sur le marché londonien des lingots : 252 shillings, 11¼ pence, soit $35.19 18.25.

PARIS (Reuter) — Le napoléon ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 30.00 NF sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 135.20 NF.

du parquet de la bourse

Les marchés continuent de se replier

L'effritement des cours se poursuit à la **BOURSE DE MONTREAL** cet après-midi dans une ambiance modérément active.

Presque tous les compartiments du marché sont en baisse et la plupart des fluctuations demeurent étroites à trois ou quatre exceptions près.

Canadien Pacifique qui accuse une baisse de revenus pour les neuf mois se terminant le 30 septembre, baisse de 1⅜ à 58. Falconbridge Nickel perd 1¾ à 86½, Denison Mines 1 à 77¾ et les actions "A" de Harding Carpets 1¼ à 12½ sur un volume restreint de 100 actions.

Parmi les autres principaux perdants, Canada Cement baisse de ¾ à 33½, Famous Players de ½ à 41, Dofasco de ¼ à 20½, Inco de ⅜ à 117¾, Maritime Tel. de ½ à 20½, Montreal Trust de ½ à 13, Noranda de ¾ à 49½. A l'encontre de la tendance, Hudson Bay Mining gagne ½ à 58½ de même que Rothmans à 23¾.

Dans le secteur des mines et pétroles spéculatifs à la Bourse Canadienne, Chemalloy Minerals perd 15 cents à $3.65 et Opemiska Explorations .03 à 25 cents. Consolidated Quebec Smelting gagne 30 cents à 2.75, Native Minerals, .02 à 10 cents et Corgemines .01 à 78 cents cents sur un volume de plus de 49,000 actions.

* * *

Le marché est également plus faible et modérémment actif à **Toronto.**

Parmi les changements les plus importants, Noranda perd 1. à 49½, Canadian Wallpaper 1 à 49, Maher ⅝ à 11 et United Corporation "B" ⅜ à 13½. Massey-Ferguson perd ⅛ à 17, un nouveau minimum pour les trois dernières années.

Aux métaux, Denison perd 1 à 77 tandis qu'aux pétroles de l'ouest, le très spéculatif Scurry-Rainbow bondit de 2⅜ à 41.

Parmi les mines spéculatives, Associated Arcadia gagne .12 à 35 cents et Kidd Copper 20 à 80 cents. Grandroy perd .05 à 52 cents et Meta .04½ à 16 cents.

* * *

WALL STREET est de nouveau en baisse cet après-midi après avoir débuté sur une tendance mixte mais incertaine.

L'important indice industriel Dow Jones s'inscrit à 849.57, en baisse de 2.83, au même niveau que sa clôture de mercredi dernier.

La moyenne des 60 titres clé de la Presse Associée recule de .1 à 307.8; les industrielles fléchissent de 1.2, les services publics progressent de .6 et les chemins de fer de .5. Les baissiers l'emportent sur les haussiers par la marge d'environ 2 contre 1.

Une nouvelle est venue assombrir le climat en matinée. Le président du "Federal Reserve Board, McChesney Martin, a de nouveau déclaré qu'il favorisait une hausse des impôts le plus tôt possible. Il a ajouté qu'à moins que le Gouvernement exerce un meilleur contrôle sur ses propres problèmes financiers il y aura toujours des troubles susceptibles de surgir quelle que soit la politique monétaire du moment.

* * *

LONDRES — Une forte hausse de la cote des industrielles succède aujourd'hui au sentiment de prudence qui a régné sur le marché au cours des dernières séances. Une bonne demande générale, difficilement satisfaite en raison de la pénurie continue d'actions sur le marché, entraine l'indice du Financial Times pour les industrielles à un nouveau record de 415.5. En hausse de 7.1 points sur hier soir, et 3.9 points de plus que le précédent record établi à la fin d'octobre. Les Fonds d'Etat britanniques se ressaisissent et accusent des gains d'environ ⅛ à ¼ de point.

* * *

PARIS — Malgré quelques points de fermeté, la tendance générale est cet après-midi à l'effritement. Les produits chimiques entraînés par Rhone-Poulenc sont même en baisse sensible. Le marché continue manifestement à faire preuve d'indécision et les professionnels ne trouvent pas d'explications vraiment convaincantes pour expliquer cette tendance maussade. Certes, le volume des affaires ne cesse de diminuer et la clientèle boude actuellement la bourse, mais rien ne justifie une telle attitude. Il semble en effet que la conjoncture économique internationale aille en s'améliorant et en France même, malgré une certaine tension sociale, la situation est tout à fait favorable à une reprise profonde de la bourse, estime-t-on généralement dans les milieux financiers.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	8	11
Africana	35	45
Advance RL	6	9
Aconic	2	5
Albatros S	25	30
Amal Mng	5	—
Americ	5	7
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1½
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	4
Bia Nell	6	8
Boma Chib	10	15
Beauport Holding	15	20
Bracemac	11	13
Burrex	11	14
Chibtown	1 10	1 20
Clearwater	—	20
Clero	15	20
Columbia River	30	35
Con. Javelin	9½	10
Cuvier	3	5
De Lesseps	75	80
Dasson	—	10
Doral	15	25
Dubuisson	3	5
Ducros	60	70
Eimac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	7	10
Gaspe Copper	45	48
Gaspesia	—	25
Gibson	5	8
Gold Star	—	10
Grt Lake Nickel	4 20	4 40
Hucamp	40	50
Independent	3	5
Iroquois	10	20
Imperial Minerals	—	25
Jack Waite	1	3
Jubilee	55	65
Juma	7	8
Kewagama	3	5
Kukatush	7	8
Lake Beaver	13	16
Leeds Metal	20	30
Little Tex	—	10
Lun Echo	22	26
Madex	24	34
Mt. Cartier	40	48
Mariner	25	30
Martin Bird	¼	1½
Mattagami Ex	—	5
Milado	—	10
Molybin	20	25
Naganta	12	—
Nat. Malartic	1 35	1 45
Nemrod	15	—
New Assoc Dev	6½	9½
New Baska	20	25
New Insco	17	22
New Lorie	7	9
New Miller	5	8
New Pascalis	28	33
Nipiron	25	35
Norque	5	8
Nouvelle	38	48
Oklend	1	2
Olympius	—	25
Prado	1 35	1 45
Que Explorers	20	25
Quejo	3	6
Radio Hill	1 20	1 30
Ran Lux	—	25
Rand Mal	5	8
Seaway	2	4
Scott Chip	1	2
Scandia Mng	5	15
Starlight	¼	1½
Sullico	4 50	5 50
Thunder Bay	1 15	1 30
Timrod	1	—
Waco Pete	3	8
watson Lake	1	3
Wm Leys	2	4
Young Dave	14	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Baie d'Economie Que	6½	7¼
Bank West	11½	12½
BC Molv	8	8¾
Carrier	9½	10
Chartered Credit	2½	3
Carpex W.	—	0 50
Credit St. L "B"	15½	17
Crown Life	21	23
East C Sav	5	6
Grenache	2 50	3 00
Ind Life	15	17
Income	6½	7½
Int. Systcoms	41½	42½
Jenkins	16	18
La Prev	15½	17
Les Prevoy	—	7
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	22	—
London Life	46	48
Monarch Life	65	75
NS Trust	47	49
id. 5 pr	47	49
NW Life	6½	8
Pac Gas	14	15
Paco	1 40	1 60
Permenter	16½	17½
Ply Dom	0 15	0 30
Seaboard	6½	8
Simard wts	0 50	—
Supersol	4	5
Soc d'Am et Fid	26½	28
Stabilite	3 25	4 00
Steadman	22½	23½
Trizec	1 50	1 70
Un Amus	—	24
Un Amus B	—	23
Velcro	55	56
Well Bank	11¼	13¼
Wind Life	8¼	9
Zodiac	1 00	1 25

NEWyork

PAR LA PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Cgn 1 h.	40
ACF Ind	600	46⅝	46⅜	46⅜	+ ⅛
Address	1200	64⅜	64⅜	64⅜	— ⅛
Admiral	8700	20⅛	20	20	
Air Redu	1500	33¼	32⅞	32⅞	
Alcan Al	2600	24⅞	24⅝	24⅝	— ⅛
Alleg Cp	800	11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Allis Chl	14500	36¾	36¼	36⅜	+ ¼
Amerada	1000	75¼	74½	75¾	
Am Can	4400	48¼	47⅞	48	+ ⅛
Am Cyan	9600	29¼	29	29⅛	— ⅛
Am Mot	22200	10¼	9⅞	10	+ ⅛
Am Smelt	1400	63	63	63	+ ⅛
Am Std	2100	25⅝	25½	25⅝	+